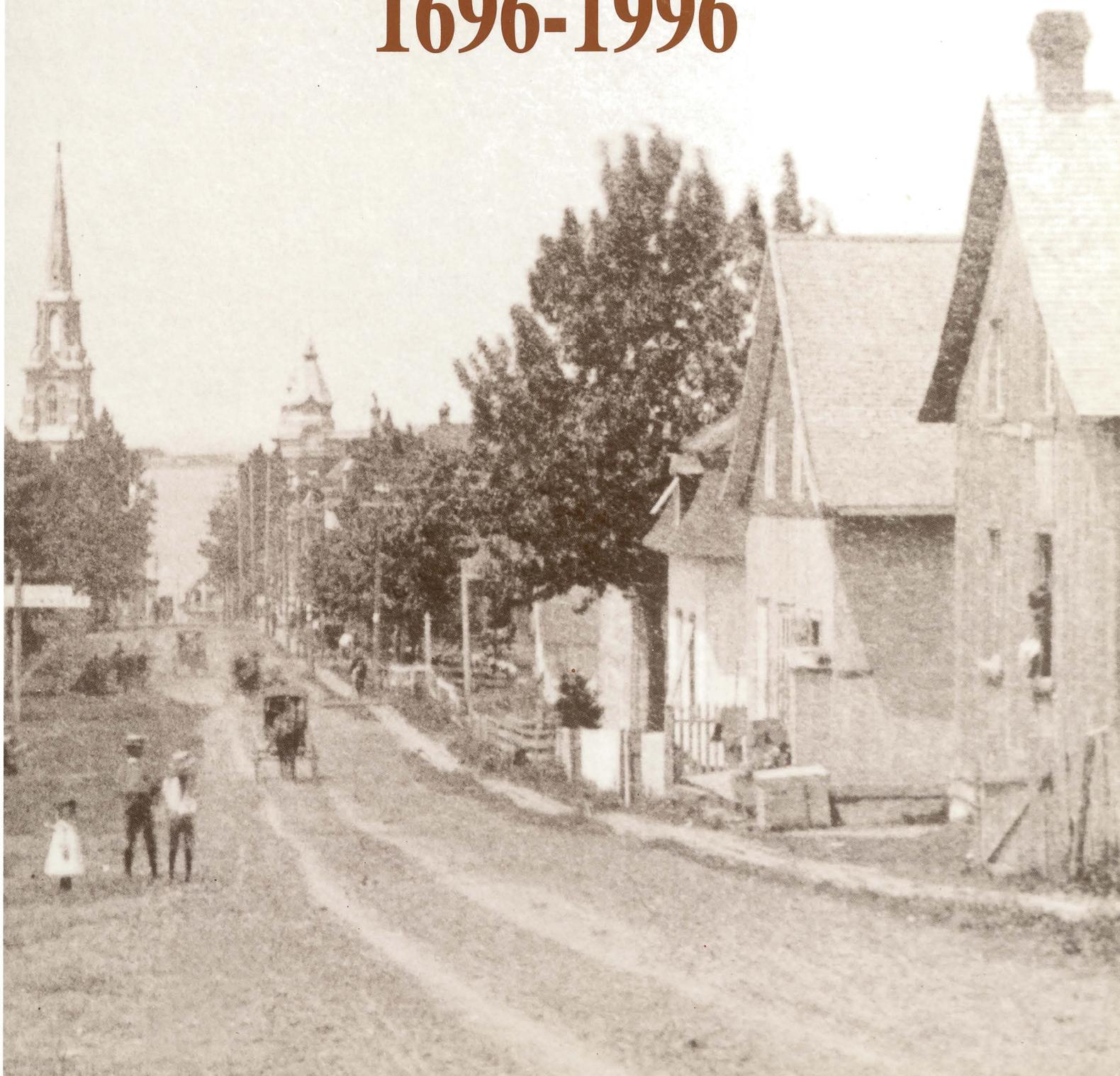


REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

Rimouski 1696-1996



.....

Note liminaire : Avant l'histoire

L'originnaire

**Gaston Desjardins,
historien à l'UQAR**

Au commencement régnaient les brumes d'une mer froide. L'ailleurs et le nulle part encore, mais le souffle mouvant du voyage sans voyageur. C'était l'âge du mystère, occupé à faire naître l'esprit, le lieu; à réconcilier la mer et le rivage qu'une antique querelle avait séparés. Mouvement du désir, mouvement des marées. L'océan revanchard injurait le ciel d'avoir commandé le retrait des eaux. L'inconstance des humeurs célestes, le fracas des vagues, la fureur ravageuse des embruns sur le littoral tourmenté témoignaient encore de la fragilité des alliances, de la précarité d'une oeuvre pour toujours inachevée.

La terre en fut offusquée. Longtemps elle se renfrogna, se confortant dans la solitude de celle qui attend, qui aspire. Elle gardait en mémoire, dans ses rides et ses bosses, le souvenir d'un trop long hiver, un souverain déchu revenant inlassablement rappeler que jadis il était le seul maître des lieux.

Sous le frémissement des ondes s'agitait le peuple des mers. Des monstres effroyables surgissaient des abysses. Dans le silence mystérieux des eaux mortes, sirènes et filles d'eau murmuraient la légende merveilleuse et lointaine des marins égarés sur des chemins d'écume. Des gouffres sans fond cachaient le secret de bateaux engloutis et d'âmes navigantes à la recherche de rivages sous-marins.

Calme et patient brouillard sur la mer des histoires.

Mais le temps, indocile et flâneur, fut bientôt assailli par une ordonnance posthume qui le pressait d'advenir. La terre se prédisposait à l'accueil, recevant peu à peu l'âme des plantes, des bêtes puis des premiers voyageurs. Ces ombres erratiques s'appliquaient déjà à déposer sur la route d'avant l'histoire d'humbles amas de pierres taillées, vestiges de leur feu, de leur lieu, pour que d'autres après eux, ayant souci de retrouver leurs traces, s'inquiètent un peu de leur devenir.

La rumeur ramenait les échos d'autres lieux. Ici c'est l'ailleurs. Par-delà la mer océane, sous les hardiesses de la voile et du rêve. L'autre rivage où se brisent, entre le sable et l'eau blanche, les élans d'un trop grand désir surgissant de l'insaisissable et de l'irréel.

Mais voilà qu'un cri allait résonner par tout le pays. Terre! Le réveil fut brutal. Il annonçait la fin du rêve, la fin du voyage et du risque enivrant de l'errance éternelle. C'était l'escale obligée vers d'autres îles, d'autres mirages ravivant l'attrance de paradis toujours plus lointains.

Sur la frange d'un nouveau monde, des voiles plus grandes et plus nombreuses perçaient l'horizon d'une mer qui se résignait peu à peu à l'usage. Les appels de la convoitise, de la quête marchande et nourricière y trouvaient leurs résonances. Et de leurs regards ébahis les migrants indigènes assistaient perplexes à l'avènement d'un contre-pays. L'incarnation par trop réelle de leurs anciennes forces maléfiques.

Puis vint le lieu-dit. C'était encore un pays de mer bordé d'ombrageux rivages dont nul ne voulait soupçonner les richesses. Un vilain pays, brut et rébarbatif. Un pays sans intérieur mais dont on s'appliquait à fixer les repères. On dénomma des îles, des pics et des rivières d'une terre que l'on regardait de loin. Terre de passage, d'itinérance n'engendrant que des racines de mer, flottantes et voyageuses comme une promesse en dérive.

La mer c'est l'origine. Elle porte encore l'image inversée de ce que l'on confine à la matérialité du devenir. Dans l'esprit voilé du légendaire, il est une toute première histoire d'amour. Banalité grandiose. Une idylle interdite et suspecte, dont les amants furent frappés d'un châtement dramatique, abandonnés sur un rocher. Pour peu que l'on sache écouter, et que l'on veuille bien entendre, le vent du large et les cris des bêtes de mer transportent, d'écho en écho, la rumeur de cette lointaine légende. Comme un tout dernier témoignage, une voix mal assurée qui ramène en mémoire la lueur d'une espérance originelle : «l'amour est plus fort que la mort».

Le génie des eaux s'efface devant les assignations tyranniques du réel. Les créatures monstrueuses, nées des puissances anonymes d'un vieux rêve, se dissimulent dans le silence sombre et profond des eaux noires. Ne cherchez plus l'esprit des grèves. Le règne nouveau l'a mis en fuite. Les âmes rôdeuses, les démons hurleurs, les bêtes pétrifiées comme les vaisseaux fantômes se garderont bien de répondre à leurs chantres assassins.

Les feux ardents de l'histoire du monde, les passions, les prières, l'intensité des regards, comme la lumière, continuent leur voyage dans un espace sans fin où la temporalité se perd. C'est la force impérissable du mythe. Un trésor insaisissable et absolu.

C'était juste avant que l'on puisse énoncer avec la présomption de celui qui sait : il était une fois...

Tout se meurt, rien ne s'oublie. Quand l'histoire parle, les muses se taisent.

Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Publiée deux fois l'an par l'Université de Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le module d'histoire) en collaboration avec la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Fondée par Noël Bélanger en 1973

Comité de rédaction
Paul LAROCQUE, GRIDEQ
Jean LARRIVÉE, GRIDEQ
Pierre COLLINS, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent
Graphiste :
Richard FOURNIER,
Service des communications UQAR
Photographe :
Jean-Luc THÉBERGE,
Service de l'informatique UQAR
Traitement de texte :
Jean Larrivée

Politique rédactionnelle

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps. Les textes devront être sur un format 8,5 x 11 à **double interlignes** avec un maximum de **18 pages**.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0381-8454
Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Photographie de la page couverture :
La rue de la cathédrale au temps des trottoirs de bois (collection Clément Claveau).

Sommaire

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT
Volume XIX numéro 2 (49) juin 1996

	Page
Note liminaire <i>Gaston Desjardins</i>	1
Éditorial : Le sens de la fête <i>Paul Larocque, Pierre Collins et Jean Larrivée</i>	4
Géomorphologie du territoire urbain de Rimouski et l'utilisation de l'espace <i>Claude Livernoche</i>	5
Rimouski vue du ciel <i>Bernard Héту</i>	14
La seigneurie de Rimouski <i>Alexandre Gagné</i>	25
Hiver 1837 : le récit de l'abbé Pierre Beaumont <i>Sylvain Gosselin</i>	31
L'extension du territoire urbanisé de Rimouski <i>Yves Michaud</i>	36
Vieux écrits : Rimouski en 1877 <i>Pierre Collins</i>	44
L'exploitation forestière dans le bassin de la Rimouski <i>Louise Proulx</i>	48
Un témoin se souvient du feu de Rimouski de 1950 <i>Jeannine Ouellet-Boucher</i>	54
Une île au large de la ville <i>Marie-Andrée Massicotte</i>	57
La scène politique municipale entre 1945 et 1960 <i>Yves Tremblay</i>	63
Le cinéma à Rimouski (1939-1960) <i>Lise Marquis</i>	70
La genèse d'une capitale : Rimouski avant 1960 <i>Jean-Charles Fortin</i>	77
Rimouski, ville moyenne et capitale régionale <i>Pierre Bruneau</i>	84
Une perception du quartier Saint-Robert <i>Nicole Béliſte</i>	92
Les femmes dans l'histoire de Rimouski : la face cachée du développement <i>Nicole Thivierge</i>	97
Bibliographie relative à la ville de Rimouski <i>Pierre Collins</i>	104
Des livres à lire! <i>Mario Bélanger</i>	105

• Pour s'abonner à la Revue : (deux numéros par année)
Individu 14,00 \$ Individu (soutien) 20,00 \$
Institution 35,00 \$ Institution (soutien) 50,00 \$

Écrivez à : Pierre Collins UQAR
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, G5L 3A1
418-723-1986 poste 1669

.....

Éditorial

Le sens de la fête



Voilà que nous sommes entrés dans une phase de célébrations de toutes sortes. Bilan étonnant que celui des manifestations orchestrées dans le cadre des fêtes du tricentenaire de Rimouski. Un vibrant accueil a été réservé aux initiatives d'une corporation dynamique. Cette réponse a d'ailleurs dépassé toutes les espérances. Les prochaines semaines, les prochains mois seront donc remplis d'activités festives et commémoratives à caractère socio-culturel. À cela, nous applaudissons bien fort. Comment, par exemple, ne pas se réjouir devant les nombreuses retrouvailles de groupes partageant un même patronyme? Devant les démarches entreprises pour intégrer les plus jeunes à la fête? Ou la population des divers quartiers de Rimouski?

Mais nous nous interrogeons aussi. Ce sens de la commémoration qui témoigne de notre appartenance commune à une ville et à une région se prolongera-t-il au-delà de l'année du tricentenaire? Le cumul de tous ces événements aura-t-il pour effet de sensibiliser davantage la population à la conservation, l'interprétation et la diffusion de son patrimoine? Les bénévoles qui associent développement local et valeurs patrimoniales seront-ils plus nombreux et plus visibles au terme de la fête? Le centre de diffusion que deviendra sans doute la maison Gauvreau suscitera-t-il suffisamment d'intérêt pour devenir un carrefour animé et fréquenté par des gens de tous les âges et de tous les horizons de la société? Voilà un défi de taille. Le relèverons-nous collectivement?

En attendant, c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous proposons le contenu du présent numéro de la Revue. Il a fallu faire vite avec des moyens limités. Dans les pages qui suivent, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ouvrent une série de fenêtres sur le passé Rimouskois. D'autres scrutent notre milieu physique et humain suivant un mot-clé sans doute : l'espace une perspective géographique. Une rencontre harmonieuse de l'histoire et de la géographie, un bilan non exhaustif qui plaira, nous l'espérons, à ceux et celles qui souhaitent mieux comprendre la genèse de notre actuel milieu de vie. Comme c'est la fête, nous avons cru bon d'illustrer abondamment ce numéro spécial ; c'est pourquoi nous avons parsemé les textes de belles photographies anciennes - en contexte et hors contexte - provenant de riches collections rimouskoises.

Le comité de rédaction de la revue remercie la Corporation des fêtes du 300^e de Rimouski qui a contribué substantiellement au financement de ce numéro spécial.

Place à la lecture et aux réjouissances.

Paul Larocque, Pierre Collins et Jean Larrivée,
Membres du comité de rédaction

.....

Géomorphologie du territoire urbain de Rimouski et utilisation de l'espace

Claude Livernoche, géographe à l'UQAR

Il y a près de 12 000 ans, tout le territoire occupé maintenant par la ville de Rimouski gisait sous l'eau salée, à des profondeurs pouvant atteindre 150 m. L'île Saint-Barnabé n'était qu'une vague ondulation du fond marin et la bordure d'une grande calotte glaciaire occupait la colline du Sommet. Qu'y avait-il avant? Comment en est-on arrivé au paysage actuel? Voilà autant de questions auxquelles la géomorphologie trouve des réponses de plus en plus précises.

Le paysage est le fruit d'une longue évolution. Cette évolution est souvent lente, imperceptible à l'échelle d'une vie humaine, mais elle peut aussi se faire brusquement, de façon catastrophique comme lors d'un glissement de terrain ou d'une tempête littorale. Depuis trois cents ans, les habitants occupent le territoire, l'utilisent et le modèlent. Ils profitent de ses atouts et composent avec ses contraintes. Tout comme les processus naturels, ils participent eux aussi à l'évolution du paysage.

Les grands traits du site de Rimouski

Le site de Rimouski se trouve en bordure de l'estuaire maritime du Saint-Laurent (fig. 1). Le territoire visé ici couvre une soixantaine de kilomètres carrés. D'est en ouest, ce territoire va de Rimouski-Est jusqu'à Sacré-Coeur

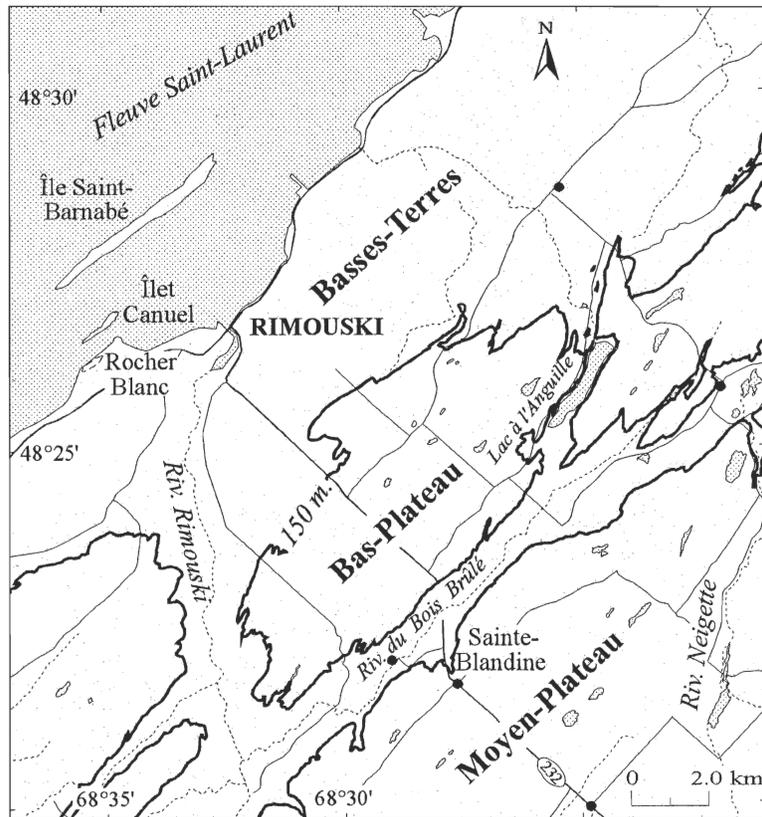


Figure 1. Carte de localisation. Le trait gras correspond à la courbe de niveau de 150 m. Exagération verticale: 3,3X.

et du nord au sud, de l'île Saint-Barnabé jusqu'à la colline du Sommet. Le relief, d'une amplitude d'environ 200 m, correspond au Bas-Plateau appalachien et aux Bases-Terres recouvertes à la fin de la dernière glaciation par la mer de Goldthwait. Ces deux ensembles, à l'échelle de la péninsule gaspésienne, n'occupent qu'une étroite bande le long de la côte. Vers le sud-est, le Bas-Plateau

donne sur le Moyen-Plateau qui oscille entre 300 et 600 m d'altitude. La transition entre ces deux surfaces s'effectue par un accident de terrain majeur, l'escarpement de la Neigette (fig. 2).

Du sud-est vers le nord-ouest, le terrain s'organise en gradins selon une séquence de replats constitués de

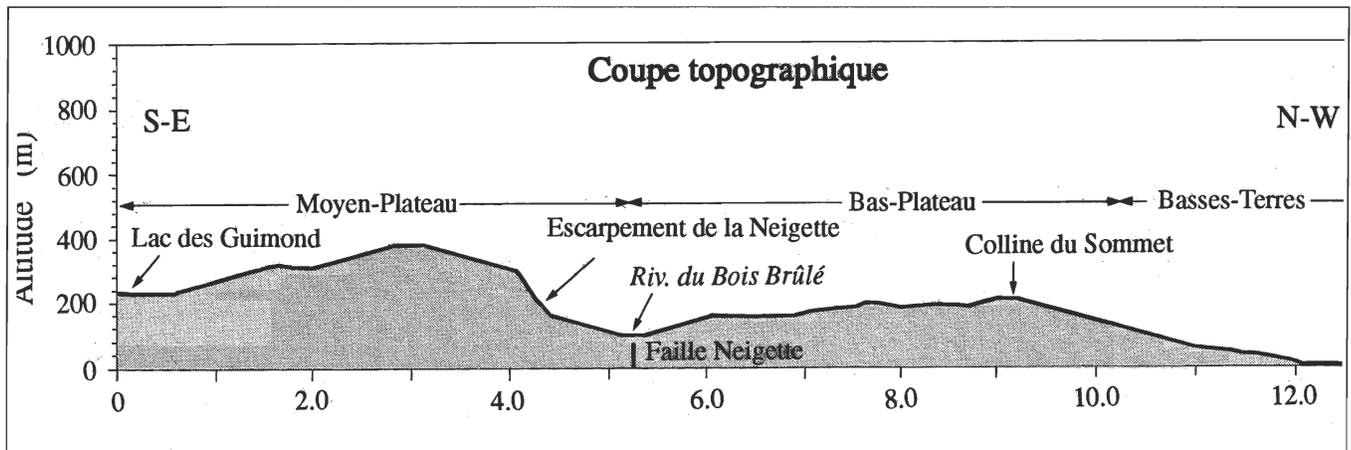


Figure 2. Coupe topographique entre le lac des Guimond et l'intersection de l'avenue de la Cathédrale avec la route 132.

dépôts meubles alternant avec des talus. À l'occasion, la transition entre deux replats peut aussi s'effectuer par l'intermédiaire de longs plans inclinés à pente plus douce, les glacis. Ici et là, de petites collines rocheuses alignées parallèlement au trait de côte percent souvent de point d'ancrage aux talus et glacis.

La rivière Rimouski draine un bassin de 1590 km² situé pour l'essentiel dans le Moyen-Plateau. Son réseau hydrographique affecte souvent une forme en baïonnette, exploitant les faiblesses du socle rocheux et contournant les principaux accidents du relief¹. Elle dévale le Moyen-Plateau par une gorge profonde et occupe, dans les derniers kilomètres de son parcours, une vallée étroite qui ne s'élargit qu'à l'aval de Sainte-Odile. Là, les versants

de sa rive gauche demeurent toujours assez raides tandis que ceux de sa rive droite présentent des pentes beaucoup plus douces.

À l'embouchure de la rivière, le trait de côte forme un léger rentrant, la baie de Rimouski. Évasée, peu profonde et presque totalement découverte à marée basse, cette baie jouit de l'abri que lui procure le cap du Rocher-Blanc, l'îlet Canuel et l'île Saint-Barnabé (fig.3).



Figure 3. La baie de Rimouski à marée basse. L'îlet Canuel et l'île Saint-Barnabé protègent la baie des tempêtes littorales. Au centre, à gauche, la compagnie Price Brothers a aménagé un quai à l'embouchure de la rivière. Devant la cathédrale, on voit le schorrele maintenant partiellement enfoui sous le mur de soutènement et les matériaux de comblement.
Photo : ANQ : fonds de la Compagnie aérienne franco-canadienne, c. 1927.

.....

La géologie du soubassement rocheux

Le soubassement rocheux de la région de Rimouski est constitué de roches sédimentaires² mises en place dans une fosse marine apparue vers la fin du Précambrien, il y a environ 700 millions d'années (Ma). Entre 500 et 395 Ma, des limons, des argiles, des vases, des sables et des graviers s'accumulent au fond et sur les rives du plan d'eau. Deux phases de surrection montagneuse (orogénèses) comprennent, plissent et poussent en altitude les roches préalablement déposées. La première, l'orogénèse taconienne, se produit à la fin de l'Ordovicien (450 Ma) et la seconde, l'orogénèse acadienne, à la fin du Dévonien (370 Ma). À ces occasions, les principales contraintes latérales s'exercent dans un axe nord-ouest/sud-est, orientant l'axe des plis appalachiens dans une direction sud-ouest/nord-est.

La chaîne appalachienne devient un plateau

Dès l'émergence et à mesure que la chaîne montagneuse gagne en altitude, les multiples processus d'érosion entreprennent l'aplanissement du relief. Une longue période d'érosion transforme la chaîne en pénéplaine, vaste espace plus ou moins ondulé de faible altitude. Puis la pénéplaine est de nouveau soulevée en plateau. Les cours d'eau ne tardent pas à s'y encaisser. Le plateau se présente alors comme un ensemble de collines individualisées par un réseau complexe de vallées. Généralement, les collines correspondent aux roches plus résistantes (grès, conglomérats, quartzites, schistes massifs) tandis que les vallées exploitent les roches plus faibles (schistes, lignes de faille ou de fracture, zones de broyage, contact géologique).

Les glaciations

Au Pléistocène, qui débute il y a environ 1,6 Ma, la région est envahie par d'immenses masses de glace³. Des inlandsis d'envergure continentale et des calottes régionales occupent tour à tour le territoire. Cette glace mobile peut atteindre quelques milliers de mètres d'épaisseur. Elle affecte directement le plateau appalachien de deux façons. Tout d'abord, elle enfonce le continent avec d'autant plus de vigueur qu'elle est épaisse. À Rimouski, l'enfoncement glacio-isostatique fut de l'ordre de 200 m. Ensuite, la glace décape la roche en place de ses dépôts meubles et s'attaque au soubassement rocheux lui-même. Un autre effet, indirect celui-là, est la baisse du niveau des océans. La masse de glace stockée sur les continents équivaut à un tel volume d'eau que la baisse glacio-eustatique atteint environ 50 m.

Ainsi, au cours du Pléistocène, les Appalaches ont connu quatre grandes glaciations. La dernière, la Wisconsinienne, est la mieux connue. Elle débute il y a environ 75 000 ans et connaît plusieurs pulsations. Vers 18 000 ans AA (avant aujourd'hui) s'amorce la déglaciation. L'inlandsis laurentidien s'amincit peu à peu. Son front recule, lui qui a touché un moment des latitudes aussi méridionales que le sud de New York et des Grands Lacs. À partir de 14 000 ans AA, un coin d'eau libre pénètre dans l'Estuaire et s'allonge progressivement vers Québec. La calotte appalachienne se sépare ainsi de l'inlandsis laurentidien et devient autonome. La glace peut maintenant s'écouler radialement à partir des Hautes-Terres vers la périphérie. Dans la région de Rimouski, l'écoulement glaciaire jadis nord-sud s'en trouve inversé.

Les glaciers apportent les dernières retouches au relief pendant la phase du Tardiglaciaire. On retrouve des collines profilées, des vallées remodelées, des zones peu résistantes

surcreusées. Par exemple, les nombreux lacs du plateau occupent souvent des dépressions issues d'un surcreusement local. Les glaciers laissent à la surface de la roche en place des débris glaciaires d'épaisseur variable, les tills. Ces dépôts sont parfois minces, comme au sommet des collines et sur les versants raides, mais peuvent aussi atteindre une plus grande épaisseur — de l'ordre de la dizaine de mètres — dans les dépressions et sur les espaces plats. Les eaux de fonte transportent et accumulent sous différentes formes les matériaux fluvioglaciaires.

La submersion marine

Pendant un moment, à Rimouski, la mer baigne le pied de la calotte glaciaire. Le continent est encore déprimé et son rebondissement accuse un certain retard sur la remontée du niveau des océans. Un peu avant 12 000 ans AA, la marge glaciaire occupe les environs de la colline du Sommet. Les eaux marines recouvrent tout ce qui est aujourd'hui le territoire urbain. Le fond marin recueille des argiles glacio-marines (argiles limoneuses avec inclusions de matériaux glaciaires provenant du délestage des icebergs) jusqu'à une altitude d'au moins 70 m⁴.

Les cours d'eau fluvioglaciaires transportent jusqu'au littoral une grande quantité de débris qu'ils déposent sous forme de deltas. Les replats de ces deltas sont mis en place à fleur d'eau et marquent donc avec précision le niveau marin du moment. Près de Rimouski, on retrouve de ces deltas à Sainte-Odile, Saint-Anaclet et Luceville. Leur replat se situe dans la fourchette des 135 à 140 m⁵.

Un peu plus tard, vers 12 000 ans AA, alors que le front glaciaire retraite vers la bordure du Moyen-Plateau, les eaux marines envahissent une nouvelle portion de territoire plus au sud. Par l'ouest, elles s'infiltrèrent par les vallées de la rivière Rimouski et de la rivière du Bois-Brûlé; par l'est, elles empruntent

premier niveau ne présente que quelques lambeaux du côté est de la rivière, mais les deux autres sont beaucoup plus étendus, du côté ouest.

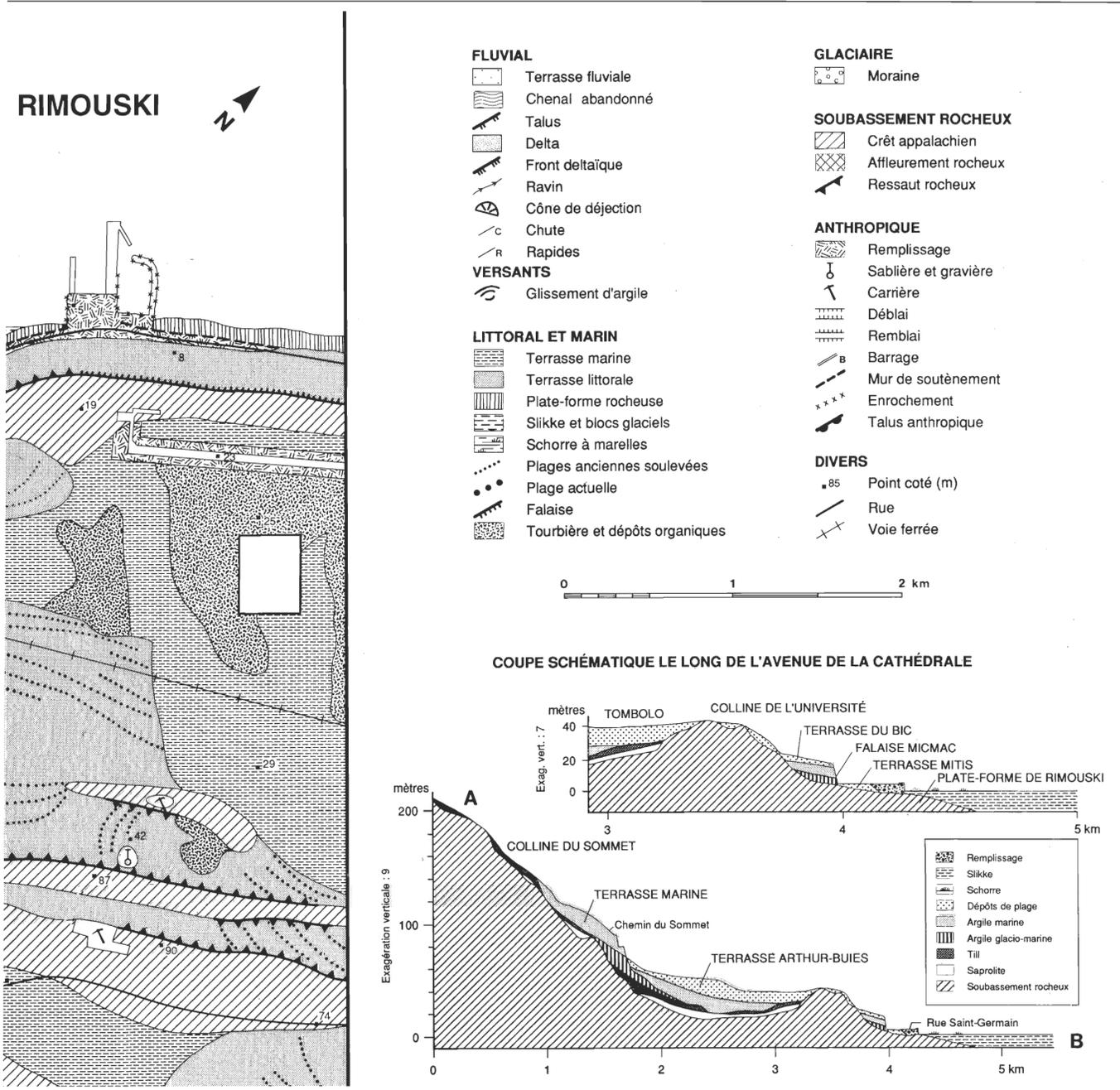
Sur le flanc nord-ouest de la colline du Sommet, une séquence de terrasses étagées montre des replats à 130-100 m, à 88-85 m, à 60-50 m, à 30-20 m et à 6-3 m (fig.4). La première terrasse est essentiellement marine. Son replat

argileux assez incliné est recoupé par une falaise qui marque une halte ou une légère remontée du niveau marin à 90 m.

La seconde terrasse, plutôt étroite, est couverte de sables et graviers littoraux. Ces matériaux ont été soutirés au delta par les vagues, entraînés vers l'est par dérive littorale et accumulés sous forme de plages. Ce

niveau a émergé entre 10 500 et 10 000 ans AA⁷. Il porte le site archéologique Plano mis au jour en 1990 lors des travaux de construction de l'autoroute 20⁸. Une falaise très nette, dont le pied se trouve à 70 m, recoupe le replat.

Plus bas encore, à 50-60m, la terrasse Arthur-Buies⁹ présente un replat faiblement incliné portant des plages parfois assez épaisses. La falaise



qui recoupe le replat est très nette du côté de la rivière, mais s'adoucit vers le nord-est, se transformant graduellement en glacis de plages. Ces glacis sont nombreux. Ils s'accrochent aux crans rocheux du côté sous le vent et forment souvent, adossés, de petits tombolos (fig. 4).

Les derniers niveaux de terrasses présentent un cas singulier. Au Sangamonien, vers 125 000 ans AA, les processus d'érosion littorale ont dégagé la plate-forme de Rimouski (6 m à -2 m) en taillant une falaise à même une surface rocheuse ancienne située à environ 20 m d'altitude¹⁰. Au Goldthwaitien, les dépôts marins et littoraux du replat de terrasse du Bic¹¹ (20-30 m) sont venus fossiliser ces formes. Puis, le niveau marin est descendu vers 5 000 ans AA à quelques mètres sous le niveau actuel pour remonter vers 2 000 ans AA aux environs de 6 m¹². Lors de cette dernière

remontée, les processus d'érosion littorale ont dégagé la plate-forme de Rimouski en faisant reculer la falaise Mic-Mac à même les dépôts de la terrasse du Bic, comme on peut le voir tout le long de la rue Saint-Pierre (fig 4, coupe schématique). À certains endroits, la falaise Mic-Mac rejoint même la falaise sangamonienne et se confond avec elle, comme à Rimouski-Est et à Nazareth.

La terrasse du Bic porte parfois de minces dépôts de plage. Dans les dépressions mal drainées, comme entre Rimouski-Est et Pointe-au-Père, des tourbières et des terres noires coiffent les argiles imperméables.

À partir de 2 000 ans AA, le niveau marin retraite jusqu'à son niveau actuel, laissant les minces matériaux de la terrasse Mitis (6-3 m) à la surface de la plate-forme de Rimouski. Sur l'estran (zone de battement des marées),

d'autres formes récentes se greffent à la terrasse Mitis et masquent encore un peu plus la plate-forme de Rimouski. Il s'agit des slikkes (platiers vaseux), des schorres (partie des slikkes colonisées par des plantes de marais salé) et des blocs glaciels. À cela, il faut aussi ajouter le mur de soutènement et le remplissage construits dans les années soixante pour laisser passer la route 132.

L'entaille de la rivière Rimouski

Le vaste ensemble qui regroupe les terrasses est sectionné par la vallée de la rivière Rimouski. Au fil du retrait de la mer de Goldthwait, la rivière s'encaisse d'abord dans son propre delta puis entaille les argiles et touche enfin le till mince et le socle rocheux. Les chutes du barrage de la Pulpe et les multiples cascades et rapides qui parsèment le lit du cours d'eau

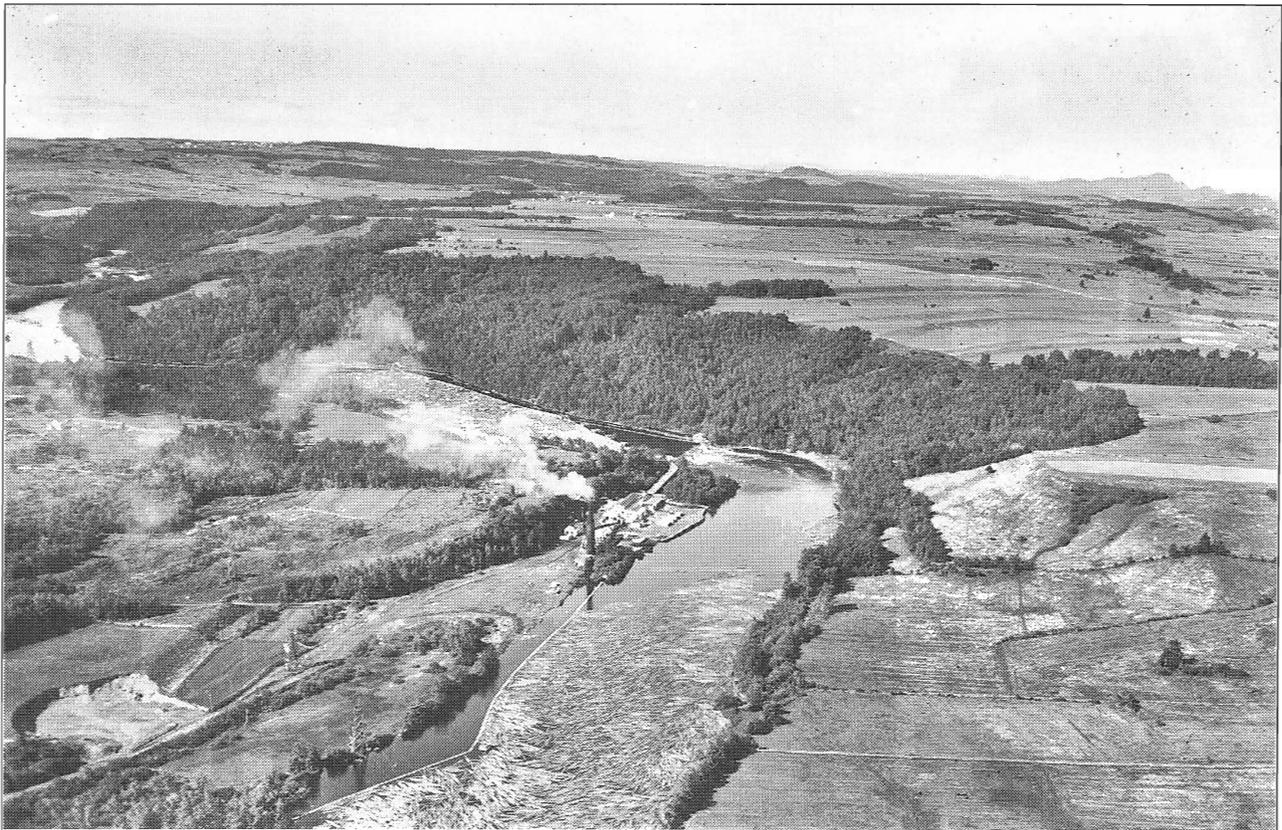


Figure 5. Le barrage du moulin à bardeaux de la Price Brothers est situé à 2 km de l'embouchure de la rivière. Le cours d'eau s'est encaissé dans son propre delta (en haut) et dans les argiles sous-jacentes. En bas, sur les deux rives, on voit les terrasses fluviales étagées. Le moulin occupe la tête d'un ancien chenal colmaté qui contourne une terrasse insulaire. En bas à gauche, la gravière exploite les matériaux de la terrasse fluviale. Photo : ANQ : fonds de la Compagnie aérienne franco-canadienne, c. 1927.

.....

marquent justement ces points de contact.

Lors des haltes qui ponctuent l'émergence des terres, le lit de la rivière oscille latéralement et dépose des matériaux sur d'étroites terrasses fluviales qui se raccordent souvent aux terrasses littorales. Près de l'embouchure, les versants s'évasent quelque peu, surtout sur la rive droite. Les vitesses d'écoulement sont moins rapides et les dépôts fluviaux s'accumulent sous forme d'îlots séparés par des chenaux. Ces chenaux se colmatent peu à peu et viennent se greffer aux terrasses fluviales. Pendant longtemps, jusqu'à la construction du barrage près de l'embouchure, ce processus est favorisé par le jeu de la marée qui peut atteindre 5 mètres d'amplitude. Le remplissage et les aménagements du parc Beauséjour viennent masquer une bonne partie de

ces formes qu'on observe sur les photos aériennes jusqu'au début des années soixante (fig.5).

L'utilisation de l'espace

Le site de Rimouski ne présente pas, au plan de la géomorphologie, d'avantages vraiment décisifs. Les terrasses étagées, l'entaille de la rivière, la présence de quelques crêts appalachiens, le littoral et l'ensemble des formes de détail confèrent au paysage un aspect plutôt joli et diversifié. On a su, au cours des années, en tirer quelque parti.

Dès le début de la colonie, on pratique l'agriculture sur des sols qui, dans l'ensemble, sont de qualité moyenne. Les terrasses et les glacis offrent suffisamment d'espaces à faible pente pour le développement urbain. Les deltas, plages et terrasses fluviales

fournissent depuis longtemps les sables et graviers nécessaires aux travaux de construction et de terrassement. Les sablières et les gravières exploitent des formations relativement minces et, une fois vidées, on peut facilement les réaffecter à d'autres usages. Toutefois, l'implantation d'un site d'enfouissement «sanitaire» en bordure d'une rivière à saumon constitue peut-être le plus mauvais exemple de recyclage de terrain.

Pendant un certain temps, la baie a servi de havre pour la navigation de faible tonnage¹³. Bien vite cependant, la faible profondeur des eaux et la forte sédimentation ont forcé le démantèlement des installations portuaires à la pointe nord-est de la baie.

La rivière Rimouski a longtemps servi au flottage du bois¹⁴. On a mis à profit les quelques dénivellations du lit



Figure 6. Le barrage de la Compagnie de Pouvoir électrique de Rimouski, à 3,5 km de l'embouchure, exploite une faible dénivellation du lit de la rivière qui touche le socle rocheux. Au centre : les glissements d'argile anciens. Photo : ANQ : fonds de la Compagnie aérienne franco-canadienne, c. 1927.

et l'étroitesse des versants de la vallée pour installer à peu de frais des barrages actionnant moulins à scie, à farine et à bardeaux. Une petite centrale hydro-électrique fonctionnant au fil de l'eau a même alimenté la ville un certain temps.

Le site de Rimouski ne présente pas non plus de contraintes majeures propres à en limiter le développement. Cependant, certaines contraintes bien réelles réduisent à des degrés divers le potentiel d'aménagement de certaines zones¹⁵. Ces limitations sont liées à la nature des matériaux, à des accidents topographiques et aux dangers d'inondation.

Ainsi, les argiles marines qu'on retrouve presque partout à la surface de la roche en place posent plusieurs problèmes. Tout d'abord, ces argiles ont une faible capacité portante. On peut toutefois s'en accommoder, dans la mesure où les constructions sont de faible poids et où les précautions d'usage sont prises. Cependant, là où les pentes sont très fortes, comme dans les ravins, près des talus fluviaux ou des falaises littorales, les argiles présentent des risques de glissement. Le risque est encore plus élevé lorsqu'elles sont surmontées d'une bonne épaisseur de sables et graviers. D'autres causes comme la surcharge au sommet des talus ou encore la modification de la pente du talus lui-même peuvent déclencher des glissements.

De tels glissements affectent les versants argileux de la rive gauche de la rivière, à l'aval du pont de l'autoroute 20 (fig. 6), sur une distance de deux kilomètres. Ces glissements n'ont pas été datés, mais leur forme adoucie indique qu'ils sont assez anciens. C'est à l'intérieur de cette zone perturbée qu'en 1951, un glissement mobilisa environ un million de mètres cubes de matériaux¹⁶. Une coulée d'argile obstrua le lit de la rivière sur une distance de 800 m, détruisant partiellement deux barrages.

D'autres glissements affectent les rebords des terrasses littorales recoupées par des paléofalaises à forte pente. L'un d'eux s'est produit sur le replat de 85 m qui porte le site archéologique Plano. Ici, les argiles marines sont coiffées par des sables et graviers de plage. En 1974, les travaux de construction de la rue Ross ont déclenché un glissement qui a bien failli affecter les résidences situées en contrebas. En 1990-1991, des travaux de terrassement au pied de la falaise de la rue des Vosges ont provoqué des décrochements et de petites coulées.

Toutes les zones argileuses à versants raides posent donc des problèmes de stabilité, sont un danger pour la population et rendent difficile la construction de voies de circulation. Le meilleur usage, lorsqu'on le peut, est de les laisser dans leur état naturel et de les affecter à la récréation. C'est ce qu'on a fait sur la rive gauche de la rivière où la nature accidentée du relief se prêtait bien à l'aménagement de sentiers.

Les zones argileuses mal drainées viennent aussi limiter le potentiel d'aménagement, du côté de Rimouski-Est. Mais là, on a tiré avantage de l'imperméabilité des argiles en installant à cet endroit les bassins de la station d'épuration des eaux usées.

Les affleurements rocheux constituent un autre obstacle dont il faut tenir compte, comme du côté de Sacré-Coeur. Les coûts d'excavation pour les constructions y sont élevés. L'installation des services d'aqueduc et d'égoût ne s'y fait pas sans peine. On doit fréquemment recourir au dynamitage pour acheminer les canalisations, ce qui augmente considérablement les coûts. Ces frais élevés sont cependant compensés par une stabilité et une capacité portante élevés.

Enfin, lors des crues importantes, la rivière Rimouski est sujette à

déborder au-delà de ses berges habituelles. Son débit, qui oscille habituellement entre 4,5 et 200 m³/s, peut parfois, comme en 1942, atteindre plus de 550 m³/s. Le barrage érigé à l'embouchure constitue un obstacle important à l'évacuation des eaux et des glaces. Les murs de soutènement, les comblements, les enrochements de consolidation sur les berges et autour des îles du parc Beauséjour sont autant d'obstacles qui viennent former un goulot d'étranglement à l'embouchure du cours d'eau. Ces aménagements viennent donc augmenter la fréquence et la hauteur des crues dans ce secteur.

Ces quelques exemples montrent certes qu'une bonne connaissance des formes du paysage permet d'expliquer certains aspects de la mise en valeur du territoire et de mieux orienter les choix de planification. Mais, par-dessus tout, ils révèlent l'importance d'une étude toujours plus poussée de l'origine des formes, de leur évolution, de leur dynamique ancienne et actuelle. En même temps que de nouveaux moyens techniques nous permettent d'intervenir avec plus de vigueur sur le paysage qui nous entoure, ces connaissances nouvelles nous chargent de responsabilités accrues. Nous avons maintenant l'obligation d'inscrire nos interventions dans une perspective de développement durable. Pas seulement pour préserver le territoire pour les générations futures, mais parce que la Nature, elle aussi, a des droits¹⁷.

Notes

- 1 C. Livernoche, **Le bassin versant du Rimouski**, carte au 1 : 125 000, UQAR, Module de géographie, 1980.
- 2 J. Béland, **Rapport préliminaire sur la région de Rimouski-Matapédia, districts électoraux de Rimouski, Matapédia, Bonaventure et Matane**, Québec, ministère des Mines, R. P. 430, 1960, 20 p., 1 carte (1342).
- 3 R. J. Fulton, «*Avant-propos*» dans **Le Quaternaire du Canada et du Groenland**, Ottawa, ministère Approvisionnement et Services du Canada, série Geology of North America, vol. K-1, 1989, 907 p., 5 cartes.
- 4 Y. Michaud et al. **Atlas urbain de Rimouski**, UQAR, Module de géographie, 1991, 126 p., 1 carte en pochette.
D. J. Dion et R. Maranda, **Levé géotechnique de la région de Rimouski : rapport d'étude et carte d'aptitude**, Québec, ministère des Richesses naturelles, no 580, 1978, 31 p., 1 carte en pochette.
- 5 B. Hétu, «*Déglaciation, émergence des terres et pergélisol tardiglaciaire dans la région de Rimouski, Québec*» dans **Il y a 8000 ans à Rimouski, paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano**, Paléo-Québec, 22, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, 1994, 314 p.
- 6 **Ibid.**
- 7 **Ibid.**
- 8 C. Chapdelaine et J. Dumont et al., **Il y a 8 000 ans à Rimouski, paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano**, Paléo-Québec, 22, 1994, 314 p.
- 9 Y. Michaud et al., **op. cit.**
- 10 C. Livernoche, P. Bail et B. Hétu, **Les plates-formes littorales étagées de la région de Mont-Louis, Gaspésie septentrionale**, Trois-Rivières, Actes du Congrès de l'association canadienne des géographes, 1985, pp. 34-61.
- 11 J. Locat, «L'émergence des terres dans la région de Baie-des-Sables/Trois-Pistoles, Québec», **Géographie physique et Quaternaire**, vol XXXI, nos 3-4 (1976) : 297- 306.
- 12 J. C. Dionne, «*Observations sur le niveau marin à l'Holocène, à Rivière-du-Loup, estuaire du Saint-Laurent, Québec*», **Géographie physique et Quaternaire**, (1990) : 43-53.
- 13 J. V. Frenette, **Rimouski, étude de géographie urbaine**. Université de Montréal, thèse de maîtrise, 1956, 167 p.
- 14 L. Proulx, **Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940), techniques traditionnelles et culture matérielle**, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1985, 105 p., 1 carte en pochette.
- 15 D. J. Dion et R. Maranda, **op. cit.**
Y. Michaud et al., **op. cit.**
- 16 D. J. Dion, **Propriétés techniques des dépôts meubles entre Rivière-du-Loup et Saint-Joachim-de-Tourelle**, Québec, ministère des Richesses naturelles, no 540, 1977, 31 p., 5 cartes sur 2 feuillets en pochette.
- 17 M. Serres, **Le contrat naturel**, Paris, François Bourin, 1990, 191 p.

Rimouski vue du ciel

Une sélection de photos aériennes verticales commentées

Bernard Hétu, géomorphologue
Module de géographie
Université du Québec à Rimouski



travers une sélection de photographies aériennes verticales commentées, nous illustrerons les principaux éléments du cadre géomorphologique de la ville de Rimouski¹. La région rimouskoise est très riche à cet égard, tout particulièrement en vestiges de paléorivages, situés parfois à des kilomètres du rivage actuel, et dont l'étude a permis de reconstituer l'évolution du niveau marin relatif depuis la déglaciation il y a 13 000 ans environ.

La photo aérienne verticale

La *photo aérienne verticale* constitue un document fondamental pour la plupart des disciplines qui s'intéressent à la distribution spatiale des phénomènes naturels. L'identification et la cartographie des dépôts meubles, la mise à jour des inventaires forestiers, les relevés géologiques et la cartographie des zones à risque (inondations, avalanches, glissements de terrain, etc.) ne sont que quelques-uns des champs d'application de la *photo-interprétation*.

Si les photographies aériennes verticales sont si prisées, tant par les géographes-géomorphologues, les géologues, les aménagistes et les ingénieurs forestiers, c'est qu'elles présentent de nombreux avantages :

1. À l'inverse des photos obliques, l'échelle reste à peu près constante sur l'ensemble du document, ce qui permet d'y effectuer des mesures précises (superficie, orientation, densité, etc.).
2. Comme il n'y a pas de perspective, elles présentent peu de distorsion par rapport à la photo oblique.
3. Les photos aériennes montrent la

réalité dans sa globalité. En ce sens, elles sont plus complètes que les cartes qui ne présentent, elles, qu'une sélection préétablie de phénomènes. Sur une carte routière par exemple, on ne trouve que les principales routes. Les photos aériennes révèlent toutes les ramifications des voies de circulation allant de l'autoroute aux chemins d'exploitation forestière.

4. On peut s'en servir comme fond cartographique et y calquer directement les phénomènes que l'on veut cartographier.
5. Chaque région du Canada a été photographiée à quelques reprises depuis une quarantaine d'années, et ce à plusieurs échelles, ce qui représente des millions de documents. C'est dire l'importance que leur accordent les différents paliers de gouvernement, à qui reviennent la planification des missions photographiques et l'archivage des documents. Comme toutes les régions du Québec, le Bas-Saint-Laurent est bien pourvu en photos aériennes verticales. Rien qu'à l'échelle du 1/40 000, on en compte environ 650, tandis que la couverture au 1/15 840 en comprend environ 4 500. Ces deux échelles sont les plus courantes, mais il en existe également, par endroits, au 1/10 000, au 1/8 000 (ville de Rimouski) et même au 1/5 000 (parc du Bic). Tous ces documents sont disponibles pour consultation à la cartothèque de l'Université du Québec à Rimouski.
6. Enfin, les photos aériennes verticales permettent la restitution du relief en trois dimensions grâce à des lunettes dites stéréoscopiques, ce qui en fait l'outil privilégié du géomorphologue.

La photo aérienne en géomorphologie

Dans le cadre des études géomorphologiques, les photos aériennes sont mises à contribution à toutes les étapes de la recherche. Dans une première approche du paysage, elles serviront d'abord à réaliser un premier inventaire des formes du relief et à établir les stratégies de terrain. Toutes les échelles disponibles sont consultées car, comme nous le verrons, chacune d'elles livre un aspect spécifique du paysage, souvent invisible sur les autres². Cette première approche débouche sur la confection d'un croquis géomorphologique préliminaire qui, après vérifications sur le terrain, deviendra une carte géomorphologique de référence. Sur la carte géomorphologique finale, toutes les formes de terrain seront interprétées génétiquement et, si possible, datées, grâce notamment à la méthode du carbone 14 pour les plus récentes (moins de 40 000 ans, limite de fiabilité des datations au radio-carbone). Le principal intérêt des cartes géomorphologiques, c'est qu'elles montrent comment s'organisent les différentes formes de terrain les unes par rapport aux autres. Les paysages se signalent en effet par une grande logique interne dans la distribution des formes du relief qui les constituent.

Les glaciers et la mer de Goldthwait

Il y a 18 000 ans, la région de Rimouski, comme la majeure partie du Canada d'ailleurs, était recouverte par un immense glacier semblable à la calotte glaciaire du continent Antarctique, dont l'épaisseur dépasse les 4 km localement. Il y a 16 000 ans environ, le climat mondial se réchauffant, cette calotte glaciaire a

commencé à se morceler. Dans la région de Rimouski, la déglaciation s'est d'abord manifestée le long du littoral, dégagé il y a 13500 à 14000 ans. Aussitôt libérées de leur épaisse chape de glace, les terres, qui s'étaient enfoncées sous le poids du glacier, ont été envahies par les eaux de la mer de Goldthwait jusqu'à une altitude de 140 mètres. Il y

a 12 000 ans environ, d'après des datations au carbone 14 réalisées sur des coquilles marines fossiles, la vallée de la Neigette était encore un bras de mer sillonné par des icebergs tombés des glaciers qui occupaient alors le plateau de Sainte-Blandine. Toutefois, avec le temps, les eaux marines ont graduellement été refoulées jusqu'à

leur niveau actuel parallèlement au lent soulèvement du continent qui peu à peu, depuis la fonte des glaces, reprenait son altitude préglaciaire. Cette mer a laissé de nombreuses traces dans la région, qui sont encore très nettes sur les photos aériennes à grande échelle³.

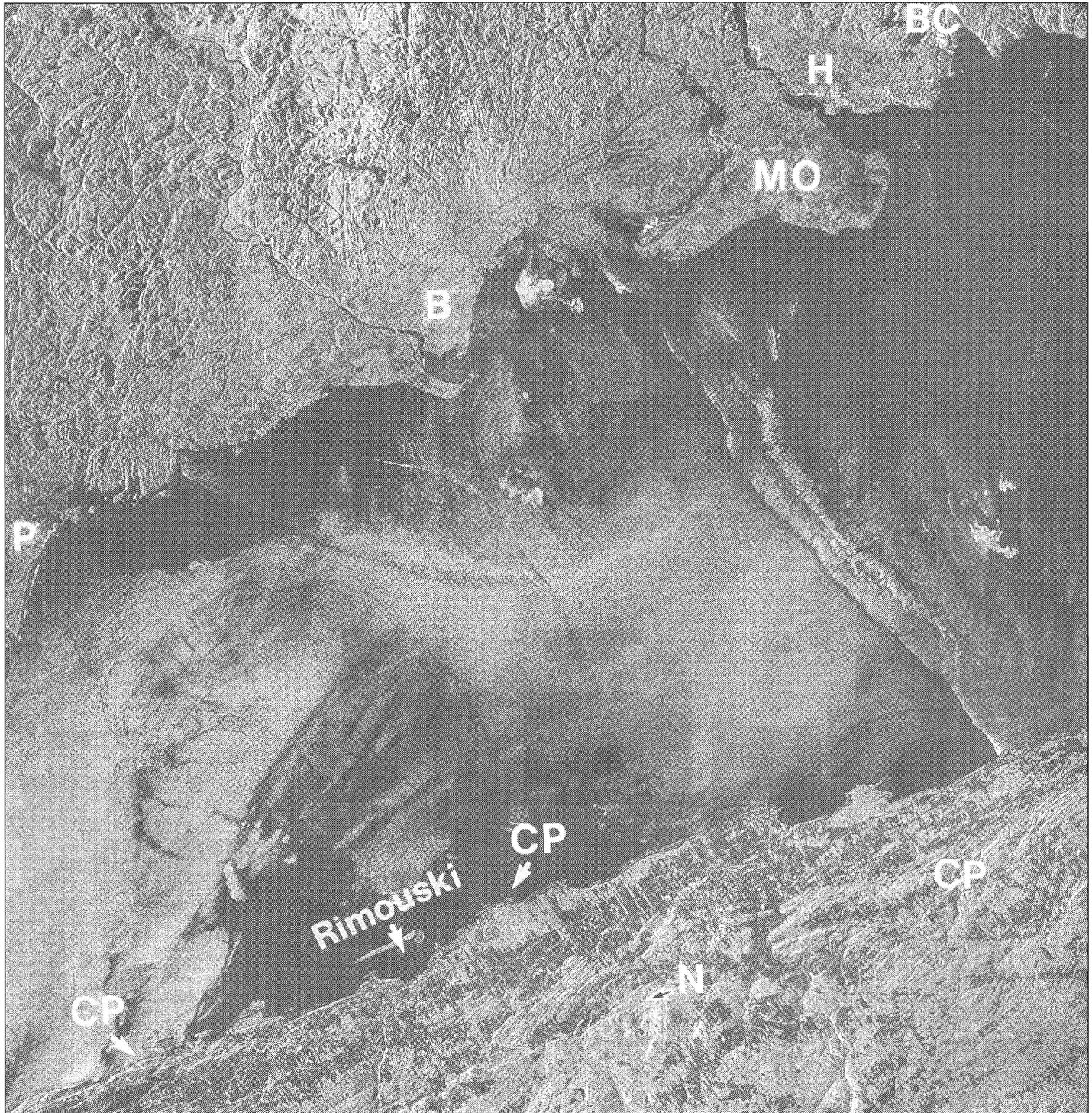


Photo 1 : Rimouski et sa région

.....

Sélection de photos commentées

Photo 1: Rimouski et sa région

Cette photo au 1/500 000 du Centre canadien de télédétection a été réalisée le 11 septembre 1991 grâce à un capteur d'ondes radar équipant un satellite en orbite autour de la Terre. Sur cette photo à très petite échelle, un centimètre équivaut à 5 kilomètres. On y distingue : 1) dans la partie inférieure, une portion de la rive sud entre Saint-Fabien et Saint-Ulric; 2) au centre, l'estuaire du Saint-Laurent, qui fait 45 à 55 kilomètres de largeur; 3) en haut, le littoral très découpé de la Côte-Nord entre Rivière-Portneuf et Franquelin. Cette portion du Bouclier canadien, constitué de roches cristallines âgées d'un milliard d'années, est sillonnée de nombreuses lignes droites s'entrecoupant qui correspondent à des vallées exploitant des failles. En bordure du littoral, le bâti géologique faillé disparaît sous les sédiments beaucoup plus récents (10 000 ans au maximum dans cette région) de la mer de Goldthwait (zone d'aspect plus lisse). Les principales protubérances du littoral nord-côtier correspondent à trois deltas, celui de la rivière Portneuf à gauche (P), celui de la rivière Betsiamites au centre (B), et, enfin, à droite, le delta double des rivières Manicouagan et aux Outardes (MO). Les villes de Hauterive (H) et de Baie-Comeau (BC) sont bien visibles dans le haut de la photo à droite sous la forme de petites taches blanches.

La rive sud, beaucoup plus jeune, est très différente d'un point de vue géologique et géomorphologique. Son substrat rocheux est constitué de roches sédimentaires déposées à l'origine sous forme de sédiments meubles, il y a 450 à 500 millions d'années, dans une mer nommée Iapetus, à une époque où l'Amérique et l'Europe était beaucoup plus proches que présentement. Il y a 450 millions d'années environ, ces roches sédimentaires ont été plissées en chaîne

de montagnes — que plusieurs géologues comparent aux Andes actuelles — lorsque l'Europe, l'Afrique et l'Amérique sont entrés en collision. Mais cette chaîne de montagnes a été depuis complètement rasée par l'érosion. Le relief actuel est le résultat de cette longue période d'érosion qui dure sans interruption depuis 350 millions d'années au moins. L'érosion (par les cours d'eau, les glaciers, etc.), qui travaille inégalement suivant la dureté des roches, a creusé les bandes de roches friables (surtout des schistes) tout en respectant les bandes de roches dures (grès, quartzite, conglomérat, certains calcaires), lesquelles sous-tendent ces reliefs en crêtes étroites, plus ou moins parallèles, si caractéristiques du paysage bas-laurentien. Ces bandes de roches dures, qui sont orientées SO-NE, sont perpendiculaires à la direction des poussées responsables des grands plissements de terrain qui les ont redressées à la verticale. En effet, ces poussées, liées à la collision continentale, sont venues pour l'essentiel du sud-est. Ainsi, la région bas-laurentienne garde dans l'architecture des paysages que nous avons actuellement sous les yeux l'empreinte de cette grande collision continentale qui s'est produite dans la première moitié de l'Ère primaire. Les crêtes parallèles (CP) sont particulièrement évidentes le long du littoral où elles encadrent les baies (baie Hâtée, rade de Rimouski, baie de la Pointe au Père). Quelques-unes forment des îles allongées telles l'île Saint-Barnabé et l'islet Canuel. Dans une bande de 5 à 10 km de largeur le long du littoral, ce relief de crêtes rocheuses a été partiellement recouvert par les argiles d'eau profonde et les sables et graviers littoraux de la mer de Goldthwait, qui fournissent l'essentiel des terres agricoles potables de la région. On les distingue clairement sur la photo satellite (bande plus foncée en bordure du littoral). La faille Neigette est très nette également (N), ainsi que les installations portuaires de Rimouski-

Est (sous l'extrémité nord-est de l'île Saint-Barnabé) et de Pointe-au-Père (2 baies plus loin). Les zones forestières apparaissent en gris clair. Les sols y sont minces et le relief plus accidenté. Les petites taches noires au sud de la faille sont des lacs de surcreusement glaciaire, absents dans la zone submergée par la mer de Goldthwait.

Photos 2A, 2B et 2C : Crêtes rocheuses et terrasses marines du territoire urbain rimouskois

Photo 2A — Sur cette photo aérienne au 1/40 000 (un centimètre sur la photo = 400 mètres au sol) prise le 7 juin 1979 par le Service de la cartographie du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (Q79807-114), on distingue quelques-unes des crêtes de roches dures dont il a été question à la photo 1 (A, B et C). Les autres phénomènes concernent principalement les étapes de la régression marine après la fonte des glaciers. La lettre D indique un delta construit par la rivière Rimouski il y a 11 500 ans environ et porté depuis à 95 mètres d'altitude à la suite du soulèvement du continent. À l'est de la rivière Rimouski, les chiffres romains I à IV désignent les quatre terrasses marines qui découpent le territoire urbain rimouskois en marches d'escalier. Ces terrasses sont séparées les unes des autres par d'anciennes falaises marines (E, F et G) qui soulignent les tracés successifs occupés par la ligne de rivage durant le retrait de la mer. Chacune des terrasses correspond à une ancienne plaine littorale (appelée estran) semblable à celle qui s'étale entre le rivage actuel et l'île Saint-Barnabé à marée basse. Grâce à des datations au radiocarbone effectuées sur des coquillages marins fossiles, on a pu dater chacune des principales lignes de rivages du territoire rimouskois : environ 10 000 ans pour le littoral E (altitude : 55-60 m), de 8 500 à 9 000 ans pour le littoral F (altitude : 25-30 m) et, enfin, environ 3 000 ans pour le littoral G (altitude : 5

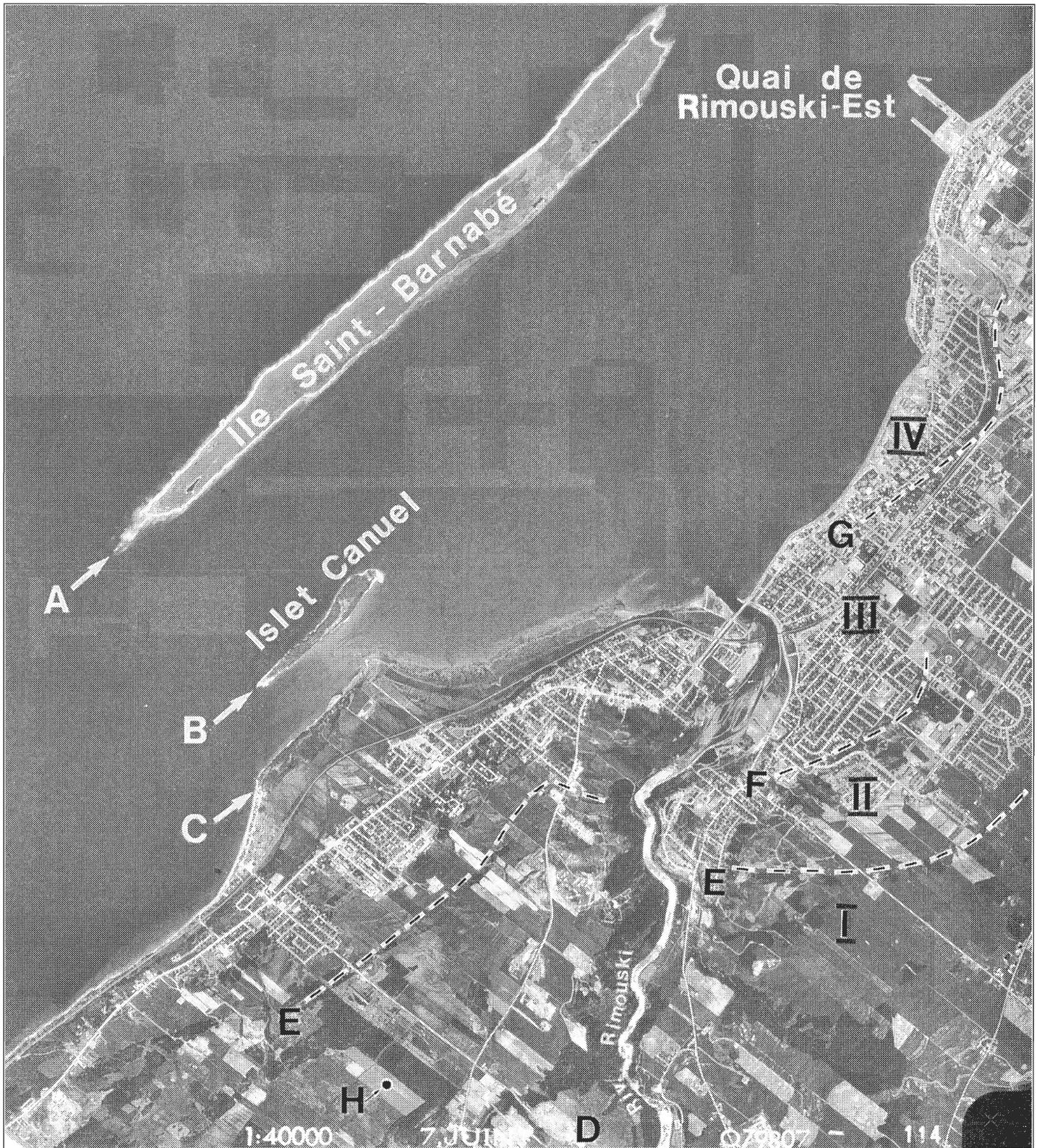


Photo 2A

m). Ces trois lignes de rivages, qui sont les mieux développées à l'échelle régionale, correspondent à des périodes de relative stabilité du niveau marin durant sa régression. Le littoral

actuel, façonné au cours du dernier millénaire, est très récent d'un point de vue géologique. Le point H localise les traces de pergélisol dont il sera question à la photo 6A.

Photo 2B — Cette photo de la ville de Rimouski prise en 1927 montre : a) à l'arrière plan, quatre des principales crêtes rocheuses du territoire rimouskois dont deux



Photo 2B

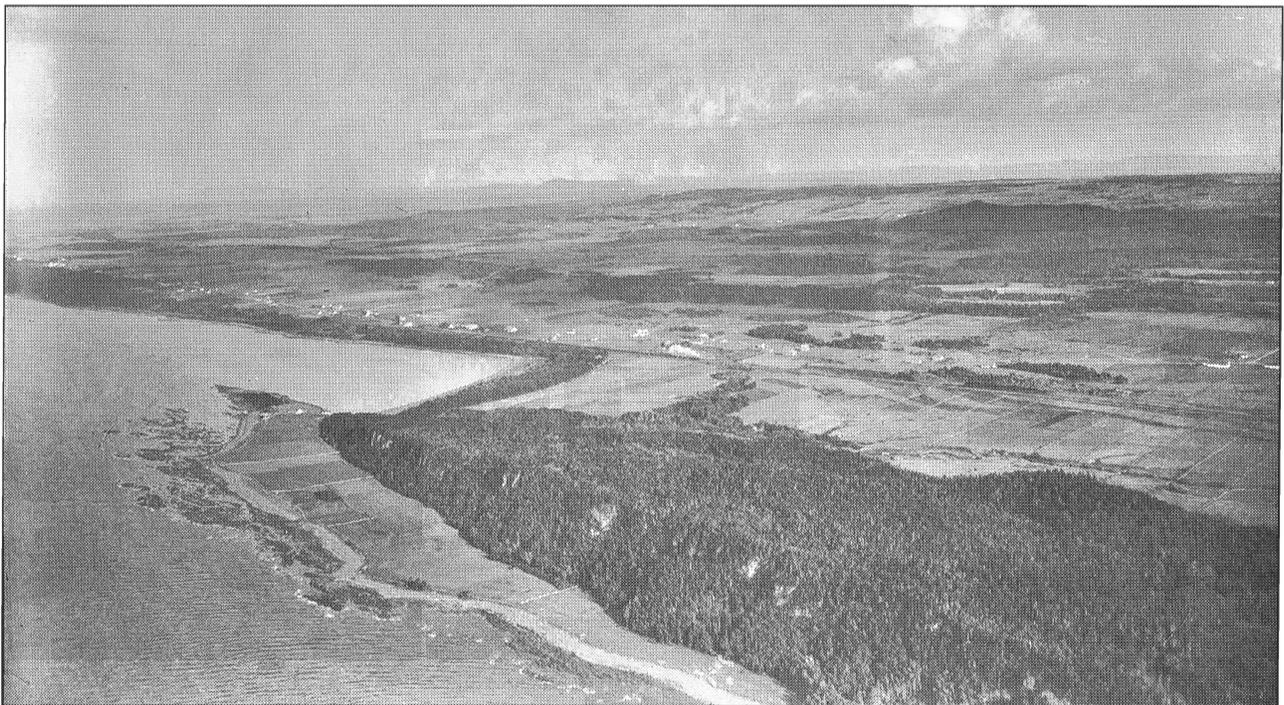


Photo 2C

constituent des îles à marée haute; b) le littoral avant les travaux de remblayage des années 1960. La rive était alors située à 20 ou 30 mètres seulement de la rue Saint-Germain. Source : ANQ : fonds de la Compagnie aérienne franco-canadienne, photo N. O. 1-3, 1927.

Photo 2C — Autre vue des crêtes rocheuses à la hauteur de la baie Hâtée. Vue vers le sud-est. Ces crêtes, qui tantôt encadrent des baies, tantôt servent de point d'ancrage à des flèches de sable (parc du Bic), forment l'ossature du relief bas-laurentien.

Source : ANQ : fonds de la Compagnie aérienne franco-canadienne, photo R67-12, 1927.



Photo 3 : Les plages soulevées de Sainte-Odile et de Nazareth

Photo 3 : Les plages soulevées de Sainte-Odile et de Nazareth

Sur cette photo au 1/15 840 prise à l'été 1963 (un cm sur la photo = 158,4

mètres au sol), on reconnaît les terrasses marines I à IV et les anciennes



Photo 4 : Les basses terres du secteur est (Le Carrefour)

falaises marines E et F de la photo précédente. La terrasse II montre, en surface, une belle série de plages soulevées qui permettent de suivre l'évolution du trait de côte pendant le retrait de la mer. Des coquillages fossiles collectés dans l'une de ces plages (site marqué d'un X), puis datés grâce à la méthode du carbone 14, ont fourni un âge de 9 300 ans. Deux autres échantillons de coquillages récoltés au

pied de la falaise E (losange) ont donné des âges carbone 14 de 9 800 et 10 000 ans. Une autre série de plages non datées est visible à l'ouest de la rivière. Les deux plus nettes sont indiquées par de petites flèches. À noter la présence d'un ancien chenal de la rivière Rimouski (grosse flèche) entre le pied de la falaise F et la route qui traverse le village de Sainte-Odile installé sur une petite colline rocheuse.

Ce chenal, situé à 25 mètres d'altitude et contemporain de la falaise F, a été abandonné lorsque le cours principal de la Rimouski s'est encaissé sur son tracé actuel à l'ouest du village. Depuis la déglaciation, la rivière Rimouski n'a cessé de s'encaisser dans les sédiments marins qui comblaient la partie aval de sa vallée pour rejoindre le niveau marin en régression. Cette photo qui remonte à 1963 montre le delta moderne de la

rivière Rimouski (1) tel qu'il apparaissait avant l'aménagement du parc Beauséjour. En 2, la rivière est occupée sur toute sa largeur, et ce jusqu'au pont du chemin de fer, par un train de bois flotté destiné à la scierie de la compagnie Price dont on aperçoit la cours à bois en 3. Enfin, on remarquera en C la cicatrice laissée par la coulée d'argile des 3 et 6 août 1951. Ayant mobilisé un volume d'argile liquéfiée estimé à plus de 750 000 m³ cette coulée avait barré la rivière Rimouski sur toute sa largeur, provoquant des inondations temporaires en amont. D'autres coulées, plus anciennes, apparaissent au nord et à l'est (Ca). Tous ces phénomènes, inutile de le préciser, sont beaucoup plus clairs lorsque l'on peut les observer en trois dimensions au moyen d'une lunette stéréoscopique. La lettre A au bas de la photo indique la localisation du site archéologique paléoindien fouillé en 1991-1992. Les vestiges de ce campement qui fut occupé à plusieurs reprises il y a environ 8 000 ans par un groupe de chasseurs-cueilleurs appartenant à la culture Plano constitue le plus vieux site archéologique découvert à ce jour au Québec⁴. Source : Photo-cartothèque provinciale, Québec, photo Q63311-225.

Photo 4 : Les basses terrasses du secteur est (Le Carrefour)

Photo au 1/8 000 (1 cm sur la photo = 80 m au sol) réalisée le 24 mai 1988. À cette échelle on repère facilement les voies ferrées, les rues bordées de trottoirs, les maisons unifamiliales et leurs cheminées, les automobiles, les places de stationnement autour des édifices publics et commerciaux (par exemple Le Carrefour) et même l'ombre fine projetée par les poteaux électriques et les lampadaires, dont l'orientation vers l'est indique que cette photo a probablement été prise vers 15 h. On remarquera également les réservoirs d'essence dans le coin supérieur droit (taches blanches) de la photo. Les

aspects géomorphologiques qui retiennent notre attention ici sont : a) les terrasses marines III et IV situées respectivement vers 20-25 mètres et 5-6 mètres d'altitude; b) la falaise morte G qui dessine le contour de la baie contemporaine de la terrasse IV, repris dans le tracé de la rue Saint-Pierre qui en longe le pied. À cet égard, le tracé de la rue Saint-Germain à l'ouest de l'église de Sainte-Agnès, arqué lui aussi, est un témoin précieux : il souligne le contour de la baie de Rimouski avant la réalisation des travaux de remblayage effectués au début des années soixante. Le boulevard Jessops marque la limite nord-ouest des espaces gagnés aux dépens des marais littoraux. Le point noir coin Jessops/Saint-Germain indique l'emplacement d'un site fossilifère au sein de la terrasse IV, mis à jour en décembre 1995 lors de la construction d'une nouvelle station-service. Les coquilles appartenant à des espèces littorales sont en cours de datation. Source : Photo-cartothèque provinciale, Québec, photo Q82300-86.

Photo 5 : Les divagations de la rivière Rimouski

On a vu sur la photo 3 la trace d'un ancien chenal de la Rimouski qui longe le pied de la falaise F à Sainte-Odile. D'autres observations effectuées plus au sud indiquent que la rivière a connu une histoire à la fois longue et complexe. Il y a 10 500 ans environ, la rivière Rimouski dessinait un large méandre (MP) dont les alluvions — exposées dans les fossés de drainage qui entourent le poste de transformateurs d'Hydro-Québec (HQ) — contiennent des grains de pollen fossiles qui renvoient à un paysage de toundra. Ce méandre, situé une cinquantaine de mètres au-dessus du lit actuel de la Rimouski, est bordé à l'est par un beau talus d'érosion arqué produit par sapement latéral lors des crues. Ce méandre a été abandonné quand la rivière s'est encaissée dans ses propres sédiments quelques dizaines de mètres à l'ouest parallè-

lement au retrait progressif de la mer. Elle a alors rejoint le roc (R) pour la première fois dans ce secteur depuis la déglaciation. Son cours, relativement calme jusque-là, sera désormais coupé de rapides. Ces premiers rapides (R) étaient situés vers 70 m d'altitude, soit une quarantaine de mètres au-dessus du lit actuel. — Il y a 13 500 ans environ, lorsque la mer de Goldthwait atteignait son niveau maximal vers 140 mètres d'altitude, la vallée de la Rimouski en aval du quartier Beauséjour (Place Jalna) a été complètement comblée par des sédiments marins et deltaïques dont il subsiste de vastes lambeaux à l'est et à l'ouest de la rivière. Les restes morcelés de la surface deltaïque initiale, visibles à l'ouest de la rivière (D), correspondent au sommet de ce remblayage. Lorsque la mer s'est retirée, il a fallu que la paléo-Rimouski se creuse une nouvelle vallée. Après quelques hésitations — comme en témoigne entre autres le méandre perché du poste d'Hydro-Québec — elle a retrouvé son ancienne vallée préglaciaire, sauf peut-être au niveau de la gorge (GP) du deuxième pont (celui de l'autoroute 20) où elle s'est enfoncée dans le roc.

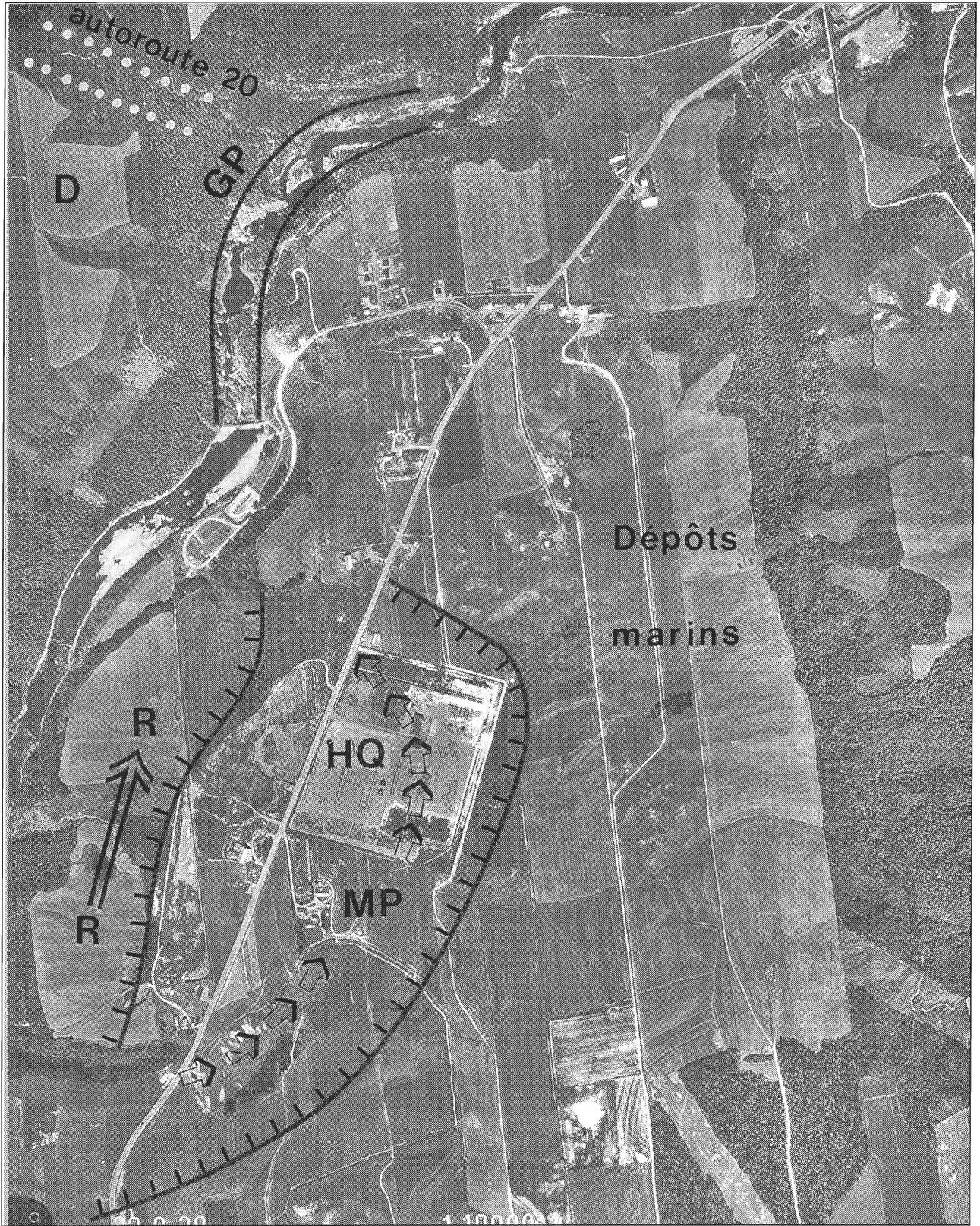


Photo 5 : Les divagations de la rivière Rimouski



Photo 6A : Traces de pergélisol

Photos 6A et 6B : Traces de pergélisol

Photo 6A — Le climat que nous connaissons actuellement dans la région est relativement récent à l'échelle géologique. Entre 9 500 et plus de 11 000 ans avant l'époque actuelle, les secteurs émergés étaient occupés par une toundra semblable à celle rencontrée de nos jours dans l'Arctique canadien. Un réseau polygonal de fentes de gel fossiles découvert dans un champ à l'ouest du golf des Saules à Sacré-Coeur (photo 6A) indique que le sous-sol rimouskois était alors gelé en permanence (pergélisol), et ce même en été. Ce type de fissures, généralement occupées par de la glace, ne s'ouvrent actuellement que dans les régions arctiques très froides (photo

6B) où la température moyenne annuelle est inférieure à -6°C . Observées à l'état fossile près de Rimouski, ces fissures supposent un abaissement de la température moyenne annuelle de l'ordre d'une dizaine de degrés centigrades par rapport à l'actuelle ($+3,5^{\circ}\text{C}$ à Mont-Joli). Ces conditions climatiques rigoureuses cadrent bien avec le paysage de toundra évoqué plus haut. Quand le climat s'est réchauffé, la glace des fissures a fondu et a été remplacée par de la terre. Ce sont les différences de drainage entre ce remplissage de terre et le matériel encaissant plus poreux qui les rendent visibles sur les photos aériennes. Source: Photo-cartothèque provinciale du Québec, photo Q76119-40. Échelle approximative : 1/5 000 (1 cm = 50 m).

Photo 6B — Cette photo, présentée ici à titre d'exemple, montre un réseau de fentes de gel actives dans les alluvions anciennes d'une rivière de l'Arctique canadien (TNO). Il y a 11 000 ans, la région rimouskoise ressemblait à ce paysage de toundra.



Photo 6B : Traces de pergélisol

3 La mer qui a inondé les basses terres de la zone littorale à la déglaciation a reçu le nom de J. W. Goldthwait, un des premiers géologues à s'être intéressé aux fluctuations post-glaciaires du niveau marin dans l'Est du Québec (vers 1910-1920). Pour plus d'informations concernant l'histoire glaciaire et marine de la région de Rimouski, on consultera les trois publications suivantes: 1) **L'Est du Québec : Études géographiques**, publication du module de géographie de l'UQAR parue en 1990, maintenant épuisée, mais disponible à la bibliothèque de l'UQAR; 2) «*Il y a 8 000 ans à Rimouski, ... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*», **Paléo-Québec**, no 22 (1994), en vente dans toutes les bonnes librairies de Rimouski; 3) **Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent** publié par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec de l'UQAR, sous la direction de Paul Larocque. Enfin, pour en savoir plus sur les glaciations en général et l'origine des changements climatiques qui les ont provoquées, on lira **Gros temps sur la Planète** de J.-C. Duplessy et P. Morel paru en 1990 aux Éditions Odile Jacob, coll. Points.

4 Un rapport publié récemment rassemble l'ensemble des informations disponibles sur le site archéologique lui-même et son contexte paléoenvironnemental. Ce rapport, intitulé «*Il y a 8 000 ans à Rimouski ... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*», **PaléoQuébec**, no 22 (1994), est disponible dans les librairies rimouskoises.

Notes

1 La géomorphologie, branche de la géographie physique, est la science qui s'intéresse à l'organisation et à l'origine du relief terrestre aussi bien à l'échelle planétaire, régionale que locale. Les processus d'érosion (glaciers, rivières, vagues et courants littoraux, vent, etc.) et les formes de terrain qui en résultent (vallées glaciaires, méandres mobiles, falaises et flèches littorales, dunes, etc.), qu'elles soient actives ou reliques, sont au centre de ses préoccupations. Les formes reliques

sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles constituent les archives du paysage.

2 Par exemple les anciennes plages de la mer de Goldthwait (photo 3) ne sont pas visibles sur les photos prises de satellite. Celles-ci par contre révèlent l'architecture d'ensemble du paysage, calquée sur les grandes structures géologiques (photo 1). En fait, s'agissant de l'échelle des documents, passer d'une photo au 1/500 000 à une photo au 1/15 000, c'est comme aller du général au particulier.

La seigneurie de Rimouski

**Alexandre Gagné,
historien et journaliste**

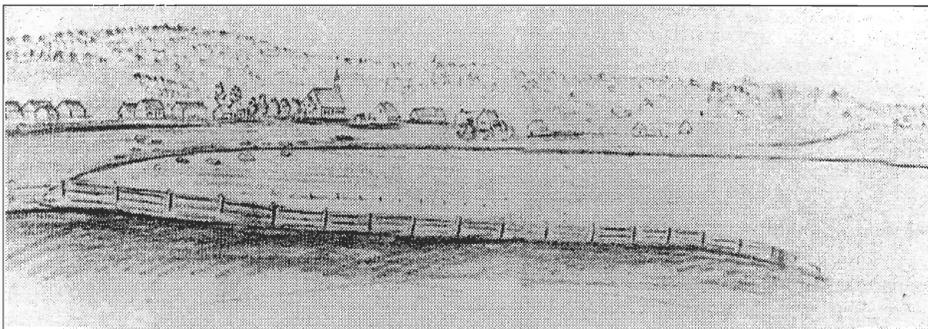
Faire l'histoire de la seigneurie de Rimouski, c'est aussi faire, à petite échelle, l'histoire de la Nouvelle-France. Dans les deux cas, le peuplement a été lent et le système mis en place pour coloniser le territoire n'a pas donné les résultats espérés. Cependant, les efforts des premiers habitants pour développer le territoire n'ont pas été vains puisque 300 ans après l'arrivée de René Lepage, Rimouski est devenu un centre de services et d'activités reconnu au plan provincial. Comment juger le travail de ces colonisateurs si ce n'est qu'à l'oeuvre qu'on connaît l'ouvrier?

Jusqu'au milieu du XVI^e siècle la vallée du Saint-Laurent constitue un lieu de verdure où seules les rivalités entre groupes amérindiens perturbent la tranquillité. L'arrivée de la flotte de Jacques Cartier, en 1534, vient aussi modifier ce climat de relative sérénité. Naviguant au rythme du vent et des courants marins, Jacques Cartier explore les côtes et s'enfonce de plus en plus profond sur les eaux, souvent troubles, du fleuve. Lors de sa remontée du Saint-Laurent en 1535, Cartier décrit avec précision ce qu'il voit. En passant devant Rimouski et le Bic, il attribue au groupe d'îles, notamment à l'île Saint-Barnabé et à l'îlet Canuel, le nom de «*yleaulx saint Jehan*»¹.

Plus tard, Samuel de Champlain, le premier véritable cartographe du

Saint-Laurent accole le nom de Saint-Barnabé à cette «*délicieuse corbeille de verdure sise au sein des eaux du grand fleuve*»². Ce nom semble avoir été attribué dès les premières années de la présence du fondateur de Québec en Nouvelle-France puisqu'il apparaît clairement sur la carte que dresse Champlain en 1612.

Malgré l'intérêt porté à l'endroit des rives du Saint-Laurent dans le secteur de Rimouski par les premiers explorateurs, il faut attendre plusieurs décennies avant de voir quelques habitants s'y établir en permanence.



Rimouski dans les années 1820, dessin de Miss Hay (ANC : c. 8506).

La région de l'estuaire du Saint-Laurent, inhospitalière aux premiers abords, n'offre alors que peu d'accès aux navires et les terres, non explorées, sont considérées arides et infertiles.

La région laurentienne, et par conséquent celle de Rimouski, a longtemps servi de voie de passage vers la Gaspésie pour les différents groupes amérindiens qui habitaient alors dans les secteurs plus à l'ouest. La présence autochtone remonte à plusieurs centaines d'années, voire près de 9 000 ans comme en font foi les découvertes archéologiques effectuées dans le quartier Sainte-Odile, à

Rimouski.

Le vaste territoire du Bas-Saint-Laurent est considéré comme ayant été un simple terrain de chasse, de pêche et de cueillette pour les tribus nomades dont les déplacements vers la Matapédia et la Gaspésie ont laissé des traces étudiées par plusieurs chercheurs. Cette présence ancienne des groupes amérindiens peut être difficilement associée à une véritable tentative d'établissement de façon permanente sur notre territoire. Le phénomène demeure rare et il faut véritablement attendre la venue des

premiers Blancs pour parler de colonisation du Bas-Saint-Laurent.

Jusqu'en 1663, le bas du fleuve ne suscite guère l'attention des premiers colons et des explorateurs qui se contentent de passer

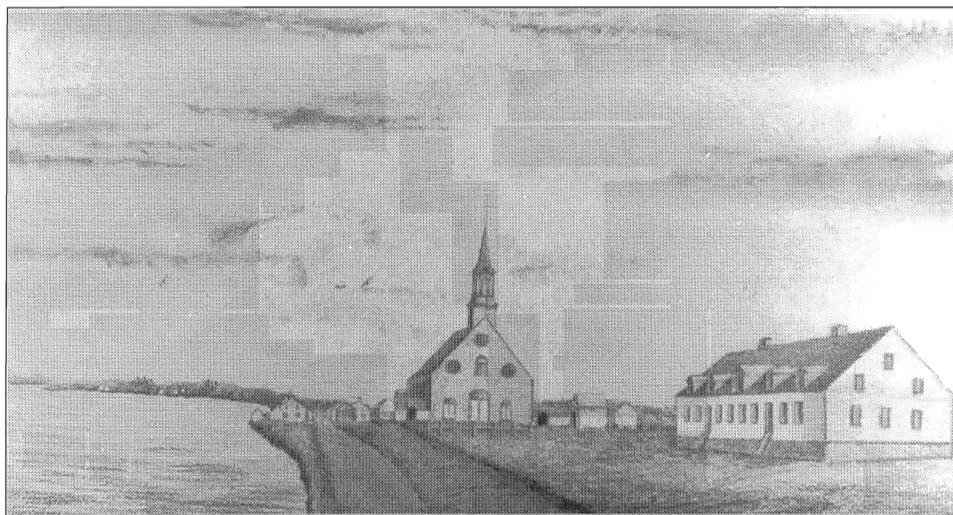
allègrement devant la forêt dense qu'est alors Rimouski. À la fin de l'automne 1663, un premier homme débarque sur la rive sud du Saint-Laurent à proximité de l'île Saint-Barnabé. Le père Henri Nouvel, un membre de la compagnie de Jésus, serait selon toute vraisemblance, le seul européen à avoir visité spécifiquement Rimouski avant 1688. Né à Pézénas, un petit bourg de France méridionale, le premier mars 1624, il fait son entrée chez les Jésuites à l'âge de 24 ans, le 28 août 1648, avant de se rendre pour la première fois en Nouvelle-France dès l'été 1662. Le récit de voyage qu'il a laissé dans les **Relations des Jésuites** témoigne avec

éloquence du vécu des premiers explorateurs qui ont rencontré des situations difficiles. Parti de Québec le 19 novembre 1663, Nouvel atteint l'Île Verte où 60 Montagnais et Papinachois l'attendaient pour célébrer, durant les 10 jours de sa présence, les baptêmes de six enfants et même celui d'un capitaine Papinachois converti. Le 4 décembre, il reprend la mer en direction de Rimouski «avec deux François, nostre hoste, et quelques autres Sauvages»³. Plusieurs hypothèses ont été émises sur le lieu précis où le père Nouvel débarqua à Rimouski, mais son récit ne laisse aucun doute possible :

*Le septième jour de Décembre, nous arrivâmes heureusement du costé du Sud, vis-à-vis l'Isle de Saint Barnabé; nous y célébrâmes le lendemain la feste de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge; nous arrestâmes là quelques jours, en attendant un temps favorable pour entrer dans les bois. [...] Nous avons passé les fêtes de Noël auprez d'un grand lac, où nous dressâmes une Chapelle.*⁴

L'approvisionnement en nourriture a causé plusieurs maux de tête aux responsables de l'expédition durant leur séjour dans notre région, comme en fait foi ce passage : «Les ennemis ayant fait leur les Orignaux, nos chasseurs n'en trouvant point, et nos petites provisions ayant déjà pris fin, quelques-uns commencèrent à souffrir, je les consolay et encourageay du mieux qu'il me fut possible.»⁵ Après plusieurs semaines en forêt et de déplacement vers l'ouest du territoire, le groupe accompagnant le père Nouvel amorce une lente descente vers le fleuve à compter du 27 février «où nous sommes arrivez, le quatorzième de mars, au bord de la Grande-Rivière, où nous sommes demeurez depuis, [...] jusqu'à l'arrivée des chaloupes de Kebec.»⁶

Le régime seigneurial prévoyait que les terres seraient concédées à des seigneurs, sorte d'entrepreneurs en peuplement, qui devaient travailler à l'établissement d'habitants et per-



Vue de l'église et de l'école en 1846 (AAR : fonds de l'Archidiocèse de Rimouski).

cevoir des rentes. Or, le cas du premier seigneur de Rimouski est à l'opposé de ces principes ayant déjà permis à quelques régions de la Nouvelle-France de connaître un certain développement. Le 27 avril 1684, le gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis Brisay de Denonville concède la seigneurie de l'île Verte à Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière ainsi qu'à son frère, Louis Rouer d'Artigny. Une concession rendue possible en raison des rapports étroits qu'entretenaient le père d'Augustin, Louis Rouer de Villeray, et l'administration coloniale. En effet, Rouer de Villeray agissait à titre de conseiller du Conseil souverain ce qui lui permit de faire pression pour permettre à ses fils d'obtenir un premier lopin de terre.

Deux ans plus tard, à la suggestion du père, dit-on, le gouverneur Denonville procède à l'agrandissement de la seigneurie de l'Île Verte et octroie à Augustin Rouer, alors âgé de 22 ans, la seigneurie de Rimouski. L'acte de concession daté du 24 avril 1688 montre l'étendue du territoire attribué et les droits s'y rattachant :

Concession à Augustin Rouer de la Cardonnière par MM. de Denonville et Bochart Champigny de deux lieues de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent, à prendre joignant et attendant la concession

*du Bic appartenant au sieur de Vitré en descendant le dit fleuve, et deux lieues de profondeur dans les terres, ensemble la rivière dite de Rimouski et autres rivières et ruisseaux si aucuns se trouvent dans la dite estendue, avec l'isle de St-Barnabé, et les battures, îles et îlets qui se pourront rencontrer entre les dites terres et la dite isle, en fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, et droit de chasse et pêche au-devant et au-dedans des dits lieux, et traite avec les sauvages.*⁷

Né à Québec le 13 janvier 1664, Augustin Rouer dit de la Cardonnière, porte ce nom jusqu'à la mort de son père le 6 décembre 1700 et en sa qualité d'aîné de la famille, il hérite du titre de Villeray. L'homme n'a manifestement pas travaillé au développement du territoire rimouskois et a fait peu pour assurer l'établissement de colons. Rouer n'a laissé aucun document sur l'état de la seigneurie durant les six années où il en était le propriétaire. Quelques indices relevés dans les actes du Conseil souverain laissent croire que le seigneur de la Cardonnière n'est venu à Rimouski qu'à quelques reprises en «vacances» et pour y pratiquer «la pêche et la chasse». Sans qu'on sache les véritables raisons, le 18 juillet 1694, le notaire Louis Chambalon de Québec

.....

enregistre l'«*Acte d'échange entre Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière, et René Lepage, sieur de Sainte-Claire, du fief et seigneurie de Rimouski pour une terre et habitation en l'île d'Orléans, fief d'Argentenay*»⁸. Dès 1703, Rouer devenu sieur de Villeray, accède au Conseil souverain. Son décès est signalé au printemps de 1711.

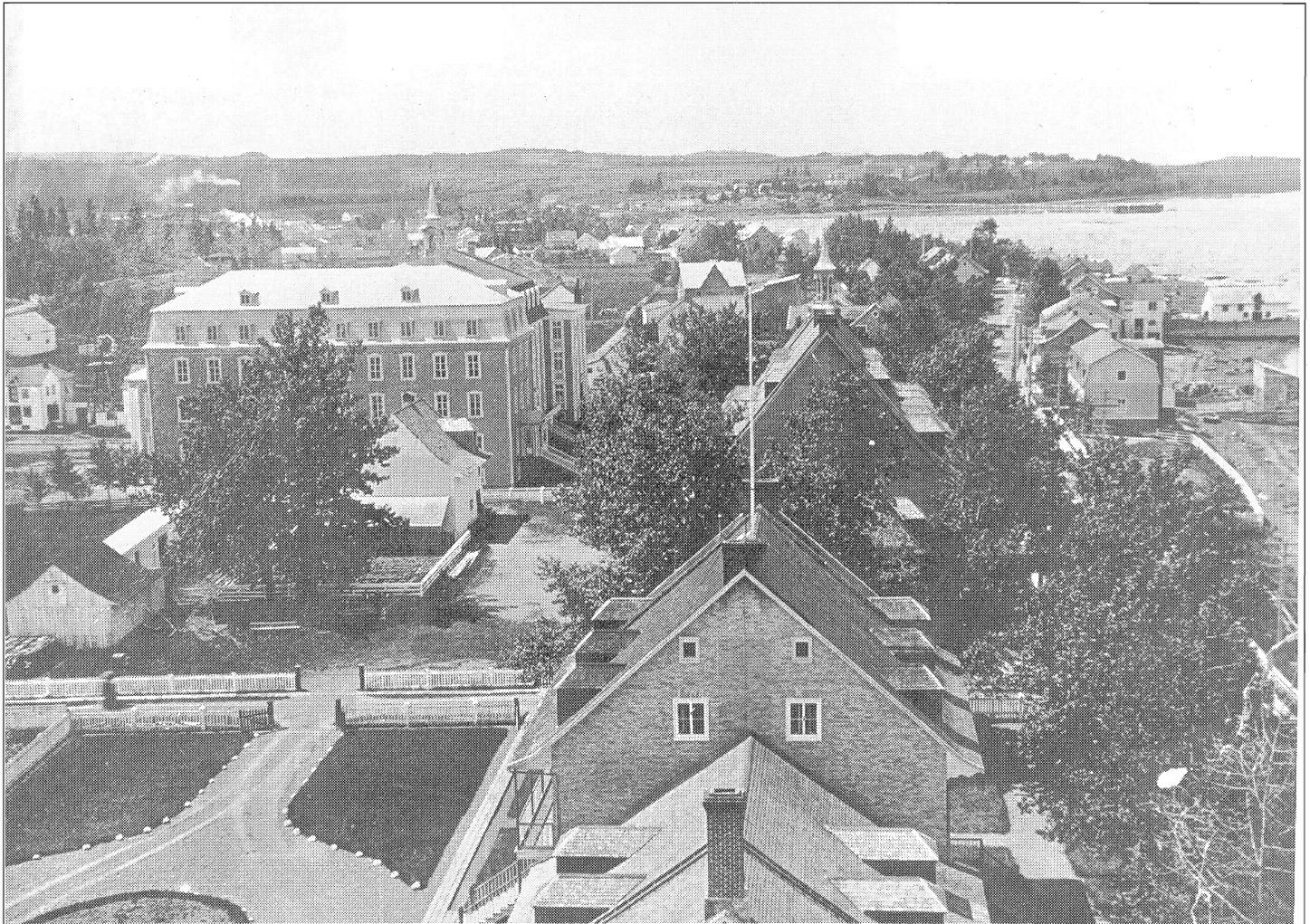
René Lepage, dont on sait peu de chose de la naissance, s'est marié le 10 juin 1686 à Marie Madeleine Gagnon, à Sainte-Anne de Beaupré, près de Québec, avant d'aller habiter dans la paroisse de Saint-François sur l'île d'Orléans où son père, Germain, avait reçu une terre à son débarquement en Nouvelle-France, en 1663. Ce dernier, originaire de Notre-Dame d'Ouenne près d'Auxerre, avait épousé Reine

Larry. Son arrivée en terre d'Amérique pourrait s'expliquer par le décès de son épouse, en France, puisque l'acte de sépulture de celle-ci n'a jamais été retracé dans les archives de la province de Québec.

Le projet de René Lepage de quitter l'île d'Orléans semble avoir été bien planifié puisque déjà, le 17 mars 1693, le comte de Frontenac lui avait concédé une terre «en roture» située à l'arrière des fiefs déjà attribué à Amiot de Vincelotte, au Cap-Saint-Ignace, et au sieur Couillard de Lespinay, à Saint-Jean-Port-Joli. Devant l'inaccessibilité de cette terre à l'époque, le projet d'établissement à Rimouski, en bordure du fleuve, constituait donc une meilleure alternative pour René Lepage. Le projet de s'installer près de la rivière

du Sud, sur le territoire de Montmagny, est abandonné. Lepage préfère venir s'établir à Rimouski, au cours de l'été de 1696, en compagnie de son épouse, cinq enfants dont l'aîné n'avait que neuf ans et son père, Germain Lepage, alors âgé de 55 ans.

Le simple habitant s'était donc élevé au rang des nobles en devant seigneur de Rimouski. Aussi, il accole à son nom le patronyme de Sainte-Claire qui proviendrait vraisemblablement de Sainte-Claire fondatrice des Clarisses, religieuses de l'Ordre de Saint-François, dont le nom évoque la paroisse de l'île d'Orléans où habitait la famille Lepage. Cependant, aucun document écrit ne permet de confirmer cette interprétation.



L'ouest de Rimouski vers 1900 (AAR : fonds de l'Archidiocèse de Rimouski).

René Lepage constate dès son arrivée dans le secteur de la rivière Rimouski que le sol serait plus facile à défricher à l'est de la rivière plutôt qu'à l'ouest, ce qui représentait véritablement la portion concédée de sa seigneurie. Ainsi, il préfère s'établir sur une terre non concédée, en bordure du fleuve, près de la rivière.

Quelques mois plus tard, un premier colon, Pierre Saint-Laurent et sa famille, vient le rejoindre pour contribuer à l'exploitation du territoire. Il faut attendre ensuite 1701, avant de voir une autre famille, celle de Pierre Gosselin, venir prendre part au développement de la nouvelle communauté en formation. Certains historiens qui ont fait état des origines de Rimouski ont rapporté que René Lepage aurait procédé à la construction d'un petit moulin et d'une chapelle dans la première décennie de sa présence à Rimouski. Or, l'aveu et dénombrement réalisé par Pierre Lepage, en 1724, ne fait état que du manoir seigneurial d'une dimension de vingt-deux pieds par cinquante-deux ainsi que de sept autres

habitations. Il est probable qu'une salle de la maison du seigneur Lepage ait servi de lieu de culte lors du passage des missionnaires récollets ou jésuites. L'absence de documents officiels sous l'époque de René Lepage témoigne certainement de l'éloignement du territoire rimouskois du centre administratif de la colonie ce qui ne permettait pas des échanges fréquents.

Les ambitions foncières du sieur de Sainte-Claire apparaissent évidentes lorsqu'il fait l'acquisition, le 25 août 1703, du fief Pachot sur la rivière Mitis qui forme aujourd'hui l'est de la paroisse de Sainte-Flavie. En 1717, il récidive et entreprend des négociations pour acquérir une partie de la seigneurie Lessard. Cependant, la mort de René Lepage, le 4 août 1718, à l'âge de 59 ans, qui laisse dans le deuil ses huit fils et huit filles, interrompt ce projet.

Au cours de ces vingt-deux années, la population de Rimouski s'est accrue au rythme naturel d'une à trois naissances annuellement dans les trois

familles. Aucun recensement ne permet à ce moment d'établir avec exactitude le nombre d'habitants qu'on peut tout de même chiffrer à une trentaine considérant la grosseur des familles à cette époque.

Nous n'avons également pas trouvé traces durant le règne de René Lepage de la perception de rentes seigneuriales ou de cens qui aurait été effectuée auprès des deux autres familles occupantes. Une situation qui peut laisser libre cours à de nombreuses interprétations.

À sa mort, René Lepage laisse un important territoire à son fils et successeur, Pierre Lepage, qui voit à en assurer le développement et la croissance. Son travail n'est pas facile puisque marqué par des fléaux. Pierre Lepage (né le 11 août 1687) prend possession de la seigneurie de Rimouski à l'âge de 31 ans. Seigneur ambitieux, il ne tarde pas à se faire donner, devant notaire, la part de ses frères et soeurs que ceux-ci possédaient dans la succession de René Lepage. Le seigneur de Saint-Barnabé, comme il se fait désormais appeler, jouit donc à ce moment de l'ensemble du territoire foncier.

Un autre décès, survenu celui-là le 26 février 1723, vient profondément attrister la communauté rimouskoise. Le patriarche Germain Lepage décède à l'âge de 96 ans, à la suite d'une vie, dit-on, «*très exemplaire dans une mortification de tous ses sens, d'une dévotion angélique.*»⁹

Entre 1718 et 1724, la population de Rimouski connaît une légère augmentation ainsi qu'un développement signifi-



Rue Saint-Paul au début du siècle (collection de la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski).

catif avec l'arrivée de nouvelles familles. L'aveu et dénombrement (recensement) produit en 1724 par le sieur de Saint-Barnabé montre que dix nouveaux habitants ont obtenu des terres à Rimouski. Cependant, seulement six des douze censitaires possèdent leur maison, soit Pierre St-Laurent, Pierre Gosselin, Michel Desrosiers, Joseph Gasse, Étienne Chicot (Sicotte) et Jean Moreau. Au total, on compte alors huit maisons dont le manoir seigneurial de Pierre Lepage. Après 1724, et ce jusqu'à la mort du seigneur de Saint-Barnabé en 1754, les familles Garon (1724), Pineau, Côté, Gagné (1730), Lévesque (1733), Ruest (1734), Bouillon (1738), Canuel, Réhel et Proulx (1751) ont pris graduellement racines à Rimouski. Toutefois, une épidémie de peste survenue en 1733 sur le territoire vient décimer la famille du troisième colon, Pierre Gosselin. Une épidémie, affirmé-on, importée de France par des marins français ayant fait escale dans le bas du fleuve avant de poursuivre leur route vers Québec.

L'implantation des premiers habitants s'était effectuée depuis René Lepage en dehors des limites territoriales concédées en 1694 par l'administration coloniale. Une situation qui est régularisée en mars 1751 alors que l'intendant François Bigot «*concède à Pierre Lepage de Saint-Barnabé, seigneur de Rimouski, de l'étendue de terre de cinq quarts de lieue de front sur deux lieux de profondeur, à prendre depuis la concession accordée au feu sieur de la Cardonnière.*»¹⁰

À l'image de son père et de son grand-père, Pierre Lepage sent le besoin de poser un geste envers l'Église. C'est dans ce but qu'il fait don aux missionnaires, en 1742, d'une terre de quatre arpents qui deviendra la terre de la Fabrique. Une donation qui sera officiellement ratifiée sur papier par le seigneur Drapeau en 1792. Entre temps, une modeste chapelle est construite pour permettre aux missionnaires de passage de célébrer les offices religieux.



Manoir Tessier vers 1920 (collection du CÉDAD).

Parmi ces missionnaires récollets, le père Ambroise Rouillard est probablement le plus connu de cette période. Ce dernier dessert Rimouski de 1723 à 1735 avant d'être nommé responsable de Ristigouche. En 1745, le récollet s'installe de nouveau à Rimouski jusqu'en 1759. Après une seconde mutation dans la Baie des Chaleurs, il revient définitivement à Rimouski en mai 1761. Son ministère l'amène notamment à inhumer le corps de l'ermite de l'île Saint-Barnabé, Toussaint Cartier, retrouvé sans vie en janvier 1767. Le père Rouillard a connu une fin tragique dans les eaux du Saint-Laurent, l'année suivante, alors qu'il revenait d'une visite à Trois-Pistoles.

Pierre Lepage décédé subitement en 1754 lègue son héritage à son fils Germain qui deviendra le quatrième seigneur de Rimouski. Le nouveau seigneur de Saint-Germain ne demeure pas très longtemps aux commandes. Il meurt, dès 1756, à l'âge de 36 ans, emporté par la nouvelle épidémie de fièvre scorbutique qui frappe la Nouvelle-France en pleine guerre de Sept Ans. En plus du nouveau seigneur, l'épidémie emporte aussi de nombreux paroissiens, dont trois autres membres de la famille seigneuriale. Germain Lepage laisse à son fils aîné, Louis, et à ses cinq autres enfants le patrimoine seigneurial.

Louis Lepage, connu aussi sous le nom de Germain II, reprend le titre de sieur de Sainte-Claire. Le règne du cinquième seigneur de Rimouski est principalement marqué par la bataille judiciaire qu'il livre aux seigneurs-héritiers de Aubert de La Chesnaye, propriétaires de la seigneurie de Bic. Ces derniers revendiquent une parcelle de terre à la limite ouest de la seigneurie de Rimouski, près de la rivière Hâtée.

Le débat d'arpentage se déplace en 1775 devant la cour des Plaidoyers communs de Québec qui donne finalement raison au sieur de Sainte-Claire. La cour d'Appel de Québec confirme aussi le jugement de première instance, le 31 janvier 1778, au grand regret des seigneurs bicois.

Les données de l'administration seigneuriale sous Louis Lepage sont quasi inexistantes. Les terres sont morcelées entre les divers héritiers Lepage. Un certain vent de laisser-aller semble souffler sur Rimouski puisqu'on ne trouve trace des rentes perçues auprès des censitaires. En 1784, Rimouski compte environ 242 habitants établis près du fleuve. Cette même année, l'évêque de Québec, Monseigneur Briand en tournée dans la région constate avec étonnement la situation de Rimouski. Dans une lettre aux missionnaires locaux, il fait état d'un «climat de débauche» qui règne à

Rimouski où la population semble avoir perdu les valeurs de la foi.

1790 marque un tournant dans l'histoire de Rimouski. D'abord, en raison de la mort du dernier seigneur Lepage, ensuite par l'arrivée d'un nouveau personnage, Joseph Drapeau. Ce dernier, commerçant de Québec, a fait fortune dans les îles françaises et dans les Antilles, en effectuant le transport et la revente de la mélasse, du sucre et de l'alcool. Il était revenu à Québec avec le désir d'acheter des propriétés foncières, sachant qu'il pourrait les revendre à bon prix. Ainsi, il n'hésite pas à acheter successivement toutes les parts détenues par les héritiers Lepage dans les seigneuries de Rimouski et des environs. Né le 13 avril 1752 à Pointe-Lévy, Joseph Drapeau ne tarde pas à remettre un peu d'ordre dans la seigneurie qui compte alors quelque 333 habitants. Il procède à un nouveau découpage des terres de plusieurs censitaires qui doivent désormais payer leurs rentes. Drapeau confie au notaire Alexandre Dumas de Québec le mandat de se rendre à Rimouski pour veiller au bon respect de ses exigences et surtout de ses intérêts. Les consignes sont claires : «*le dit sieur Dumas préviendra ceux des dits tenanciers qu'il trouvera encore devoir des rentes et lots et ventes échus, en demandera le payement, [...], le dit Dumas rendra compte des rentes et des lots [...], il me remettras le terrier, ainsi que tous les titres qu'il aura faites.*»¹¹ À son arrivée à Rimouski, le notaire Dumas fait placarder un «Avertissement» qui force tous les censitaires à venir produire leurs titres de propriété pour que le nouveau seigneur puisse profiter des avantages que lui procure la loi féodale. Le changement est radical, la population ne peut plus se soustraire au paiement des rentes et doit obéissance au seigneur Drapeau.

Ce dernier qui meurt à la fin de 1810 laisse à sa femme, Marie-Geneviève Noël, et à ses filles son héritage qui comprend aussi des seigneuries à l'île

d'Orléans et à Baie-Saint-Paul. C'est l'aînée du couple, Luce-Gertrude Drapeau qui assure l'administration seigneuriale durant plus de 40 ans. Durant cette période, la population de Rimouski continue de s'accroître et le territoire se transforme. Le milieu forestier devient un élément important du développement local et le restera d'ailleurs tout au long de ce 19^e siècle.

Luce-Gertrude Drapeau qui avait épousé le notaire Thomas Casault de Kamouraska apparaît comme une excellente administratrice. «*Tous ceux qui l'on connue - et j'ai eu cet honneur durant les dernières années de son existence- ont pu remarquer sa haute intelligence, son esprit pratique marqué au coin de la plus saine justice.*»¹² C'est sous sa gouverne que débute, en 1845, la construction du dernier manoir seigneurial qui devait malheureusement être rasé par les flammes en 1950.

En décembre 1854, le régime seigneurial est officiellement aboli. Les censitaires se voient alors libérés de son emprise, ce qui leur permet de prendre directement possession de leur domaine foncier. Toutefois, les rentes constituées continuent d'être versées à la succession Drapeau. En 1869, la petite-fille de Joseph Drapeau, l'héritière de Luce-Gertrude, épouse le juge Ulric Tessier qui est devenu à l'issue de cette alliance le détenteur légal des rentes constituées, jusqu'en 1937, date où elles ont été rachetées par l'État québécois.

Notes

- 1 Pierre-Georges Roy, **Recherches historiques**, Lévis, vol. 17, p. 245.
- 2 **Idem.**, p. 263.
- 3 Henri Nouvel, **Relations des Jésuites**, Montréal, Éditions du Jour, tome 5, 1972, p. 7.
- 4 **Idem.** p. 8.
- 5 Henri Nouvel, **op. cit.**, p. 8.
- 6 **Idem.**
- 7 P.-G. Roy, **Inventaire du Conseil souverain**, Beauceville (Québec), l'Éclaireur éditeur, 1921, tome 3, p. 77.
- 8 Notaire Louis Chambalon, cité dans P.-G. Roy, **Inventaire des fiefs et seigneuries**, Archives de Québec, Beauceville (Québec), l'Éclaireur éditeur, 1928, p. 26.
- 9 Acte de Sépulture cité dans Charles Guay, **Chronique de Rimouski**, Québec, P.-G. Delisle, 1874, p. 52.
- 10 P.-G. Roy, **Inventaire des fiefs et seigneuries**, Beauceville (Québec), l'Éclaireur éditeur, 1928, p. 28.
- 11 Joseph Drapeau, cité dans Jacqueline St-Laurent, **Généalogie de la famille Lepage**, Montréal, 1964, p. 51.
- 12 Pierre-Georges Roy, **Recherches historiques**, Lévis, vol. 17, p. 354.

.....

Hiver 1837 : le récit de l'abbé Pierre Beaumont

Sylvain Gosselin,
archiviste de l'Archevêché de Rimouski

Contexte¹

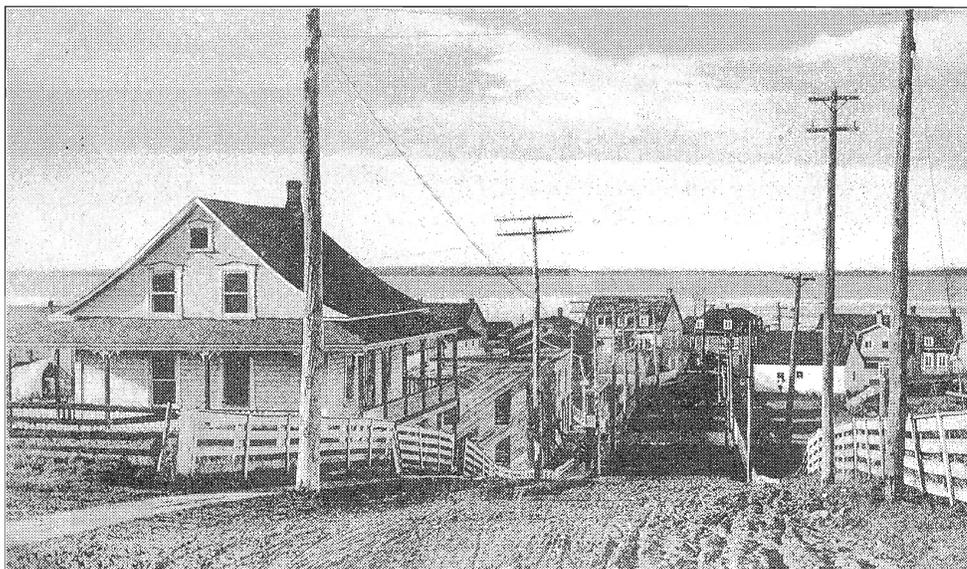


A partir de 1803, le secteur de l'agriculture au Bas-Canada connaît des difficultés qui ne cessent de s'aggraver, tant et si bien qu'on peut constater l'émergence d'une véritable crise agricole au lendemain de la guerre 1812-1814. Les «habitants» subissent alors une perte appréciable de leur niveau de vie en raison de la diminution des rendements de leurs cultures. Cette défaillance de la production s'explique surtout par l'archaïsme des techniques agricoles et l'épuisement des sols.

Appauvris, plusieurs «habitants» ont peine à satisfaire aux exigences accrues des seigneurs qui cherchent à préserver leurs revenus en augmentant les droits exigibles, afin de contrer la baisse des prix. L'accroissement naturel de la population aggrave singulièrement la situation financière des «habitants». Les bouches à nourrir augmentent alors que les rendements diminuent. Là où la chose est encore possible, les chefs de famille se résignent à diviser leur terre pour y installer leurs fils. Ce faisant, ils s'appauvrissent davantage sur des

terres réduites qui rapportent de moins en moins. Ou alors, faute d'espace, ils voient leurs fils tenter de s'établir dans les cantons ou rejoindre les rangs des sans-terre.

Au cours des années 1830, l'économie agraire du Bas-Saint-Laurent semble bien suivre les tendances constatées partout au Bas-Canada². Une série de récoltes désastreuses, causées par la rouille, la mouche à blé et les mauvaises conditions atmosphériques,



Rue Lepage, circa 1905 (UQAR : collection Pineau).

affecte l'ensemble de la région. En 1833, le gouvernement de Papineau avait consenti quelques octrois aux populations les plus touchées. Un tiers de la population de la région avait alors été secouru, afin de lui assurer sa subsistance durant l'hiver et lui permettre d'ensemencer le printemps suivant³. Mais par la suite, le gouvernement refusera d'accéder à de

telles demandes, voulant ainsi éviter de créer un esprit de dépendance chez les paysans⁴. Ceci n'empêchera pourtant pas la crise agraire de se poursuivre et même de s'accroître. Le 15 mai 1835, le curé de Rimouski déclare à son évêque :

La saison est extrêmement tardive, ce qui occasionne une grande disette de fourrage. On n'a pas encore commencé à semer. On ne peut même labourer que dans quelques endroits. Il est

certain qu'un grand nombre de personnes ne pourront ensemençer leurs terres faute de semences ou de fourrage; de sorte qu'à présent la perspective pour l'année prochaine est très alarmante. La misère pèse à bien dire autant sur le monde que sur les animaux. Il est mort un grand

*nombre de ces derniers et il pourrait encore en mourir beaucoup.*⁵

Les appréhensions du curé pour l'avenir se verront malheureusement confirmées par la piètre récolte de 1836, qui sera à l'origine d'une des plus graves crises de subsistance qu'ait eu à vivre la population rimouskoise. C'est à l'abbé Pierre Beaumont (1808-1879),

.....

vicaire à Rimouski, qu'on doit la connaissance de cet épisode difficile de notre histoire locale.

Le narrateur⁶

Pierre Beaumont est né à Québec, le 23 mai 1808, de Joseph-Bonaventure Beaumont et de Charlotte Marois. Il fait ses études à Québec où il est ordonné prêtre le 31 mars 1833. Il arrive à Rimouski en avril suivant pour exercer la fonction de vicaire paroissial. C'est le premier emploi de ce prêtre, qui sera plus tard curé de Saint-Jean-Chrysostôme (1837-1870) et des Écureuils (1870-1879), où il décédera subitement le 24 septembre 1879.

Le récit

Arrivé à Rimouski, l'abbé Beaumont amorce aussitôt une cor-

respondance avec son ami Charles-Félix Cazeau (1807-1881), secrétaire à l'Archevêché de Québec. C'est par ses lettres qu'il nous est possible de reconstituer le fil des événements qui nous intéressent. Voici d'abord ce qu'il écrit le 20 janvier 1837 :

*La misère est grande dans nos endroits. Les habitants ont perdu généralement un tiers de leur récolte par la gelée, un autre tiers se trouve perdu par la sécheresse. Jugez maintenant s'ils se trouvent dans l'opulence. Des habitants qui avaient coutume de vendre chaque année 30 quintaux de farine auront justement ce qu'il faut pour s'hiverner. Si on ne crie pas comme les gens des 3 Pistoles, c'est qu'on sait mieux porter son mal. Nos habitants se soulagent les uns les autres par des tournées dans la paroisse.*⁷

Le 12 mars, il ajoute :

*Je vous informe que notre Société des Dames Charitables produit un bien incalculable dans notre desserte. (...) J'espère qu'il ne mourra personne de faim parmi nos habitants, mais je ne sais trop comment la plus part d'entr'eux vont ensemercer leurs terres. S'il y avait du grain dans la paroisse, on ferait comme la nourriture, le riche partagerait avec le pauvre, mais les gens les mieux à leur aise n'ont pour bien dire que ce qu'il leur faut pour ensemercer leur terre. Chacun sent la nécessité d'en faire venir d'ailleurs, mais aucun n'est pressé à se porter caution, vu que les affaires de la province sont en si mauvais état.*⁸

Le 6 mai, alors que l'indigence semble atteindre son paroxysme,



Rimouski vers 1910 (UQAR : collection Pineau).

l'abbé Beaumont déclare :

avec tous nos efforts réunis nous avons pu soutenir nos malheureux frères sans recourir aux autres. Chacun a pris sur son nécessaire pour partager avec son semblable. Le curé a donné l'exemple il n'a gardé de provision que pour attendre l'ouverture de la navigation. Jamais je n'ai vu de paroisse dans une si grande pénurie d'aliments comme la nôtre. Nous sommes dans l'inquiétude de savoir comment nos habitants vont se procurer de la semence. Nous avons fait des démarches pour se procurer des cautions jusqu'au montant de L800, une requête était dressée, des résolutions de régies passées, un agent nommé lorsque nous apprenons par des lettres de Cacouna et des 3 Pistoles que les bourses aussi bien que les coeurs des gens de Québec nous sont fermés. J'étais d'opinion que nous devions persévérer et, que si nous devions point réussir auprès de son Excellence, faire des emprunts. Voilà la grande moitié, sans exagération de nos habitants incapables d'ensemencer leur terre, et Dieu seul sait, jusqu'à quel point ira la détresse actuelle, si nos habitants ne sement point. Les gens aisés ont reçu une saignée si copieuse dans leurs biens qu'ils ont partagés avec le pauvre qu'il est à craindre que l'année prochaine ils n'ayent pas le même moyen de les soulager. Parce que nous n'avons pas étalé sur les journaux la misère affreuse qui abreuvait les gens de Rimouski, il ne faut pas croire qu'elle n'égale ou même ne surpasse pas celle des autres paroisses. Nous savions que chacun avait bien assez de sa peine à dévorer sans se voir le coeur navré par la douleur des autres. Un habitant ici a mangé un petit cochon qui était mort de faiblesse



Rue Saint-Germain vers 1900 (UQAR : fonds de la SHBSL).

sur un tas de fumier. Les uns ont mangé des chiens, les autres des chats. On aurait bien mangé les chevaux, s'il y eu dans ces animaux d'autres choses que les os et la peau.⁹

Explication du récit

Si le récit de l'abbé Beaumont donne de précieux renseignements sur les problèmes de subsistance qu'ont vécus les Rimouskois, il reste que certains passages de son discours requièrent de plus amples explications. Ainsi, dans sa lettre du 21 janvier 1837, le vicaire de Rimouski parle des «cris» des gens de Trois-Pistoles qui, selon lui, savent difficilement supporter leur mal. Beaumont fait sans doute ici référence à une lettre publiée dans *Le Canadien* du 9 janvier 1837¹⁰ par laquelle un résidant du lieu réclamait des secours pour ses concitoyens, dont plusieurs, disait-il, étaient menacés de famine.

Dans la seconde lettre, datée du 12 mars 1837, il fait mention des bienfaits apportés par la «Société des Dames Charitables». Cette société,

fondée le 21 janvier 1833¹¹, semble avoir été particulièrement active durant l'hiver 1836-1837, alors qu'elle était chargée de près de 400 personnes¹². Ce chiffre est important si l'on considère que la population de Rimouski pouvait s'estimer à 2 184 habitants en 1834¹³ et qu'elle ne dépassait pas les 2 607 personnes en 1842¹⁴. On sait peu de choses des actions entreprises par cette société pour venir en aide à la population rimouskoise. On imagine assez facilement qu'elle organisa des visites de charité et des collectes d'aumônes à Rimouski et dans les environs. Mais, de façon plus certaine, on sait qu'elle s'adressa à l'extérieur pour obtenir des secours; comme en témoigne ce communiqué publié dans un journal de Québec le 2 mars 1837 : «*Les dames de Rimouski ont formé entre elles une société sous la direction de M. Destroismaisons, curé de la paroisse, pour secourir les pauvres de l'endroit en leur procurant des vêtements et de la nourriture*»¹⁵.

Dans ses démarches pour soulager la misère des pauvres, la société s'adressa également à Mgr Joseph Signay, qui, en réponse à la



Rue Saint-Germain Est, circa 1925 (UQAR : collection Pineau).

requête de sa présidente, lui accorda une somme de 6 piastres¹⁶.

Dans cette même lettre du 12 mars 1837, il est aussi question du peu d'empressement des gens à se porter caution pour faire venir des grains de semence. Ce problème est également évoqué dans la lettre du 6 mai, alors que l'abbé Beaumont annonce que les démarches entreprises pour obtenir des cautions s'avèrent infructueuses. Il faut savoir que le seul moyen alors envisageable pour obtenir une aide gouvernementale nécessaire à l'achat de vivres et de grains de semences eut été d'avoir des cautions en retour desquelles le Gouverneur en chef aurait consenti à avancer les sommes nécessaires. Un article publié initialement par *Le Canadien* et repris par *La Gazette de Québec* fait état des difficultés que ce processus pouvait avoir pour les requérants.

L'Exécutif est bien prêt à donner des secours, mais, et cela nous l'approuvons, il exige le cautionnement des fabriques, de quelques notables et des membres du comté. Ceux-ci hésitent, ils craignent que la législature ne fasse pas bon de ces avances, et qu'ils ne se trouvent à la fin obligés à payer.

*Il est vrai que les abus qui ont marqué quelques distributions antérieures de pareil secours ont dû inspirer à la législature pour l'avenir la plus grande défiance; mais, croit-on que les protecteurs, les pères du pays fermeront la main lorsqu'il leur sera clairement démontré qu'il s'agissait de la vie d'un grand nombre de familles? Mais en supposant même que la législature fût insensible à une pareille considération, n'y aurait-il pas pour les cautions du gouvernement, un moyen de réduire beaucoup leur responsabilité? Les principaux habitants de chaque localité ne pourraient-ils pas être induits à partager cette responsabilité, à cautionner les cautions soit solidairement soit pour une certaine somme chacun? Il est de l'intérêt de tous les habitants aisés de faire cette démarche, car à quoi ne peut pas pousser la faim? Et sont-ils bien en sûreté au milieu de familles affamées? La nécessité ne connaît pas de lois, qu'on y pense bien.*¹⁷

Ainsi, si l'on se reporte au commentaire de l'abbé Beaumont, il semble que la population de Rimouski

ait eu beaucoup de difficultés à satisfaire les exigences de la législature en trouvant les cautions nécessaires à la présentation de sa requête. Dans les archives de l'archidiocèse de Québec, il ne se trouve aucune trace d'autorisation accordée à la fabrique de Rimouski, qui lui aurait permis de se porter caution auprès du Gouverneur en chef¹⁸. On peut croire que l'état financier de la fabrique ne permettait pas un tel engagement. En effet, au cours des années 1833 et suivantes, les ressources de la paroisse avaient été «*entièrement épuisées par la suite des décorations intérieures*»¹⁹ apportées à l'église de Rimouski. Les tentatives pour trouver des cautions auprès des gens de Québec semblent aussi avoir avorté. Les

paroissiens de Trois-Pistoles²⁰ paraissent avoir joué de vitesse sur ceux de Rimouski en réagissant très vite à la misère qui les accablait. Grâce à une publicité bien orchestrée dans les journaux de Québec à partir du début de l'année 1837²¹, les délégués de cette paroisse avaient réussi à obtenir les cautions nécessaires auprès des notables de la capitale²².

Bilan

À la lumière du témoignage de l'abbé Beaumont, on peut facilement affirmer que les habitants de Rimouski ont vécu une véritable crise de subsistance à l'hiver de 1836-1837 et au printemps de 1837. N'ayant pu obtenir les cautions nécessaires pour recevoir l'aide du gouvernement, comme ce fut le cas à Trois-Pistoles, ils ont dû compter sur leurs seules ressources pour passer l'hiver et se procurer des grains pour les prochaines semailles.

L'ampleur de cette crise nous permet-elle d'affirmer qu'il y eut famine? Les faits exposés par l'abbé Beaumont nous en empêchent, puisqu'ils ne révèlent aucun décès résultant de privation. Cependant, le nombre de décès enregistrés au cours

de l'année 1837 nous indique qu'il y eut une hausse importante des mortalités. Ainsi, entre 1836 et 1837, les sépultures passent de 63 à 133²³, ce qui représente une augmentation de 111%. Pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, la hausse des décès est estimée à 51% durant la même période²⁴. L'année suivante, leur nombre revient à la normale.

Les problèmes de subsistance seraient-ils à l'origine de cette crise de mortalité? Probablement, car dans un contexte de pénurie alimentaire, «à une époque où les règles élémentaires de l'hygiène sont peu pratiquées, la population affaiblie, surtout les enfants en bas âges, offrait plus de prises aux maladies contagieuses»²⁵.

Notes

- 1 L'essentiel des informations contenues dans cette première partie est tiré des ouvrages suivants : Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, IQRC, 1993, 860 p.; Jean Hamelin, dir., **Histoire du Québec**, Saint-Hyacinthe, Edisem, 1977, 536 p.; Jean Hamelin, dir., **Le Canada français : son évolution historique**, Trois-Rivières, Le Boréal express, (1967), 64 p.; Fernand Ouellet, **Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850 : structures et conjonctures**, Ottawa, Fides, 1966, 639 p.
- 2 Jean-Charles Fortin et al., **op. cit.**, p. 274.
- 3 **Ibid.**, p.275.
- 4 Fernand Ouellet, **op. cit.**, p. 420.
- 5 Lettre de Thomas-Ferruce Destroismaisons à Mgr Joseph Signaÿ, le 15 mai 1835, archives de l'archidiocèse de Rimouski (désormais AAR).
- 6 J.-B.-A. Allaire, **Dictionnaire biographique du clergé canadien-français : Les anciens**, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, p.35.
- 7 Lettre de Pierre Beaumont à Charles-Félix Cazeau, 20 janvier 1837, AAR.
- 8 Lettre de Pierre Beaumont à Charles-

- Félix Cazeau, 12 mars 1837, AAR.
- 9 Lettre de Pierre Beaumont à Charles-Félix Cazeau, 6 mai 1837, AAR.
- 10 **Le Canadien**, (9 janvier 1837), cité dans F. Ouellet, **op. cit.**, pp. 419-420.
- 11 Alphonse Fortin, **Fêtes du centenaire de Rimouski. Album souvenir. Notes historiques, 1829-1929**, Rimouski, Imprimerie générale, 1929, p. 33.
- 12 Lettre d'Adelle Rivard à Charles-Félix Cazeau, 30 mars 1837, AAR.
- 13 Gabriel Auclair, «La première église de Rimouski : une analyse économique» dans **Mosaïque rimouskoise : une histoire de Rimouski** de Marie-Ange Caron et al., Rimouski, 1979, p. 73.
- 14 Marie-Ange Caron et al., **op. cit.**, p. 99.
- 15 **La Gazette de Québec**, 2 mars 1837.
- 16 Lettre de Pierre Beaumont à Charles-Félix Cazeau, 6 mai 1837, AAR.
- 17 Extrait du journal **Le Canadien** cité dans **La Gazette de Québec**, 24 janvier 1837.
- 18 Le 26 janvier 1837, Mgr Signaÿ avait autorisé la fabrique de Trois-Pistoles à se porter caution envers son Excellence le Gouverneur en chef pour le remboursement d'une somme n'excédant pas trois cent cinquante livres, moyennant certaines conditions, dans le but de secourir les habitants en détresse de la paroisse. Cette même permission avait été accordée à la paroisse de L'Île-Verte, pour la somme de L250, à la même date, à la paroisse de Baie-Saint-Paul, pour L400, le 3 février et à la paroisse de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup pour L150, le 3 février également. Cité dans «L'inventaire de la correspondance de Mgr Joseph Signaÿ, archevêque de Québec, 1837-1840» publié dans le **Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1838-1839** du Secrétariat de la province, Québec, Rédempti Paradis, 1939, pp. 185-186.
- 19 G. Auclair, **op. cit.**, p. 90.
- 20 Le curé de Trois-Pistoles ne fera pas usage de la permission reçue

- autorisant la fabrique de sa paroisse à se porter caution envers le Gouverneur en chef. Étant donné l'état des finances de sa fabrique, il jugea préférable de laisser ses paroissiens se rendre caution entre eux. Voir à ce sujet : Lettre de Pascal Pouliot à Mgr Joseph Signaÿ, 15 février 1837, AAR.
- 21 **La Gazette de Québec**, 5 et 24 janvier, 23 et 25 février 1837. Les articles du 23 et 25 février sont repris du journal **Le Canadien**.
- 22 Dans un communiqué publié par le Comité de régie des affaires pour venir au secours des indigents des paroisses de Saint-Étienne, Malbaie et Sainte-Agnès, il est mentionné que le dit comité ne pourrait avoir d'autre alternative que d'avoir «recours à quelques bons citoyens de Québec, à l'exemple du comté de Trois-Pistoles, dans l'espérance d'un succès aussi favorable que celui qu'il a obtenu» (**La Gazette de Québec**, 22 avril 1837).
- 23 Charles Guay, **Chronique de Rimouski**, Québec, P.G. Delisle, 1873-1874, p. 175.
- 24 J.-C. Fortin et al., **op. cit.**, p. 195.
- 25 **Ibid.**

.....

L'extension du territoire urbanisé de Rimouski (de 1860 à nos jours)

**Yves Michaud,
cartothécaire à l'UQAR¹**

Les premiers signes de vie urbaine



est dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle que s'intensifie le peuplement dans le Bas-Saint-Laurent. Ce phénomène fut causé en grande partie par l'arrivée du

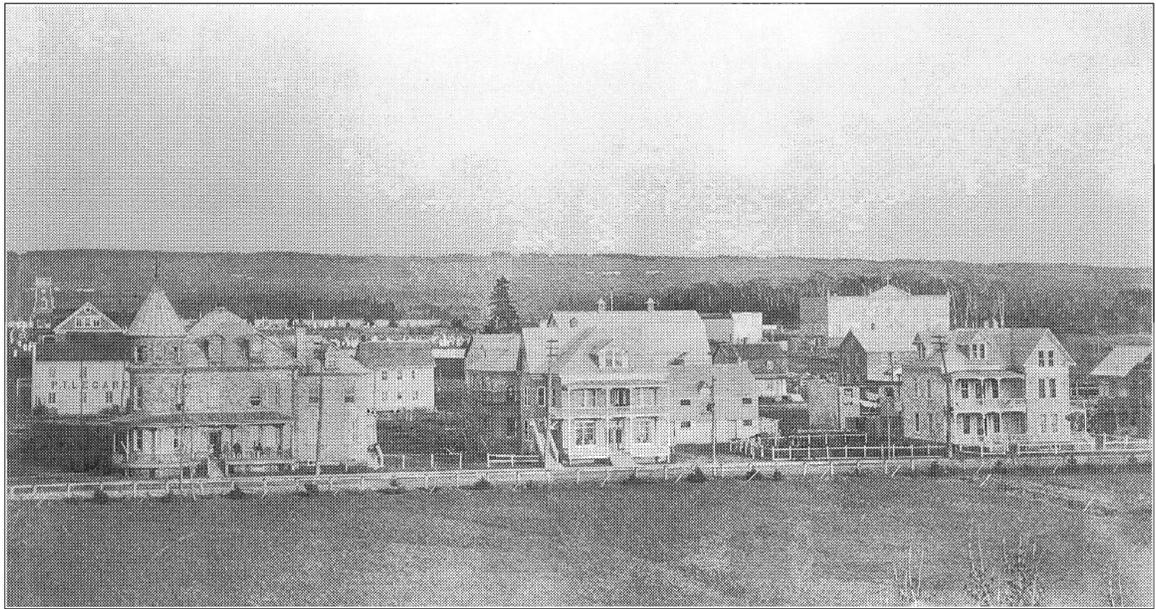
surplus de population des vieilles paroisses de la région de Québec et par l'installation des compagnies forestières. Au cours de cette période, on assiste véritablement à la mise en place des principales structures économiques de Rimouski. En 1829 déjà, avait été érigée canoniquement la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; cette dernière obtiendra son incorporation en municipalité de paroisse six ans

plus tard (1835). La petite municipalité se donne aussi des institutions : en 1830, une école publique; 1845, deux salles publiques; en 1854, un collège industriel et l'année suivante un couvent pour jeunes filles. Entre temps, le rayonnement de Saint-Germain-de-Rimouski se poursuit par l'ouverture des régions agricoles de l'intérieur et par le commerce du bois.



Rimouski dans les années 1920 (UQAR : collection Pineau).

La désignation, en 1857, de Rimouski comme centre d'un district judiciaire illustre bien l'importance grandissante de cette municipalité. L'année 1867 marque aussi le point de départ d'un nouveau rôle pour Rimouski : après l'appareil judiciaire, c'est maintenant la vie religieuse d'une vaste région qui y est centralisée. Rimouski s'élève donc peu à peu de son stade agricole du début du dix-neuvième siècle pour passer à un rythme de



Au premier plan, on aperçoit la maison Gauvreau vers 1915 (collection Clément Claveau no 13249).

vie de caractère plus urbain. Mais elle n'est encore qu'une petite localité à l'aube de son développement. Le chanoine Léo Bérubé² en donne la description suivante :

En 1860, le village de Rimouski, composé d'une cinquantaine d'habitations, s'échelonnait presque entier (sic) le long d'une seule rue, qui était le Chemin du Roi. On y trouvait un couvent de religieuses, un palais de justice en construction, mais pas encore d'évêché, ni d'hôpital, ni de séminaire.

À l'époque, vu le manque d'espace le long du fleuve, le palais de justice fut d'ailleurs le premier édifice construit sur le talus.

Un gros village de services

À la suite de ce développement institutionnel important, la municipalité de ville de Saint-Germain-de-Rimouski naîtra, en 1869, du détachement du territoire urbanisé de la municipalité de paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski. Il faudra cependant attendre 1920 pour qu'elle prenne officiellement le nom de «ville de Rimouski».

Au début des années 1870, la petite ville de Saint-Germain-de-Rimouski compte environ 1 000 habitants et a plutôt l'allure d'un gros village. Les industries y sont absentes mais la production artisanale commence à se développer; le recensement nominatif de 1871 y dénombre une cinquantaine de petites boutiques et une quinzaine de marchands. Rimouski est alors un centre de services desservant une région rurale. Ces services ne se distinguent pas vraiment de ceux qu'on trouve ailleurs dans d'autres petites villes de la province. Sa spécificité vient de ce que : premièrement, on y retrouve un évêché et un séminaire, donc une fonction religieuse et éducative importante; deuxièmement, la ville est le chef-lieu d'un district judiciaire avec son palais de justice; troisièmement, vu son éloignement des grands centres, on y observe un développement important de certains services commerciaux, professionnels et gouvernementaux. L'économie régionale est alors centrée autour d'activités agricoles et forestières. C'est avec l'arrivée de la compagnie Price que se modifiera le caractère de la ville.

Le recensement de 1871 nous indique aussi que la ville de Saint-

Germain-de-Rimouski comptait 162 maisons. En étudiant la carte de Rimouski de 1890³, on observe que l'aire urbanisée s'étendait alors, du nord au sud, du fleuve Saint-Laurent à la rue de l'Évêché Est (rue de la Station) et, d'ouest en est, de la rivière Rimouski à l'avenue Belzile. Même si le chemin de fer Intercolonial avait rejoint Rimouski en 1873, l'actuelle rue Saint-Jean-Baptiste n'existait pas encore.

Le développement institutionnel et commercial

C'est au début des années 1900 que commence à s'opérer la différenciation des quartiers de la ville. Les terrains cultivés sont de moins en moins nombreux dans la zone des terres basses et ils ne subsistent que dans les limites est de la ville (territoire aujourd'hui occupé par l'ensemble des rues Dumais, Langevin, Blais, Fiset, Hudon et Léonard), au sud du chemin de fer et sur la rive gauche de la rivière. Le nouveau développement ne s'est donc pas fait en bordure de la rivière; pas plus qu'au début de la seigneurie, celle-ci n'a réussi à attirer l'agglomération naissante.

C'est autour de la cathédrale, donc plus à l'est, que se développe la



La compagnie d'autobus Rimouski Ltée a été fondée en 1944
(UQAR : collection Pineau).

logements d'habitations, sans compter les institutions religieuses et les édifices gouvernementaux; elle devait aussi composer avec 2 365 personnes sans abri parmi les 10 400 âmes que comptait la ville.

Malgré l'ampleur du désastre (près du quart des habitants sans logis et le tiers de la superficie bâtie détruite) Rimouski fut reconstruite promptement selon les normes d'urbanisme de l'époque. La rue Saint-Germain Ouest fut aménagée comme une vraie rue commerciale avec des espaces de stationnement; les rues résidentielles furent élargies et les maisons construites selon des marges de recul plus prononcées par rapport aux rues.

Une vague d'annexions et l'étalement urbain

À partir des années 1950, le rythme de développement urbain s'accélère. Ce développement s'inscrit dans le contexte d'après-guerre, caractérisé par une croissance économique soutenue et la mise en place d'une infrastructure routière moderne, facteur de décloisonnement des espaces. C'est aussi au cours de cette période, par différentes annexions, que le territoire municipal rimouskois va le plus s'élargir. En 1948, une partie de la municipalité de paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski était déjà

passée sous la juridiction de la ville de Rimouski. Ainsi, cette dernière gagnait quelque 2 000 personnes, regroupées pour l'essentiel dans la paroisse canonique de Saint-Robert-Bellarmin. En 1949, c'était au tour de la municipalité de village de Rimouski-Est de céder à sa voisine un morceau de territoire, mais plus restreint et moins peuplé (environ 250 habitants).

ki-Est de céder à sa voisine un morceau de territoire, mais plus restreint et moins peuplé (environ 250 habitants).

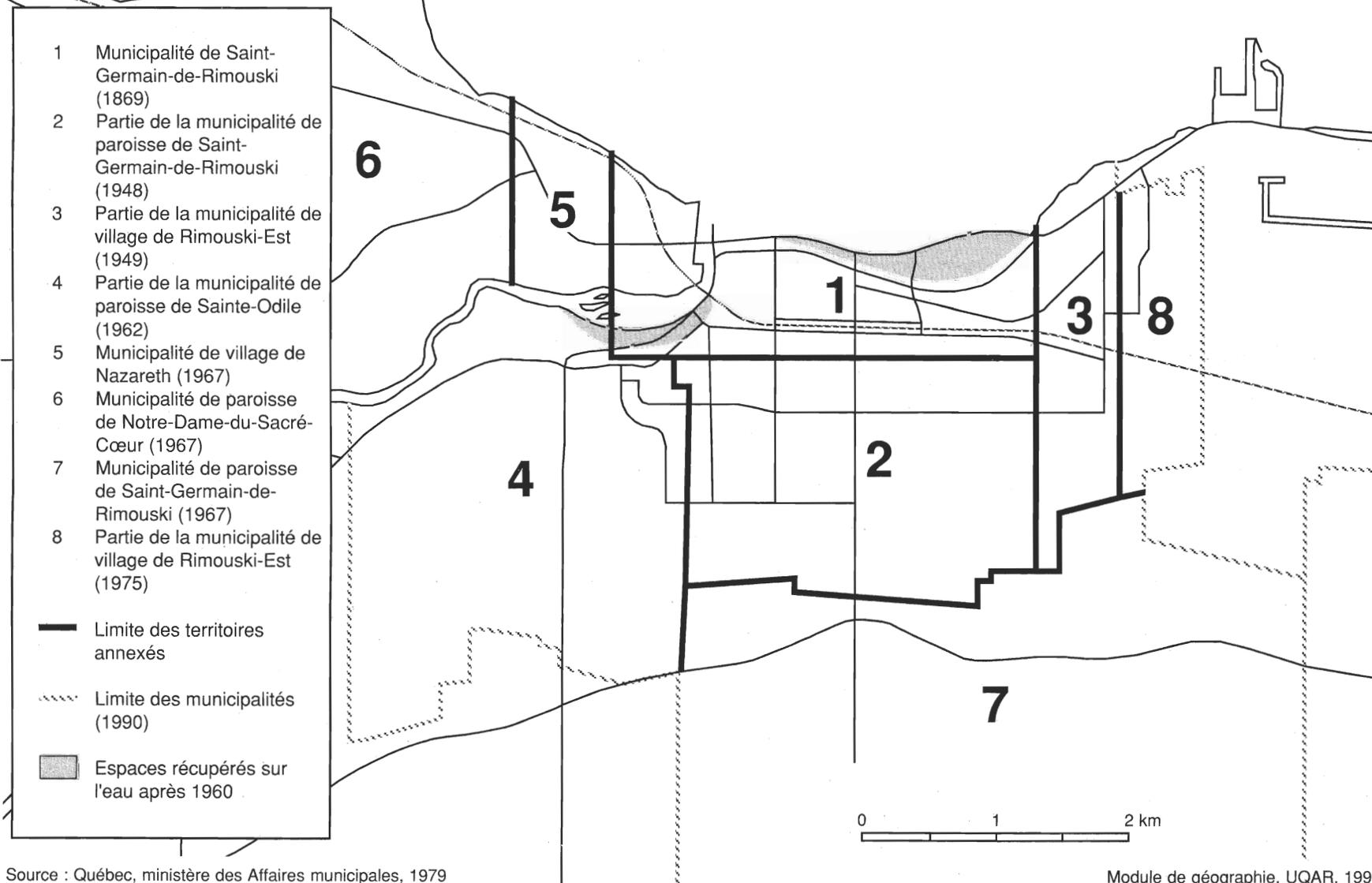
À partir des années 1960, au moment de la révolution tranquille, l'État fera de Rimouski un point majeur de redéploiement de ses services dans l'Est du Québec. Ainsi émergeront de nouveaux groupes sociaux (fonctionnaires, technocrates, professionnels), le plus souvent d'origine urbaine, bien rémunérés, instruits et grands consommateurs de paysages et d'espaces. En réponse à cette nouvelle demande sociale, la périphérie sera mise à contribution : d'abord la périphérie immédiate de Rimouski (les quartiers les plus avancés autour du noyau urbain, comme Sainte-Odile, Saint-Pie-X, Sacré-Coeur); mais aussi les municipalités périurbaines (Bic, Sainte-Blandine, Pointe-au-Père). C'est d'ailleurs ce qui a amené les populations de certaines de ces municipalités à demander et à obtenir l'annexion de leurs territoires à la ville de Rimouski. Ainsi en est-il des annexions d'une partie de la paroisse de Sainte-Odile en 1962, de la municipalité de paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et de la municipalité de village de Nazareth en 1967 et du résidu de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski également en 1967. Cette vague d'annexions permettra à Rimouski de multiplier par huit la superficie de son territoire et

d'ajouter un peu plus de 5 000 habitants à son potentiel démographique. Sa population qui était de 17 700 personnes en 1961 grimpera à 26 900 en 1971. La dernière annexion d'une portion d'espace municipalisé se fit en 1975, alors que Rimouski obtenait, par une loi spéciale, la juridiction territoriale sur certains terrains de la partie ouest de Rimouski-Est pour y développer un parc industriel municipal.

À Rimouski, le fleuve et les grands axes de transport furent les principaux axes de structuration des nouveaux espaces à construire. Ainsi, la route 132 permettra le développement, à l'ouest, du quartier Sacré-Coeur; l'avenue de la Cathédrale au sud, le quartier Saint-Pie-X; et l'axe boulevard Arthur-Buies/avenue Ross finira par réunir les paroisses Saint-Pie-X, Saint-Robert et Sainte-Odile. Le paysage urbain qui en résultera, comme ailleurs au Québec et dans le reste de l'Amérique, sera d'une grande homogénéité. Urbanisme linéaire que celui qui découpera l'espace en damiers supportant des résidences à architecture uniforme et abritant des groupes à statuts socio-économique, familial et ethnique semblables.

Par ailleurs, l'extension de l'assiette spatiale rimouskoise s'est aussi faite par empiètement sur le fleuve et la rivière. Ainsi, la construction en 1961 d'un mur de soutènement et d'une voie rapide (boulevard René-Lepage) en bordure du fleuve a été l'occasion pour Rimouski de récupérer à même les battures de grands espaces (environ 80 000 mètres carrés) qui supportent aujourd'hui le gros de l'équipement touristique en termes d'hébergement et de restauration. La physionomie de la ville en fut transformée car si un nouvel espace devenait ouvert au développement, l'accessibilité aux berges était désormais réduite. De la même manière, au début des années 1970, l'érection d'un mur de protection des berges sur la rivière Rimouski a permis de retenir la crue des eaux et a

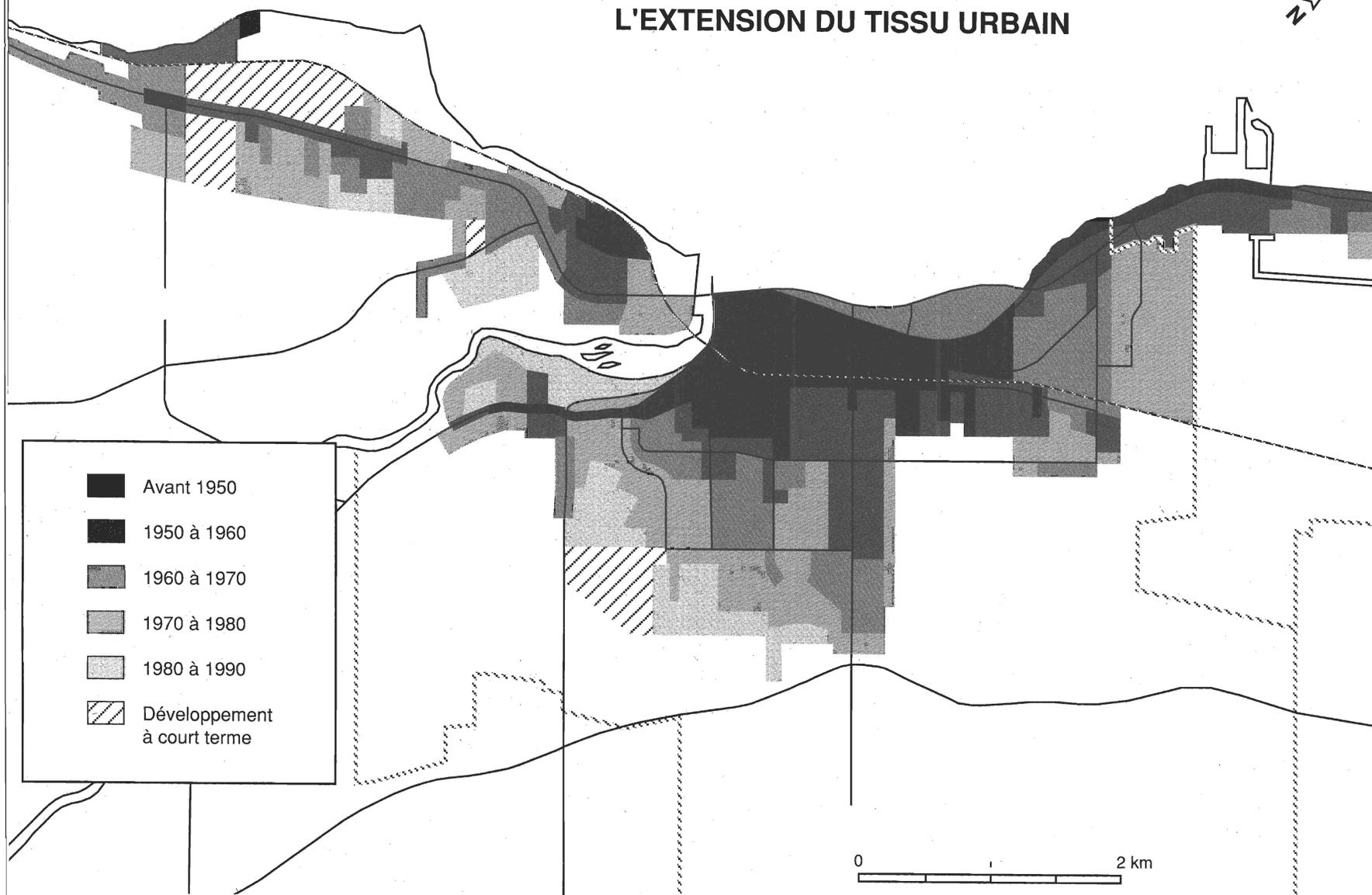
L'EXTENSION DU TERRITOIRE MUNICIPAL



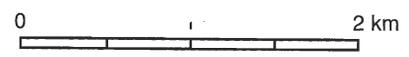
Source : Québec, ministère des Affaires municipales, 1979

Module de géographie. UQAR. 1991

L'EXTENSION DU TISSU URBAIN



- Avant 1950
- 1950 à 1960
- 1960 à 1970
- 1970 à 1980
- 1980 à 1990
- ▨ Développement à court terme



Source : Ville de Rimouski : Plan-d'urbanisme, 1986. Données mises à jour en 1990

Module de géographie, UQAR, 1991

.....

autorisé l'aménagement d'une importante zone de loisirs (parc Beau-séjour) sur les terres récupérées.

La fin des années 1970 correspond à l'apparition d'un nouvel urbanisme au moment où le rythme de croissance démographique de Rimouski ralentit : accroissement des densités d'occupation du sol, diversification du paysage architectural, apparition des rues courbes et des culs-de-sac, aménagement d'aires de services, etc. Aussi, depuis 1991, la ville de Rimouski est propriétaire des terrains situés au sud de la 2^e rue Est. Ces espaces, représentant environ 190 hectares, étaient autrefois possédés par des congrégations religieuses. Le développement de ce secteur a déjà fait l'objet d'une planification précise de la part des autorités municipales, qui y prévoient notamment des zones résidentielles, des parcs et des espaces verts.

En somme, depuis les 30 dernières années, l'urbanisation s'est développée en même temps que s'étoffait le rôle de capitale régionale de Rimouski. Le domaine bâti qui occupait 720 hectares en 1966 est passé à quelque 1 160 en 1979 et à environ 1 500 en 1994; la portion non urbanisée du territoire municipal demeure cependant élevée, soit environ 80% de l'ensemble du territoire de la ville.

Notes

- 1 Cet article s'appuie en grande partie sur l'étude de quelques cartes de Rimouski produites surtout après 1900. Il reproduit aussi de larges extraits contenus dans l'**Atlas urbain de Rimouski** concernant le développement récent de la ville; les 2 cartes en annexe sont d'ailleurs tirées de cet atlas.
- 2 Léo Bérubé, «*Retour sur 1860*», **Le Centre Saint-Germain**, no 1 (janvier 1960) : pp. 21-22.
- 3 Ville de Rimouski, 24 avril 1890. Carte manuscrite colorée à la main, de dimensions 44 x 67 cm et conservée à l'Archevêché de Rimouski.
- 4 Marie-Ange Caron et al., **Mosaïque rimouskoise : une histoire de Rimouski**. Rimouski, Comité des fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski, 1979.

.....

Vieux écrits

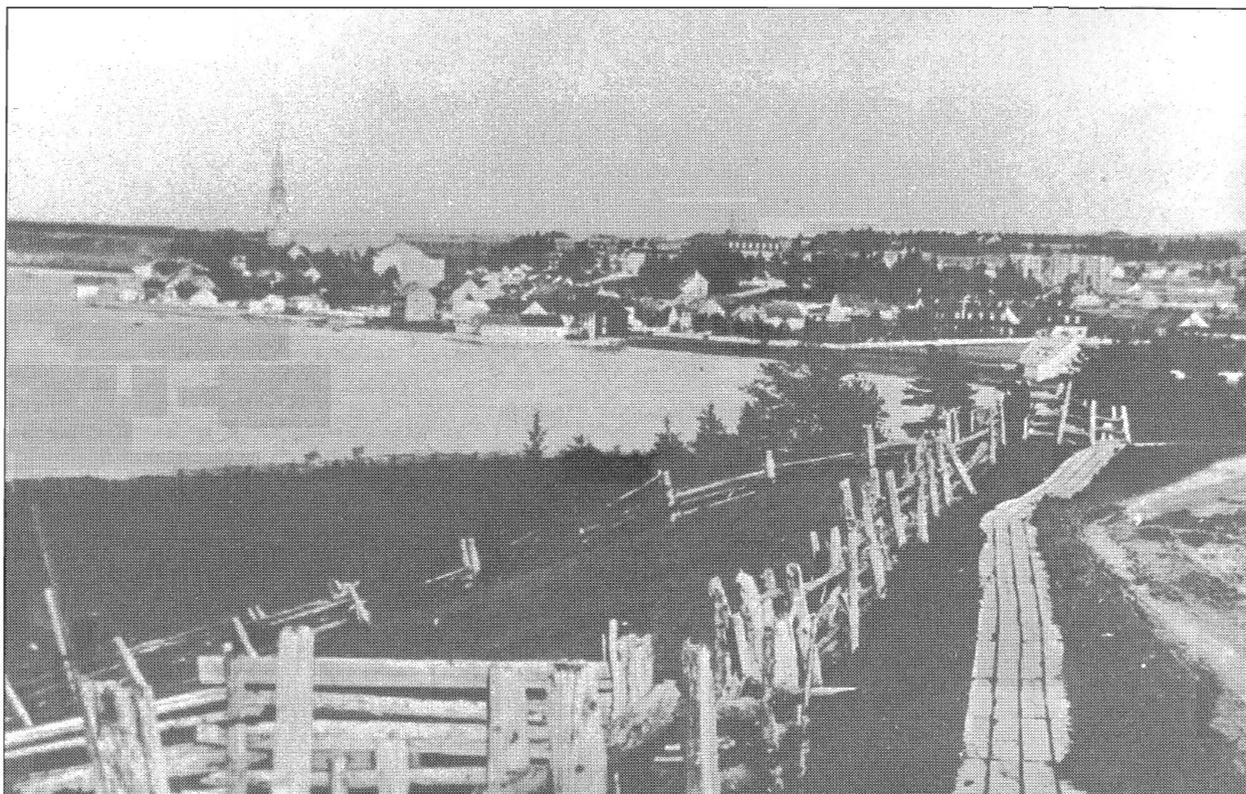
Présentation de Pierre Collins, archiviste à l'UQAR

Cette chronique a pour objectif de ressortir de l'oubli des textes et des documents d'archives dont le contenu est encore aujourd'hui intéressant et très instructif pour connaître la description et la perception des lieux et des événements d'hier.

En 1878, Arthur Buies publie un recueil de ses chroniques paru dans le quotidien libéral **Le National** en 1877¹. Une série de ces chroniques portait sur des endroits de villégiature situés le long de l'estuaire du Saint-Laurent. Intitulées «nos places d'eau»² par Arthur Buies, ces chroniques décrivent tour à tour La Malbaie, La Pointe-à-l'Original (Rivière-Ouelle), Kamouraska, Rivière-du-Loup et Rimouski dont nous donnons ici une version abrégée³.

Rimouski en 1877

(...) Rimouski n'est pas seulement une campagne, c'est une petite ville, et une petite ville qui mérite admirablement ce nom. Figurez-vous que vous êtes sur le bord du fleuve, mais absolument sur le bord, là où sa largeur atteint une douzaine de lieues et d'où le regard aperçoit vaguement la rive nord confondue avec l'horizon, ou baignée dans les flots qu'elle teint d'une longue frange bleue qui semble flotter, se soulever ou s'abattre comme une crinière ondulée. Vous êtes au fond d'une baie de peu de profondeur, qui s'évase largement, et que deux pointes de terre inégales protègent de chaque côté contre la violence des vents du nord-est ou du sud-ouest; le chemin, un chemin plus beau, plus régulier que les chemins macadamisés les mieux entretenus, passe presque sur la grève, entre deux haies de maisons qui se suivent dru sur une longueur de vingt arpents et qui constituent le coeur même de la ville; derrière, un coteau dominé par de grands édifices



Trottoir de bois au début du XXe siècle (collection du CÉDAD).

.....

tels que le palais de justice, le collège et le couvent, et recouvert çà et là de villas élégantes que des jardins naissants et d'ingénieuses plantations dérobent plus ou moins au regard. À l'extrémité de gauche, une rivière extrêmement pittoresque, variant de deux à cinq cents pieds en largeur, se fraye sournoisement un chemin dans l'intérieur du pays et va se perdre près de la frontière avec ses truites, ses saumons et ses anguilles qui ont escaladé cascades, écluses et barrages. À l'extrémité de droite, c'est la pointe apparente que fait la baie en se refermant, et qui n'offre aucun relief, mais dont le contour régulier, au dessin ferme et pur, s'harmonise agréablement avec l'ensemble du paysage. En face, à une lieue au large, s'étend la gracieuse, l'élégante île de Saint-Barnabé, île protectrice qui défend Rimouski des vents du nord, qui reçoit sans distinction rêveurs et pique-niqueurs, également hospitalière à tous, qui ne demande pas mieux que de se faire tondre par les nombreux visiteurs à court de bois, et qui n'a véritablement pas de défauts, malgré ce qu'en disent les baigneurs qui vont se jeter à l'eau sur son rivage, s'y gèlent en une seconde et se plaignent ensuite de ce que l'île ne les réchauffe pas. (...)

Rimouski est l'endroit par excellence au point de vue des tempéraments; il convient à tous les caractères et à tous les états, à toutes les conditions de l'esprit et du corps. Grâce au cadre qui l'entoure, il combine un air remarquablement doux et tempéré avec l'air âcre et vigoureux de la mer, en sorte que les poitrines robustes et les poitrines délicates s'en accommodent également. Il convient aux gens de la ville qui ont besoin de mouvement, qui veulent sentir la vie autour d'eux, parce que, de toutes les petites villes du Canada, il n'y en a pas une où il y ait autant d'animation et de va-et-vient qu'à Rimouski. Là, tout le monde est sur pied, allant et venant au-dehors, foulant à toute heure un magnifique trottoir de cinq pieds de largeur et de deux milles et demi de longueur en ligne droite, trottoir unique, qu'on parcourt sans fatigue et avec reconnaissance pour le maire actuel de l'endroit, M. Louis Gauvreau, homme fort intelligent, homme de progrès, qui connaît le monde et qui n'a accepté sa charge qu'à la condition qu'on le laissât compléter sans délai tout ce qui manquait encore pour faire de Rimouski une véritable petite ville moderne, propre au citoyen aussi bien qu'au touriste.



Une mer tranquille, une chaloupe... vers 1905 (UQAR : fonds de la SHBSL).

.....

On ne saurait s'imaginer combien il est ravissant de se promener par un beau clair de lune, et à marée haute, sur ce long trottoir qui suit le cours du fleuve et en reçoit les émanations pénétrantes mêlées à la brise parfumée du soir. Tout le monde vient aspirer avec délices cette atmosphère pleine de mâles et vivifiantes caresses. (...)

Tout ce qui vit dans Rimouski, tout ce qui sent, hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, fillettes et garçons, quitte au soleil couché les travaux et les soucis, abandonne les maisons et se répand comme un flot pendant deux heures sur le trottoir retentissant. La plage rend mille échos qui répondent à la cadence des pas, aux chuchotements des conversations intimes, et les soupirs de la vague se mêlent à ceux des poitrines dilatées par de longs et tendres aveux.

C'est l'heure des jeunes surtout, de ceux qui ont la vie devant eux, et quelle foule ils sont! Il n'y a pas d'endroit, certes, dans toute la province, où l'on puisse trouver une aussi cultivée, aussi indépendante d'esprit et, en même temps, qui ait des manières plus aimables et plus courtoises. On peut dire que Rimouski est l'endroit par excellence de la politesse aisée et de l'urbanité cordiale qui s'étend à toutes les relations et les facilite en les protégeant contre la familiarité vulgaire. C'est que tous les citoyens s'y fréquentent, entretiennent entre eux des rapports constants et que les manières se communiquent ainsi des uns aux autres, se généralisent. À Rimouski, ce qu'on appelle l'échelle sociale est une chose fort indéterminée; on n'y connaît pas d'inférieurs et un niveau presque uniforme se répand sur toutes les têtes, parce que la plupart des gens, de toute catégorie et de tout état, ont une culture à peu près égale, des façons et langage qui rendent les distinctions bien difficiles à établir.

À Rimouski, il n'y a personne, sachant lire, qui ne reçoive un ou plusieurs journaux, chose absolument unique dans toute la province. Le nombre des lettres, reçues et expédiées à son bureau de poste, est plus considérable que celui de toutes les paroisses réunies de la rive sud, sur une longueur de cinquante lieues, si l'on excepte Lévis et Fraserville. Mais les abonnements se bornent un peu trop exclusivement aux journaux de Québec. On est si loin de Montréal! et l'intérêt que peut inspirer un journal de la métropole canadienne semble diminuer en raison directe du carré des distances, ce qui ne lui en laisse guère à son arrivée à Rimouski.

Pour être vivant, animé, Rimouski n'a pas besoin d'étrangers; il se suffit à lui-même. Sa population condensée, active, est très sorteuse; tout le monde est dehors, ce qui porterait aisément l'étranger à se tromper sur le nombre réel des citoyens. Comme à Rivière-du-Loup, il y a beaucoup de passants, des gens qui sont obligés pour ainsi dire d'arrêter quelques heures, parce que Rimouski est un chef-lieu d'une nature exceptionnelle, le centre d'approvisionnement d'une immense région qui s'étend jusqu'à la Baie des Chaleurs et à la frontière du Nouveau-Brunswick. C'est là aussi qu'arrêtent, tant que dure la navigation, les paquebots de la ligne Allan et qu'ils prennent la malle de toutes les provinces à destination de l'Europe, en même temps que les passagers venus pour traverser l'océan. C'est là encore qu'ils stationnent à leur retour pour être visités par l'officier de douane et pour déposer la malle européenne; ils y laissent aussi les passagers d'outre-mer qui veulent prendre l'Intercolonial et se rendre, soit dans les provinces maritimes, soit dans les provinces supérieures.

À cet effet, il a été construit un petit embranchement de deux milles qui, partant de la ligne de l'Intercolonial, aboutit à l'extrémité du quai de Rimouski, quai prodigieux qui a douze arpents de longueur sur trente pieds à peine de largeur, et qui s'avance dans le fleuve comme une véritable batture. Malgré cette longueur, il était à peu près inutile et il n'aurait jamais servi qu'à immortaliser l'incomparable et l'honorable feu M. François Baby, si le gouvernement fédéral ne lui eût fait ajouter au printemps dernier une aile qui garde à l'abri de tous les vents le petit tender dont la fonction est de porter à bord du paquebot, mouillé au large, la malle et les passagers que lui transmet le chemin de fer. (...)

Quelques mois après l'arrivée du seigneur René Lepage était venu se fixer à Rimouski un autre colon, du nom de Pierre Saint-Laurent. Ces deux hommes ont été chacun la souche de deux familles dont on ne compte plus les membres. Rimouski est peuplé tout entier de Saint-Laurent et de Lepage, et le grain en est resté bon. Ils n'ont pas l'air de vouloir s'éteindre de sitôt; feu Abraham les reconnaîtrait vite pour des gens de sa race; on dirait qu'ils ont l'instinct de leur mission patriarcale là où la Providence les a conduits; toute une famille de Lepage en effet porte des noms de patriarches, et cette famille est si nombreuse que l'Ancien Testament n'a pu lui fournir assez de noms; il a fallu en emprunter au calendrier moderne, ce qui n'a pas été fait sans répugnance, pour des Lepage surtout, les conservateurs les plus endurcis de la province.

.....

Quant aux Saint-Laurent, ils le disputent non pas, si l'on veut, aux sables de la mer, mais du moins aux oiseaux du ciel. Il y en a de semés partout, de tous les états et de toutes les conditions. Mon hôtelier, celui-là même qui tient l'hôtel Rimouski, en est un. Je vous le recommande entre tous, d'autant plus que si vous alliez à Rimouski sans indication préliminaire, vous ne sauriez lequel choisir des nombreux, trop nombreux hôtels qui s'y trouvent. Celui de M. Saint-Laurent est le plus ancien et il est le seul qui ait conservé son patronage d'autrefois, qui se maintienne dans des conditions de prospérité relatives. Les autres périclitent, ou s'arrachent, comme on dit ici, péniblement. Leur nombre dépasse de beaucoup les besoins de la localité, et même ceux des voyageurs; comment, du reste, voulez-vous qu'ils résistent à l'invasion des caboulots, des buvettes improvisées, des bars d'occasion qui se dressent de tous côtés dans la petite ville?

C'est un vrai fléau; on en compte un à toutes les quatre ou cinq portes. Quiconque ne peut réussir, dans l'industrie qu'il exerce, à mettre les deux bouts ensemble, se fait à moitié aubergiste et tient un petit débit de bière et de gin où les jeunes gens vont s'ouvrir l'appétit, après comme avant le repas, ou terminer la soirée par un night cap, sorte de conclusion qui recommence toujours. Jusqu'aux barbiers qui font ce commerce! Il y en a deux dans l'endroit, et tous deux débitent avec passion. D'une main le rasoir, de l'autre la bouteille; savonnette et flacon! «Entrez messieurs; que désirez-vous? Une barbe ou un cocktail? Ici, l'on rase, ici l'on boit; on mange même : voici du jambon, voici du saucisson, voici des huîtres; allez-y.» Comment résister à des Figaros pareils, à des Figaros restaurateurs? Le barbier aubergiste? Que reste-t-il à faire à Rimouski après avoir produit un pareil type?

Il n'y a à peu près que les joueurs d'orgue de Barbarie qui ne tiennent pas de bars, et, encore, on n'en saurait répondre. Cela vient de ce qu'à Rimouski il n'y a pas de licence accordée pour la vente des boissons au détail; de sorte que tout le monde a le droit d'en vendre et que l'hôtelier n'a pas celui de se plaindre; il est obligé de subir cette compétition et de tâcher de la vaincre à armes égales, ce qu'il ne peut guère espérer, parce que le patronage est trop restreint et que, du reste, il se porte dans tous les sens, suivant l'inclination du moment. (...)

Notes

- 1 Arthur Buies, **Petites chroniques pour 1877**, Québec, C. Darveau, 1878, 162 p.
- 2 Chronique datée du 10 août parue dans **Le National**, (24 août 1877).
- 3 Pour lire la chronique intégrale sur Rimouski, on peut consulter l'édition critique des chroniques d'Arthur Buies publiée par Les Presses de l'Université de Montréal en 1991 : Arthur Buies, **Chroniques II**, (Édition critique par Francis Parmentier), Montréal, PUM, 1991, collection Bibliothèque du Nouveau Monde, pages 397-416.



Le hockey : un sport populaire, circa 1922 (collection de la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski).

.....

.....

L'exploitation forestière dans le bassin de la Rimouski

Louise Proulx
professeure au Cégep de Rimouski

Du début du siècle jusque dans les années 1950, le travail en forêt pour les grandes compagnies forestières est une activité importante pour les résidents du Bas du Fleuve. Il n'existe cependant que peu de documents sur ces opérations avant leur mécanisation. C'est pourquoi, avec l'aide d'une vingtaine de forestiers, j'ai tenté de refaire le lien entre des hommes et un milieu physique en reconstituant pour la décennie 1930-1940 le réseau d'exploitation forestière organisé par la compagnie Price dans le bassin de la Rimouski.

Le pendant des eaux

Si l'on considère les stratégies d'implantation des compagnies forestières au Québec, un modèle semble se dégager : la compagnie fait bâtir ses scieries aux embouchures de rivières importantes, lesquelles fournissent l'énergie hydro-électrique et servent au flottage du bois. La coupe, confiée à des entrepreneurs, s'organise en chantiers distincts à l'intérieur des bassins-versants. Le transport du bois en l'absence de routes constituant la principale difficulté, on suivra *le pendant des eaux*. C'est le cas de la compagnie Price à Rimouski. Installée au XIX^e siècle, elle possède sous baux et en propriété la presque totalité des

boisés du bassin-versant de la Rimouski.

Entre 1930 et 1940, les coupes alimentent une scierie et une fabrique de bardeaux à Rimouski, auxquelles s'ajoutent en 1938 un atelier de planage et une fabrique de boîtes de bois. Elles alimentent également une fabrique de bois de fuseaux située à Fond-d'Ormes, au coeur du bassin-versant. Les forestiers évaluent à 2 022 millions p.m.p. la valeur des coupes annuelles qui se composent d'épinette, de sapin, de cèdre et de bouleau. Les principaux marchés sont l'Angleterre et les États-Unis.



Quai d'embarquement de la compagnie Price à Nazareth dans les années 1930 (collection de la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski).

.....

Le débarras, la coupe, le charriage et la drave

De mai à septembre, c'est le *débarras*. Dans le réseau, les travaux sont confiés à deux équipes d'une vingtaine d'hommes. La première travaille à l'entretien et au prolongement d'un grand chemin qui relie les différents chantiers à la rivière. La deuxième est chargée du nettoyage de la rivière et de la réparation des écluses. Tous ces travaux s'effectuent manuellement. Les hommes logent sous la tente et ne *descendent au village* qu'une ou deux fois durant la saison, ordinairement lors de fêtes religieuses.



Des hommes intrépides! (collection du CÉDAD).

Vers la fin d'août, les entrepreneurs, après avoir *marché le terrain*, se présentent au bureau de la compagnie Price afin de signer les contrats de coupe. L'entrepreneur s'engage ainsi à construire un camp pour ses hommes qu'il devra loger et nourrir. De plus, il fournira l'équipement et livrera le bois coupé en billes de plus de 8 pieds (2,4 m) au lieu indiqué par la compagnie. Celle-ci se réserve chaque année un terrain de coupe où un contremaître est responsable des opérations. Le rôle des employés du camp de compagnie est l'organisation du transport du bois dans le réseau.

Les plus importants contrats attribués à des entrepreneurs ne dépassent guère le million de pieds de bois (p.m.p.). Pour effectuer le travail, l'entrepreneur aura besoin d'environ 24 hommes : 12 bûcherons, 6 charretiers, 4 préposés aux chemins, un cuisinier et un aide.

Au début de septembre, le camp est construit et la coupe commence.

Les premières coupes servent à dégager les chemins principaux des chantiers auxquels s'embrancheront en «Y» les chemins secondaires. Ces chemins suivent habituellement une coulée ou un ruisseau. La toponymie reflète cette pratique : plusieurs coulées et ruisseaux du réseau portent les noms des entrepreneurs, ce sont, par exemple, les coulées d'Abraham et de Nathanaël, le ruisseau Agapit, etc.

De part et d'autre des chemins s'étalent les bûchés. Ces espaces de coupe sont attribués à des équipes composées de deux bûcherons et d'un charretier qui dispose d'un cheval. Si le bûché est à moins de 0,80 km du point de livraison, le bois est charrié immédiatement. Les billes sont soit *chaînées*, soit déposées sur un travois (bob-sleigh) ou sur un traîneau tiré par un cheval. Le bois des bûchés plus éloignés est empilé et mesuré en forêt. Ce sont des employés de la compagnie qui font le mesurage.

Le plus fort pourcentage de la coupe est réalisé avant *les grosses*

neiges qui rendent les terrains de coupe difficiles d'accès. L'époque de la Toussaint est le moment où il y a le plus d'hommes en forêt, l'entrepreneur engageant alors d'autres travailleurs pour hâter l'opération.

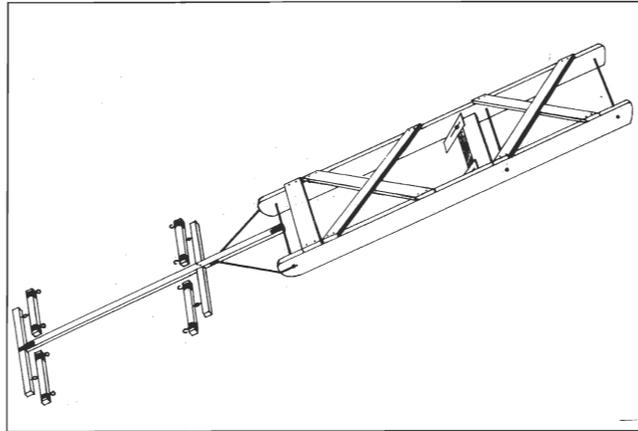
La coupe se termine habituellement vers la période des Fêtes et les forestiers descendent au village pour une période de quinze jours. L'entrepreneur et quelques hommes restent au camp afin de préparer les chemins de *charriage*.

Au début de janvier commence le *charriage*. Les trois quarts des travailleurs de la coupe seront retenus pour cette opération.

Les fonds de chemin sont foulés et glacés. On passe ensuite un premier traîneau appelé *raielleur* afin de pratiquer dans la glace des rainures qui encaisseront les patins des traîneaux chargés de bois.

La majorité des entrepreneurs utilisent les chevaux pour cette

opération; les charretiers peuvent charger environ 40 billots sur un traîneau et ils font deux voyages ou plus par jour. Si le point de livraison est le grand chemin, les hommes déposent les billots sur des plates-formes, parallèles au grand chemin. Ce sont les



Lorsque la glace du chemin est suffisamment épaisse, on passe un traîneau appelé raielleur.

employés du camp de la compagnie qui sont chargés de recueillir ce bois et de le porter à la rivière. Sur le grand chemin glacé, on utilise des camions et des tracteurs à patins et à chenilles auxquels on attache plusieurs traîneaux. On travaille le jour et la nuit. L'opération se termine vers la mi-mars, marquant ainsi la fin des contrats et la fermeture des camps.

La *drave* commence au moment où les glaces ont disparu de la surface des eaux; elle dure environ 30 jours. On évalue à environ 200 le nombre de travailleurs nécessaires au flottage du bois. Ils sont dirigés par un contremaître et des adjoints et répartis en équipes le long des cours d'eau dravés.

La *roulage*, qui consiste à pousser à la rivière, à l'aide de gaffes et de leviers, les billots déposés sur les rives, occupe le premier quart de la durée totale de l'opération. Les hommes logent alors dans des *camps de drave*.

Ensuite, c'est le *balayage* de la rivière. Il débute quand tous les billots

des points les plus en amont sont à la rivière. L'équipe de la *tête des eaux* commence alors à descendre en bateau en récupérant les billots accrochés à la rive. Les différentes équipes de la rivière s'y joignent à mesure que la *glane* passe à leurs niveaux respectifs, leurs bateaux

occupant à tour de rôle la position la plus en aval. Durant cette étape les hommes couchent sous la tente et changent de lieu de campement tous les jours.

À la *drave* on travaille sept jours semaine, d'une *noirceur* à l'autre. Les journées de printemps étant plus longues, on prendra quatre repas par jour.

Pour ces différentes équipes, le travail se termine lorsque le bois a passé la chute du Bois-Brûlé. Les employés des scieries s'occupent des derniers kilomètres de flottage et pratiquent en même temps le triage.

«... Être connu de la compagnie, avoir fait ses preuves.»

Selon les forestiers, ce sont là les principales exigences pour devenir entrepreneur chez Price. Ils sont environ 35 sur la Rimouski durant cette période à effectuer avec leurs hommes la presque totalité des coupes. Ils sont de la région immédiate : plus de la moitié habitent Rimouski et travaillent pour la compagnie le reste de l'année, les autres se distribuent presque également dans les villages voisins.

Les liens de parenté, les *connaissances*, semblent jouer un certain rôle dans l'attribution des contrats. Il faudra cependant «sous-contracter» plusieurs années avant de signer un premier contrat avec la compagnie. Ces premiers contrats ne sont d'ailleurs guère importants (souvent moins de 500 000 p.m.p.). C'est donc pro-

gressivement que l'entrepreneur acquiert l'expérience et l'équipement nécessaire. S'il construit un camp dans le réseau, il l'occupe ordinairement durant plusieurs années consécutives. Cette quasi-assurance d'obtenir un contrat permet à l'entrepreneur de s'attacher des hommes. S'il arrive *en dessous* durant quelques années, il doit cependant *tenter sa chance ailleurs*, en l'occurrence sur la Côte-Nord, souvent avec ses propres hommes.

La coutume qui veut que l'entrepreneur soit accompagné de son épouse et de ses enfants en forêt reste, durant cette période, liée à quelques familles. Dans ce cas, la femme cumule de multiples tâches : celle de la cuisine pour les travailleurs, de la comptabilité du chantier, en plus du soin des enfants. Les deux épouses interrogées expliquent la nécessité de leur présence par le fait que leurs époux soient illettrés.

Le statut des entrepreneurs diffère nettement de celui des autres travailleurs forestiers : ce sont eux qui possèdent la *rigging*, qui embauchent et congédient. Ce statut, ils le conservent souvent à la *drave* et au *débaras*. Aux yeux des forestiers, ce sont les véritables patrons et il y a les *bons* et les *mauvais jobbeurs*.

«... Le reste de l'année on fait du n'importe-quoi.»

Le travail en forêt étant une occupation saisonnière, les forestiers de cette époque doivent composer leur revenu annuel en cumulant plusieurs emplois. Comme dans le cas des entrepreneurs, une bonne proportion provient de la ville où l'emploi à cette époque est peu diversifié. Durant l'été, les scieries débordent d'activités, mais la plupart sont fermées durant l'hiver. Les employés et de nombreux manoeuvres devront *hiberner* en attendant leur réouverture l'année suivante.

Il y a aussi les *journaliers* des villages qui participent à la coupe et au *charriage* et qui font le flottage; ils travailleront ainsi, annuellement, jusqu'à sept mois en forêt. De plus, une quarantaine d'entre eux passeront l'été au *débarras*.

La main-d'oeuvre agricole dans le réseau est une main-d'oeuvre d'appoint. Les agriculteurs quittent leur ferme au début de novembre au moment où la coupe est déjà avancée. Ils passent au plus quatre mois en forêt, pour la coupe et le *charriage*. Ils ne retournent pas au flottage afin de commencer leurs semences. Il est également rare de retrouver des fils d'agriculteurs en forêt en dehors de cette période.

Si l'on tient compte du cycle annuel des opérations, le travail au profit de l'exploitant forestier, à différents postes et à différents moments de l'année, constitue pour la majorité de ces hommes la principale activité. S'il faut chômer durant une période de

temps plus ou moins longue entre deux opérations, ... *on fait du n'importe-quoi*.

L'exploitant peut donc compter sur une main-d'oeuvre locale abondante, disponible et expérimentée.

Apprentissage et conditions de travail

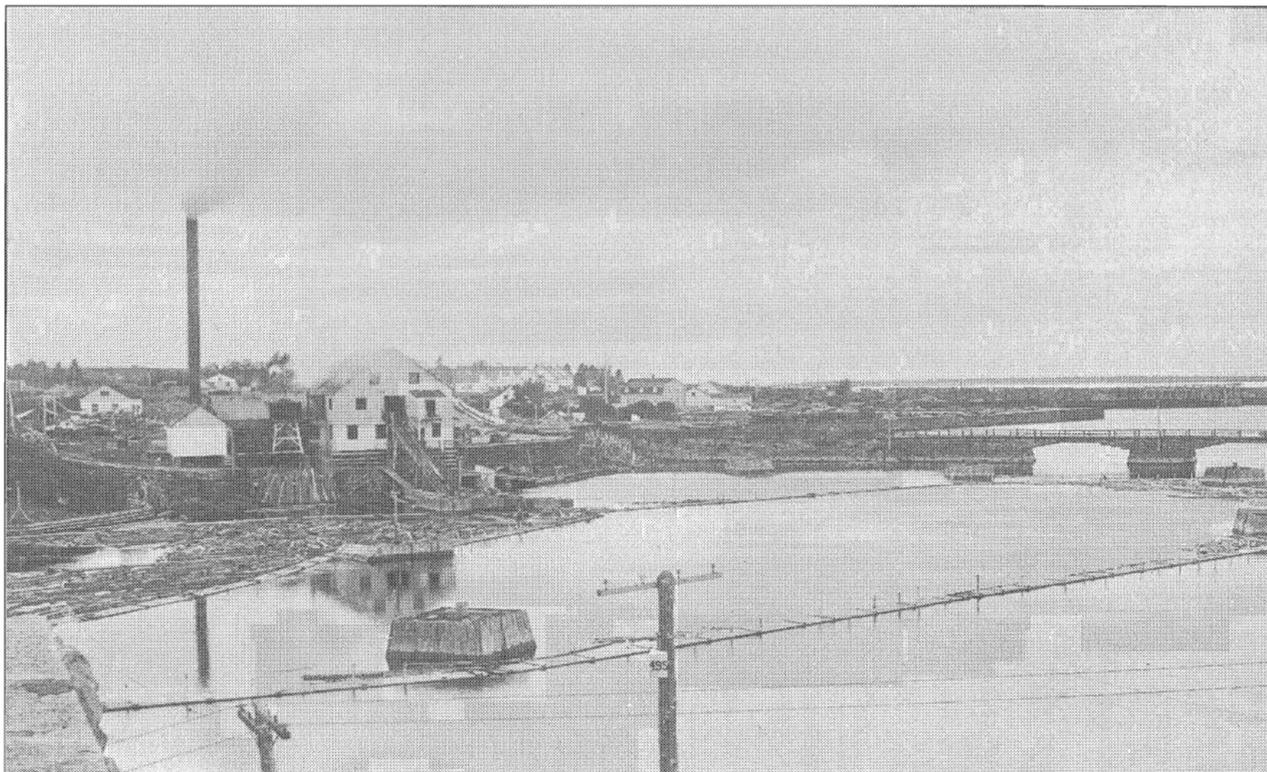
La plupart des forestiers ont commencé à travailler en forêt entre 13 et 16 ans : ces âges correspondent à la fin de la scolarité disponible dans les paroisses. C'est la *santé* et la taille de l'adolescent qui déterminent le moment où il est apte à travailler en forêt. Les jeunes sont alors accompagnés d'un parent qui assure la sécurité physique et morale de l'apprenti. Le chantier est considéré comme un milieu rude : c'est après le premier hiver en forêt ... *que le jeune commençait à faire son homme, à fumer et à sacrer*.

Les jeunes occupent les postes d'aide-cuisinier, de préposés aux chemins ou assistent leur parent à

l'ébranchage. Au cours du deuxième ou du troisième hiver en forêt, l'apprenti commence à bûcher seul. Cependant, ce n'est que vers sa cinquième année qu'il aura acquis, en terme de rendement, l'expérience du métier.

La majorité des forestiers ont entre 18 et 50 ans, les plus âgés, autour de 70 ans. Ces derniers occupent les mêmes postes que les apprentis.

Durant cette période deux types de rémunération sont en usage : à la pièce et à salaire. Ils proviennent d'ententes individuelles gardées secrètes entre l'entrepreneur et l'employé, l'entrepreneur pouvant offrir davantage à un homme reconnu comme *bon bûcheron*. Certains entrepreneurs exigent un minimum de production quotidienne, faute de quoi l'employé peut être congédié. Plusieurs moyens sont conséquemment utilisés pour réduire les pertes de temps : réparer les outils après la journée de travail, faire le trajet pour aller et revenir du bûché avant la levée et après la



Usine Price vers 1914 (UQAR : fonds de la SHBSL).

tombée du jour.

Les forestiers consultés disent que c'est au cours de l'hiver 1934-1935, à la suite de l'imposition du salaire minimal (26\$ par mois), que la compagnie a décidé de s'occuper elle-même de la rémunération. C'est au cours de cette même année que les femmes travaillant en forêt commencent à recevoir un salaire.

L'application des lois forestières dans le réseau a souffert de retards importants. L'imposition de l'âge minimal (18 ans), l'affichage des gages et des prix des articles vendus, la fixation des heures de travail, bien qu'en vigueur durant cette période, ne se généralisent que dans les années de l'après-guerre.

La vie quotidienne en forêt

Même si les forestiers du réseau travaillent le plus souvent à moins de 80 km de leur domicile, l'absence de routes et la rareté des congés créent l'isolement des camps; seul le portageur assure une liaison par courrier. Dans l'espace habité et les déplacements routiniers s'inscrivent les pratiques et les rythmes du quotidien.

Les camps de bûcherons de cette période conservent pour la plupart une facture traditionnelle : construits à même le sol, ils sont de bois rond colmaté à la mousse. Ceux-ci représentent une nette amélioration comparés aux camps des décennies précédentes où, chez *les petits chaudrons*, on ne retrouve qu'un seul bâtiment à cloison centrale séparant le dortoir-cuisine de l'écurie.

Les contrats étant plus importants, les établissements deviennent plus complexes. Le bâtiment principal regroupe ordinairement, sous un même toit, le camp des hommes, celui de l'entrepreneur, la cuisine et les remises. L'*office* où logent les mesureurs, la

boutique-forge, l'écurie et les toilettes sont des bâtiments indépendants.

Presque tout le mobilier est fabriqué sur place. Des barils en métal, *les truies*, sont utilisés pour le chauffage au bois. Dans le camp des hommes, les couchettes à deux étages occupent toute la longueur du camp. On y dépose des petites branches de sapin que l'on recouvre d'une paillasse. La fabrication de certaines pièces du mobilier, tels les bancs et les chaises, compte parmi les passe-temps du dimanche.

Durant la semaine, il y a très peu d'activités en dehors des heures de travail. Les quelques heures de veille après le souper sont employées à la réparation des outils. Reste ensuite le temps de la tasse de thé et de la partie de carte. Le coucher est fixé à 9 heures.

La soirée du samedi est la seule où il est permis de veiller, le lendemain étant jour de congé. C'est le seul moment ressemblant à une fête. La plupart des hommes se lavent et changent de vêtements : on se retrouve dans le camp des hommes. C'est la soirée des musiciens et des conteurs. Une coutume assez répandue est celle de la narration, *par un gars instruit*, d'une histoire déjà lue. L'arrivée de la radio (1937) va modifier ce scénario : les conteurs se taisent et on jouera le plus souvent aux cartes.

Le dimanche, les hommes se lèvent relativement tard. La majorité se retrouve à la cuisine vers 9 heures pour le chapelet. Le reste de la matinée est occupé à repriser et à laver les vêtements. L'après-midi est une période de détente; le moment où l'on écrit à ses proches. Certains vont marcher en forêt pendant que les plus jeunes organisent des jeux devant le camp principal : des concours de force, des jeux de cache-cache ou de colin-maillard. Le souper du dimanche est plus relevé, on y sert souvent le *cipaille*.

L'alimentation dépend des

possibilités d'approvisionnement et de conservation des denrées. Même si l'entrepreneur compte sur les services d'un portageur, le transport d'aliments frais en traîneaux sur de longues distances demeure irrégulier et incertain. L'entrepreneur aura stocké dans ses remises, dès le début des opérations, la viande salée et les autres denrées non périssables. La viande, surtout celle de porc, la pomme de terre, la fève sèche et le pain sont les aliments de base. C'est au repas du midi que la viande est plus abondante, le repas du soir est *accommodé* avec les bouillons et restes de viande du midi auxquels on ajoute des pommes de terre ou des conserves. On fait grande consommation de pâtisserie : elles sont servies dès le déjeuner et jusqu'à la collation du soir. Il est difficile d'évaluer le pourcentage de viande de gibier parmi celle consommée. La chasse est interdite, mais les forestiers mentionnent que dans ces années de crise certains gardes-chasse étaient *compréhensifs*. Quelques-uns relatent sur le ton de la plaisanterie que *...l'entrepreneur redescendait au printemps le quartier de boeuf qu'il avait monté à l'automne*.

Le costume du travailleur forestier est sensiblement le même que celui du travailleur agricole : pantalon d'étoffe, chemise de flanelle et mackinaw. Leur confection relève en grande partie de l'industrie domestique lorsque le travailleur provient du milieu rural. On ne possède que peu de vêtements de rechange.

Les couvertures n'étant lavées que rarement et la toilette étant sommaire vu l'exiguïté des lieux, on connaît le problème des poux même dans les camps les mieux tenus. Tous les forestiers en parlent comme d'une obsession.

La médication dans les cas de fièvre ou de grippe est le plus souvent composée sur place : on fabrique un sirop en laissant macérer du sucre au

.....

centre d'un navet évidé, on utilise un mélange de mélasse et de poivre contre la toux. Le camphre est considéré comme la panacée. On ne demande les services d'un médecin que dans les cas de blessures ou de maladies graves, lorsque ni le temps ni les remèdes maison n'ont produit les effets désirés.

La pratique religieuse est marquée de crainte. Dès l'arrivée au camp on dispose sur les murs les crucifix, les images pieuses et les affiches rappelant qu'il *est interdit de blasphémer*. La punition pour ceux qui dérogent à la conduite, si elle n'est pas l'accident, s'incarne dans le personnage du diable. Plusieurs récits, à titre de leçon, circulent dans les chantiers. Bien que des noms de personnes ou de lieux y soient reliés, on remarque que les forestiers les racontent avec un certain détachement, préférant les attribuer aux générations précédentes ou aux chantiers d'autres exploitants.

La fin d'une époque

C'est en 1939 que les forestiers situent le moment où *ça commence à changer* dans les opérations forestières. Ce changement, c'est l'arrivée de *la machinerie* : le tracé d'une route rendant accessibles durant l'été des terrains de coupe et le remplacement progressif des chevaux par les camions dans les chemins de *charriage*. La coupe continuera à se faire de façon traditionnelle, ce n'est que dans les années 1960 que l'usage de la *scie mécanique* se généralise et que l'on introduit la *chargeuse mécanique*. En 1964, Price ferme son établissement de Rimouski. Selon les forestiers, le volume des coupes à effectuer dans ce bassin ne justifie plus la présence d'une scierie.

Le travail en forêt pour les grandes compagnies forestières a marqué profondément la culture régionale. Le rythme de vie, qui fut le lot de plusieurs générations de travailleurs, aura laissé une façon d'être. Quelques chansons

et contes des chantiers, encore vivants dans les mémoires, nous le rappellent parfois.

Note de l'éditeur :

Pour en savoir davantage, consultez le livre de Louise Proulx, **Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle**, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1985, 105 p. (Disponible au secrétariat du GRIDEQ, 300, allée des Ursulines, Rimouski QC G5L 3A1).

.....

Un témoin se souvient du feu de Rimouski de 1950¹

Jeannine Ouellet-Boucher²



l'été 1948, soeur Sainte-Lééna (Éva Ouellet) reçoit sa nouvelle nomination : cuisinière à l'Hospice de Rimouski (hospice et orphelinat pour garçons et filles).

Le 23 mai, à huit heures du soir, elle quitte Rivière-du-Loup en train en direction de Rimouski. Sa nouvelle supérieure, soeur Sainte-Télesphore, est une très bonne religieuse. La cuisine semble assez neuve, mais mal organisée. Éva se sent un peu loin de tous. Elle a passé les dix-sept dernières années de sa vie à Québec.

En fin d'après-midi, le samedi 6 mai 1950, Rimouski est la proie des flammes. La conflagration s'arrêtera à la cathédrale. Trois cent soixante-quinze maisons sans compter les boutiques, garages et autres dépendances seront touchés par cet incendie qui débute à plus d'un mille de l'Hospice de Rimouski où soeur Sainte-Lééna est cuisinière. Un transformateur au moulin des Price, ayant cassé par la force du vent, a allumé le brasier. Les bourrasques très violentes propagent l'élément dévastateur d'une maison à l'autre. Pendant ce temps, Éva qui ignore tout, décore des gâteaux pour offrir le lendemain aux religieuses en retraite et au prêtre prédicateur. Il vente si fort, les châssis veulent arracher aux fenêtres.

-Incroyable, c'est incroyable! Une mer de feu, des éclats de bois enflammés virevoltent jusqu'à la grève où ils finissent de brûler... Les maisons brûlent, même le pont n'est qu'un amas de cendres, apprend-on à Éva.



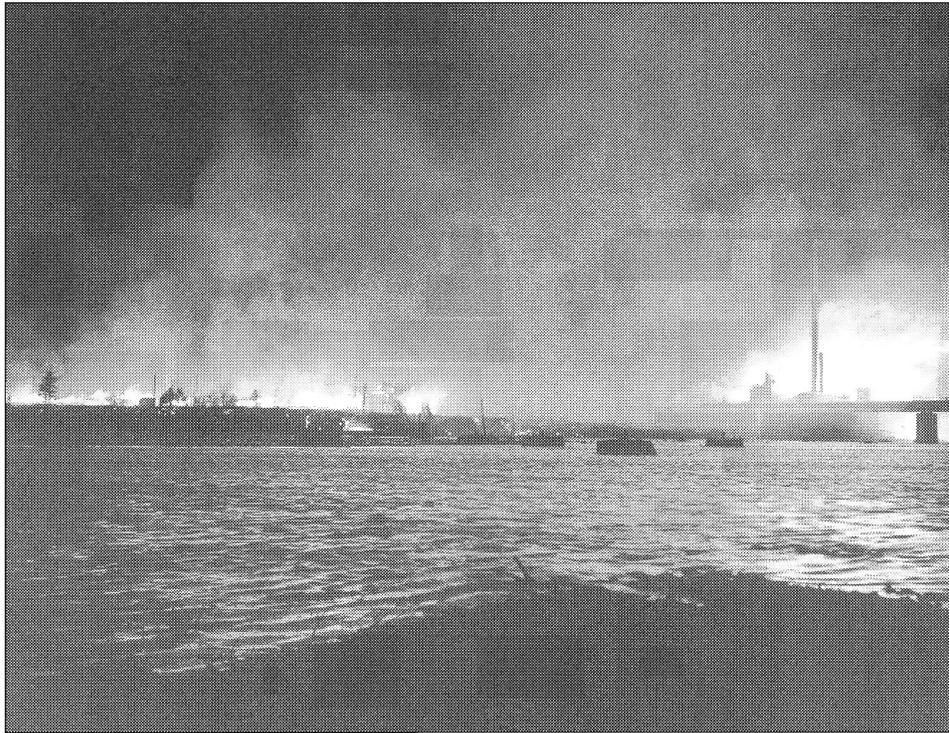
Éva Ouellet (soeur Sainte-Lééna).

Vers onze heures du soir, les policiers demandent aux occupants de l'hospice d'évacuer les lieux. Tous les orphelins mettent dans leur taie d'oreiller leurs souliers et les vêtements posés sur le pied de leur lit pour le lendemain. Soeur Saint-Pacôme les dirige. Vêtus de pyjamas et de pantoufles, une couverture sur le dos, leur taie d'oreiller dans les bras, ils montent dans les camions qui les conduisent chez les Soeurs du Saint-Rosaire. Des ambulances déménagent les dames pensionnaires et celles alitées à l'infirmerie. Soeur Sainte-Lééna et ses deux compagnes de la cuisine déposent leurs vêtements dans des paniers dans la glacière puis, montent leur valise au grenier dans la partie à l'épreuve du feu.

Vers minuit et demi, le feu commence son action destructrice à

l'hospice. Un nouvel ordre de tout évacuer est lancé. Éva est l'une des dernières à quitter la maison avec l'aumônier qui transporte les trois ciboires recouverts de leur voile. Lorsque le feu avait commencé à endommager leur couvent, les Soeurs de l'Immaculée Conception avaient apporté leur ciboire à l'hospice afin de le protéger. À l'extérieur, le vent soulève les voiles, enlève les couvercles et les hosties se mettent à rouler par terre. Avec la permission spéciale de l'aumônier, les trois religieuses les ramassent... À cette époque, seuls les prêtres ont droit de toucher les «saintes espèces». C'est la première fois que soeur Sainte-Lééna prend une hostie dans ses mains.

Chez les Soeurs du Saint-Rosaire, se sont réfugiées cinq communautés différentes : les Soeurs de l'Immaculée Conception, les Ursulines, les Soeurs de Sainte-Famille, les Soeurs de la Charité de l'hôpital et les cinquante religieuses de l'hospice. Vers quatre heures du matin, l'aumônier qui prêchait la retraite à l'hospice dit la messe pour les sinistrés puis, tous se couchent dans un grand dortoir mais... n'osent fermer l'oeil. Pas d'eau pour se laver, pas de toilettes qui fonctionnent... Soeur Sainte-Lééna, qui en a connu bien d'autres dans sa vie, n'est guère plus impressionnée. Les Soeurs du Saint-Rosaire mettent leurs vêtements à la disposition de leurs soeurs dans le besoin. Le matin, un petit déjeuner est servi. Avant le dîner, une religieuse fait la lecture des saintes Écritures : *J'étais sans abri et vous m'avez recueilli. J'étais nu et vous m'avez revêtu...* Les religieuses ne peuvent s'empêcher de

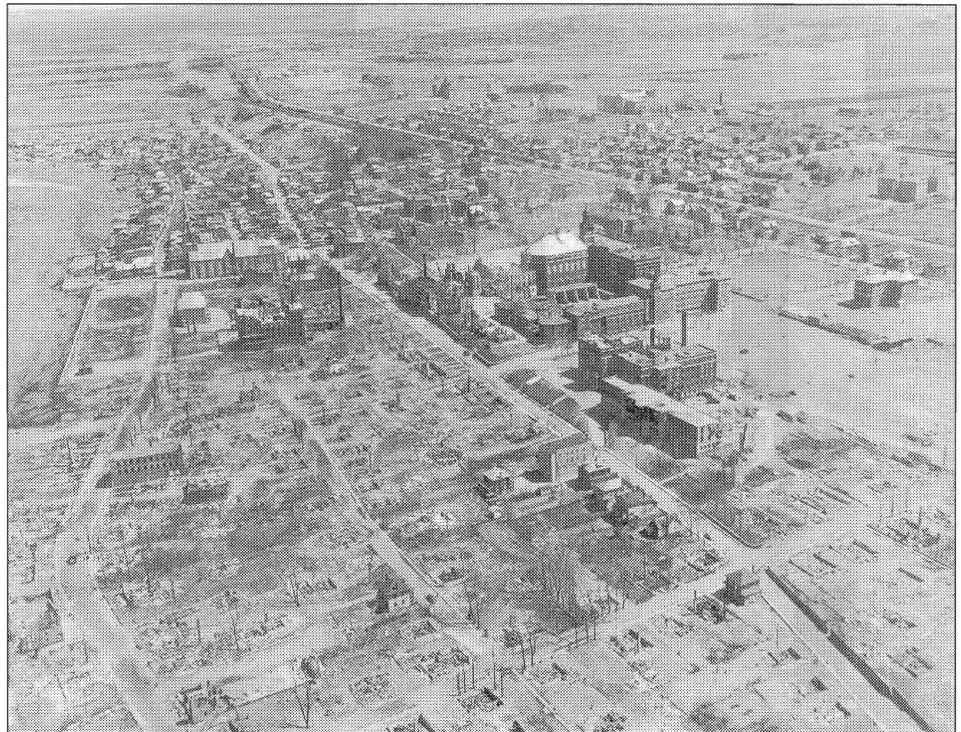


Une nuit de feu (collection Clément Claveau, fonds L.-P. Lavoie).

pleurer. L'émotion est si grande, l'appétit fait défaut. Le dimanche après-midi, soeur Sainte-Lééna et une compagne vont à pied à l'hospice y constater les dégâts. Vers quatre heures du matin, le feu s'y était attaqué. Les deux ailes d'en bas, chez les vieillards, n'ont pas été détruites, étant à l'épreuve du feu. La partie centrale n'est plus. Dans l'autre partie, les quatrième et cinquième étages et toutes les valises des religieuses qui y étaient entreposées, sont consumés, aucune porte coupe-feu n'ayant pu arrêter l'incendie. La cuisine est calcinée, les châssis et le toit sont en partie brûlés. Les chaudrons sont noirs comme du charbon. La vieille horloge a les deux coins rongés, mais poursuit fidèlement sa marche malgré tout.

Les jours suivants, les enfants et les vieillards sont placés ailleurs. Les enfants sont en congé pour le reste de l'année scolaire. Pendant quinze jours, les religieuses de l'hospice habitent chez les Soeurs du Saint-Rosaire.

Le lendemain de l'incendie, les religieuses commencent à nettoyer toutes ces saletés et faire un peu de cuisine pour les soeurs et employés



Vue générale, côté est (ANQ : fonds Price no P666/PN-438(1950)1).

qui y travaillent. Lorsqu'il pleut, l'eau coule à travers les tuiles du plafond dont quelques-unes tombent. Afin de ne pas se mouiller les pieds, Éva marche sur des madriers. Dans cette sinistre cuisine, le froid règne en maître. Aucun système de chauffage ne repousse le froid qui s'infiltré dans la pièce. Même la cheminée est cassée, elle ne tire pas du tout alors le poêle fume à faire pleurer. Dans cette atmosphère poussiéreuse, les religieuses ont toutes les yeux rouges. Tous les tuyaux étant cassés, il n'y a pas d'eau, les toilettes ne peuvent être utilisées, elles aussi. L'eau est transportée à la chaudière. Après quelques jours, des employés réussissent à rassembler les conduits amenant l'eau à la cuisine. Le soir, à leur retour chez les Soeurs du Saint-Rosaire où elles vont dormir, leurs hôtes charitables leur apportent un réconfortant et s'informent de leur santé et de leurs activités. L'eau est si rare. Un soir, soeur Sainte-Lééna et une compagne parcourent plusieurs milles à pied pour pouvoir prendre un bain chez des amis.

Les religieuses aménagent en dortoir le couvent gris où étaient habituellement les salles de classes. Cet édifice, première église de Rimouski, devenue maison de Soeurs du Saint-Rosaire puis Hospice des Soeurs de la Charité.

Au cours de l'été, les deux étages restants sont réparés. Pendant deux ans, une trentaine de religieuses et autant d'orphelins y vivront. Les lits des enfants collés les uns contre les autres et, dans un coin, celui de la religieuse responsable d'eux. Les repas se prennent à la cuisine, debout près des comptoirs, souvent le manteau sur le dos et le parapluie au-dessus de la tête. La vaisselle est si rare, elles se servent de couvercles de chaudière et de tasses et bols tordus par la chaleur du brasier. Quand les premières ont terminé leur repas, la vaisselle de fortune est aussitôt lavée pour les autres. Parfois, soeur Sainte-Lééna fait de la crème glacée, histoire de mettre un peu de gaieté dans la grisaille.

Souvent, elle apporte à ses compagnes fruits ou jus de fruits. Les religieuses ayant perdu tous leurs vêtements reçoivent des caisses de linges des autres communautés. En juin, les parents d'Éva, Élisée et Georgianna, la visitent. Ils lui apportent une valise neuve toute remplie de linge, un oreiller, des couvertures de laine, des catalogues et bien d'autres petites choses très appréciées par leur fille.

L'année suivante, on se remet lentement du terrible incendie du 6 mai 1950. L'Hospice de Rimouski renaît de ses cendres, mais n'abritant désormais plus les vieillards, il prend un nouveau nom : Institut Mgr Courchesne en souvenir de cet évêque décédé en novembre 1950. À la cuisine où travaille soeur Sainte-Lééna, seuls les châssis simples ont été remplacés. Tout l'hiver, elle y a gelé, les dents lui claquaient dans la bouche. Un jour, soeur Saint-Nazaire, supérieure générale, vient faire la visite des lieux et recommande à l'économiste de réparer la cuisine. Son conseil suivi, Éva disposera enfin d'une belle cuisine.

Le 8 août 1959, soeur Sainte-Lééna quitte l'Institut Mgr Courchesne de Rimouski et sa supérieure, soeur Sainte-Noëlla. Jusqu'à sa prochaine nomination, elle se dévouera dorénavant à l'École normale de Lévis (couvent Notre-Dame de Toutes-Grâces)

Notes

- 1 Soeur Sainte-Lééna (Éva Ouellet) de la congrégation des Soeurs de la Charité de Québec est née le 22 septembre 1912 à Saint-André de Kamouraska. Elle est la huitième enfant d'une famille de vingt.
- 2 Jeannine Ouellet-Boucher est présidente de la Société d'Histoire et de Généalogie de Rivière-du-Loup et auteure du livre **Une famille du Bas-du-Fleuve se raconte... Des Ouellet et des Lavoie. Plus de trois cents ans d'histoire**. Cet article est un extrait de ce volume.



Le manoir Tessier en flammes à 20h30 le 6 mai 1950 ((AAR : fonds de l'Archidiocèse de Rimouski).

Une île au large de la ville

Marie-Andrée Massicotte

Familière dans l'horizon rimouskois et pourtant auréolée de mystère et de légendes, l'île Saint-Barnabé s'étend sur près de quatre kilomètres de longueur et à peine un tiers de kilomètre de largeur juste en face de la ville de Rimouski. Cette île demeure peu connue et peu fréquentée en raison de difficultés de communication liées à la marée et du fait que jusqu'à ces dernières années, elle était propriété privée sur toute son étendue. Depuis longtemps, l'île Saint-Barnabé fascine les gens de la côte et les visiteurs. Aussi, à travers l'histoire seigneuriale de Rimouski, l'histoire et la légende de l'ermite Toussaint Cartier, l'histoire maritime, l'histoire de la famille Lepage et des autres propriétaires, nous vous invitons à la découverte de cette île que l'écrivain Arthur Buies qualifiait d'«*émeraude jetée dans le Saint-Laurent*».

Aux origines

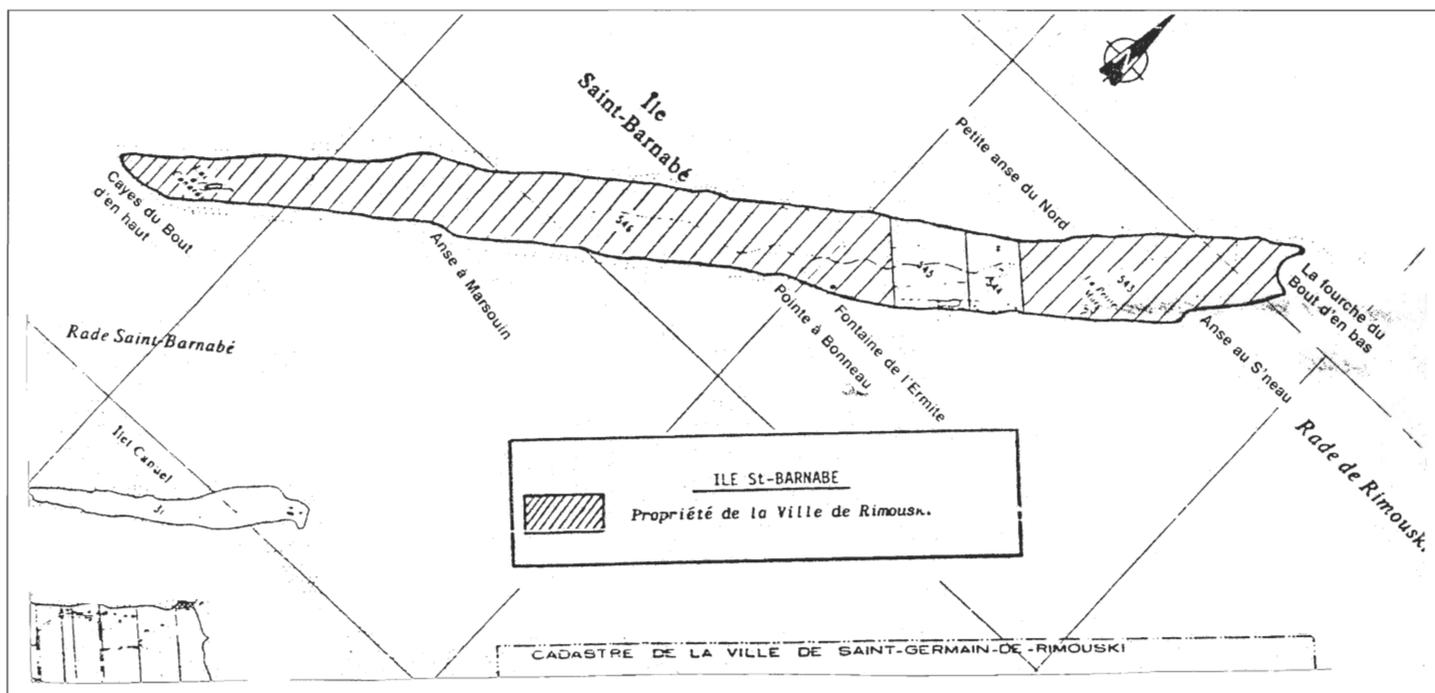
L'île Saint-Barnabé est l'une des nombreuses barres rocheuses (crans) qui, allongées d'est en ouest composent une zone de transition ondulée entre les basses terres du Saint-Laurent et les hautes terres appalachiennes. Depuis la fin de la dernière glaciation et la baisse consécutive du niveau de la mer, il y a quatorze mille ans, cet ancien haut fond a lentement émergé pour former l'île actuelle.

En 1535, Jacques Cartier, poursuivant son exploration du fleuve Saint-Laurent, mentionne son existence sans pourtant la nommer : «*auparavant qu'arriver audit Hâble (aujourd'hui connu sous le nom de havre du Bic), il y a une île à l'Est d'icelui, environ cinq lieues, où il n'y a point de passage entre terre et elle que par bateaux.*»¹

Sur la carte géographique de la Nouvelle-France tracée en 1612 pour le souverain français par Samuel de Champlain, l'île Saint-Barnabé y est dûment nommée. Il est possible que ce soit Champlain lui-même qui la baptisa ainsi, vers 1603, lorsqu'il la côtoya, le jour de la fête de saint Barnabé, le 11 juin.

Le cadre naturel

L'île Saint-Barnabé s'étend d'une extrémité à l'autre de la baie de Rimouski et, avec l'îlet Canuel, constitue, dans une certaine mesure, un écran contre les vents du nord et du nord-ouest. Les marins d'autrefois l'appréciaient pour ses ressources en eau potable, son petit gibier et ses fruits sauvages. En grande partie couverte de sapins, d'épinettes et de bouleaux, elle est entourée de roches et de galets souvent recouverts de varech multi-



colore. Une grande variété de coquillages, de savoureux bigorneaux et de belles agates s'y retrouvent. La Petite Mare, le lac à Canards et les eaux environnantes sont fréquentés par des bernaches et des canards de plusieurs espèces. Dans leurs pêches à fascine, les cultivateurs-locataires de l'île découvraient des harengs, des capelans, des sardines, des aloses et même de superbes saumons du Saint-Laurent. Ainsi, en juillet 1870, il s'est pris en une seule pêche jusqu'à quarante-cinq saumons par marée. En 1879, le 17 juillet, le **Nouvelliste de Rimouski** annonce qu'«*un sauvage du nom de François a capturé au nord de l'île Saint-Barnabé un marsouin mesurant 18 pieds*». En mai 1886, le journal rimouskois **L'Écho du Golfe** rapporte que «*dans une seule marée, M. Côté, locataire de la pêche de M. Tessier, à l'île Saint-Barnabé a sauvé 947 aloses qu'il a vendues au prix de 7 piastres et demie à 10 piastres le cent*». Le mois suivant, ce même locataire trouve 1 500 aloses dans sa pêche à fascine. On pêche aussi la morue et le flétan au large de l'île et on y fait la chasse aux lous-marins. L'hiver, plusieurs traversent sur le pont de glace et tendent des collets aux nombreux lièvres des sous-bois. Mais la faune de l'île est tout de même protégée ainsi qu'en témoigne cet avis publié dans le journal **La Voix du Golfe**, le 20 août 1867: «*Il est strictement défendu à toutes personnes autres que les propriétaires de passer sur l'île Saint-Barnabé et d'y faire la chasse. Toute personne trouvée en contravention au présent avis sera poursuivi devant la loi. J.S. Chalifour*»

À proximité de l'anse à Marsouin, du côté sud de l'île Saint-Barnabé, on aperçoit encore les traces des «caves à patates» creusées par les cultivateurs-locataires du début du siècle. Ces «caves de dehors» se retrouvent aussi entre la Petite Mare et la Petite anse du Nord.

En 1885, la Corporation épiscopale de Saint-Germain de

Rimouski avait l'intention de construire une chapelle consacrée à saint Barnabé. Au lieu dit La Petite Montagne, non loin de la fontaine de l'Ermité, on planta une croix qui fut bénie par monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski. Ce projet ne semble pas avoir connu de suites, mais une croix s'élève encore aujourd'hui sur cet emplacement.

Au temps des seigneuries

L'histoire de l'île Saint-Barnabé est étroitement liée à celle de la seigneurie de Rimouski et des seigneurs Lepage, dont un des descendants conserve encore une partie des terres. Aussi, est-il bon de s'y arrêter un moment. La seigneurie de Rimouski comprend deux lieues de front (huit kilomètres) sur deux lieues de profondeur, à partir de la rivière Hâté jusqu'à la rivière Rimouski incluse avec l'île Saint-Barnabé, les îlets et battures du voisinage. Le 24 avril 1688, elle est concédée au sieur de la Cardonnière qui, le 10 juillet 1694 l'échange contre une terre que possède René Lepage, fils de Germain, établi à Saint-François sur l'île d'Orléans.

Dès les débuts, René Lepage, nouveau seigneur de Rimouski, occupe le territoire qui constitue la seigneurie de Saint-Barnabé située entre la rivière Rimouski et la seigneurie Lessard où le sol paraît plus aisé à défricher. La seigneurie de Saint-Barnabé sera accordée à son fils Pierre Lepage de Saint-Barnabé, le 11 mars 1751, par le gouverneur de Jonquière et l'intendant Bigot. Au décès de René Lepage, le 4 août 1718, Pierre Lepage de Saint-Barnabé a déjà reçu la moitié du patrimoine en vertu du droit d'aînesse et acquis les parts d'héritage de quatre de ses frères et soeurs. On sait que René Lepage avait élevé huit fils et huit filles. À la génération suivante, le bien seigneurial est à nouveau subdivisé car, à sa mort, le 8 juillet 1754, Pierre Lepage laisse onze enfants. Son fils, Germain Lepage de Saint-Germain, devient à son

tour seigneur de Rimouski et meurt, moins de deux ans après son père, d'une sorte de fièvre scorbutique appelée «la peste» apportée par l'équipage d'une frégate française naufragée. On est alors en pleine guerre de Sept-Ans et quatre ans plus tard, la petite colonie était perdue pour la France².

Des six enfants de Germain Lepage, c'est Louis, aussi connu sous le nom de Germain II, qui devient le dernier seigneur Lepage de Rimouski. Son domaine est déjà bien réduit par les partages successoraux et il doit de plus défendre ses droits sur la seigneurie de Rimouski contre les prétentions des seigneurs du Bic³. En 1791, il ne reste aux héritiers Lepage qu'une cinquantaine d'arpents de terre seigneuriale sur la côte et, dans l'île Saint-Barnabé: «*dix arpents de front sur la largeur de l'île savoir: trois arpents cultivés ci-devant par l'ermite au bout nord-est de son désert à aller vers le nord-est et ensuite sept autres arpents en bois debout avec droit de chasse, pêche et traite.*»⁴

Toussaint Cartier: faits historiques

L'existence de cet homme qui vécut en ermite sur l'île Saint-Barnabé au XVIII^e siècle relève à la fois de l'histoire, de la tradition et de la légende. Si on ne peut affirmer la date exacte de son arrivée à Rimouski, si on connaît



Toussaint Cartier selon A. S. Brodeur, La Presse, (29 septembre 1906).

peu de choses sur ses origines et ses antécédents, on sait pourtant qu'il fut bien accueilli par le seigneur Pierre Lepage de Saint-Barnabé qui se prit d'amitié pour lui et en vint à le considérer comme un membre de la famille. L'histoire débute en 1728 lorsque le jeune Toussaint Cartier, dont on dit qu'il hésita longtemps avant d'avouer son nom, manifesta le désir de se retirer sur l'île Saint-Barnabé afin d'y vivre en ermite. Le père Ambroise Rouillard, missionnaire Récollet qui se trouve alors à la mission de Rimouski approuve le projet et, en novembre 1728, un contrat est passé entre le seigneur Lepage de Saint-Barnabé et celui qui allait devenir le légendaire ermite de l'île. Par cet acte, le seigneur Lepage cède à Toussaint Cartier un endroit dans l'île de Saint-Barnabé et autant de terre qu'il pourra en faire et ce seulement pendant sa vie, (...) attendu que le dit Cartier s'est expliqué avec le d. Sr Lepage qu'il ne voulait pas se marier et qu'il voulait se retirer dans un endroit seul afin de faire son salut et qu'il ne prétendait et n'entendait pas avoir aucun droit sur le dit endroit que pendant sa vie durant...⁵

Du côté sud de l'île, vers le centre de celle-ci, Toussaint Cartier bâtit une petite maison et une étable pour abriter une vache et quelques poules. Ces animaux et son chien fidèle sont ses seuls compagnons. Ses jours se partagent entre le travail de la terre, la prière et la méditation. Respecté et apprécié des Rimouskois, l'ermite est aussi bien connu des voyageurs, des navigateurs et des missionnaires. «Lorsqu'en 1741, je suis arrivé au Canada...il y avait encore un certain Hermite dont on publiait avec édification les mérites» raconte Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec⁶. Montcalm, lui aussi, s'intéresse à notre solitaire. Le 6 mai 1756, son navire étant ancré à proximité de l'île, il note dans son journal : «L'île Saint-Barnabé est habitée par un gentilhomme breton des environs de Morlaix qui, par singularité ou dévotion y mène la vie d'un ermite et se

sauve dans les bois si on cherche à l'aborder lorsque les bâtiments y mouillent.»⁷

À la fin de janvier 1767, un des fils du seigneur Lepage remarque qu'aucune fumée ne sort de la cheminée de la maison de l'ermite. On se rend aussitôt sur l'île pour lui porter secours. Ramené au manoir des Lepage, il est assisté dans ses derniers moments par le père Ambroise. Le 30 janvier 1767, celui-ci rédige ainsi l'acte de sépulture de son vieil ami Toussaint Cartier : *L'an mil sept cent soixante et sept, le 30 de janvier, est décédé en cette paroisse de Saint-Germain de Rimouski un nommé Toussaint Cartier, âgé d'environ soixante ans, habitant de la dite paroisse, après avoir reçu les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. Son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires dans l'église de cette paroisse, le dernier jour du mois de janvier.*

*En foy de quoi j'ai signé le jour et an que dessus.*⁸

Toussaint Cartier : légende et tradition

Déjà, de son vivant, cet homme solitaire et énigmatique éveillait l'intérêt de ses contemporains. Des écrivains du XVIII^e et du XIX^e siècle se sont aussi intéressés à son histoire et ont, à leur manière, contribué à sa légende. Dans son roman épistolaire publié à Londres en 1769, la romancière anglaise Frances Brooke qui vécut au Canada de 1763 à 1768 consacre quelques pages à l'ermite de l'île Saint-Barnabé. Elle le présente comme un homme inconsolable de la perte de sa jeune femme Louisa qu'il aurait secrètement épousée en France, contre le gré de leurs parents respectifs. Celle-ci aurait péri dans la tempête entraînant le naufrage de leur navire au large de l'île Saint-Barnabé où lui-même était descendu, seul, pour y chercher de l'eau fraîche. Impuissant à la secourir, il n'aurait pu que recueillir son corps et élever un petit oratoire sur sa sépulture. Dans sa douleur, il aurait fait le voeu de

vivre en solitaire jusqu'à la fin de ses jours sur cette île du Saint-Laurent. Ce roman, **The history of Emily Montague**, considéré comme le premier roman canadien de la littérature anglophone fut traduit en 1809. Comme bien d'autres, les Rimouskois furent sans doute conquis par cette aventure romanesque qui avait le mérite d'expliquer de façon séduisante, bien que fictive, la provenance de l'ermite et les motifs de son installation dans l'île. C'est ainsi que Toussaint Cartier entra dans la légende sous les traits d'un héros romantique.

Certains auteurs comme Joseph-Charles Taché et Charles Guay se sont élevés contre cette «histoire d'amourettes». Médecin, homme de lettres et ami de la famille Lepage, J.C. Taché soutenait que le jeune étranger avait traversé la forêt de Ristigouche à Métis en passant par le lac Matapédia. Il ajoutait que personne n'a jamais su ni ne saura d'où il venait⁹. L'abbé Charles Guay, lui, racontait ainsi l'arrivée de l'ermite sur l'île : *Pendant plusieurs années, il avait servi dans la marine française. Seul échappé d'une affreuse tempête qui avait englouti son vaisseau, il avait fait voeu (...) de passer le reste de ses jours sur la première île qu'il découvrirait en remontant le Saint-Laurent et de consacrer à Dieu tous les moments d'une vie miraculeusement préservée.*¹⁰

Qu'on relate sa vie de façon romanesque ou édifiante, qu'on le voit comme un héros romantique ou comme un saint homme, il n'en reste pas moins que l'ermite Toussaint Cartier est un personnage fort attachant de notre histoire régionale. Premier à habiter l'île Saint-Barnabé, il est aussi celui qui y résida le plus longtemps.

L'histoire maritime

Dans les bois de l'île, à la fin de novembre 1753, l'ermite découvrit un matin des naufragés serrés les uns contre les autres et transis de froid. Au

cours de la violente tempête de la nuit précédente, un petit navire avait sombré dans une anse de l'île Saint-Barnabé. Les malheureux marins avaient déjà subi un premier naufrage peu de temps auparavant au Gros-Mécatina sur le littoral de la côte nord. Une grande partie de l'équipage de leur frégate, La Macrée, commandée par messieurs de Loubarat et de Condamin avait alors péri. Pour permettre aux survivants de poursuivre leur voyage, les hommes du comptoir de pêche de l'industriel Jean Taché de Québec mirent à leur disposition un seneau, petit bâtiment de cent tonneaux, qui s'y trouvait en hivernement. Le seneau prit la mer en direction de Québec mais, à la hauteur de Pointe-au-Père, un fort vent s'éleva du nord-ouest et le petit navire, ballotté par les vagues, fut poussé sur l'île Saint-Barnabé où il se heurta aux rochers qui l'entourent. Après avoir transporté les naufragés à sa cabane, l'ermite Toussaint Cartier alluma un grand feu afin d'avertir les Rimouskois que des secours étaient demandés sur l'île. Les survivants furent logés au presbytère et dans certaines demeures de Rimouski avant de pouvoir repartir vers Québec au printemps. Durant plusieurs années,

les restes du seneau étaient encore visibles à marée basse. La tradition rimouskoise conserva le souvenir de l'événement en donnant le nom de l'anse au S'neau à la petite anse où s'était produit le naufrage. Un autre des navires de Jean Taché avait également péri sur l'île Saint-Barnabé, en 1750, alors qu'il revenait d'Acadie¹¹.

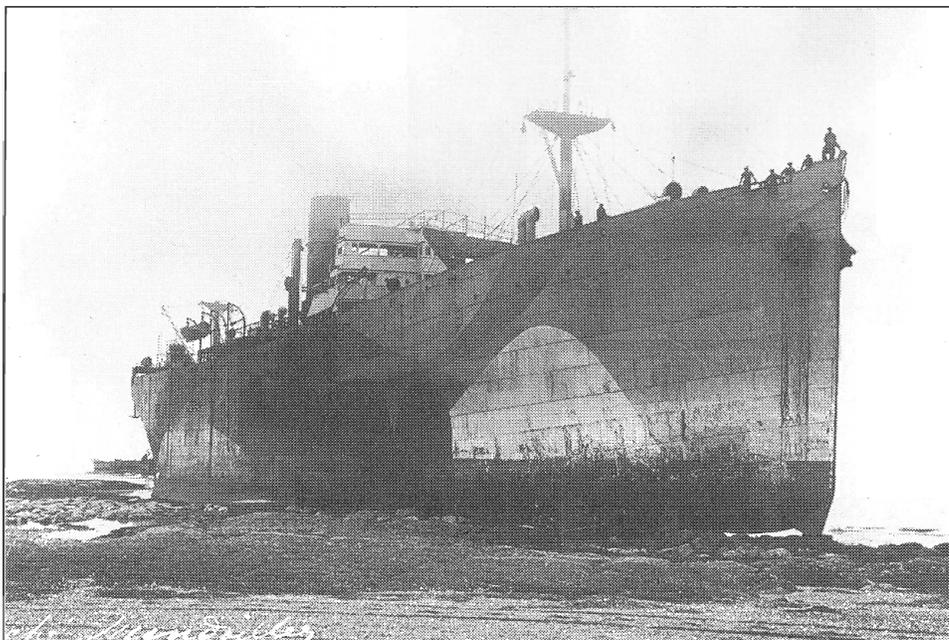
L'île a vu bien des catastrophes maritimes survenir sur ses rives. Ainsi, en novembre 1853, le J.K.L. engagé dans les glaces s'y échoua après que son équipage l'eut abandonné. Quelques années plus tard, le 31 octobre 1870, la tempête cassa les amarres du navire Eltrick alors en chargement à Rimouski et le jeta sur les rochers de l'île où il se brisa. Dans son édition du 4 novembre 1870, le journal **La Voix du Golfe** affirmait qu'il ne pourrait être remis à flot, mais qu'heureusement aucune perte de vie n'était à déplorer. L'année suivante, le 29 décembre 1871, **Le Courrier de Rimouski** rapportait qu'«un navire qu'on croit être le *Pride of England* amené à la dérive par les glaces et le vent est venu s'échouer avant-hier sur la batture en arrière de l'île Saint-Barnabé». À la fin d'octobre 1879, au cours d'une tempête qui faisait rage dans tout le

Bas-Saint-Laurent, la goélette de messieurs Banville chargée de bois en route pour Québec venait se briser sur l'extrémité ouest de l'île, comme le mentionnait **Le Nouvelliste de Rimouski** dans ses nouvelles locales du 6 novembre 1879. Enfin en 1950, la Rose-Marie D-37 s'échouait sur la rive nord de l'île Saint-Barnabé.

L'histoire maritime laisse aussi entrevoir des faits cocasses liés aux secrètes aventures des contrebandiers. Dans son édition du 11 octobre 1877, **Le Nouvelliste de Rimouski** rapportait que *certaines journaux ont annoncé des faits de contrebande regrettables à l'île Saint-Barnabé. Nous apprenons qu'il a été positivement établi que le capitaine de la goélette incriminée avait reçu du propriétaire défense expresse d'apporter des liqueurs, mais bien plutôt du charbon. Nous espérons que vu les circonstances, on se montrera moins sévère vis-à-vis du propriétaire qui a été trompé par le capitaine de son vaisseau.* Les sanctions en pareil cas pouvant aller de la simple amende à la confiscation du bateau, il était pour le moins risqué de confondre charbon et boisson!

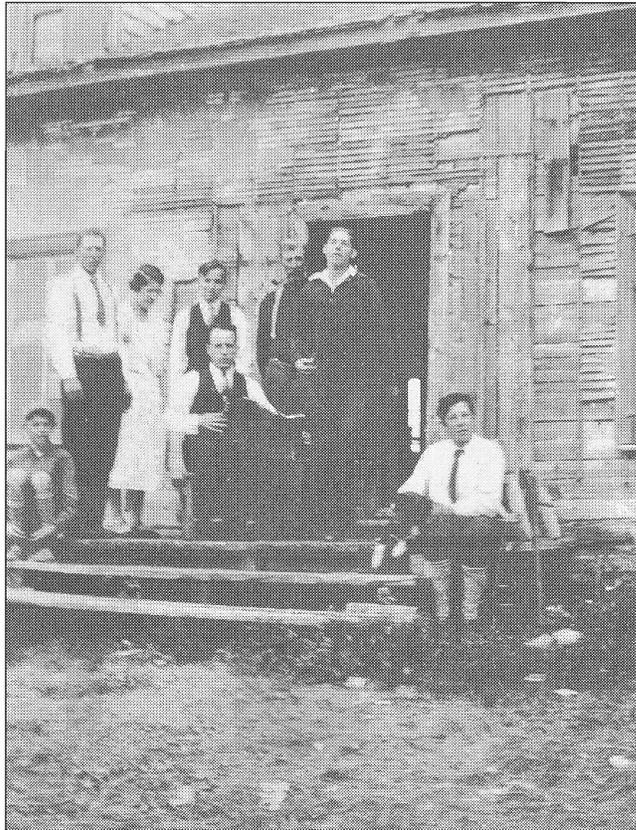
D'autres insulaires

Un siècle après le décès de Toussaint Cartier, l'île Saint-Barnabé est de nouveau habitée non par un ermite, mais par une famille plutôt nombreuse. Descendant des seigneurs Lepage, Louis-Jacques Lepage s'y installa en 1870 pour s'occuper de sa propriété agricole située au centre de l'île, non loin de la fontaine de l'Ermite. Il y vécut plus de trente ans avec sa seconde épouse et plusieurs de ses enfants. S'adonnant à la culture et à la pêche, il aimait accueillir les visiteurs de l'île et, malgré ses multiples activités, leur consacrer un peu de son temps. Père de vingt-deux enfants dont douze issus de son deuxième mariage avec Georgina Bouillon, L.J. Lepage habita l'île jusqu'à sa mort, à l'hiver 1903, alors qu'il était âgé de 89 ans et 11 mois.



Le Celtic Prince qui s'échoua sur l'île Saint-Barnabé dans la première semaine de juillet 1918 (collection du Musée régional de Rimouski).

Son fils René prit sa relève un certain temps avant de venir vivre à Rimouski. Au cours des années quarante, un incendie détruisit la vieille maison inhabitée qui, sur l'île, servait de refuge improvisé aux chasseurs et aux excursionnistes. La famille Lepage conserva cependant une bande de dix arpents de large sur la profondeur nord-sud de l'île. Par la suite, Théodore Lepage, fils de René, s'y construisit une résidence d'été. Encore aujourd'hui, après avoir vendu des parcelles de terrain à messieurs Hector Dubé, Lucien Saint-Laurent et Paul-Émile Saint-Laurent qui y bâtirent de petits chalets, il conserve la majeure partie de cette bande de terre située au milieu de l'île.



Maison de Louis-Jacques Lepage construite en 1862 et incendiée le 6 juin 1942 (UQAR : collection Pineau).

Jusqu'en 1957, le reste de l'île Saint-Barnabé appartenait à la succession Tessier. Une maison avec grange et hangar s'élevait aussi sur leurs terres. Les Tessier, qui aimaient se rendre sur l'île pour la chasse aux canards, louaient l'exploitation agricole et les pêches à certains cultivateurs comme Valentin Turcotte, David Chassé, Joseph Parent, Laurent Lepage et Henri Slater.

Des ressources convoitées

Au printemps, plusieurs cultivateurs traversaient à l'île Saint-Barnabé pour tendre des pêches sur les grèves et aller à la recherche du varech qui s'accumulait dans les anses et les baies. En l'absence d'engrais chimiques, cette algue était considérée comme un bon engrais pour certaines cultures. Le hareng et le capelan étaient également fort appréciés. Les locataires de la famille Tessier tendaient des pêches à fascine et cultivaient du foin, du grain et plusieurs arpents de pommes de terre. La récolte était entreposée dans ce qu'on appelait des «caves de dehors», abris souterrains

d'environ 2 mètres de profondeur. Durant l'hiver, on triait les pommes de terre à la main et on les transportait ensuite, en même temps que le foin et le grain en gerbes, par le pont de glace. Les cultures pratiquées, les découvertes faites sur les rives de l'île et le bois qu'on y récoltait représentaient pour plusieurs des ressources intéressantes dans le contexte économique du début du siècle. Toutefois, vers la fin des années vingt, comme le commerce de la pomme de terre avait tendance à décliner, quelques cultivateurs choisirent de mettre fin à leurs expériences de culture dans l'île.

Plus tard, de 1942 à 1945, la firme Pineau et Frères de Saint-Anaclet entreprit de faire la coupe du bois sur l'île Saint-Barnabé. À l'été, on le transportait sur des chalands tirés par des remorqueurs comme le racontait

M. Théodore Lepage qui participa à cette activité¹². Puis, en 1957, la compagnie Price Brothers faisait l'acquisition des terres appartenant à la succession Tessier dans l'intention de construire un moulin à papier sur l'île. Malgré l'achat des terrains nécessaires, ce projet ne s'est pas concrétisé.

Des projets et des rêves

Le charme et les attraits de l'île Saint-Barnabé en ont fait l'objet de projets plus ou moins vagues. Parmi ceux-là, le plus ancien, sans doute, date de 1868 et concerne l'aménagement d'un havre de refuge entre la pointe est de l'île et le rivage rimouskois. Le 3 novembre 1868, le journal **La Voix du Golfe** annonce ainsi ce projet qui n'eut pas de suites : *Nous sommes heureux d'apprendre qu'un comité s'occupe activement à préparer un rapport à l'effet de démontrer aux autorités com-*

pétentes la possibilité d'établir un havre de refuge entre la pointe est de l'île Saint-Barnabé et la terre ferme et de prolonger de quelques mois la saison de navigation d'outre-mer. Déjà, les sondages ont été faits à cet endroit.

En 1958, une rumeur selon laquelle une compagnie pétrolière songeait à installer des réservoirs d'huile et de gaz sur l'île Saint-Barnabé alarmait les Rimouskois. Afin d'éviter qu'elle ne devienne une «île au massacre», on souhaitait que la Ville de Rimouski en fassent l'acquisition¹³. Trois ans plus tard, en 1961, un plan d'urbanisme préparé par Léo Doyon de Rimouski et Jean Cimon de Québec suggérait aussi cet achat en soulignant que l'île n'était soumise à aucun règlement de zonage et de protection puisqu'elle ne faisait pas partie des limites de la ville. Ce plan prévoyait de la convertir en «parc métropolitain» relié par un bateau-passeur. On pensait

.....

aussi en faire le point de départ d'excursions en goélette jusqu'aux îles du Bic. On proposait d'y établir une colonie de vacances, d'y aménager des terrains de camping ainsi qu'un centre d'équitation et d'y construire une auberge-restaurant comprenant une piscine à l'eau salée. Un musée d'histoire locale y était également prévu¹⁴.

Le 1^{er} décembre 1967, l'île Saint-Barnabé était annexée à la ville de Rimouski par un arrêté en conseil du lieutenant-gouverneur, devenu officiel le 16 décembre suivant. La municipalité de paroisse de Saint-Germain de Rimouski, dont l'île avait jusqu'alors fait partie, cessait d'exister selon les termes de ce même arrêté. Il faudra toutefois attendre encore vingt ans avant qu'une entente intervienne entre la compagnie Abitibi-Price (autrefois Price Brothers) et la Ville de Rimouski pour l'acquisition de la majeure partie de l'île. Le 28 septembre 1987, la Ville de Rimouski en prenait enfin possession pour une somme d'à peine 100 000\$.

L'île Saint-Barnabé fait maintenant partie du patrimoine rimouskois. En visitant ce refuge verdoyant, en rêvant le long de ses rives, il nous reste à lui imaginer un avenir digne de son histoire et de sa légende.

Notes

- 1 Jacques Cartier, **Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542, suivis d'une biographie de Jacques Cartier par René Manran**, Paris, Éditions Anthropos, 1968, p. 31.
- 2 Alphonse Fortin, «*Les seigneuries du comté de Rimouski* », **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol 1, no 1 (octobre 1973) : 7-10.
- 3 **Ibid.**
- 4 J.W. Miller, «*Notes sur les seigneuries du district de Rimouski* », **Bulletin de recherches historiques**, vol. 17, no 11 (1911) : 33. Tiré de l'acte de partage entre Joseph Drapeau, marchand de Québec et Joseph Lepage et Germain II Lepage, le 25 avril 1791.
- 5 Mario Mimeault, «*La légende Toussaint Cartier: Critique des sources* », **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 14, no 1 (décembre 1990) : p. 29.
- 6 Yvon Migneault, «*Que devons-nous à Frances Brooke, 1724-1789, au sujet de Toussaint Cartier, l'ermite de l'île St-Barnabé, 1707-1767?*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 13, no I (hiver 1988) : p. 4.
- 7 Pierre-Georges Roy, **Les petites choses de notre histoire**, Québec, Garneau, 1944, p. 102.
- 8 A.N.Q.R. **Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain de Rimouski**, 30 janvier 1767.
- 9 Joseph-Charles Taché, **Les Sablons (île de Sable) et l'île St-Barnabé**, Montréal, librairie St-Joseph, 1885, p. 138.
- 10 Charles Guay, **Chronique de Rimouski**, Québec, Delisle, 1873, p. 65.
- 11 Damase Potvin, **Le St-Laurent et ses îles**, Québec, Garneau, 1945, p. 227.
- 12 Entrevue Rimouski, M. Théodore Lepage, 22 août 1988.
- 13 «*L'île St-Barnabé deviendra-t-elle une autre île au massacre?*», **Écho du Bas-Saint-Laurent**, (5 novembre 1958) : 011A.
- 14 «*Plan directeur d'urbanisme; parc municipal* », **Écho du Bas-Saint-Laurent**, (15 février 1961) : 041B.

.....

La scène politique municipale entre 1945 et 1960

**Yves Tremblay,
historien**



Rimouski, la vie politique municipale prend une allure résolument moderne après 1945. On pourrait longuement épiloguer sur les origines de cette modernisation. Que nous ayons subi l'influence américaine, on ne peut en douter. Mais au même moment, en plein Québec duplessiste, des forces internes sont également à l'oeuvre, forces d'ouverture et de démocratisation politique aussi bien qu'économique.

On pourrait aborder le sujet de multiples points de vue. Contentons-nous d'observer les changements profonds qui travaillent la communauté

rimouskoise en jetant un bref regard sur quelques problèmes suscités par la modernisation, tels l'insuffisance d'approvisionnement en électricité, la difficulté de structurer le secteur secondaire ou encore la nécessité de penser l'urbanisme. Notons immédiatement que cette modernisation n'a rien d'un mouvement suscitant l'enthousiasme unanime de tous les Rimouskois. Tout changement ou presque provoque des résistances. Nous examinerons brièvement ces résistances à travers l'action militante de l'Association des propriétaires..

Entre 1945 et 1960, l'Amérique du Nord connaît une forte croissance économique. La consommation, bloquée par la crise et les privations de

guerre, monte en flèche¹. La ville de Rimouski n'échappe pas à ce mouvement. La construction domiciliaire y est très forte², ralentie seulement de 1946 à 1948 par la pénurie de matériaux de construction alors utilisés en priorité pour la reconstruction de l'Europe. Cette industrie connaîtra un nouveau boom avec la reconstruction de l'ouest de la ville après la conflagration de 1950³.

Cependant, la prospérité locale est menacée, car l'industrie forestière est en déclin. Les années records de forte production de la guerre vont même accélérer la crise des approvisionnements. Les auteurs de l'**Inventaire des ressources naturelles** avait énoncé le problème comme suit :



Quai de Rimouski-Est vers 1949 (UQAR : fonds de la SHBSL).

si l'on continue de couper les résineux au rythme actuel (en 1942), dans vingt ans la forêt sera épuisée et il n'y aura plus d'arbres pour le sciage⁴. Signe précurseur de cette diminution de l'activité forestière, la grosse scierie de Price Brothers, détruite lors de la conflagration de 1950, ne sera reconstruite la même année que pour exploitation temporaire. Elle fermera définitivement ses portes en 1964. Dès l'après-guerre, aussi bien dans la population en général que parmi l'élite, on est conscient du problème. Avec frénésie, on recherche de nouvelles industries. Malheureusement, cela se révèle difficile, parce qu'à Rimouski il y des facteurs qui handicapent la diversification économique. L'approvisionnement et les coûts de électricité sont l'un des handicaps majeurs et les Rimouskois en sont bien avertis. Il n'est guère étonnant que l'électricité soit devenue un enjeu majeur.

la réduction des taux d'électricité et au développement industriel. La même année, Alphée Gagnon, un promoteur, offre au conseil «*d'aider au développement des eaux de la rivière Rimouski pour produire de l'électricité*», proposition transmise au comité des services publics⁵ de la Ville. Il faut dire qu'à cette époque la Compagnie de Pouvoir de J.-A. Brillant souffre d'une pénurie de courant. Les usines de production de la compagnie ne suffisent plus à assurer un approvisionnement adéquat aux industries, aux commerces et aux particuliers du Bas-Saint-Laurent et les pannes de courant sont fréquentes. Toutefois, la Ville ne peut donner suite à la proposition de monsieur Gagnon. Le projet n'était pas sérieux et n'avait pas de chance de se réaliser.

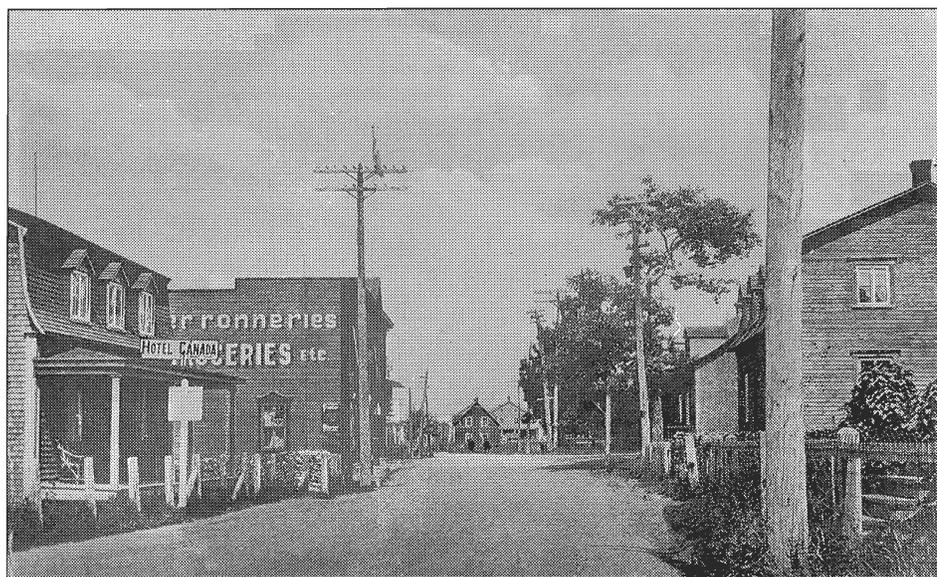
En 1951, le dossier se trouve à nouveau sur la table du conseil. La nouvelle administration du maire Victor

*blissement de nouvelles industries*⁶. La difficulté majeure, c'est que la rivière Rimouski n'a pas un très grand potentiel hydroélectrique. De sorte que si un conseiller déplore à nouveau le manque d'électricité et ses conséquences sur le développement industriel en février 1954, c'est pour indiquer ensuite que la solution viendra de la Côte-Nord⁷.

Non seulement l'approvisionnement s'avère déficient, mais les tarifs de la Compagnie de Pouvoir font également l'objet de contestation. En effet, deux mois plus tard, l'échevin Émile Therriault demande d'envisager l'étatisation, c'est-à-dire l'achat de la Compagnie de Pouvoir par l'Hydro-Québec, si les taux d'électricité ne baissent pas. Le maire Lepage réplique en suggérant la municipalisation. La discussion se termine sur une requête demandant une réduction des taux lorsque les câbles sous-marins amenant l'électricité de la Côte-Nord seront installés⁸. Le problème ne sera résolu qu'avec l'installation de ces câbles (mis en opération en 1955), puis avec la construction de la centrale thermique d'appoint de Les Boules en 1959, et finalement avec la mise en service d'une ligne de transmission aérienne partant de la centrale Bersimis via Québec en 1962. C'est à ce moment que le débat sur l'électricité s'atténue, bien que les taux demeurent élevés⁹.

Le commissariat industriel

Malgré ce désavantage majeur, les Rimouskois ne désespèrent pas d'amener à Rimouski des industriels. Pour ce faire, ils entendent se doter d'un meilleur outil de promotion économique. Dans un article de 1947 réclamant la nomination d'un commissaire industriel pour la Ville de Rimouski, Jean-Paul Legaré, éditorialiste de *L'Écho du Bas St-Laurent* et un des principaux protagonistes des débats sur l'avenir économique de Rimouski de l'après-guerre, écrit que «*le commerce ne suffit plus*». Il poursuit ainsi :



(UQAR : collection Pineau).

La question de l'électricité

Avec le départ du maire Paul-Émile Gagnon en 1947, un proche collaborateur de Jules-A. Brillant, le débat sur l'électricité reprend au Conseil municipal. Une des priorités du nouveau conseil est de travailler à

Lepage adopte une longue résolution demandant de hâter le harnachement de la rivière Rimouski, attendu que l'offre d'électricité ne répond pas à la demande aux heures de pointe et «*attendu que le manque de puissance électrique disponible est un handicap insurmontable pour promouvoir l'éta-*

.....

*Il nous faut nous mettre en face de nos problèmes et nous convaincre que notre commerce ne nous suffit plus et même dans l'état de prospérité où il se trouve, il est une menace à longue échéance pour toute notre économie régionale si nous n'industrialisons pas notre petit coin du Québec.*¹⁰

Il semble que plusieurs villes du Québec considéraient comme impératif de se doter d'un service de prospection industrielle. Les membres des conseils municipaux percevaient sans doute qu'il serait difficile d'attirer des capitaux dans leurs villes respectives dans un monde plus ouvert et plus concurrentiel. La nécessité d'engager un spécialiste à temps plein se faisait donc sentir un peu partout.

Pourtant, la Ville de Rimouski a mis quatre années à réagir, en fait jusqu'à l'arrivée de Victor Lepage à la mairie, sans doute plus sensible au problème industriel que son prédécesseur, le marchand Elzéar Côté. Victor Lepage était en plus sceptique quant aux intentions de Price Brothers¹¹. Pour monsieur Lepage, il ne faisait pas de doute que la Ville devait agir rapidement.

Lors de deux journées d'études sur le développement industriel de la ville, tenues en mars 1951 à l'initiative des deux Chambres de commerce et du Conseil municipal, où 150 hommes d'affaires se réunissent, un consensus se dégage autour de l'idée d'engager un commissaire industriel. Le conférencier invité était Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique et touristique de la Ville de Montréal et président de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec¹². À la séance suivante du conseil, le principe de l'engagement d'un commissaire industriel est accepté, des fonds sont votés et on adresse une demande à V. Gratton pour le choix d'un candidat¹³. Deux mois plus tard, le conseil adopte



Rue de la Cathédrale (UQAR : fonds de la SHBSL).

la résolution suivante :

Attendu que depuis le sinistre de 1950, l'ensemble de la population a pu réaliser la faiblesse de notre position économique basée uniquement sur une industrie d'envergure ne comportant pas de petites industries connexes, élément de stabilité et d'équilibre économique;

Attendu qu'il est urgent, plus que jamais de faire en sorte que nos descendants, enfants et petits-enfants puissent continuer de vivre en notre ville;

Attendu que la Ville de Rimouski se doit de régler ce problème concret de fournir de l'emploi pour les bras inactifs et d'établir des industries diverses pour rétablir l'équilibre économique;

Attendu qu'il nous est permis d'aller chercher de l'industrie ailleurs étant donné les développements industriels prodigieux dans le Canada et particulièrement dans la province de Québec qui reçoit 40% des industries nouvelles qui s'établissent au Canada;

Attendu que nous devons d'abord nous faire les artisans de notre progrès économique et ne compter sur les autres qu'après avoir fait nous-mêmes l'effort initial;

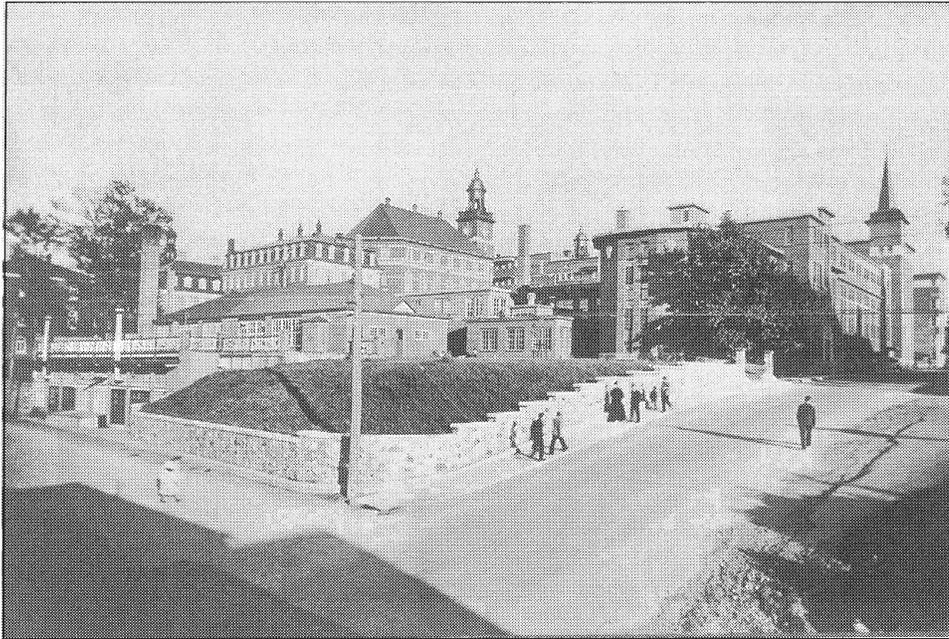
Attendu qu'il faut favoriser également l'expansion de l'industrie locale et créer de nouvelles industries;

Attendu que l'expérience a prouvé que ceux qui ont actuellement des charges à remplir, des obligations à rencontrer, marchands, commerçants, industriels ou autres, ne peuvent s'occuper activement de ce problème;

Attendu qu'il est urgent qu'un spécialiste soit affecté à cette tâche de recrutement des entreprises qui constituent par le regain d'activité économique une source importante d'un revenu municipal;

Attendu que les résultats obtenus par les autres villes qui ont confié cette tâche à un commissaire ou agent industriel se sont avérés des plus satisfaisants;

Attendu que le passé a prouvé à la Ville de Rimouski qu'il est essentiel de connaître son affaire



L'École d'arts et métiers avant 1950 (AAR : fonds de l'Archidiocèse de Rimouski).

dans le domaine de l'industrie; Il est proposé par le conseiller Alphonse Beaulieu, secondé par le conseiller Albert Doucet et unanimement résolu que M. André-W. Therriault soit engagé comme agent industriel, au service exclusif de la Ville de Rimouski, au salaire annuel de \$6000.00 par année, pour une période de trois ans.¹⁴

Les résultats ne furent pas à la hauteur de l'attente. Le commissariat industriel sera peu actif et totalement inefficace. Avec le retour de l'administration municipale du marchand Côté en 1955, le commissariat industriel cesse d'être une priorité. Le commissaire industriel quitte ses fonctions en novembre 1957 pour entrer à l'emploi de Dionne Automobile du conseiller Albert Dionne. Le conseil municipal ne le remplacera pas et se désintéressera complètement de l'avenir industriel de la ville¹⁵. L'arrivée d'une nouvelle administration municipale en 1958 n'y changera rien¹⁶.

L'urbanisme

L'urbanisme à Rimouski, c'est-à-dire cette volonté de développer

rationnellement l'environnement urbain, remonte à 1940, au moment où se crée une commission conjointe d'urbanisme Rimouski/Rimouski-Est. L'initiative provient de la Chambre de commerce des jeunes. La commission est composée du président de cette chambre, l'avocat Arthur Gendreau, du président de la Chambre de commerce

«sénior», Jules-A. Brillant, du notaire Gleazon Belzile, de Jérôme Légaré, de l'inspecteur municipal¹⁷, de représentants de la municipalité de Saint-Germain-de-Rimouski, de Rimouski-Est et de Sacré-Coeur, et surtout de l'arpenteur-géomètre Léo Doyon, qu'on retrouvera mêlé de près ou de loin à tous les efforts d'urbanisme dans les années qui suivent. La commission n'avait aucun pouvoir et elle n'avait qu'un rôle consultatif¹⁸. Elle fut inactive pendant la guerre.

Sa relance en 1946 est due à l'initiative de la Chambre de commerce des jeunes. Les municipalités voisines n'y sont plus associées et l'Association des marchands détaillants y est représentée par son président, Elzéar Côté, le futur maire. Léo Doyon se voit chargé de préparer «un plan cartographique de territoire possible du Rimouski de demain». Lors d'une conférence devant le Club Richelieu l'année suivante, le même Léo Doyon préconise la préparation d'un plan d'urbanisme¹⁹. C'est cette même année qu'on procède pour la première fois à l'étude en comité des demandes de permis de construction. On discute également le projet d'un boulevard, la



Le Séminaire de Rimouski après 1925 (AAR : fonds chanoine Raoul Thibault).

.....

vieille rue Saint-Germain étant devenue inadéquate.

Jusqu'alors, la commission avait une existence informelle. Par un des amendements apportés à sa charte en 1948, la Ville de Rimouski s'est donné le pouvoir de créer une commission d'urbanisme dans ses limites pour «contrôler le zonage, l'approbation des permis de construction et toute autre matière relative à l'urbanisme». Les membres de la commission (de cinq à neuf) étaient tous nommés par voie de résolution du Conseil municipal. Le nouveau président, le docteur Victor Lepage, deviendra maire en avril 1950, avec la démission de Elzéar Côté. Sous la présidence de V. Lepage, la commission se réunit très peu. Deux événements allaient lui redonner une nouvelle impulsion : la conflagration de Rimouski en mai 1950 et la venue à sa présidence du juge Amédée Caron²⁰.

Avec la conflagration et les travaux qui s'ensuivent, on profite de l'occasion pour reconstruire une partie de la ville selon les nouveaux critères d'urbanisme qui se répandaient alors au Québec en provenance des États-Unis. L'automobile était au centre des nouvelles transformations²¹, comme en témoigne l'élargissement de la rue Saint-Germain Ouest. Les grandes chaînes de magasins en profitent pour s'installer dans des bâtiments tout neufs le long de l'artère réaménagée.

Sous la présidence du juge Caron (1950-1953), avec la complicité du Conseil municipal du maire V. Lepage, la commission aura beaucoup d'influence. Elle réussit à imposer ses vues à un conseil consentant et ses recommandations pour l'attribution des permis de construction sont généralement suivies. Cela ne va pas sans susciter une réaction de la part de la nouvelle Association des propriétaires, soucieuse de limiter les dépenses de la Ville. Pourtant, en 1953, la Ville engage un inspecteur en bâtiments²².

Le retour de l'administration Côté en 1955 marque un déclin net de l'influence de la commission. Elle devient un bureau de filtration des demandes de permis de construction. Les démissions se multiplient. Le Conseil de Ville désavoue la commission en février 1958, lorsqu'il intervient pour faire arrêter des procédures contre des propriétaires récalcitrants. C'est qu'avec le retour d'une administration municipale acquise à l'idée de modernisation, en juin 1958, et la nomination de nouveaux membres plus sympathiques à cette cause, que l'urbanisme reprendra du

est souvent prise à partie pour sa prodigalité. On vient de voir que les activités de la commission d'urbanisme et les dépenses que cela entraînent sont contestées par un nouveau joueur sur la scène municipale : l'Association des propriétaires.

L'émergence de l'Association des propriétaires de Rimouski, une sorte de comité de citoyens formé exclusivement de propriétaires, illustre les tensions et les résistances suscitées par les changements rapides des dernières années.



Imprimerie Vachon de la rue Saint-Germain où était imprimé **Le Progrès du Golfe** à compter de 1904 (UQAR : collection Pineau).

poil de la bête. C'est ainsi qu'en 1959 la Ville décide de confier la conception d'un plan directeur d'urbanisme à Léo Doyon²³.

L'Association des propriétaires

Les changements ne se produisent pas sans heurts. La société rimouskoise n'échappe pas plus que les autres aux débats. De nombreuses personnes se rebiffent devant la rapidité des transformations. Par exemple, l'administration municipale

L'Association des propriétaires est fondée au début de 1954²⁴. Elle se distingue des autres groupes de pression locaux, comme la Chambre de commerce, par son mandat restreint.

Notre but [...] est de protéger les intérêts des propriétaires. Nous pensons ensuite pouvoir aider les autorités municipales à solutionner les problèmes qui pourraient être ambigus ou controversés. Les propriétaires auront la force du groupe pour agir au moment où ils

.....

*pourront sentir que leurs droits sont lésés. En toute justice et charité ils pourront alors faire leurs suggestions au Conseil municipal.*²⁵

Elle se distingue également par l'étendue géographique limitée de son action. En effet, l'Association des propriétaires est un groupe de pression qui agit strictement au niveau local. On peut affirmer, sans simplification excessive, que son seul but est la limitation des dépenses municipales. L'Association critique donc les budgets de la Ville, qu'elle veut plus réduits. Elle critique aussi le soutien financier de la Ville à l'aéroport de Rimouski-Est, dangereux précédent selon elle²⁶. Elle requiert que la commission d'urbanisme soit composée en totalité de propriétaires, et donc qu'on exclut les locataires²⁷. Elle s'oppose à l'emprunt municipal de 1955 qu'elle réussit à faire battre par référendum en avril²⁸. Le maire Victor Lepage, choqué par cette rebuffade, se retire des affaires publiques et ne se présente pas aux élections de juin 1955.

C'est une victoire pour l'Association et celle-ci poursuit avec entrain son action de limitation des dépenses municipales. Après le retour de l'administration du maire Côté, l'Association réclame le renvoi de l'ingénieur municipal, dont elle trouve le salaire trop élevé. Elle s'oppose avec succès à la création d'une cour municipale. Si elle approuve l'idée d'une commission industrielle sur le plan régional (le Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent ou COEBSL), c'est parce que ce serait moins onéreux pour les contribuables de Rimouski, les dépenses du COEBSL étant réparties sur tous les contribuables de la région. En 1957, les membres de l'Association s'opposent à l'autre gouvernement local et s'insurgent contre la hausse de la taxe scolaire. Ils vont même jusqu'à réclamer «un droit de regard concernant les emprunts futurs de la Commission scolaire et les constructions d'écoles»²⁹,

alors que Rimouski, à l'instar d'autres villes de la province, manque cruellement de locaux de classe³⁰. L'Association s'oppose également aux amendements proposés à la charte de la Ville, cette fois en vain.

Cependant, l'action de la Ligue ne fait pas l'unanimité. Elle est l'objet de critiques du milieu en 1958. Son déclin sera aussi rapide que son ascension. Elle approuve enfin des projets à partir de 1959 : l'engagement d'un ingénieur-conseil de même qu'un règlement d'emprunt pour la réfection du système d'aqueduc. À cette dernière occasion, une poignée de dissidents avait tenté de provoquer un référendum dans le but de faire subir au maire Crevier le sort de Victor Lepage quatre ans plus tôt. Mais le complot est éventé et la Ligue discréditée. De sorte qu'en février 1960, il faut faire renaître l'Association. Elle pourra ainsi demander l'abolition de la Régie des loyers à Rimouski en octobre 1960³¹. Mais ses heures de gloire sont révolues. Elle n'est plus écoutée par le Conseil de Ville qui décide de ne pas bouger dans le dossier de la Régie des loyers³².

* * *

Ce bref survol de quelques débats survenus au Conseil de Ville montre les difficultés que rencontrent les édiles municipaux dans leur désir d'assurer à la ville un développement en harmonie avec les nouvelles valeurs socio-économiques nord-américaines. Il faut contourner les handicaps naturels, tel le manque de courant électrique, trouver des industriels pour combler la baisse d'activité à la Price Brothers, et adapter la ville aux nouveaux monstres urbains des années 1950, les automobiles. Tout cela sans compter les résistances au sein même de la société locale, telles qu'elles se manifestent par la brève, mais vigoureuse action contestataire de l'Association des propriétaires, ou dans les différentes perceptions du développement de Rimouski des maires Lepage et Côté. Somme toute, le Conseil

municipal s'engage sur la voie du modernisme, malgré quelques hésitations et quelques reculades. La rue Saint-Germain Ouest est reconstruite selon les critères de l'urbanisme à la mode, Rimouski engage son commissaire industriel et obtient des approvisionnements électriques suffisants.

Toutefois, le grand échec de la période demeure l'incapacité des décideurs locaux de développer le secteur secondaire dans les limites de la ville. Cela sera sans grandes conséquences sur le moment, les services publics et parapublics étant en pleine expansion.

Notes

- 1 P.-A. Linteau et al. **Histoire du Québec contemporain II. Le Québec depuis 1930**. Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1986, p. 187.
- 2 Favorisée par la création en 1945 de la Société centrale d'hypothèque et de logement. Voir P.-A. Linteau et al., **op. cit.**, p. 257.
- 3 Voir Brigitte Pouliot, «*La nuit rouge*» dans **Mosaïque rimouskoise** de Marie Ange Caron et al., Rimouski, Le Comité des fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, pp. 545-575.
- 4 Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, **Inventaire des ressources naturelles. Section forestière. Comté municipal de Rimouski**, Québec, 1942, p. 56.
- 5 «*Le Conseil de ville s'attaque à de grands problèmes*», **L'Écho du Bas St-Laurent** (dorénavant **Écho**), (20 février 1947) : 13; **Procès-verbal de la Ville de Rimouski** (dorénavant **PV**), séance du 24 novembre 1947.
- 6 **PV**, séance du 19 novembre 1951.
- 7 «*Le maire Lepage dit : Rimouski doit vivre selon ses moyens*», **Écho**, (11 février 1954) : 3.
- 8 Discussion rapportée dans «*Réduction des taux d'électricité demandée par le Conseil de Ville de*

- Rimouski*, **Écho**, (8 avril 1954) : 1. On trouvera le texte de la résolution dans **PV**, séance du 5 avril 1954.
- 9 Voir C. Hogue et al., **Québec, un siècle d'électricité**, Montréal, Éditions Libre Expression, 1979, pp. 219-220. Pour toute cette question de l'électricité, voir notre thèse de doctorat en histoire, **Histoire de l'électrification au Bas-Saint-Laurent, 1888-1963**, Université Laval, 1993, 2 vol.
- 10 «*Autour de nos hommes d'affaires*», **Écho**, (24 avril 1947) : 7.
- 11 Voir ses «*Réflexions autour de l'exploitation forestière de la limite de Rimouski*», **Écho**, (20 janvier 1955) : 3, où il propose la division des concessions de la Cie Price aux profits de plusieurs petits industriels et la création de hameaux forestiers. L'hostilité généralisée des organismes socio-économiques, de la Chambre de commerce au Syndicat des employés de Price, est probablement un des plus grands facteurs de son retrait de la vie politique municipale au mois de juin suivant. Voir «*Nombreuses réalisations de la Chambre de commerce de Rimouski*», **Écho**, (27 janvier 1955) : 10 et une lettre «*Au conseil de Rimouski*», **Écho**, (10 février 1955) : 13 pour l'appui de la Chambre de commerce à la compagnie; Bertrand Lepage (président du Syndicat catholique de l'industrie du bois de Rimouski), «*Je proteste contre le projet du maire Victor Lepage*», **Le Progrès du Golfe** (dorénavant **PG**), (4 février 1955) : 3 et **Écho**, (10 février 1955) : 4.
- 12 «*Le point central de deux journées d'études sur notre développement industriel*», **Écho**, (8 mars 1951) : 5.
- 13 Jean-Paul Legaré, «*Rimouski aura un commissariat industriel*», **Écho**, (8 mars 1951) : 4.
- 14 **PV**, séance du 7 mai 1951.
- 15 «*Le commissaire industriel s'en va*», **PG**, (30 novembre 1956) : 1.
- 16 «*Le Conseil de Ville se désintéresse de l'essor industriel*», **Écho**, (25 février 1959) : 3. On y rapporte que le conseil a renvoyé un industriel à la Chambre de commerce.
- 17 Ils s'agit de Michel Pineau, également chef de police.
- 18 «*Une commission d'urbanisme à Rimouski*», **PG**, (26 avril 1940) : 3.
- 19 J.-P. Legaré, «*Urbanisme à Rimouski*», **Écho**, (25 juillet 1946) : 11. «*M. Léo Doyon préconise un plan d'urbanisme*», **Écho**, (1 mai 1947) : 5.
- 20 Paul-H. L'Heureux, «*Résumé et explications des modifications de la charte*», **PG**, (5 mars 1948) : 1. Amédée Caron est l'auteur d'une série d'articles sur «*L'urbanisme à Rimouski*» qui nous sont très utiles ici. Voir **Écho**, (29 janvier 1953) : 14; (5 février 1953) : 19; (12 février 1953) : 7.
- 21 P.-A. Linteau et al. **Le Québec depuis 1930**, p. 498.
- 22 «*Séance de la Commission d'urbanisme de Rimouski*», **Écho**, (19 mars 1953) : 15.
- 23 J.-P. Legaré, «*La Commission d'urbanisme a les bois dans les roues*», **Écho**, (12 février 1958) : 4; «*Plan directeur d'urbanisme*», **Écho**, (5 août 1959) : 1.
- 24 «*Tous les propriétaires de la ville de Rimouski sont invités vendredi soir*», **Écho**, (14 janvier 1954) : 1. On l'appelle également «*Ligue des propriétaires*».
- 25 D'après une déclaration du président provisoire, Albert Michaud, «*Les propriétaires se groupent en association à Rimouski*», **Écho**, (21 janvier 1954) : 1 et 12.
- 26 «*L'Ass. des propriétaires veut donner un COUP de CISEAU dans le budget*», **Écho**, (11 février 1954) : 3. C'est le journal qui souligne.
- 27 «*Seuls les propriétaires devraient siéger sur notre Commission d'urbanisme à Rimouski*», **Écho**, (11 mars 1954) : 5.
- 28 Sur 1 627 propriétaires inscrits, 304 votes pour l'emprunt et 665 contre («*Rimouski vote contre l'emprunt de \$300 000*», **Écho**, (28 avril 1955) : 1.
- 29 Gérard Lacombe, «*À monsieur le maire de Rimouski*», tribune libre de **Écho**, (1 décembre 1955) : 2; «*Opposition au projet d'une cour municipale à Rimouski*», **Écho**, (19 janvier 1956) : 1; «*Pas de cour municipale à Rimouski*», **Écho**, (27 janvier 1956) : 1; «*L'Association des propriétaires de Rimouski rencontre les membres du Conseil*», **Écho**, (1 mars 1956) : 4; «*Les propriétaires protestent contre la hausse de la taxe scolaire*», **Écho**, (12 septembre 1957) : 3.
- 30 Sur l'insuffisance des équipements (bâtiments et matériel) des établissements scolaires au Québec, voir P.-A. Linteau et al., **op. cit.**, pp. 316-317 et **Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec** (Rapport Parent), Québec, Gouvernement du Québec, 1965, tome 1, pp. 63-64.
- 31 «*Ça s'dit dans L'quartier*», **Écho**, (12 mars 1958) : 3; «*Urbaniste conseil*», **Écho**, (8 avril 1959) : 3; «*Le maire fait échouer une tentative d'intimidation*», **Écho**, (26 avril 1959) : 4; «*La Ligue des propriétaires vous demande de voter oui*», **PG**, (1 mai 1959) : 4; «*Les propriétaires en faveur de l'abolition de la Régie des loyers à Rimouski*», **Écho**, (5 octobre 1960) : 3.
- 32 Le chroniqueur de l'**Écho** fait le commentaire suivant («*Ça s'dit dans L'quartier*», 26 octobre 1960 : 3) : «*Les propriétaires ne veulent plus de contrôle sur les loyers; les ouvriers y sont toujours favorables. Matane et Mont-Joli veulent aussi le maintien du contrôle. Résultat : le Conseil de Ville de Rimouski ne se prononce pas et laisse le soin à la Régie des loyers de décider de son sort dans la région.*»

Le cinéma à Rimouski (1939-1960)

Lise Marquis, historienne



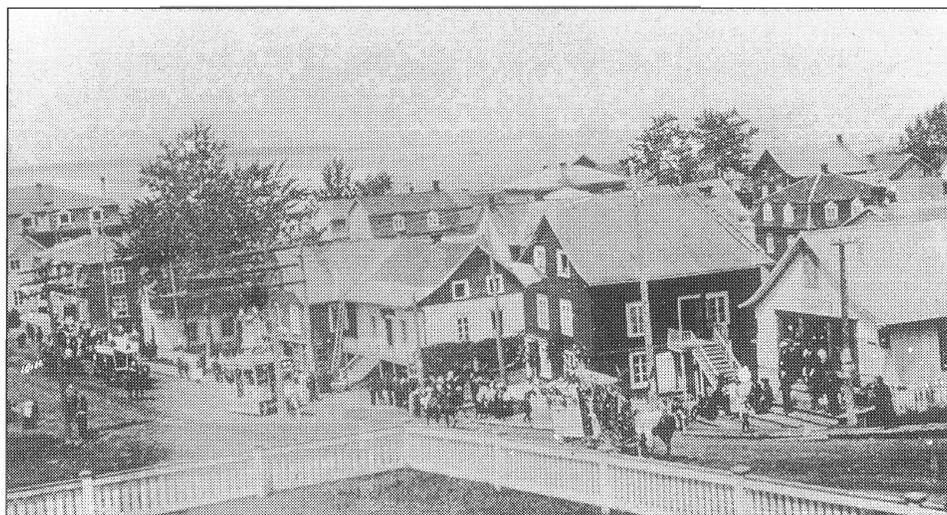
Le cinéma est maintenant centenaire. En effet, c'est à Paris le 28 décembre 1895 que les frères Lumière projettent devant un public les premières images cinématographiques. Cette invention, que ses créateurs considéraient comme une attraction de foire sans avenir, traverse rapidement l'océan. Six mois plus tard, la première

projection canadienne se déroule à Montréal. La population du Bas-Saint-Laurent a droit à ses premières images en mouvement à Fraserville en juillet 1897¹. C'est ainsi que les «vues animées» font une entrée remarquée dans le paysage culturel québécois. Muet au début, le film devient parlant en 1927. Dès 1930, un premier film sonore est offert à la population bas-laurentienne². De

tous les produits culturels de grande diffusion, le cinéma est sans contredit l'un de ceux qui obtiennent le plus grand succès populaire. D'attraction de foire qu'il est au début, le cinéma devient un divertissement de masse, un art et une industrie. Un endroit où un nombre croissant de gens partagent le même bonheur de rêver!

Nous verrons comment le cinéma a pénétré dans le Bas-Saint-Laurent et comment, pendant les années 1939 à 1960, il s'est développé sans restrictions apparentes. Nous utiliserons deux catégories de sources documentaires. La première regroupe les ouvrages historiques sur le cinéma et sur la région ; la seconde rassemble les publicités parues dans les deux hebdomadaires rimouskois de l'époque.

cours des siècles précédents, se démocratise. Le cinéma en est un excellent exemple. Au départ, le cinéma est un produit typiquement urbain. Il rejoint les besoins de loisirs et le goût des citoyens pour les nouveautés technologiques. Offert à prix abordable, le cinéma est accessible à toutes les bourses. Il plaît particulièrement aux jeunes gens qui disposent ainsi d'un lieu de rencontres sans la surveillance habituelle des parents.



Cinéma L. O. Vallée, rue de la Cathédrale (UQAR : fonds de la SHBSL).

La période 1939-1960 correspond à celle d'une importante transition de la société québécoise vers la modernité. Aux années de crise, succèdent les années de guerre qui ramènent la prospérité qui se prolonge pendant les décennies suivantes. La culture traditionnelle à forte saveur rurale perd inexorablement du terrain au profit de pratiques

Le cinéma au Québec

Le cinéma naît avec le XX^e siècle. Tout au long de ce siècle, le monde occidental connaît de profondes mutations. L'industrialisation et l'urbanisation, combinées à l'avènement de la culture de masse, transforment rapidement le visage culturel de l'ensemble du Québec. Le loisir, privilège de la bourgeoisie au

nouvelles et de valeurs modernes véhiculées par la presse de masse, la radio et le cinéma. Le Québec adopte les innovations technologiques et les modes en provenance des États-Unis et d'Europe. Les changements sont irréversibles malgré les efforts de contrôle de l'élite traditionaliste et du clergé québécois.

La production québécoise se limite au début à quelques films d'amateurs. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1940 que les premiers longs métrages canadiens professionnels sont produits au Québec. Parmi eux, on retrouve *Le Père Chopin* en 1945, *Un homme et son péché*, *Le*

il existe aussi les salles exploitées par des commerçants indépendants. À cette concurrence, ajoutons celle du cinéma ambulant et des salles parallèles.

Les premiers films sont muets et très courts. Les projections ont lieu un

Au tournant du siècle, le cinéma demeure ambulant en dehors des grandes villes québécoises. À partir de 1897 et jusqu'à la sédentarisation des projections, des projectionnistes ambulants visitent presque toutes les localités du Québec de plus de deux mille habitants⁸. Ils se produisent un peu partout dans les foires régionales et dans les salles paroissiales. L'équipement réduit au minimum (un projecteur et un mur servant d'écran) facilite leur mobilité. Ils parcourent la province en tous sens et font connaître les «vues animées» aux populations de la plupart des localités même dans les coins les plus éloignées de la Gaspésie. On peut supposer qu'ils obtiennent un vif succès puisqu'ils continuent à sillonner les routes du Québec pendant plusieurs décennies, même après l'avènement des salles permanentes dans les principales villes de la région. Dans la documentation écrite, on retrouve peu de traces de ce phénomène. Cependant, il reste très présent dans la mémoire de nos aînés.



Cinéma Auditorium en mai 1949 (ANQ : fonds Gérard Lacombe).

Gros Bill et *Le Curé de Village* en 1949³, *Séraphin* en 1950, *La Petite Aurore*, *l'enfant martyre* en 1951 et *Ti-Coq* en 1953⁴. Ils sont l'oeuvre de jeunes sociétés de production comme Renaissance Films et Québec Production. Afin de promouvoir le film parlant français, le Français Robert Hurel fonde France-Film en 1932⁵, une compagnie de distribution de films qui oeuvre au Québec pendant une vingtaine d'années.

Au cours des années 1920, les États-Unis s'emparent d'une grande partie du marché du film et établissent un quasi-monopole sur l'industrie cinématographique. Les Américains installent un réseau de distribution et de grandes salles commerciales sur leur territoire en y intégrant tout naturellement le Canada⁶. Au Québec,

peu partout : dans les théâtres, les salles paroissiales, les foires, les restaurants ou les parcs publics. Les projections sont le plus souvent jumelées à d'autres spectacles de variétés ou de théâtre. Les premières projections obtiennent un succès immédiat. Elles entraînent l'ouverture de plusieurs salles permanentes dans toutes les localités où la densité de la population le permet. D'artisanales et irrégulières, les projections cinématographiques deviennent une exploitation commerciale organisée. Ce phénomène se confirme dans le Bas-Saint-Laurent. En effet, les frères Levasseur de Matane accueillent en 1908 leurs premiers clients dans leur cinéma le Matanoscope, deux ans avant l'ouverture du Théâtre Nickel de Fraserville et du Théâtre Populaire de Rimouski⁷.

Le cinéma parlant fait ses débuts en 1927. Mais c'est au début des années 1930 qu'il supplante le muet auprès des habitués des salles sombres. Rimouski a droit à sa première «vue parlante» dès le 4 août 1930, offerte par les propriétaires du Bon Théâtre. Malgré l'attrait manifeste pour cette nouveauté, la crise ralentit la fréquentation des cinémas. La guerre, en apportant la prospérité, permet une reprise explosive qui s'accroît une fois la paix revenue. Le nombre de salles commerciales et la fréquentation augmentent progressivement pour atteindre un sommet dans la première moitié des années 1950.

Au temps du cinéma muet, la presque totalité des films projetés au Québec proviennent des États-Unis, la langue n'étant pas un obstacle. Cette situation est renversée à l'arrivée du film parlant. Cette nouveauté permet au film en provenance de la France d'accroître sa place dans la pro-

grammation⁹. Les films français accaparent donc une grosse part du marché. La guerre 1939-1945 produit l'effet inverse en rendant plus difficile l'approvisionnement en films en provenance de l'Europe. Cette situation fait en sorte que la production américaine reprend la première place. Et pour mieux satisfaire leur clientèle franco-québécoise, les Américains multiplient les doublages de leurs productions.

Au début, le gouvernement légifère très peu malgré les pressions de l'élite et du clergé canadien-français. Dans les années 1910, il crée un bureau de censure et vote une loi sur l'âge d'accès aux salles, mais cette loi n'est généralement pas respectée. La tragédie de l'incendie du Théâtre Palace de Montréal, où périssent environ 70 enfants¹⁰, frappe l'opinion publique et soulève l'ire des détracteurs du cinéma qui en profitent pour demander des règlements plus sévères. Devant les pressions, le gouvernement légifère plus fermement en 1928 et interdit l'accès des cinémas aux enfants de moins de 16 ans. Tout indique que, par la suite, cette loi est respectée dans la plupart des salles commerciales¹¹.

La position du clergé catholique québécois face au phénomène cinématographique évolue pendant la première moitié du XX^e siècle. Le clergé commence par bouder le cinéma, le percevant comme une menace, le dénonçant du haut de la chaire. Mais parmi les membres du clergé, cette position ne fait pas l'unanimité. Certains demeurent des détracteurs purs et durs tandis que d'autres adoptent une attitude plus conciliante; certains vont même jusqu'à produire des courts métrages. Notons parmi les plus connus les abbés Albert Tessier et Maurice Groulx. Puis, le clergé change de tactique. Il tente de récupérer le mouvement en s'impliquant dans la production (oeuvres éducatives à saveur religieuses et patriotiques) et dans l'ouverture de salles parallèles.

Bref, nous avons vu que le cinéma a rapidement conquis le coeur des Québécois. L'image et le mouvement ont séduit un public friand de nouveautés et de technologies modernes. Voyons maintenant comment cette nouvelle forme d'expression a pénétré et s'est développée dans le Rimouski des années 1939-1960.

Le visage de Rimouski se transforme

Entre 1890 et 1950, les régions du Québec entrent dans l'ère de la culture de masse. Selon les auteurs de **l'Histoire du Bas-Saint-Laurent**, «*la culture de masse se répand sans discrimination jusque dans les foyers les plus pauvres et les plus reculés*» où «*le progrès sous toutes ses formes est accueilli sans partage, surtout si la technologie est révolutionnaire, comme le cinéma et la radio.*»¹² Pendant cette période, les petites villes régionales comme Rimouski s'industrialisent, s'urbanisent et se modernisent. Dans le livre **Mosaïque rimouskoise**, les auteurs nous résumant ainsi la situation :

*Avec le début du 20^e siècle, notre ville se transforme peu à peu et n'est plus la même. Des innovations, comme le téléphone et la construction de scieries en 1900, l'électricité entre 1902 et 1905 avec de fréquentes interruptions de courant, les premières automobiles en 1918, la radio vers les années 1930 - C.J.B.R. sera en ondes en 1937 -, vont amener des changements importants dans les habitudes de vie de nos Rimouskois et leur accorder plus de temps libre. En plus de favoriser de meilleures conditions de travail, des transports plus faciles et par là, des échanges plus nombreux avec l'extérieur, ce progrès apporte de nouveaux centres d'attraction et d'intérêt.*¹³

Rimouski devient une ville régionale importante : augmentation

démographique rapide, étalement urbain vers la banlieue, développement économique progressif et constant. La presse rimouskoise, après avoir éprouvé de sérieuses difficultés, semble se stabiliser avec la fondation des hebdomadaires **Le Progrès du Golfe** et de **L'Écho du Bas St-Laurent** (1933-1970)¹⁴. Dans le domaine culturel, les Rimouskois ont de plus en plus accès aux nouvelles technologies et aux modes américaines. Elles pénètrent la région bas-laurentienne dès la fin du XIX^e siècle grâce aux mouvements migratoires qui ramènent dans leur famille des témoins enthousiastes de ce qui se passe dans les centres urbains québécois et dans les États de la Nouvelle-Angleterre. C'est ainsi que les activités de sport et de loisir gagnent en popularité.

Dans les premières décennies du siècle, plusieurs «théâtres»¹⁵ ouvrent leurs portes dont le premier est celui de L.-O. Vallée en 1909. Il existe peu d'informations sur les cinémas qui lui ont succédé, mais quelques noms sont mentionnés dans les ouvrages sur l'histoire de Rimouski : Le Théâtre Populaire, le Théâtre Canadien et le Bon Cinéma. En 1939 et 1940, deux salles de cinéma s'annoncent dans **Le Progrès du Golfe** : le Théâtre Cartier et le Bon Théâtre. Par la suite, quatre autres salles commerciales s'ajoutent progressivement dont trois à Rimouski (le Théâtre Rimouskois, l'Auditorium et le Cinéma des Loisirs St-Germain) et un à Mont-Joli (le Cinéma Royal).

Entre 1939 et 1960, tous les cinémas de Rimouski sont la propriété d'exploitants indépendants tandis que le Cinéma Royal de Mont-Joli fait partie d'un réseau de salles américain. La Compagnie Au Bon Théâtre Limitée de Rimouski occupe une place importante pendant plusieurs décennies puisqu'elle exploite plusieurs salles dont le Bon Théâtre, le Cartier et le Rimouskois. Il existe peu de documentation sur les salles de cinéma de Rimouski, leurs propriétaires et les édifices qui les ont

abritées. Sur le Cartier, qui a pourtant fait partie du décor rimouskois pendant plusieurs décennies (de 1937 à la fin des années 1970), les auteurs de l'ouvrage **Les Promenades historiques de Rimouski** nous apprennent que ce cinéma a été construit en 1937 selon les plans de l'architecte G.-F. Garon et inauguré le 27 septembre de la même année. On vante la beauté de son architecture moderne et de sa salle d'une capacité de 600 sièges destinée au cinéma et aux autres spectacles. Charles Trenet est l'un des nombreux artistes célèbres à s'y être produits. L'édifice, situé au 97 rue Saint-Germain Est, existe toujours, mais il a été transformé camouflant ainsi son architecture originale¹⁶. La lecture des journaux de l'époque nous révèle que, en vue de son inauguration, les propriétaires du Cartier lancent un concours pour choisir le nom de la salle. C'est Henri Labrie qui gagne le premier prix en proposant «Au Passe-Temps». Même si les gagnants et leur choix sont récompensés, c'est finalement la direction de la compagnie qui adopte le nom¹⁷. Dans la semaine précédant l'inauguration, la direction du Cartier se met en frais en se payant une publicité couvrant toute une page du **Progrès du Golfe**. Les propriétaires décrivent ainsi leur nouveau «théâtre» : un édifice à l'architecture de style «Art Moderne», une structure en béton armé à l'épreuve du feu¹⁸, une salle pourvue d'un système de chauffage ultra-moderne ainsi que des appareils visuels et sonores à la fine pointe de la technologie¹⁹. Ajoutons que la façade est éclairée d'une enseigne au néon. Comme nous le voyons, rien n'est trop beau pour satisfaire leur clientèle!

Le Rimouskois, situé sur la rue Saint-Germain Ouest, ouvre le samedi 25 juillet 1942 et propose dans sa première programmation *Captains of the clouds*, un film réalisé «en couleurs splendides» avec, en complément le premier épisode de la série *Superman*²⁰. Cette salle connaît une existence plutôt brève, mais cependant mouvementée.

En effet, le cinéma brûle une première fois en 1948. Ses propriétaires le reconstruisent la même année et changent son nom : le Rimouskois devient le Rikois. Cet investissement part en fumée lors du grand incendie de mai 1950. Quant à l'Auditorium de Rimouski, il est fondé en 1949. Situé au 274 de la rue Michaud, ce cinéma est la propriété successive de F.-X. Saint-Laurent (1949-1959), d'Elphège Pelletier (1959-1965) et de Claude Pearson qui l'exploite depuis 1965²¹. D'ailleurs, c'est le seul cinéma de l'époque qui existe encore.

Pendant longtemps, les «théâtres» rimouskois tiennent lieu de salles de

de cinéma pour les mois suivants. En juillet de la même année, le Cartier présente «La troupe des soirées du bon vieux temps» qui offre trois heures de musique, de chant, de danse et de comédie²². En 1949, la clientèle du Cartier est invitée à une parade de mode et à une exposition de radios²³. Le cinéma des Loisirs St-Germain convie la population à venir entendre le 1^{er} août 1955 Rina Ketty, grande artiste internationale présentée par Jean Grimaldi. Pour ce spectacle, le prix d'entrée est de 1,00\$ pour les réservations et de 0,75\$ pour l'admission générale²⁴.



Théâtre Cartier en juillet 1948 (ANQ, fonds Gérard Lacombe).

spectacles. La projection de films ne fait que s'ajouter aux autres genres de manifestations culturelles. Par exemple, le Cartier annonce en janvier 1945 une soirée de spectacle de variétés (sketches comiques et pantomimes) organisée par la Chambre de commerce des jeunes de Rimouski. Cet organisme, en collaboration avec l'Office national du film et la direction du Théâtre Cartier, annonce des soirées gratuites

Qu'offre-t-on aux amateurs de cinéma de Rimouski ? À la fin des années 1930, le film français occupe le premier rang. Il cède rapidement sa place au film américain : au mois de juillet 1939, huit films sur dix présentés au Cartier proviennent de la France tandis qu'en 1940, la proportion baisse à cinq sur huit ; en 1945, le film français a presque complètement disparu de la programmation pour réapparaître

plutôt timidement par la suite²⁵. Depuis, la prédominance du film américain ne s'est jamais démentie.

On ne retrouve que peu d'allusions au secteur de la production cinématographique locale. Malgré tout, nous avons retrouvé la trace de la compagnie Rimouski Production qui obtient le contrat d'un film sur le congrès eucharistique qui se déroule à Rimouski en 1955²⁶. Ce film en couleurs, d'une durée de 45 minutes, est tourné par Louis-Paul Lavoie. Cette maison de production aurait aussi produit le film *Avant d'être capitaine*, un documentaire réalisé en 1957 sur les activités de l'École de marine. La production cinématographique rimouskoise mériterait une attention particulière et une étude plus approfondie.

Dans le Bas-Saint-Laurent, la popularité du cinéma est à son apogée dans le milieu des années 1950. En effet, c'est en 1955 qu'on dénombre le plus grand nombre de salles annoncées dans les journaux rimouskois, soit quatre. Le record d'assistance des salles de cinéma dans le Bas-Saint-Laurent se situe aussi au milieu des années 1950. Notre région n'est guère en retard sur Montréal et Québec. Jean-Charles Fortin affirme que «l'année 1952 marque le sommet historique de la fréquentation des salles obscures. Il convient sans doute de reporter d'un an ou deux ce record dans la région, vu la plus lente pénétration de la télévision, mais guère plus : ici comme ailleurs, le petit écran se révèle un concurrent dévastateur»²⁷.

Ce que les vignettes-annonces nous apprennent

Presque tous les numéros des deux hebdomadaires rimouskois entre 1939 et 1960 contiennent des publicités annonçant les programmes des cinémas de la région. L'annonce-type des films comprend plusieurs items. Certains s'y retrouvent obligatoirement comme le nom de la salle, le titre du film, l'horaire des programmes et les

actuelle. En juillet 1945 et 1950, l'image et les lettrages stylisés disparaissent de la vignette-annonce : aucun dessin ni photo ne viennent agrémenter un encadré au graphisme très limité. Finalement, la vignette-annonce «moderne» réapparaît dans les publicités des mois de juillet 1955 et 1960. Parfois, elle ne contient que du texte, tantôt l'image prend presque toute la place surtout si la vedette du film est très connue. En 1955, les encadrés publicitaires occupent

presque toute la page. En juillet 1960, trois salles s'annoncent dans *Le Progrès du Golfe*: le Cartier, le Cinéma Royal et l'Auditorium ; dans *L'Écho du B.S.L.*, seul l'Auditorium est encore annoncé. Notons que, dans les annonces, l'accent est souvent mis sur les aspects modernes et de nouveauté ou de modernisme : «nouveau» cinéma avec toutes les commodités «modernes» : sièges confortables, planchers à grande inclinaison, grand écran, système de chauffage ou de climatisation:

«nouvelles technologies» cinématographiques : film parlant, en couleurs, avec tous les dialogues traduits en français, en technicolor ou en cinémascope.

Dans les annonces publicitaires du mois de juillet 1950, les salles de cinéma proposent des promotions. Le Cartier en présente deux : «À chacune des représentations données six soirs semaine, femmes ou hommes peuvent obtenir un morceau de ce service de vaisselle «PETITS POINTS» pour un léger supplément de \$.15 cents qui défraye les dépenses de transport»²⁹; il y a aussi les soirées Darto où, chaque vendredi soir, 6 gagnants se partagent des prix totalisant plus de 100\$. Quant à la clientèle de l'Auditorium, elle peut participer au tirage de la «ristourne de \$80 de l'Association de l'Achat au Comptant Chez Nous» qui se déroule

62, Evêché — Tél. RA 3-2157 RIMOUSKI			Tél. RA 3-3391 — RIMOUSKI			32, ave de la Cathédrale Tél. RA 3-3141 — RIMOUSKI		
Octobre			AUDITORIUM			Octobre		
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		
5	6	7	8	9	10	11		
PARIS S'AMUSE (Cinémascope - Couleurs) Jean Bretonnière - Mick Michel						A Paris, tous les deux Témoin de ce meurtre		
JE DEFENDS MON AMOUR Martine Carol - Charles Vanel								
12	13	14	15	16	17	18		
En première dans tout le Québec : A PARIS TOUS LES DEUX ("Paris Holiday") Cinémascope - Couleurs - Hope - Fernandel						Ma sœur de Tonnerre Les Commandos du Ciel		
TÉMOIN DE CE MEURTRE Barbara Stanwyck - Succès triomphal partout								
19	20	21	22	23	24	25		
En primeur : MA SOEUR DE TONNERRE (Cinémascope - Couleurs) Janet Leigh - Betty Garrett						Qui perd gagne Vivre un grand amour		
LES COMMANDOS DU CIEL Dan Durya								
26	27	28	29	30	31	Bientôt : Témoin à		
Aussi en première : QUI PERD GAGNE (couleurs)								

dates de projection. D'autres items sont facultatifs : l'image, le texte et le nom des acteurs en vedette. L'image est représentée par un dessin ou par une photo, et le texte est toujours racoleur. La vignette n'occupe pas toujours la même place dans le journal ni le même espace dans la page.

La publicité des cinémas dans les journaux de Rimouski change beaucoup entre 1939 et 1960. En juillet 1939 et 1940, elle se présente en deux parties : dans l'une des premières pages du journal, on retrouve un entrefilet avec le titre des films à l'affiche, les dates de projections et un court texte résumant l'intrigue de chacun des films ; en dernière page du journal, un encadré complète la publicité²⁸. Notons qu'en 1939, l'encadré publicitaire possède à peu près toutes les caractéristiques de la vignette-annonce

tous les mardis soirs et, chaque jeudi soir, à celui du Foto-Nite commandité par les commerçants de la ville. En juillet 1950, ce sont la Ferronnerie Pascal Dubé, la Bijouterie Fournier, les Biscuits Montmagny, la maison Irénée Gendreau, l'embouteilleur Henri Jacob qui sont les heureux commanditaires³⁰. Dans les journaux de juillet 1955 et 1960, toutes ces promotions ont disparu.

Pendant la guerre, les cinémas affichent à leur programme un film principal avec, en complément, les «nouvelles Éclair-Journal», un «sujet court», une comédie ou un épisode de séries américaines avec des titres aussi évocateurs que *Captain America*, *The Great Alaskan Mystery* ou *The Phantom* ; les dessins animés font leur apparition quelques années plus tard. Pendant les années de guerre, les salles offrent deux ou trois programmes hebdomadaires sur six jours. Le Théâtre Cartier reste fermé le dimanche et le Rimouskois a choisi le vendredi comme jour de fermeture. En 1950, les programmes changent. Les cinémas proposent alors deux programmations étalées sur toute la semaine avec des films en programme double. S'ajoutent aussi des matinées le samedi et le dimanche. On annonce deux représentations chaque soir, l'une à 19H, la seconde à 20H30³¹.

Combien coûte une séance de cinéma ? Au début des années 1910, il en coûte 0,10\$ pour assister aux projections de L.-O. Vallée. En février 1950, le prix d'admission pour les films étrangers est de 0,30\$ en matinée et de 0,40\$ en soirée, au Cartier comme au Rimouskois. Pour les films canadiens ou les autres spectacles, le tarif est plus élevé. Pour voir *Le Curé de village*, les clients doivent déboursier 0,50\$ en matinée et 0,60\$ en soirée ce qui représente près du double du prix régulier. En 1955, les prix varient selon les salles et selon les films présentés. L'admission au Cartier et au Royal de Mont-Joli est de 0,55\$ tandis qu'à

l'Auditorium de Rimouski, il est de 0,60\$. Pour les «grands spectacles» comme la projection de *Gone With The Wind*, présenté au Cinéma Royal, le tarif monte jusqu'à 0,65\$³².

Comme nous l'avons vu, le XX^e siècle est celui des communications et des innovations technologiques. Dans la première moitié du siècle, le loisir prend de l'importance, surtout auprès des citoyens. Le cinéma constitue un excellent exemple de démocratisation des loisirs. D'emblée, il a séduit les foules. Le contexte de prospérité et d'ouverture sur le monde de la Deuxième Guerre mondiale et des années qui suivent est propice à l'expansion des salles de cinéma. Le cinéma conserve sa grande popularité auprès de la population bas-laurentienne séduite par son coût peu élevé et par ses films divertissants. L'image de l'isolement des régions périphériques éclate si on considère la rapidité avec laquelle le cinéma a pénétré dans notre région et s'y est développé. Comme nous l'avons vu, les nouvelles technologies étaient rapidement adoptées par les propriétaires de salles de cinéma qui n'hésitaient pas à s'en servir dans leurs publicités.

Le cinéma occupe encore une place importante dans le paysage culturel rimouskois puisqu'un «nouveau» complexe cinématographique vient d'ouvrir ses portes. Depuis le mois de mars dernier, le Cinéma Lido nous invite à profiter de ses cinq salles «équipées à la fine pointe de la technologie». La preuve que la magie du grand écran et des salles obscures continue à opérer!

Notes

- 1 Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, IQRC, 1993, p. 563.
- 2 **Ibid.**, p. 564.
- 3 Ce film a été présenté au Rikois du 11 au 17 février 1950, donc peu de temps après sa sortie à Montréal.
- 4 Robert Daudelin, **Vingt ans de cinéma au Canada français**, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1967, pp. 9-15.
- 5 Lever, **op. cit.**, p. 35.
- 6 J.-C. Fortin et al. **op. cit.**, p. 564.
- 7 **Ibid.**, pp. 563-564.
- 8 Lever, **op. cit.**, p. 27.
- 9 Paul-André Linteau et al., **Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930**, Montréal, Boréal, 1986, p. 161.
- 10 Les auteurs ne s'entendent pas sur le nombre exact de morts. Dans l'**Histoire générale du cinéma au Québec**, Yves Lever en dénombre 78. Les auteurs de l'**Histoire du Bas-Saint-Laurent** affirment qu'ils étaient 70.
- 11 Aucune vignette-annonce faisant la publicité des salles commerciales dans le **Progrès du Golfe** et l'**Écho du Bas-Saint-Laurent** ne contient d'information sur l'âge limite.
- 12 J.-C. Fortin et al., **op. cit.**, p. 555.
- 13 Collectif, **Mosaïque rimouskoise**, Rimouski, Comité des fêtes du cent cinquantième de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 521.
- 14 Michel Plante, «Introduction à l'histoire de la presse périodique dans le Bas-Saint-Laurent», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol X, nos 2-3 (mai-décembre 1984) : 39-40.
- 15 On a longtemps appelé ainsi les salles de cinéma.
- 16 Collectif, **Les Promenades historiques de Rimouski : guide d'excursion et d'interprétation**, Rimouski, Office du tourisme et des congrès de Rimouski, 1991, pp. 66-67.
- 17 **Le Progrès du Golfe**, (28 mai

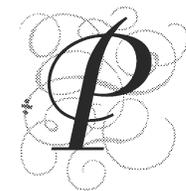
.....

- 1937) : 1.
- 18 Cette caractéristique avait son importance parce que le matériel de projection étant très inflammable, les incendies de salles de cinéma étaient fréquents.
- 19 **Le Progrès du Golfe**, (24 septembre 1937) : 3.
- 20 **L'Écho du Bas Saint-Laurent**, (23 juillet 1942) : 6.
- 21 Gisèle Saint-Pierre et al., **Mono-graphie de la paroisse Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski (1941-1991)**, Rimouski, Le Comité des fêtes du 50^e anniversaire de la paroisse Saint-Robert-Bellarmin, 1991, p. 310.
- 22 **Le Progrès du Golfe**, (26 janvier 1945) : 6; (9 mars 1945) : 3; (6 juillet 1945) : 2.
- 23 **Le Progrès du Golfe**, (28 octobre 1949) : 10; (4 novembre 1949) : 5.
- 24 **Le Progrès du Golfe**, (29 juillet 1955) : 16.
- 25 Ces renseignements ont été tirés des vignettes-annonces publiées dans les hebdomadaires **Le Progrès du Golfe** et de **L'Écho du Bas-Saint-Laurent** des mois de juillet 1939, 1940, 1945, 1950, 1955 et 1960.
- 26 **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (7 juillet 1955) : 8.
- 27 J.-C. Fortin et al., **op. cit.**, p. 565.
- 28 **Le Progrès du Golfe**, (7 juillet 1939) : 3 et 8.
- 29 **L'Écho du Bas Saint-Laurent**, (14 juillet 1950) : 11.
- 30 **L'Écho du Bas Saint-Laurent**, (6 juillet 1950) : 12; (20 juillet 1950) : 8.
- 31 **Le Progrès du Golfe**, (29 juillet 1955) : 16.
- 32 **Ibid.**

.....

La genèse d'une capitale régionale : *Rimouski avant 1960*

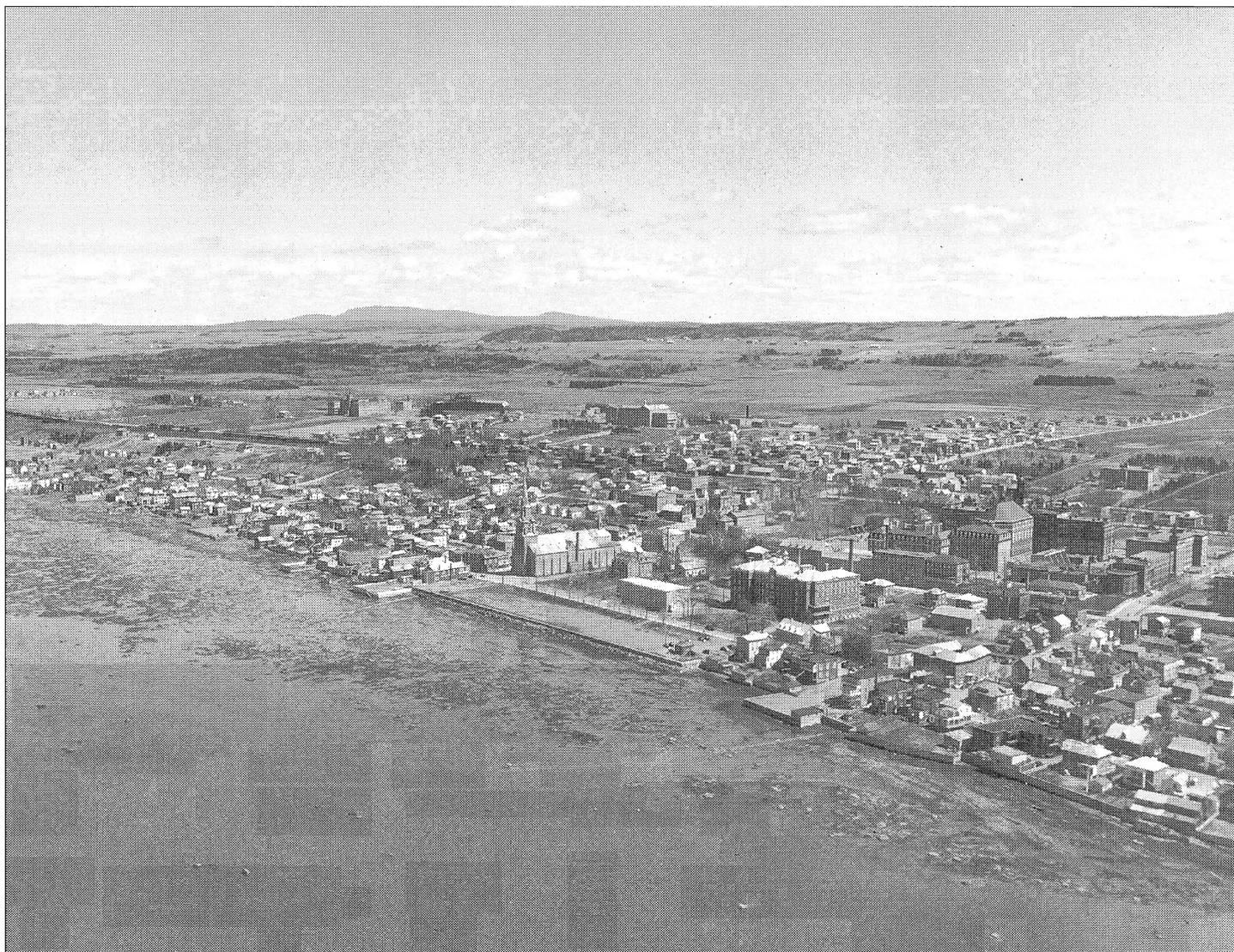
Jean-Charles Fortin,
chercheur à l'INRS-Culture et Société



our un grand nombre de Rimouskois, la position actuelle de leur ville dans la hiérarchie des agglomérations québécoises tient à une décision gouvernementale, prise dans les

années 1960, dans un premier mouvement de régionalisation de l'État. Or, à cette date, la position dominante de Rimouski sur la rive sud de l'estuaire, à l'est de Québec, était déjà acquise, comme nous le verrons dans les pages qui vont suivre. Ces quelques éléments de réflexion permettront peut-être

d'éclairer le lent processus qui a permis à la municipalité de Saint-Germain-de-Rimouski de se démarquer, au XX^e siècle, parmi les dizaines de municipalités de paroisses créées en 1855, de Bellechasse à Gaspé.



Vue aérienne de Rimouski vers 1948 (collection Clément Claveau, fonds L. P. Lavoie no 13186).

Dans le couloir laurentien, l'apparition d'un chef-lieu est souvent le fruit d'une longue gestation. Des conditions incontournables doivent cependant être respectées pour que ce chef-lieu du XIX^e siècle puisse devenir une capitale régionale au XX^e siècle. D'abord, l'agglomération doit jouir d'une situation assez centrale, au carrefour ou sur un axe de communication majeur. Ensuite cette localité, dont le niveau de développement ne la différencie parfois guère des villages environnants, doit bénéficier assez tôt de la sollicitude des autorités civiles et religieuses. Ainsi la décision d'y établir le siège épiscopal d'un nouveau diocèse, s'il ne se traduit pas immédiatement par des retombées concrètes, aura plus tard une influence majeure lors de la multiplication des

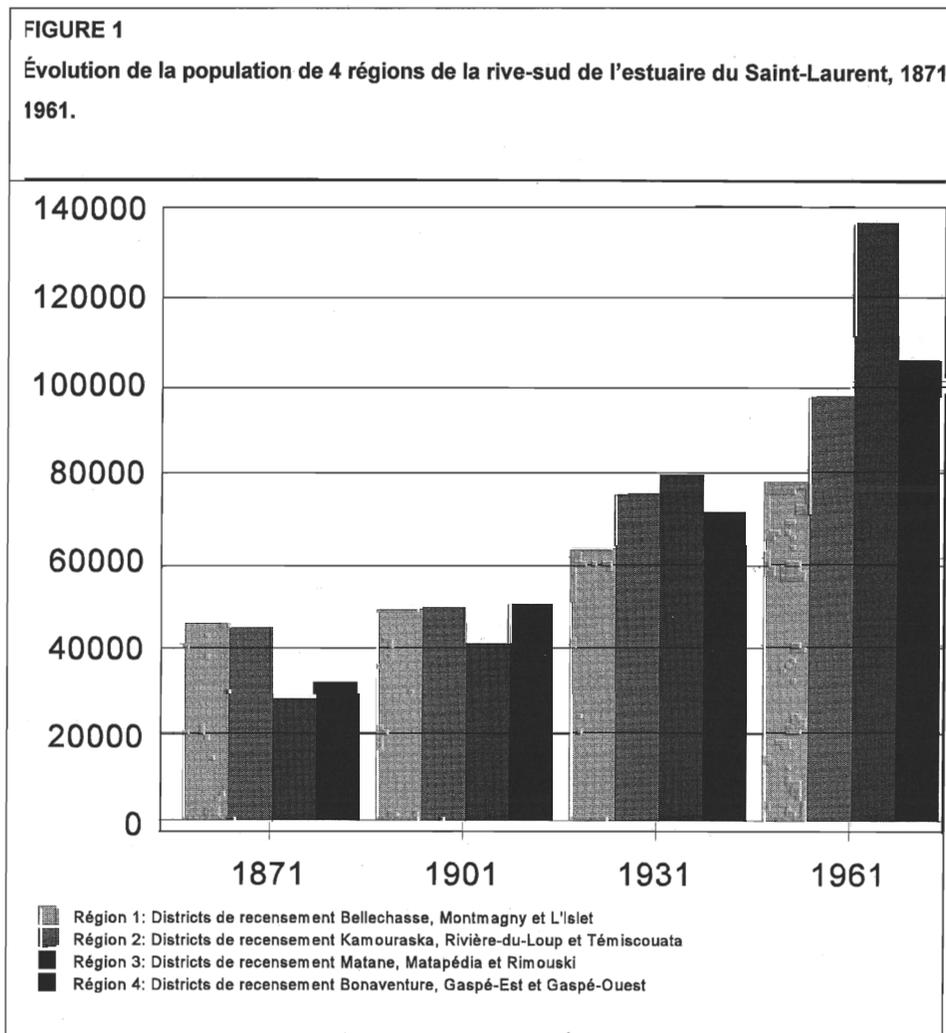
institutions de santé et d'éducation au XX^e siècle. Puis la région d'influence de la future capitale doit conserver un bon potentiel de croissance au cours du siècle, ce qui lui permet de retenir une bonne partie de ses excédents de population. Enfin, son statut de chef-lieu doit devenir incontestable malgré l'opposition de villes satellites qui acceptent mal ce second rôle.

Dans cette perspective, il nous a semblé intéressant de faire ressortir les deux derniers éléments du précédent paragraphe, dans le but d'illustrer le rythme de croissance de quatre régions du sud de l'estuaire du Saint-Laurent, ainsi que des chefs-lieux déjà identifiés un siècle avant le début du mouvement de régionalisation du Québec. Pour la Gaspésie cependant, il

n'a pas été possible d'identifier un chef-lieu pouvant polariser toute la région, tant les distances et les difficultés de communication isolent les sous-régions de la côte nord de la Gaspésie, de Gaspé-Percé et de la Baie des Chaleurs. Ce problème perdure d'ailleurs, et la Gaspésie n'a pas encore de véritable capitale régionale.

À la Confédération, trois des régions de la rive sud comptent déjà une petite agglomération villageoise, officiellement érigée à partir du territoire de la municipalité de paroisse, et qui exercent une influence sur un assez large territoire : Montmagny, village de la paroisse de Saint-Thomas, demeure la seule agglomération notable des districts de Bellechasse, Montmagny et L'Islet; Rivière-du-Loup (Fraserville), ville de la paroisse de Saint-Patrice, polarise toute la région du KRT (Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata); Rimouski, la ville de la paroisse Saint-Germain, bien que de taille bien modeste, fait sentir son influence sur tout le grand comté de Rimouski (bientôt subdivisé en Matane et Matapédia), grâce à ses institutions religieuses. La Gaspésie quant à elle, tire son homogénéité d'une activité essentielle avant 1870, la pêche. Ce sont des villages de pêcheurs, non officiellement érigés, qui offrent des services aux plus petites paroisses voisines : Sainte-Anne-des-Monts, La Malbaie, Percé, Grande-Rivière, Port-Daniel, Paspébiac, New-Carlisle, Bonaventure, Maria.

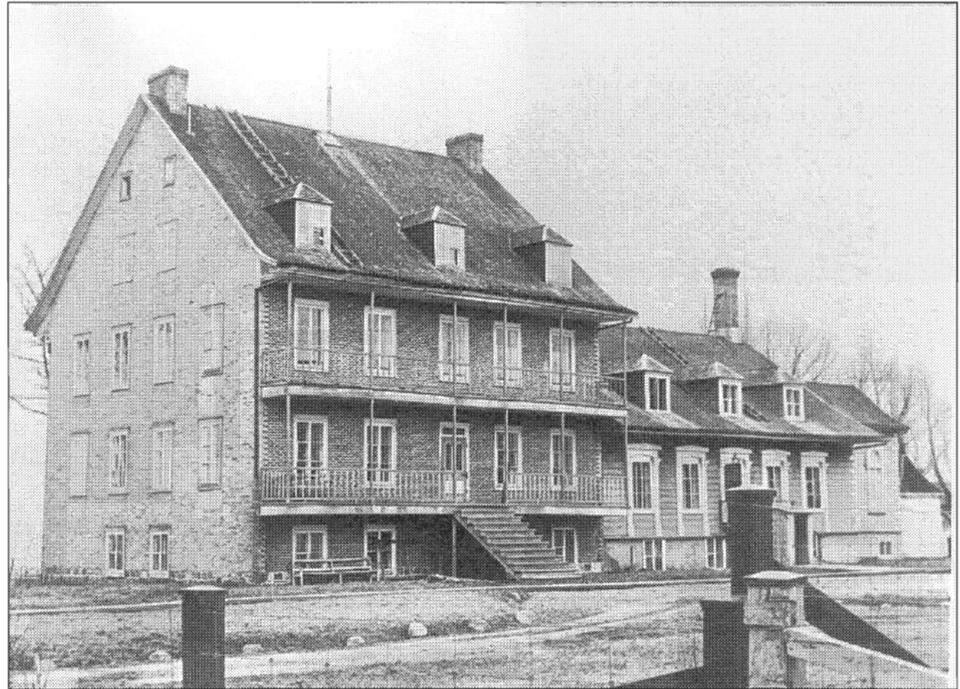
Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la future capitale régionale a de fortes chances d'être le chef-lieu de la région ayant la plus forte croissance. Au Québec, avant 1960, le plus sûr moyen d'évaluer sur une longue période le dynamisme économique d'une région consiste à suivre l'évolution de sa population. En effet, avant l'établissement du filet de protection sociale, c'est l'emploi qui décide du lieu de résidence. On se déplace vers les régions qui ont des terres à



défricher, des mines et des forêts à exploiter, des emplois en manufacture, et ce partout en Amérique du Nord. Les régions rurales qui ont exploité leur potentiel ne peuvent retenir leurs excédents naturels qui devraient leur permettre de doubler leur population à tous les 25 ou 30 ans. La figure 1 nous permet de jauger le dynamisme économique de nos quatre régions de la rive sud de 1871 à 1961.

Ainsi que l'on peut le constater, le peuplement se déplace vers l'est et les deux plus importantes régions de 1871, Montmagny et Rivière-du-Loup, sont surpassées par celles de Rimouski et de Gaspésie au XX^e siècle. En 90 ans, la région de Montmagny ne réussit pas à doubler ses effectifs, celle de Rivière-du-Loup y arrive à peine, alors que la Gaspésie fait plus que tripler sa population et que Rimouski la quintuple. Pour toute la région à l'est de Lévis cependant, la crise des trois dernières décennies du XIX^e siècle ne permet guère de distinguer un espace en progrès, et la différenciation sous-régionale devra attendre la reprise des années 1900.

Le secteur de Montmagny, la première région à l'ouest, semble déjà avoir épuisé son potentiel de développement en 1870. Depuis le début du siècle, elle ne retient qu'une partie de ses généreux excédents naturels. La totalité des terrasses sont occupées ou défrichées et les efforts pour coloniser le plateau des Appalaches n'ont eu que des résultats très modestes. L'autre richesse du Québec rural, la forêt, n'occupe pas un vaste domaine en Côte-du-Sud, si l'on compare aux régions de l'est : les rivières du versant laurentien drainent de faibles bassins et celles coulant vers le sud appartiennent à la région hydrographique de la rivière Saint-Jean, au Maine. Le fait d'être desservie par une bonne route côtière et deux chemins de fer nationaux s'avère insuffisant pour assurer le développement de la Côte-du-Sud.



Le premier évêché de Rimouski après 1870
(AAR : fonds de l'Archidiocèse de Rimouski).

La région du KRT, centrée sur Rivière-du-Loup, connaît, comme la Côte-du-Sud, des heures difficiles dans les dernières décennies du XIX^e siècle, perdant la quasi-totalité de ses excédents de population. Les années 1900-1930 sont à l'enseigne de la croissance, grâce surtout au peuplement accéléré des bassins des lacs Témiscouata et Pohénégamook. L'industrie forestière est à son apogée, des villages industriels naissent : Cabano, Rivière-Bleue, Estcourt, Saint-Pacôme, Lac-de-l'Est. La colonisation agricole suit, et la région enregistre une croissance de plus de 50 % de ses effectifs, conservant près de la moitié de ses excédents naturels. Les années 1930 marquent cependant une cassure dont la région ne se remettra véritablement jamais. Le mouvement de retour à la terre des années de crise s'y avère beaucoup plus faible que sur les hautes terres de Rimouski et Matane et la forêt est épuisée. Dans les années 1950, la population ne croît que d'à peine 4 000, préfigurant la chute des années 1960.

Grâce à l'ouverture de la vallée de la Matapédia, la région de Rimouski conserve une certaine tension dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Mais c'est au XX^e siècle que se révèle son potentiel agricole et forestier. Tout un nouveau terroir agricole est mis en valeur autour des nouveaux villages industriels nés du sciage : Saint-Noël, Sayabec, Val-Brillant, Amqui, Lac-au-Saumon, Causapsal. Sur la côte, Rimouski, Luceville, Priceville, Matane, Les Méchins, suivent le mouvement, alors que Mont-Joli se développe autour de ses activités ferroviaires. La région la plus faiblement peuplée en 1900 prend la première place sur la rive sud au recensement de 1931 : les effectifs y ont doublé depuis le début du siècle.

Mais c'est la période 1930-1960 qui décide du leadership régional. Dans les années 1930, c'est là que se concentre l'essentiel du mouvement de colonisation dirigé en réponse à la Crise, sur la rive sud. Les années 1940 voient la renaissance de l'industrie du sciage, provoquée par la guerre et la

reconstruction qui la suit. La chute de l'activité forestière, après 1950, n'entraîne pas la décroissance que d'aucuns craignaient. La mise en valeur de la Côte-Nord nécessite le savoir-faire et la main-d'oeuvre de toute la région Rimouski/Matapédia/Matane. Tout le secteur commercial et celui des services des communications, des transports et des finances y trouvent leur compte. La population régionale s'accroît de près de 19 000 habitants au cours de la décennie. Au total la région de Rimouski, qui comptait moins de 20 % des effectifs de la rive sud en 1871, en concentre près du tiers en 1961. C'est là, sans conteste, que l'on devra établir la prochaine capitale régionale.

La Gaspésie, la dernière région à l'étude, conserve une part importante de ses excédents naturels durant toute cette période, ce qui dénote un certain développement de son activité. Plus encore que dans les régions de l'ouest, son économie est tournée vers

l'extérieur, en direction des marchés internationaux pour les produits des pêches, vers le Nouveau-Brunswick pour ses expéditions de bois de pâte. L'industrie du sciage, après un bon départ à la fin du XIX^e siècle, s'essouffle à compter du premier conflit mondial. Par ailleurs, c'est au cours des années 1930 que la région enregistre la plus forte augmentation de population, un phénomène dû pour l'essentiel à la fermeture des traditionnels points de chute de sa main-d'oeuvre excédentaire, les États-Unis et les villes québécoises. L'ouverture de la mine de Murdochville et le travail saisonnier sur la prospère Côte-Nord lui procurent une croissance supérieure à celle des régions de Montmagny et de Rivière-du-Loup au cours des années 1950.

L'apparition du chef-lieu dans le Québec des années 1800 tient souvent de la chance ou du hasard. Ainsi la décision gouvernementale du tracé d'un chemin de fer national a de

dramatiques retombées locales. Les villes élues, comme Sherbrooke ou Saint-Hyacinthe, sont appelées à une forte croissance, celles qui sont négligées, comme Sorel ou Arthabaska, sont condamnées à la stagnation. L'initiative d'un seul individu peut aussi avoir des conséquences incalculables à moyen terme. Quand Cyprien Tanguay, curé de Saint-Germain-de-Rimouski, convainc le conseil municipal d'emprunter une forte somme au fonds d'emprunt municipal du Canada-Uni, en 1858, il peut poursuivre la construction de la deuxième église de pierre de la paroisse. Or l'existence de ce vaste édifice s'avérera nécessaire, lors du choix d'un siège épiscopal pour le nouveau diocèse érigé dans l'est du Québec, en 1867.

Le tableau 1 permet de suivre l'évolution démographique séculaire des chefs-lieux qui naissent sur le territoire des paroisses de Saint-Thomas, Saint-Patrice et Saint-Germain. Avant 1900, il n'est guère que Fraserville (Rivière-du-Loup) qui puisse se targuer du titre de ville. Montmagny et Rimouski se distinguent à peine des gros villages de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Trois-Pistoles ou Matane. La première position de Rivière-du-Loup demeure incontestable jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. La croissance remarquable de Rimouski de 1930 à 1960 relègue bientôt Rivière-du-Loup au second plan. Il nous reste à voir de quelle façon et à quel rythme chacun de ces chefs-lieux réussit à affirmer son contrôle sur sa région proche.

Montmagny a donc l'inconvénient d'être au centre de la région à la plus faible croissance de la rive sud au cours des années 1870-1960. La petite ville s'affirme cependant comme le premier centre industriel à l'est de Lévis au XX^e siècle, ce qui la rend sensible à la conjoncture économique québécoise. Aux bonnes années 1890-1910, puis au boom suscité par les contrats militaires, succèdent les difficiles années 1920 et 1930. La reprise est par la suite

TABLEAU 1

Évolution de la population des municipalités érigées sur le territoire des paroisses de Saint-Thomas, Saint-Patrice et Saint-Germain, 1871-1961.

	1871	1901	1931	1961
RÉGION 1				
Saint-Thomas	2 893	2 698	2 649	4 565
Montmagny	1 512	1 919	3 927	6 850
Total	4 405	4 617	6 576	11 415
RÉGION 2				
Saint-Patrice	1 174	699	1 070	1 370
Rivière-du-Loup	1 541	4 569	8 499	10 835
Total	2 715	5 268	9 569	12 205
RÉGION 3				
Saint-Germain	2 843	1 295	1 885	273
Rimouski	1 186	1 804	5 589	17 739
Sacré-Coeur	-	686	852	3 534
Pointe-au-Père	-	305	458	743
Rimouski-Est	-	-	-	1 581
Sainte-Odile	-	-	-	1 779
Total	4 029	4,090	8 784	25 649

remarquable, encore une fois à la faveur de la demande pour le matériel de guerre. Contrairement à la Première Guerre mondiale cependant, la fin du conflit ne signale pas l'heure du déclin manufacturier pour Montmagny, qui poursuit son expansion jusqu'aux années 1960. La ville ne réussit pourtant pas à s'affirmer comme pôle commercial et institutionnel, face à la concurrence de Lévis à l'ouest, Sainte-Anne-de-la-Pocatière à l'est.

Plus à l'est, c'est Rivière-du-Loup, la métropole de la rive sud jusqu'aux années 1940. Ville carrefour née du trafic, elle se considère la véritable tête de pont commerciale des Maritimes, car tous les liens terrestres avec les provinces de l'est doivent emprunter son territoire. Elle accueille successivement les ateliers et les cheminots du Grand Tronc, de l'Intercolonial et du chemin de fer du Témiscouata. Fraserville concentre ses activités dans le transport, le commerce de gros et de détail, les services privés, en plus d'être au centre de la plus importante région de villégiature de la rive sud au XIX^e siècle, de Kamouraska à Cacouna. En fait, avant 1900, elle constitue le seul véritable petit pôle de croissance à l'est de Québec, sur les deux rives de l'estuaire. Mais à part celle de la vallée du Témiscouata, la population régionale est en décroissance.

Au XX^e siècle, la véritable rivale de Rivière-du-Loup se retrouve au Nouveau-Brunswick. Graduellement, l'influence d'Edmundston déborde vers le nord, dans le Madawaska québécois, dont l'activité industrielle est orientée au sud. C'est Edmundston qui devient le relais commercial du Canada central et des provinces maritimes. Peu à peu, Rivière-du-Loup se voit arracher ses activités ferroviaires au profit de Charny, Campbellton, Moncton. Plus tard, elle ne pourra profiter des retombées que procurent un évêché, avec la multiplication des services d'éducation, de santé et de charité,

comme à Rimouski et à La Pocatière. Ses élites sont formées dans les collèges classiques de La Pocatière, de Lévis et Québec, de Rimouski. Par contre, Rivière-du-Loup n'a pas de véritable rivale au KRT, et les villes ou villages de La Pocatière, Saint-Pascal, Saint-Pacôme, Trois-Pistoles et Cabano se contentent d'un rôle de satellite.

Si l'on se réfère encore au tableau 1, il est possible d'isoler trois étapes dans l'évolution de la population des municipalités érigées sur le territoire de la municipalité de paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, créée en 1855. Malgré une modeste croissance des effectifs régionaux, surtout dans Matane et Matapédia, la population de l'agglomération rimouskoise stagne de 1870 à 1900. Au cours des trois premières décennies du siècle, les progrès de la région et de son chef-lieu sont proportionnels. De 1930 à 1960, on observe un phénomène commun à toutes les économies développées, soit la croissance rapide de petites villes à vocation commerciale et institutionnelle à la remorque de la société de consommation et de l'économie des services. L'automobile y permet même le développement de banlieues, comme on en retrouve à la périphérie des grandes villes. Rimouski est du nombre de ces petits centres de service.

Rimouski n'a véritablement découvert sa vocation qu'après 1945. Jusque-là, c'est l'emploi dans les usines de sciage et de planage qui domine. Dans l'après-guerre, de nouveaux axes de développement se dessinent, autour des institutions d'éducation secondaire et supérieure, de santé et de charité, de la téléphonie et de la distribution d'électricité, des transports maritimes et aériens, des commerces et services de détail. En 1960, grâce à l'ouverture de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, Rimouski est devenue la plaque tournante du commerce de gros sur les deux rives de l'estuaire. Pour ses entrepreneurs

en construction, pour ses marchands et financiers, Amqui et Forestville, Matane et Baie-Comeau, constituent un même « marché naturel ».

Depuis le XIX^e siècle, c'est surtout la présence d'institutions diocésaines qui permet à Rimouski d'étendre son influence dans sa région et plus à l'ouest, jusqu'en banlieue de Rivière-du-Loup, à Saint-Arsène, Cacouna et Saint-Modeste, en plus du Témiscouata. D'Estcourt à Ristigouche, de Cacouna à Capucins, garçons et filles viennent poursuivre leur formation dans les jувénats et scholasticats des congrégations religieuses au Petit et au Grand Séminaire, aux écoles normales, à l'École moyenne d'agriculture, à l'école d'infirmières, à l'institut de technologie, à l'école de Marine et à l'école de Commerce. C'est dans ce bassin de jeunes diplômés que viendront puiser les nouvelles institutions d'éducation, de santé et de services sociaux qui se multiplient à la faveur de l'État-providence dans les années 1960 et 1970.

Ainsi donc, à la veille de la grande aventure aménagiste d'ARDA-Québec et du B.A.E.Q., une agglomération sera appelée à jouer un rôle central : ce sera le chef-lieu de la région qui a connu la plus forte croissance au cours du siècle. Dans la zone du territoire-pilote, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux Îles-de-la-Madeleine, seulement Rimouski, la métropole de la rive sud, concentre déjà suffisamment d'institutions à caractère régional. Dans les années 1960, Rimouski n'est pas proclamée capitale régionale : elle l'était déjà depuis au moins deux décennies.



Le centre-ville vers 1965 (UQAR : collection Pineau).

.....

**ORIENTATION
BIBLIOGRAPHIQUE**

BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE. **Histoire de la Gaspésie**. Montréal et Québec, Les Éditions du Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture, 1981. 797 p.

BLANCHARD, Raoul. «*Le rebord sud de l'estuaire du Saint-Laurent*» dans **L'Est du Canada français. Province de Québec**. Publication de l'Institut scientifique franco-canadien, Paris-Montréal, Librairie Masson et Cie-Librairie Beauchemin Limitée, 1935. Tome I, p. 107-228.

FORTIN, Jean-Charles et al. **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, I.Q.R.C., (Coll. «Les régions du Québec», no 5), 1993. 864 p.

FRENETTE, Jean-Vianney. «*Divisions administratives et organisation de l'espace au Québec : essai d'interprétation*». **Revue de géographie de Montréal**, vol. XXVIII, no 1, pp. 41-54.

LABERGE, Alain, dir. **Histoire de la Côte-du-Sud**. Québec, I.Q.R.C., (Coll. «Les régions du Québec», no 4), 1993. 648 p.

PÉPIN, Pierre-Yves. **La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud**. Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, 1962. 360 p.

TREMBLAY, Yves. **La participation de l'élite locale au développement économique de Rimouski, 1890-1960**. Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1989. 202 p.

WILLIS, John. «*Urbanisation, colonization and underdevelopment in the Bas-Saint-Laurent : Fraserville and the Temiscouata in the late nineteenth century*». **Cahiers de géographie du Québec**, vol. 28, nos 73-74 (avril-septembre 1984) : 125-161.

Rimouski, ville moyenne et capitale régionale

Pierre Bruneau
Professeur de géographie
Université du Québec à Rimouski



Rimouski, en raison des responsabilités qui sont les siennes, intervient de façon notable dans l'exercice de l'activité sociale au Québec. De la même manière, au plan géographique, son rôle en est un d'organisation de l'espace, un rôle qui détermine sa place dans le système urbain québécois. Dans le cadre de cet article, deux objectifs sont poursuivis : le premier consiste à camper la vocation rimouskoise, une vocation bien établie mais vulnérable dans un contexte de crise. Le second vise à montrer le poids de l'histoire sur l'évolution urbaine rimouskoise, notamment celui des trente dernières années.

Rimouski : une mise en contexte

Pour appréhender la dynamique rimouskoise, il faut replacer la ville dans son contexte géographique à toutes les échelles : nationale, régionale, infrarégionale et locale. Au plan national, entendre ici provincial, Rimouski a le statut de ville moyenne (VM). C'est l'une des 19 VM que comprend le système urbain québécois¹. Dans la hiérarchie urbaine correspondante, Rimouski occupe donc le 4^e niveau, après la métropole (Montréal), la capitale (Québec) et les villes moyennes supérieures (VMS), juste avant les petites villes (PV) (Tableau 1). En raison de sa taille (près de 48 000 hab. en 1991), l'aggloméra-

Nombre d'unités urbaines	Type de catégorie urbaine	Population moyenne catég. urb.	Population catégorie urbaine	% Pop. tot.	% Pop. urb.
1	Montréal (métro.) (1)		3 102 429	45,5	52,4
1	Québec (capitale)		644 315	9,4	10,9
4	Villes moy. sup. (2)	125-200 000 h	660 450	9,6	11,2
19	Villes moyennes (3)	20-70 000 h	802 075	11,7	13,5
34	Villes petites (4)	5-20 000 h	352 420	5,1	6,0
43	Centres de services	2-5 000 h	173 600	2,5	2,9
58	Centres de serv. élém.	2-5 000 h	186 315	2,7	3,1
160	Agglo. urbaines		5 921 604	86,5	100,0
1 132	Localités non urb (5)		927 515	13,5	
	Province de Québec		6 849 119	100,0	

(1) Région métropolitaine de recensement unifiée (RMRU).

(2) Régions métropolitaines de recensement (RMR): Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi.

(3) Agglomérations de recensement (AR) dont Rimouski et Rivière-du-Loup.

(4) Agglomérations recomposées à partir des critères qui ont servi à définir les AR et les RMR (ex. de PV: Matane, Mont-Joli, Amqui, Trois-Pistoles, La Pocatière).

(5) Dont 1 077 localités rurales de moins de 2 000 h. et 55 centres de services, localités périurbaines, centres de villégiature ou centres miniers de plus de 2 000 h. mais de moins de 10 000 h. sans fonction régionale notable.

Source: Pierre Bruneau, **Système d'information en aménagement du territoire et développement régional : les armatures urbaines**, Montréal, Hydro-Québec, vice-présidence Environnement, 1992 (selon les données de Statistique Canada).

tion rimouskoise est le miroir des VM (42 000 hab.).

Au plan régional, Rimouski se détache des villes de sa catégorie dans

la mesure où elle jouit du statut de capitale régionale tout comme Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue. Les dix-sept autres VM font figure de

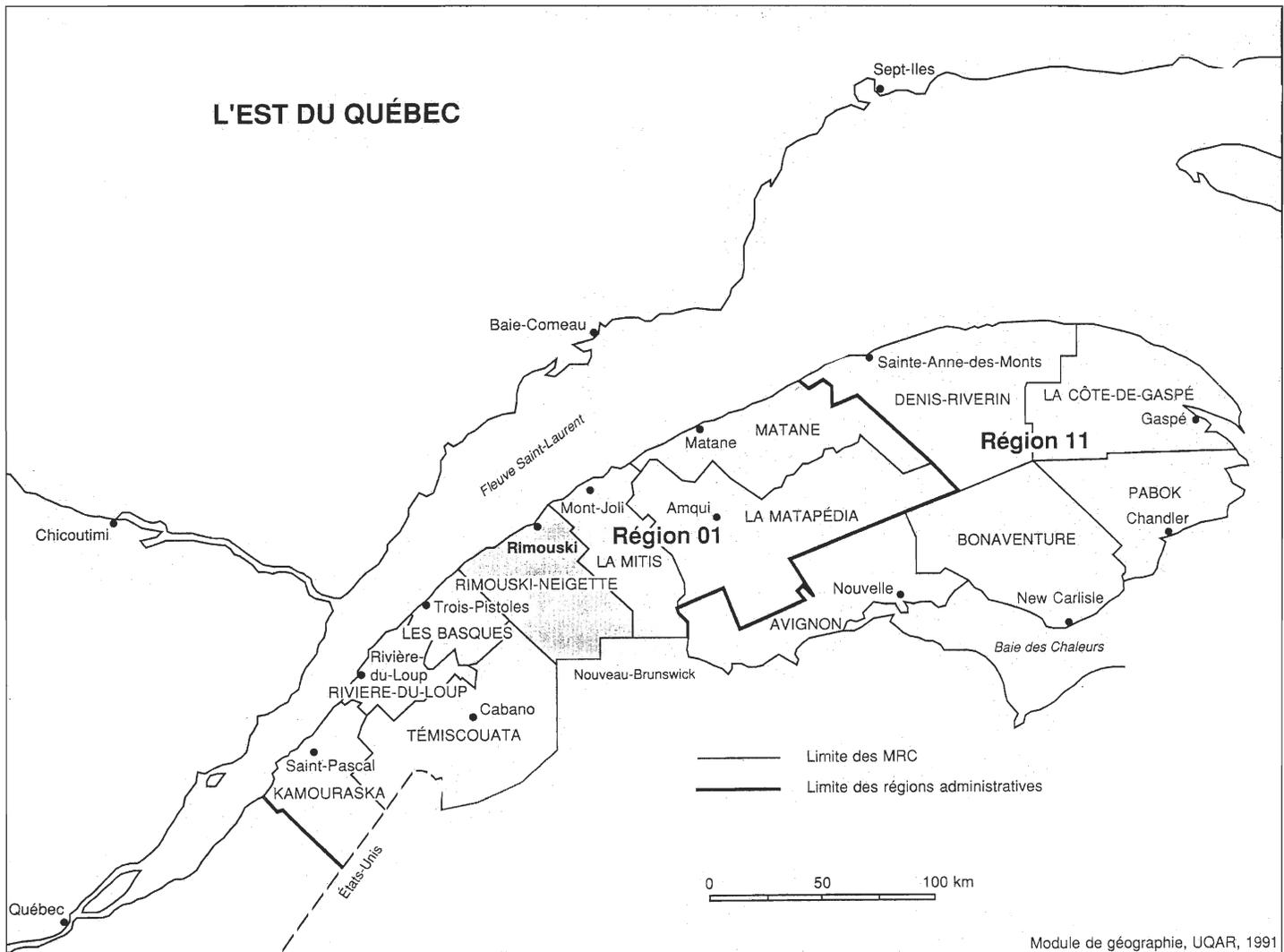
sous centres régionaux et relaient par conséquent l'influence de la capitale régionale, souvent une VMS. C'est donc dire que Rimouski exerce des responsabilités qui renvoient à la fois aux VM et aux VMS. Son rayon d'action en témoigne puisqu'il englobe le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et pour certains services la Côte-Nord. Dans l'Est du Québec², Rimouski assume un rôle d'intermédiaire entre les échelons urbains supérieurs de l'armature urbaine provinciale (Montréal, Québec...) et les échelons urbains inférieurs constitués pour l'essentiel de 8 PV³, de 14 centres de services (CS)⁴ et d'un centre minier⁵, Rivière-du-Loup faisant figure d'exception puisqu'elle partage avec Rimouski le statut de VM : mais un statut récemment acquis et donc fragile

dans la mesure où sa taille (23 500 hab.) la situe près du seuil des 20 000 hab., seuil inférieur qui sert de critère de rattachement à la catégorie des VM⁶.

Au plan infrarégional qui est celui de la municipalité régionale de comté (MRC), Rimouski anime l'une des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent. Toutes sont en décroissance sauf celles dont le chef-lieu est une VM, soit Rivière-du-Loup (croissance de 1,6% entre 1986 et 1991) et Rimouski (2,4%)⁷. Deux remarques à ce sujet : Rimouski connaît un taux de croissance nettement inférieur à celui du Québec (5,6%), ce que confirme un tassement de son solde démographique à partir du début des années 1980⁸; par ailleurs, cette dernière assoit son influence sur une région (le Bas-Saint-

Laurent) dont la population, au mieux, a stagné entre 1971 et 1986 (0,39%) et qui perd des effectifs depuis 1986 (-3,8%): plus grave encore, ces forces vives se dirigent le plus souvent vers Montréal et Québec et témoignent de la faiblesse de la fonction de rétention du peuplement du pôle régional.

Au plan local, le modèle de développement urbain n'est pas différent de celui du Québec et plus largement de celui de l'Amérique du Nord. En effet, la croissance des trente dernières années s'est accompagné d'un desserrement résidentiel notable qui a fait surgir une véritable agglomération, d'ailleurs clairement identifiée par Statistique Canada, qui rassemble autour de la ville-centre qu'est



Rimouski 9 municipalités de banlieues⁹. Il en résulte un ensemble regroupant près de 48 000 hab. soit la quasi-totalité de la population de la MRC Rimouski-Neigette (93%). Une telle donnée laisse songeur quant à la capacité de Rimouski de tisser des liens avec sa campagne immédiate surtout si l'on se rappelle que des petites villes comme Mont-Joli ou Amqui ont su lors de la création des MRC en 1979 regrouper autour d'elles de vastes territoires ruraux.

La nature de la vocation rimouskoise

La véritable vocation rimouskoise, à l'image des autres capitales de région, en est une qui tient à l'enca-

drement des collectivités et des territoires particulièrement dans les domaines de l'administration publique, de la santé, de l'éducation et de l'action sociale¹⁰. En cela, Rimouski relaie l'influence de l'État sur un territoire grand comme la Suisse¹¹ et mérite largement son titre de métropole administrative régionale, un travailleur sur trois étant à la solde de l'État¹². La résultante de tout cela, c'est l'hypertrophie du secteur tertiaire : 88,2% des actifs s'y concentrent et inversement l'atrophie du secteur industriel qui ne regroupe que 5,3% des actifs contre 12,5% dans le reste du réseau urbain bas-laurentien¹³ et 17,8% au Québec. «C'est dire que Rimouski n'a pas su profiter des investissements et des

grands flux d'échanges induits par le redéploiement des activités industrielles depuis les 30 dernières années»¹⁴.

Au plan de la fonction publique, Rimouski tire remarquablement son épingle du jeu en concentrant près de 40% des fonctionnaires redéployés par Québec et Ottawa en région bas-laurentienne (tableau 2). Avec près de 50% des effectifs provinciaux, Rimouski fait encore mieux : trois fois mieux que Rivière-du-Loup (13,8%), sa rivale et deux fois mieux que les cinq PV de sa région réunies (24,2%).

Si l'on ajoute à l'omniprésence des bureaux gouvernementaux, l'existence d'un réseau complet d'établissements dans les domaines de l'enseignement (du primaire à l'université) et de la santé (du CLSC au centre hospitalier régional), ainsi que la présence d'un appareil commercial inégalée à l'est de Québec, sans oublier le siège social de Québec-Téléphone de même que les sièges régionaux des organismes para-gouvernementaux (Hydro-Québec, Sûreté du Québec, etc.), un constat s'impose : à Rimouski, les fonctions liées à la direction, à la gestion, à l'administration, à la production/diffusion des connaissances, à la réparation sociale (santé, services sociaux) ainsi qu'aux professions techniques, sociales, artistiques, et religieuses sont développées et déterminent la place de Rimouski dans la division du travail. Ces fonctions, dans une large mesure, identifient ceux qui exercent une autorité, une influence et donc participent à la prise de décision aux paliers inférieurs de l'édifice social et peuvent donc être rattachés à la classe des «compétents» par opposition à celle des «exécutants» selon l'expression de Jean-Paul Raïche¹⁵.

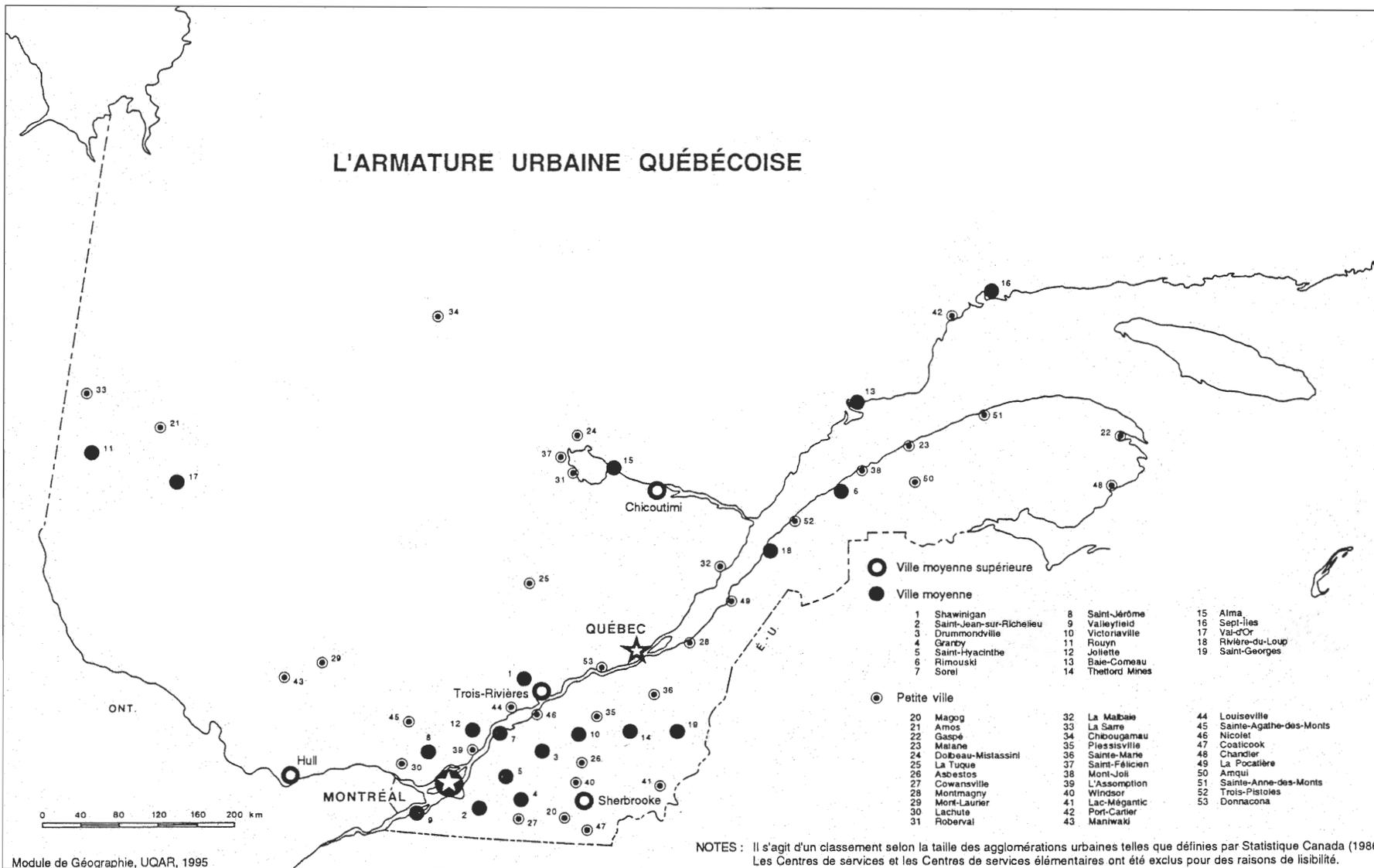
Au Québec, parmi les villes du système qui comptent, c'est à Rimouski que le groupe des «compétents» est le mieux représenté avec 37,3% des actifs, même devant Québec. C'est bien

Tableau 2
Nombre de fonctionnaires
dans le Bas-Saint-Laurent en 1990

Agglomérations	fonct. Qué.	fonct. Ott.	total	% Qué.	% Ott.	% total
Rimouski	844	210	1 054	48,1%	23,4%	39,7%
Rivière-du-Loup	243	57	300	13,8%	6,4%	11,3%
2 villes moyennes	1 087	267	1 354	61,9%	29,8%	51,1%
La Pocatière	182	52	234	10,4%	5,8%	8,8%
Mont-Joli	97	295	392	5,5%	32,9%	14,8%
Matane	86	214	300	4,9%	23,9%	11,3%
Amqui	36	0	36	2,1%	0,0%	1,4%
Trois-Pistoles	23	0	23	1,3%	0,0%	0,9%
5 petites villes	424	561	985	24,2%	62,5%	37,1%
Saint-Pascal	71	0	71	4,0%	0,0%	2,7%
Cabano	68	0	68	3,9%	0,0%	2,6%
Notre-Dame-du-Lac	11	7	18	0,6%	0,8%	0,7%
Causapscal	7	18	25	0,4%	2,0%	0,9%
Pohénégamook	6	1	7	0,3%	0,1%	0,3%
5 centres de serv.	163	26	189	9,3%	2,9%	7,1%
Mun. rurales	81	43	124	4,6%	4,8%	4,7%
Bas-St-Laurent	1 755	897	2 652	100%	100%	100%

Source : Gouvernement du Québec, *Répartition des effectifs réguliers et occasionnels de la fonction publique du Québec par régions administratives, municipalités, ministères et catégories d'emplois*. Québec. Office des ressources humaines, Vice-présidence à la recherche et au développement, 1991.

Gouvernement du Canada, *Distribution des fonctionnaires fédéraux travaillant au Québec par municipalités, ministères/agences et catégories occupationnelles*, Ottawa. Secrétariat du Conseil du Trésor, Direction de la politique en personnel, Unité d'analyse et d'évaluation de l'information, 1991.



davantage qu'à Rouyn-Noranda (30,8%), cette autre VM ayant le statut de capitale régionale. C'est aussi nettement plus que dans l'ensemble des 19 VM (28,2%)¹⁶, le taux provincial s'établissant à 31,2%. Dans la région bas-laurentienne, Rimouski se démarque aussi clairement des autres villes de son système urbain : en prenant les villes-centres comme éléments de comparaison et non les agglomérations, le pourcentage des actifs qui exercent des professions valorisées socialement s'établit à 40,5% à Rimouski contre 33,1% pour les autres villes du réseau¹⁷ et 31,2% pour le Québec. Compte tenu des scolarités et des revenus élevés

que ces professions commandent, on perçoit l'ampleur des disparités socio-économiques qui peuvent exister à l'échelle intrarégionale et la nature des tensions existant entre Rimouski et sa région, villes et campagnes confondues.

Le poids de l'histoire sur la vocation de Rimouski

La prééminence rimouskoise au plan régional ne date pas d'hier. Elle s'est affirmée dans les années 1960 sous la houlette de l'État, mais on en trouve les germes dès le milieu du siècle dernier. La présence du fleuve Saint-Laurent ouvre des marchés à Rimouski :

d'abord celui des petits villages de la côte sud desservis par cabotage, puis celui de la Côte-Nord. La rivière Rimouski lui donne accès aux ressources forestières du haut pays (bassin versant) et fait surgir les premiers moulins (scieries) à l'embouchure de la rivière, là où existe une rupture de pente : c'est l'occasion pour le petit établissement urbain qu'est alors Rimouski de développer sa fonction industrielle. La traversée des basses terres par les grands axes de circulation (route nationale et voie ferroviaire) favorise Rimouski, particulièrement la construction de l'Intercolonial qui au départ de Québec

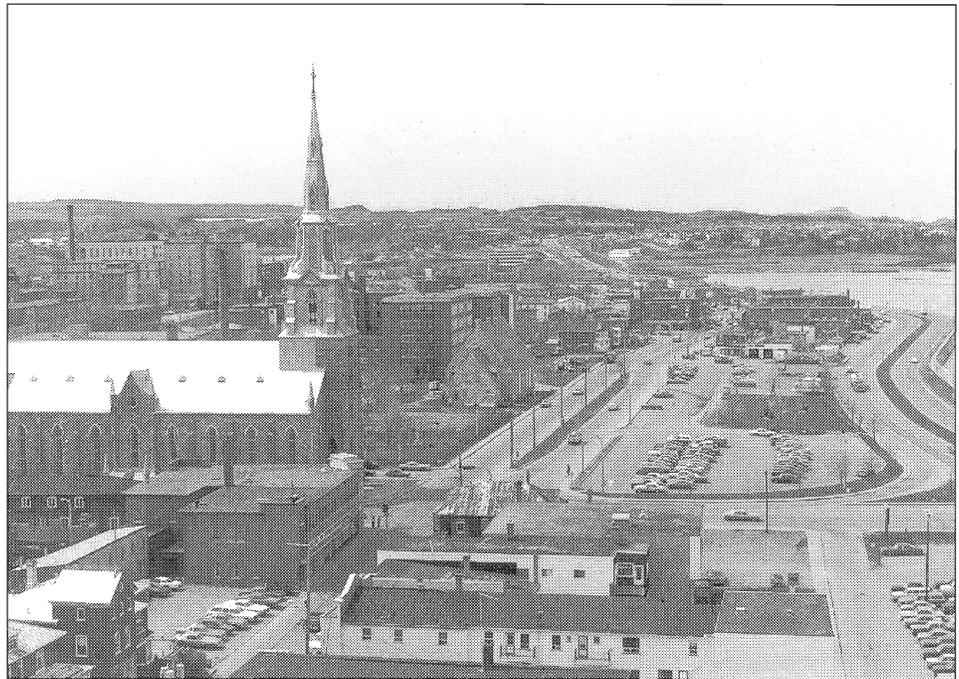


Le coeur de la cité, circa 1965 (UQAR : fonds de la SHBSL).

dessert d'abord Rimouski pour rejoindre plus tard Halifax à travers la trouée de la Matapédia¹⁸.

Mais le facteur déterminant reste l'isolement géographique de Rimouski par rapport au reste du Québec au moment où la colonisation dans l'Est du Québec bat son plein. Les élites urbaines dans une volonté d'affirmation et d'autonomie vont chercher et réussir à doter leur centre des équipements et institutions qui vont marquer son destin. L'année 1858 constitue une étape cruciale : Rimouski obtient la **juridiction civile**, c'est-à-dire l'administration de la justice dans une région s'étendant jusqu'à Gaspé. Devenue le centre d'un district judiciaire, Rimouski accueille un palais de justice, une prison et devient un lieu de rassemblement des hommes de lois (notaires, avocats, juges), ce qui plus tard fondera sa prétention à assumer plus de responsabilités dans le domaine de l'administration publique.

L'année 1867 constitue l'autre étape importante : Rimouski obtient cette fois la **juridiction religieuse**, c'est-à-dire l'établissement en son sein d'un évêché qui va rayonner sur une partie du Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord¹⁹. L'impact pour la ville est considérable : avec l'établissement du Grand et du Petit Séminaires (1870) et la venue d'une dizaine de communautés religieuses²⁰, le site de l'Évêché devient le centre de la vie ecclésiastique d'une région fort étendue²¹. S'adjoindront au fil du temps maisons d'enseignement et écoles spécialisées²² qui feront de Rimouski, au début des années 1950, le centre éducationnel et de vie intellectuelle le plus intense à l'est de Québec²³. C'est dire que la vocation rimouskoise est étroitement liée à sa fonction régionale, qui s'étoffe en même temps que s'améliorent les grandes voies de communication régionale. Les marchands locaux sauront en tirer profit et faire de leur ville la plus grande place centrale de la région.



La cathédrale, la place des Vétérans, circa 1979
(UQAR : collection de la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski).

Si bien qu'au début des années 1960, Rimouski est bien positionnée pour capitaliser sur les grands changements qui s'annoncent. Le Québec entre dans l'ère moderne et cherche à se tailler une place dans le concert des nations. Pour ce faire, il faut produire de la richesse dans un contexte de concurrence accrue, définir des objectifs, mettre au point des stratégies, bref réguler le système sociospatial québécois. En l'absence d'une bourgeoisie d'affaire francophone, c'est l'État qui devient le principal levier de développement. Pour rejoindre l'ensemble des collectivités dispersées sur un vaste territoire, réduire les disparités socio-économiques dans un objectif d'intégration spatiale, l'État restructure son assise territoriale. Au milieu des années 1960, le territoire québécois est divisé en dix régions administratives gravitant pour la plupart autour de «métropoles régionales». Après avoir été éclipsée par Québec jusqu'à la fin des années 1960²⁴, Rimouski est désignée comme métropole de l'Est du Québec.

À vrai dire, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) avait montré la voie à suivre en cette matière. Avec comme objectif de faire entrer dans la modernité l'une des régions les plus mal-en-point du Québec, l'organisme de planification insistait sur l'urgence d'y mettre en place un cadre spatial cohérent²⁵, c'est-à-dire une hiérarchie urbaine intégrant les campagnes les plus profondes même au prix de déplacements de populations, une hiérarchie urbaine à 4 niveaux²⁶ dominée par un pôle qu'il suffisait d'étoffer pour enclencher un processus de croissance économique susceptible de se diffuser à l'ensemble régional. D'où la proposition du BAEQ, lourde de conséquences pour Rimouski, de redéployer l'administration provinciale au profit de la hiérarchie urbaine proposée en regroupant les directions régionales des ministères à la tête du réseau, c'est-à-dire à Rimouski²⁷.

La démocratisation et la régionalisation des services offerts par

l'État dans le secteur de l'administration publique consacrent donc la vocation administrative de Rimouski. Son action dans les secteurs de l'enseignement et de la santé au seuil des années 1970 n'aura pas moins d'effet, «révolution tranquille» oblige. Il s'agit dans un premier temps de restructurer l'enseignement à tous les niveaux : émergence des commissions scolaires régionales, restructuration des établissements collégiaux, création de l'Université du Québec : Rimouski gagne dans sur tous les tableaux puisqu'elle accueille une commission scolaire régionale, un cégep et une constituante de l'Université du Québec. Le même scénario se répète au début des années 1970, mais cette fois dans le domaine de la santé et de l'action sociale.

C'est dire que Rimouski conforte sa position au sein des hiérarchies urbaines régionale et nationale à une époque dite de croissance (les trente glorieuses) caractérisée par un modèle de développement par le haut où

l'acteur principal, en autant que Rimouski est concernée, est l'État-providence. À partir des années 1970, le modèle de développement s'inverse, ici comme ailleurs en Occident. Le contexte change. D'abord la théorie des pôles a déçu : le plus souvent, le capital (investissements et emplois) n'a pas glissé des centres vers les périphéries, du haut vers le bas des hiérarchies urbaines, des villes vers les campagnes. Puis l'inflation est galopante (crise pétrolière), sans compter que la révolution technologique ouvre de nouveaux marchés, accroît la concurrence et oblige donc à une production plus flexible. Le discours s'adapte à la nouvelle réalité et prône un nouveau type de développement dit par le bas, c'est-à-dire endogène où l'État, à court de ressources financières, devient le partenaire d'acteurs locaux (élus, gens d'affaires, agents de développement, etc.) à qui revient maintenant l'initiative. Ce discours, c'est d'abord et avant tout celui de l'État qui précise

les orientations, définit les stratégies, propose la voie à suivre en matière de développement. C'est dans ce cadre qu'évoluent les élites locales à toutes les échelles spatiales au Québec depuis les vingt dernières années.

Rimouski ne fait évidemment pas exception qui cherche son salut dans un contexte où villes et régions sont invitées à miser sur leurs avantages comparatifs et à identifier leurs créneaux de développement. Dans la foulée de Rouyn-Noranda qui retient la technologie minière, de Sainte-Hyacinthe qui choisit l'agro-alimentaire, de Trois-Rivières qui opte pour les pâtes et papiers, ou de Sherbrooke-Magog qui investit dans la micro-informatique²⁸, Rimouski identifie l'axe maritime et océanographique lors du sommet socio-économique de sa MRC en 1982. En ce domaine, ses atouts sont réels : présence de l'Institut de marine du cégep (1945), de l'UQAR (1972), de l'INRS-Océanographie (1974), de l'Institut Maurice-Lamontagne dans



Employés de l'Intercolonial au coin de l'avenue du Rosaire et de la rue Saint-Jean-Baptiste, circa 1910 (UQAR : fonds de la SHBSL).

son champ urbain, et du port de Rimouski-Est²⁹. Mais il faut compter avec le manque d'esprit d'entrepreneuriat des acteurs rimouskois peu enracinés dans le milieu et davantage preneurs que donneurs d'ordres. D'où des résultats décevants³⁰ qui caractérisent bien le tassement de la croissance rimouskoise depuis le milieu des années 1970 et qui indiquent de surcroît que le passage d'un développement exogène à un développement endogène suppose un changement des mentalités qu'il reste à faire. Dans cette même veine, on peut se demander si Rimouski aura la volonté et la capacité d'assumer son rôle de «leader» dans le domaine du développement scientifique et technologique³¹ dans une région où le développement économique a toujours été de type sectoriel (agriculture, forêt, etc.) et par conséquent fort éloigné des préoccupations des élites rimouskoises.

Autres références

ARDA. **Résumé des cahiers du Plan du BAEQ**. Québec, Administration ARDA-Québec, (s.d.).

BAEQ. **Plan de développement. Chapitres VI: l'espace régionale et les objectifs du Plan et VII: L'exécution du plan**. Mont-Joli, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 30 juin 1966 (cahier 9).

BRUNEAU, Pierre. «*Bas-Saint-Laurent—Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Essai de géographie urbaine*» dans **L'Est du Québec. Études géographiques**. Rimouski, Module de géographie, UQAR, 1990. Pages 37-51.

MIC. **Description des régions et sous régions administratives**. Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, Études régionales, août 1966.

Notes

1 Pierre Bruneau, «*L'adaptation des villes petites et moyennes du Québec au nouvel environnement écono-*

mique mondial» dans **Actes du colloque sur la restructuration économique et le développement régional et urbain au Maroc**, Rabat, ministère du Plan du Maroc et la faculté d'Économie de l'Université d'Aix-en-Provence, 1991, pp. 423-459.

2 En 1988, l'Est du Québec a été scindé en deux régions : le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

3 Matane, Mont-Joli, Amqui, Trois-Pistoles, La Pocatière dans le Bas-Saint-Laurent: Gaspé, Chandler et Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie. dont 6 dans le Bas-Saint-Laurent et 8 en Gaspésie.

4 Murdochville en Gaspésie. Voir Pierre Bruneau, **op.cit.**

5 Pierre Bruneau, **Les villes moyennes au Québec. Leur place dans le système sociospatial**, Québec, PUQ, 1989.

6 Il s'agit des agglomérations.

7 L'agglomération de Rimouski a connu un taux de croissance de 10,7% pendant la période censitaire 1976-1981.

8 Rimouski-Est, Pointe-au-Père, Saint-Anaclet, Sainte-Odile, Sainte-Blandine, Mont-Label, Saint-Narcisse, Bic, Saint-Valérien.

9 Pierre Bruneau, **Les villes moyennes au Québec...**, **op.cit.**

10 Malgré l'émergence de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine comme région autonome en 1988, Rimouski au plan administratif rayonne sur un territoire qui va de La Pocatière (Bas-Saint-Laurent) à Cap-aux-Meules (Iles-de-la-Madeleine).

11 Jean-Pierre St-Cyr, **L'impact des interventions de l'État sur la vocation de Rimouski de 1960 à aujourd'hui**, Rimouski, UQAR, mémoire de maîtrise en développement régional, 1989.

12 Une VM (Rivière-du-Loup) et 5 PV (dont Matane et La Pocatière).

13 Pierre Bruneau et al., **Atlas urbain de Rimouski**, Rimouski, UQAR, module de géographie, 1991, p. 52.

14 **Ibid.**, p. 54.

15 Ici la comparaison se fait entre des agglomérations, soit les AR de Statistique Canada (1991).

16 Rivière-du-Loup et les 5 PV.

17 Jean-Vianny Frenette, **Rimouski : étude de géographie urbaine**, Montréal, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, 1956, p. 3.

18 **Ibid.**, p. 73.

19 Les Soeurs de la Charité en 1874, les Soeurs du Saint-Rosaire et 6 nouvelles communautés au début du 20e siècle.

20 Jean-Yves Frenette, **op. cit.**

21 École d'agriculture (1926), école technique (1935), école de marine (1944), école de commerce (1947).

22 Jean-Vianny Frenette, **op.cit.**, p. 98.

23 Québec, métropole de la région no. 3, est désignée, à titre provisoire, comme métropole régionale du BSL-Gaspésie, de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec (MIC, 1966, p. 4).

24 BAEQ, **Plan de développement. Chapitre 1 : Les grands objectifs du plan**. Mont-Joli, BAEQ, 30 juin 1966, p. 115 (cahier 1).

25 Une métropole administrative régionale, des sous-centres administratifs régionaux, des centres administratifs intermédiaires, des centres de services (BAEQ, cahier 9, pp. 116-117)

26 BAEQ, **Plan de développement. Chapitre V : Objectifs de l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation**, Mont-Joli, BAEQ, 30 juin 1966, p. 6 (cahier 8).

27 Pierre Bruneau, **Les villes moyennes au Québec, op. cit.**, p. 132.

28 Jean-Pierre St-Cyr, **op. cit.**

29 Yves Dion et Michel Khalil, **La région de Rimouski/Matane et le développement potentiel d'une industrie océanographique : conditions, obstacles et éléments stratégiques**, Rimouski, UQAR-GERMA, 1987.

30 CRCD, **Élaboration d'une stratégie régionale de développement scientifique et technologique pour le Bas-Saint-Laurent**, Rimouski, document de consultation sur le diagnostic et sur les propositions d'action. Comité régional du CRCD Bas-Saint-Laurent en collaboration avec le Conseil de la science et de la technologie et le Secrétariat au développement des régions, 1995.

Une perception du quartier Saint-Robert

Nicole Bélisle

Les habitants d'une ville se regroupent au sein de quartiers depuis l'origine des villes. Souvent, l'existence de ces espaces différenciés est liée à des circonstances diverses : économiques, historiques, etc. Aussi, la vie locale d'un quartier prend-elle fréquemment une couleur spécifique.

La ville de Rimouski est construite selon un plan quadrillé et en 1994, elle abrite huit quartiers dont la taille démographique varie entre 4 000 et 6 000 habitants chacun¹. Ce qui nous intéresse particulièrement dans cet article, c'est la réalité sociologique de l'un des quartiers les plus anciens de la ville, en l'occurrence celui de Saint-Robert.

La situation

Saint-Robert est un quartier (district électoral numéro 6) situé en périphérie du centre-ville avec des limites externes précises comme la voie ferrée du Canadien National (N-E); la ligne de centre de la rue Tessier (N); la ligne de centre de la rivière Rimouski (N-O); la ligne de centre de la rue Potvin (E); et les lignes de centre de la 2^e rue Ouest, de la rue Michel-Brûlé et de la rue Ross (S)².

Certaines de ces limites naturelles et humaines, comme la rivière Rimouski et la voie ferrée, représentent des coupures très nettes dans l'espace. Par ailleurs, la paroisse de Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski a des limites plus grandes que celle du district électoral. Nous la retrouvons entre les rues suivantes : Tessier; le boulevard de la Rivière; la rue Ross; le boulevard Arthur-Buies; la rue Rouleau; la 2^e rue

Pour Ledrut, le quartier au-delà de ses limites topographiques ou administratives «... a des origines et des fortunes diverses (...) [et il] est au coeur des processus de structuration et de déstructuration sociologiques»³. Chez Saez, le quartier constitue un enjeu, «... pour ceux qui y vivent, comme pour ceux qui en vivent»⁴. Enfin, selon Bailly, le quartier joue un rôle de refuge essentiel pour l'individu, même si pour l'urbaniste, l'individu n'en est pas le maître. En fait, il représente «... un domaine collectif fréquenté par des espaces publics, semi-publics et privés»⁵. Nous souscrivons à ces différentes façons de voir des chercheurs et nous croyons que Saint-Robert n'échappe pas à ces réalités.

Ce quartier a une personnalité urbaine propre. En effet, il existe une différence entre être à l'intérieur et être à l'extérieur car, plusieurs éléments le spécifient comme le site sur un replat de terrasse du Saint-



Maison Joseph-Georges Lavoie construite vers 1912 sur la rue Saint-Robert (photo : Lucille Lavoie).

ouest; la rue Potvin et la voie ferrée du Canadien National. L'étude que nous effectuons se préoccupe principalement du district électoral, c'est-à-dire du quartier numéro 6 de la ville de Rimouski.

Laurent; la petite dimension occupée dans l'espace; le bâti constitué ponctuellement d'habitats ouvriers (un étage et demi), de maisons carrées, de maisons à logements nombreuses et de bungalows; les rues étroites ou larges selon leur ancienneté et leur

toponymie; les commerces et les services concentrés sur deux rues : Saint-Jean-Baptiste et Rouleau; enfin, le coeur du quartier, l'église et ses alentours. De plus, l'ensemble des traits se rapportant à la délimitation, à l'architecture et aux équipements du quartier nous permettent de percevoir qu'il possède une «vie de quartier»⁶. Ces variables donnent un sens au lieu et nous amènent à constater qu'il y a différentes unités d'atmosphère dans ce vieux quartier de Rimouski. Bref, sa personnalité urbaine nous laisse percevoir le «vieux» et le «jeune» Saint-Robert.



Rimouski vu du pont ferroviaire, circa 1925 (collection du CÉDAD).

Le vieux Saint-Robert se retrouve à l'intérieur des rues Potvin, 2^e rue Ouest, Sirois, Tessier et Saint-Jean-Baptiste. Nous y constatons une mixité d'occupation du sol, c'est-à-dire le côtoiement de résidences simples, de résidences multiples et de commerces. La verdure et les terrains bien aménagés sont rares, la qualité de l'habitat laisse souvent à désirer (absence de marge de recul, anarchie par rapport à l'alignement des édifices avec la rue) à cause de la densité d'occupation. La proximité et la promiscuité y ont des avantages et des inconvénients; pour les jeunes, elles sont l'occasion de se faire des amis facilement, tandis que pour les personnes âgées, elles représentent une chance de combler un besoin d'interaction avec les autres⁷.

Le jeune Saint-Robert se localise entre les rues Georges-Sylvain et Ross. La végétation y est présente (haies, arbres pelouses); la densité d'occu-

tion du sol y est moins grande que dans le vieux Saint-Robert; les bungalows constituent le type d'habitat le plus souvent rencontré; l'ambiance y est plus calme et plus harmonieuse que dans le secteur précédent. Aussi, l'habitat unifamilial avec ses espaces privés laisse transparaître le goût d'accroître la vie familiale⁸.

En fait, comme Ledrut, nous pensons que l'existence de ces deux secteurs, avec leur type d'habitat propre, a une répercussion certaine sur l'intégration sociale du quartier⁹. De plus, ils lui confèrent peu d'unité urbanistique et en conséquence, ils amènent peu d'unité démographique ce qui, en l'occurrence, représente un avantage au niveau de l'animation et de la vie de ce quartier ouvrier historique¹⁰ devenu hétérogène. Brièvement, on peut essayer de retracer les origines du quartier Saint-Robert.

L'histoire

Il faut remonter au début du siècle pour retrouver quelques cultivateurs (Dubé, Lavoie) et des journaliers dans la paroisse de Saint-Robert-Bellarmin¹¹. À cette période, ce sont des industries telles le Moulin à scie Vignola, celui des Sirois, la Perelle Lumber, la Price Brothers, la Cimenterie Saint-Pierre¹²

qui amènent l'installation de nombreux ouvriers désireux de demeurer à proximité de leur travail et développer le quartier. Ainsi, en 1937, «L'entreprise Price Brothers [est] (...) le gagnepain d'une bonne partie de la population rimouskoise comme celui de la plupart des habitants de Saint-Robert...»¹³. Ce segment d'histoire explique l'origine du quartier, il nous permet de comprendre son appellation de «quartier ouvrier» et l'architecture de ses petites maisons en bois de style vernaculaire américain que l'on retrouve dans les rues les plus anciennes (Dubé, Saint-Laurent, Saint-René, etc.).

Après le célèbre feu de Rimouski de 1950, la fermeture des scieries et le départ des Price en 1964, le quartier Saint-Robert se transforme, car les temps changent. En effet, les ouvriers deviennent des vendeurs, des employés d'Hydro-Québec et de Québec-Téléphone, des travailleurs de la construction,¹⁴ etc. Le secteur neuf du quartier fait son apparition avec ses couleurs propres, tandis que le vieux quartier se rénove et se modifie pour accueillir une nouvelle population étudiante fréquentant le Cégep et l'Université. Pour certains habitants, l'arrivée de ces revenus nouveaux comblent en partie ceux perdus lors du départ de la compagnie Price. Aujourd'hui, à cause de la réorganisation du travail, le quartier Saint-Robert accueille diverses classes sociales : étudiants, ouvriers, enseignants, administrateurs et professionnels¹⁵. Toutefois, comme les

géographes de l'UQAR l'écrivent dans l'Atlas urbain de Rimouski, il demeure un quartier composé en majorité de cols bleus, «d'exécutants»,¹⁶ même si sa spécificité de «quartier ouvrier» s'estompe.

Historiquement, Saint-Robert constitue donc une excroissance étrangère qui a eu à s'organiser pour survivre. Vers le milieu du XX^e siècle, la dénomination de «faubourg Saint-Germain», parce que localisé à la périphérie de la paroisse Saint-Germain,¹⁷ nous le confirme. Pour Ledrut, ce fait explique en partie son caractère bien différent¹⁸ et la présence de nombreux commerces et services dont certains remontent même à la première partie du siècle (Sirois, Desjardins, Rouleau, Malenfant, etc.). Dans ce contexte, quels sont les caractères de la population de Saint-Robert?

La population et la vie sociale

À la fin de 1994, la population du quartier Saint-Robert est de 4 199 habitants¹⁹. Les différences dans l'habitat nous prouvent que le quartier réunit diverses classes socio-économiques. En fait, elles amènent l'existence du «vieux» et du «jeune» Saint-Robert. Elles contribuent à différencier le quartier et à lui donner une existence sociologique plus ou moins marquée et une position sociale plus ou moins évidente²⁰. Toutefois, même si les classes socio-économiques y sont diverses, ce quartier situé à proximité du centre ne présente pas une image de quartier favorisé : nous y retrouvons «... des populations moins favorisées, plus vieilles, peu scolarisées, confrontées au chômage [et] à la pauvreté (familles monoparentales

nombreuses)»²¹.

Dans le quartier, les groupes stables de population (vieux commerçants, personnes âgées, notables) sont importants parce qu'ils assurent des contacts suivis avec la population en général²². Castells affirme qu'il est essentiel de défendre leur permanence si l'on veut conserver



Fête du 50^e anniversaire de la paroisse Saint-Robert à l'été 1992.

l'environnement social et un certain cachet au secteur²³.

Par ailleurs, depuis une trentaine d'années l'apparition de la mobilité représente un changement capital dans la vie du quartier. En effet, aujourd'hui, il n'est plus question d'habiter, de travailler, de se recréer et de circuler continuellement dans le même quartier. Fréquemment, l'organisation du travail, avec sa nouvelle donne, amène à travailler dans un quartier ou dans une ville que nous n'habitons pas²⁴. Ce constat n'est pas sans conséquence sur la vie de quartier et l'intégration à celui-ci. Pour Ledrut, les petites et moyennes villes (Rimouski) «... voient leur intégration collective profondément atteinte et perturbée...», et leur dynamisme affecté par ce trait tout aussi capital que la croissance accélérée²⁵. Dans ce contexte, reste-t-il dans un quartier comme Saint-Robert

des possibilités d'appartenir à une communauté?

Si nous en jugeons par les organismes et associations cités dans la monographie de la paroisse, nous répondons par l'affirmative. En effet, ce vieux quartier de Rimouski conserve une vie collective favorisée par une certaine proximité psychologique, une coopération, une solidarité et des échanges. Les auteurs de la monographie dénombrent 44 comités actifs dans la paroisse²⁶. Par ailleurs, tout le monde connaît les «bingos» de Saint-Robert, le club «Les vieux amis», etc.. Toutes ces organisations confèrent une image positive au quartier. Elles mettent en relief, chez plusieurs individus, le souci du bien-être collectif. Cette vie

communautaire aide les jeunes ménages à s'intégrer, favorise le voisinage, c'est-à-dire «... le groupement de sujets dont les résidences sont proches qui entretiennent des relations d'entraide et de fréquentation ...», assure la cohésion et l'individualisation du quartier²⁷. Également, cette vie collective transparaît dans les commerces et les équipements et favorise l'apparition d'un sentiment d'appartenance et d'identité.

Les équipements

Saint-Robert possède deux rues concentrant des commerces et des services (Rouleau et Saint-Jean-Baptiste). Ce regroupement permet de créer un pôle directeur, de différencier et d'individualiser l'espace urbain²⁸. Il favorise l'interconnexion et la promiscuité qui peuvent aider à développer l'aspect communautaire.

Ils constituent la vitrine du quartier. Malheureusement, certains d'entre eux ne présentent pas une image favorable. En effet, ordonnés de façon anarchique, au travers de résidences, avec des façades peu soignées, peu de marge de recul, sans aménagement extérieur (pas de fleurs, pas de bancs, etc.), ils n'attirent pas. Par ailleurs, l'ensemble des commerces et des équipements offrent des services d'usage courant à quelques exceptions près²⁹.

Ainsi, Saint-Robert est un quartier qui profite d'une grande variété d'équipements à l'intérieur et à proximité de ses limites. Cette situation affecte en partie les relations commerciales qu'entretiennent ses habitants avec les équipements du centre-ville. Toutefois, l'existence de ces petits commerces de détail, de la place de l'église, d'équipements scolaires et sportifs favorise la cohésion sociale du quartier alors que certains axes de circulation la fragilisent.

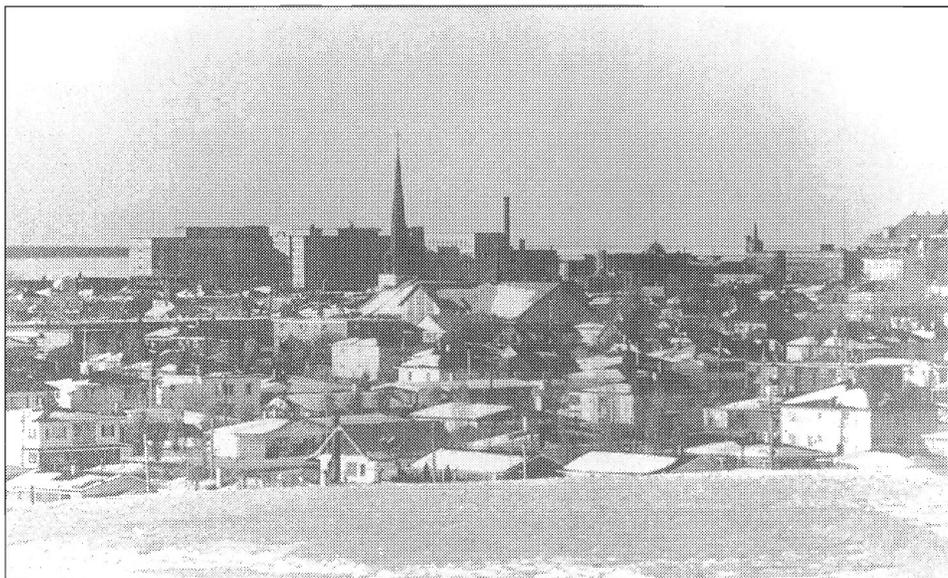
La circulation

Situés à proximité de grands axes de circulation (route 20, route 132, route 232), les habitants du quartier peuvent rejoindre facilement différents points du territoire régional et québécois. Également, certaines rues très achalandées servent de transit pour rejoindre d'autres quartiers de la ville en fait, à interrelier différents types d'espaces urbains. C'est le cas de la 2^e rue Ouest, des rues Saint-Jean-Baptiste, Rouleau, Sirois, Ross et du boulevard de la Rivière. Cependant, certains de ces grands axes de circulation

menacent la vie sociale du quartier parce qu'ils sont difficiles à traverser tandis que certaines places centrales, comme les parcs, la favorisent³⁰.

La verdure

Saint-Robert bénéficie de la présence de deux parcs fréquentés par la population de la ville de Rimouski et



Une vue du quartier Saint-Robert en 1979 (source : Gaston Pelletier, **Page d'histoire. Page de vie.** Saint-Robert, 1979, 36 p.).

même de certaines villes environnantes. Il s'agit du parc Beauséjour situé près de la rivière Rimouski et du parc Lepage localisé au sud du quartier sur la rue Rouleau, à proximité d'un groupe de logements sociaux. Il est exceptionnel de trouver dans une ville moyenne deux équipements de ce genre. En plus de marier ville et nature, ils permettent de relier le centre-ville à la Nature. Ils donnent aux saisons une place importante, ils sont accessibles à toutes les classes socio-économiques³¹ et ils deviennent des lieux de rassemblement, des places centrales au même titre que certaines places publiques (l'église).

Nous avons fait le tour de l'intérieur du quartier en essayant d'y retracer les éléments les plus significatifs de la vie sociale. Toutefois,

un quartier ne vit pas en vase clos. Comment se présentent les alentours du quartier Saint-Robert?

Les environnements

Saint-Robert est un quartier dont les environnements lui donnent accès à des services publics et privés majeurs dans le domaine de l'alimentation et des boutiques (le centre commercial G.P., les terrasses Arthur-Buies, Sobeys); dans le domaine de la formation (le Centre de formation pour les adultes (CFA), l'école polyvalente Paul-Hubert (2^e cycle), le Centre administratif de la commission scolaire Rimouski-Neigette, l'école Claire-l'Heureux-Dubé (privé, 1^{er} et 2^e cycle), l'école secon-

daire Langevin (1^{er} cycle), les résidences étudiantes du Cégep); dans le domaine des loisirs sportifs (le Colisée, les Tennis de Rimouski, le complexe Guillaume-Leblanc); dans le domaine de la santé (la Régie régionale de la santé, les services d'adaptation Osmose); et enfin dans le domaine de l'habitation (les Boisés Langevin). Tous ces services desservent la population de la ville de Rimouski et même au-delà, c'est-à-dire une population régionale.

Par contre, pour certains services privés et publics, Saint-Robert doit faire appel à d'autres quartiers de la ville. C'est le cas pour des services comme la poste, la santé, la sécurité et la restauration. C'est également le cas lorsque certains besoins de consommation très spécifiques des

habitants doivent être comblés. Dans ce contexte, quelle accessibilité ce quartier a-t-il par rapport au centre-ville?

L'accessibilité au centre-ville

Le quartier Saint-Robert ne se fait pas forcément à pied à cause de différentes contraintes comme les distances à parcourir, la topographie du terrain et le climat assez sévère (vents dominants d'ouest, froid de l'hiver, etc.).

La rue Rouleau sert de trait d'union entre le quartier et le centre-ville parce qu'elle prolonge les commerces de la rue Saint-Germain, principale artère commerciale de la ville. Aussi, pour la vieille et la jeune partie de Saint-Robert, l'accessibilité au centre-ville est possible. D'ailleurs, elle favorise une plus grande densité de peuplement dans la vieille partie et elle y hausse la notion de satisfaction. Bref, la proximité du centre-ville diminue l'isolement et favorise l'interaction sociale³² en particulier dans le vieux Saint-Robert.

Le centre-ville conforte l'identité des habitants de la ville et par le fait même du quartier. En effet, l'action de circuler dans un centre-ville, d'y consommer biens et services, d'y retrouver une ambiance agréable et des valeurs esthétiques et culturelles permet aux habitants de la ville de réaliser qu'ils appartiennent à une communauté. Ainsi, certains espaces plus que d'autres prennent sens parce qu'ils ont des racines et sont un lieu social. Partant, ils influencent l'organisation et la forme de la ville comme celle de ses quartiers³³. Bref, le centre devrait permettre de se réapproprier la ville. À cette fin, il doit devenir un lieu de rassemblement et de simultanéité accessible à tous, générateur de rencontres, de plaisir de vivre et de désaliénation.

Nous avons essayé de percevoir la réalité sociologique du quartier Saint-Robert. Nous croyons que le quartier Saint-Robert est un quartier vivant où il y a peu de pression sociale, un quartier hétérogène, un quartier en communication avec la ville de Rimouski et enfin, un quartier dont les habitants peuvent sortir pour rejoindre l'agglomération.

Notes

- 1 Ce renseignement nous a été fourni par le service de recensement de la Ville de Rimouski en décembre 1995.
- 2 Gisèle Saint-Pierre-Beaulieu et al. **Monographie de la paroisse St-Robert-Bellarmin de Rimouski. Au coeur de la ville cinquante ans d'histoire St-Robert (1941-1991)**, 1991, p. 96.
- 3 Raymond Ledrut, **Sociologie urbaine**, Paris, PUF, 1979, p. 110.
- 4 G. Saez, «*Un quartier? Un enjeu*», **Économie et Humanisme**, no 261 (1981): 6.
- 5 Antoine Bailly, «*L'environnement urbain et l'homme*» dans **La perception de l'espace urbain**, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1977, pp. 11 et 85-86.
- 6 G. Saez, **op. cit.**, p. 7.
- 7 Antoine Bailly, **op. cit.**, p. 76.
- 8 **Ibid.**, pp. 74-75.
- 9 Raymond Ledrut, **op.cit.**, pp. 127-128.
- 10 **Ibid.**, pp. 173-174.
- 11 Gisèle Saint-Pierre-Beaulieu et al., **op.cit.**, p. 32.
- 12 **Ibid.**, p. 267.
- 13 **Ibid.**, p. 42.
- 14 **Ibid.**, p. 105.
- 15 **Ibid.**, p. 387.
- 16 Pierre Bruneau et al. **Atlas urbain de Rimouski**, Rimouski, UQAR, 1991, p. 47.
- 17 **Ibid.**
- 18 Raymond Ledrut, **op.cit.**, p. 129.
- 19 Ce renseignement nous a été fourni par le service de recensement de la Ville de Rimouski en décembre 1995.
- 20 **Ibid.**, pp. 110-111 et 125-126.
- 21 Pierre Bruneau et al., **op.cit.**, p. 47.
- 22 Raymond Ledrut, **op.cit.**, pp. 87-89.
- 23 M. Castells, **Luttes urbaines et pouvoir politique**, Paris, Éditions François Maspéro, 1975, p. 38.
- 24 J.D. Remond, **L'analyse sociale de la ville**, Paris, Masson, 1980, p. 63.
- 25 Raymond Ledrut, **op.cit.**, pp. 50 et 92.
- 26 Gisèle Saint-Pierre-Beaulieu, **op.cit.**, p. 388.
- 27 Raymond Ledrut, **op.cit.**, pp. 112-113, 122 et 139.
- 28 **Ibid.**, pp. 120 et 125.
- 29 Exemple : la salle de cinéma Audito qui rejoint une population régionale.
- 30 **Ibid.**, p. 120.
- 31 Roger Klaine, **La qualité de vie et les microéquipements d'un centre-ville**, Metz, Institut européen d'écologie, 1975, pp. 9 et 18.
- 32 Antoine Bailly, **op. cit.**, p. 89.
- 33 Raymond Ledrut, **op. cit.**, pp. 108-109 et 118-119.

.....

Les femmes dans l'histoire de Rimouski : la face cachée du développement

**Nicole Thivierge,
professeure d'histoire à l'UQAR**

Il n'est que justice d'évoquer la vaillance à toutes épreuves et les talents multiples de nos mères qui ne sont pas étrangères à un féminisme actif et prometteur pour d'autres conquêtes (...); elles ont été des bâtisseuses et des inspiratrices tout en ayant moins d'atouts en main que les femmes contemporaines.

Andrée Gauthier¹.

L'histoire c'est un métier d'homme, traditionnellement pensé et pratiqué par et pour les hommes. Pour réussir à faire l'histoire des femmes, il faut lire entre les lignes. Comme les Américaines, il faut pratiquer la HERSTORY au lieu de la HISTORY.

Quand on affirme que l'histoire est la connaissance du passé humain on indique qu'elle n'est pas science parce qu'elle ne peut profiter de l'observation directe du passé, elle se contente d'observer les traces laissées par les humains. C'est pourquoi c'est si difficile de faire l'histoire des femmes car elles sont le plus souvent absentes des documents. Privées pendant des millénaires de droits civiques et politiques, confinées dans la sphère du privé, elles n'ont pas laissé ces traces pour les historiens.

En région, le chantier de recherche est encore vierge pour les historiennes et historiens intéressés à étudier ce pan de l'histoire

encore occulté. Les femmes dans l'histoire du grand Rimouski ont été des pionnières, des éducatrices, des administratrices, des ouvrières, des mères, des soignantes, des agricultrices et des productrices. Elles ont contribué

de façon importante au développement de leur communauté et de leur région. Tentons de cerner quelques aspects de cette contribution.

Tout en tenant compte des contraintes de documentation, je propose un voyage dans le passé afin d'y rencontrer quelques femmes qui ont quand même laissé quelques témoignages. Puis, grâce à l'histoire orale nous pourrions soulever un coin du voile qui dissimule le travail invisible de nos grand-mères. Enfin, nous finirons par un clin d'oeil sur la carrière d'une contemporaine, une de nos aînées qui a réussi à décroquer la sphère privée et la sphère publique, à une époque où on valorisait l'enfermement des femmes au foyer.

L'appropriation du territoire - les seigneuses Drapeau²

Depuis 1694, le seigneur René Lepage exploite et défriche sa seigneurie nouvellement acquise. Avec sa famille il est reconnu comme le



L'avenue de la Cathédrale au début du siècle
(collection du Musée régional de Rimouski).

bâtitseur de Rimouski. Malheureusement, la recherche sur la vie des femmes de pionniers est encore à faire. Leur contribution à travers les vagues successives de colonisation reste encore à découvrir.

La seigneurie se développe très lentement et on reproche aux seigneurs de mal gérer leur avoir. À la fin du 18^e siècle, Joseph Drapeau, un riche marchand importateur de Québec, convoite la seigneurie Lepage alors endettée. Il va profiter à la fois des créances des seigneurs et des irrégularités des titres pour s'accaparer leurs terres. Après la mort de Joseph Drapeau, en 1810, l'héritage seigneurial se partage entre son épouse et ses filles. Une des filles, Luce-Gertrude, celle qui donna son nom à la paroisse de Sainte-Luce, administre les seigneuries familiales pendant près d'un demi-siècle³.

Une anecdote nous montre les relations que les seigneuses Drapeau entretiennent avec leurs censitaires. Il s'agit de la controverse au sujet du vieux moulin banal de Sainte-Luce. Érigé à la fin du XVIII^e siècle, il est situé sur le cours d'eau La Loutre et fait partie de leur patrimoine. Il s'agit d'une petite construction en bois d'une vingtaine de pieds carrés, oeuvre de la famille Desrosiers. En 1848, le petit moulin est tombé dans un état de désuétude tel qu'il constitue une menace pour le meunier et les paysans. Ainsi en juillet, les paysans s'assemblent chez le notaire André-Elzéar Gauvreau pour signifier à la seigneuse Luce Gertrude Drapeau une «vigoureuse mise en demeure» d'en bâtir un nouveau. Ils appuient leur requête par une marche de protestation chez elle. La seigneuse cède et deux ans plus tard, les paysans peuvent profiter d'un nouveau moulin.

Pendant la première moitié du 19^e siècle, jusqu'à la fin du régime seigneurial, le grand Rimouski est la propriété de femmes. Elles ont su faire fructifier le bien, mieux semble-t-il, que les seigneurs du siècle précédent.

Les religieuses enseignantes, à la fin du 19^e siècle

Notre voyage dans le temps nous fait avancer jusque vers 1875. Une frêle jeune fille, Élisabeth Turgeon, désire fonder une communauté religieuse enseignante pour le monde rural. Elle demande la permission à Mgr Jean Langevin qui voit les choses autrement. Il préfère importer des Carmélites américaines. Mais ces dernières, loin du confort de Baltimore avec son doux climat, ne parviennent pas à s'adapter; elles retournent donc aux États-Unis, dès l'été 1876⁴.

Malgré sa déception, Mgr Langevin doit se rendre à l'évidence et admettre qu'il a dans son entourage quelques femmes fortes, une poignée de Québécoises, qui ne demandent qu'à fonder une communauté religieuse pour l'éducation des enfants. En 1879, Élisabeth et ses compagnes peuvent prendre officiellement le voile et prononcer leurs voeux en tant que Soeurs des Petites-Écoles⁵. En décembre 1880, Marie-Élisabeth obtient l'autorisation d'ouvrir une école indépendante pour initier les novices à l'enseignement. Le mouvement est lancé et bien lancé. En 1891, l'appellation de Soeurs des Petites-Écoles est remplacée par celle de Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et le 5 août 1895, «27 religieuses prononcent les premiers voeux perpétuels émis dans l'Institut»⁶.

Élisabeth Turgeon et ses compagnes ont tenu tête à Monseigneur Langevin et, contre vents et marées, elles ont réussi à fonder leur communauté enseignante. Cette histoire de la fondation des Soeurs des Petites Écoles mérite d'être soulignée, car il



L'hôpital Saint-Joseph de Rimouski après 1927 (AAR : fonds de l'Archidiocèse de Rimouski).

.....

s'agit de la fondation d'une communauté d'origine québécoise, vouée à l'enseignement du monde rural. Ce n'est pas banal pour l'époque. Nous avons là un objectif d'éducation qu'on valorise aujourd'hui comme un facteur important de développement régional.

C'est une toute autre aventure que celle qui amène les Ursulines à Rimouski, une communauté française établie à Québec depuis des siècles. Au début du 20^e siècle, la réputation d'excellence de ces enseignantes n'est plus à faire. Sous la responsabilité de la fondatrice, Mère Marie-de-la-Présentation et de sa compagne Mère Marie-de-l'Annonciation, le monastère de Rimouski est inauguré en juillet 1906 et l'École normale en août. En septembre, dix religieuses vont ainsi se dévouer à l'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie au pensionnat et à la formation d'institutrices à l'École normale.

L'abbé Ross, directeur spirituel de l'école, louange l'éducation qui est offerte aux jeunes filles du pensionnat : «*Là, se moule la jeune fille qui demain sera la femme du monde, l'épouse, la mère de famille appelée, suivant l'expression de Joseph de Maistre, à former sur ses genoux ce qu'il y a de plus grand au monde, l'homme.*»⁷

Les jeunes filles ne seraient pas formées pour elles-mêmes, mais en préparation de leur rôle de mère de «*l'honnête homme de demain*». Mgr Ross demande d'inclure dans le programme d'étude des cours d'économie domestique comprenant l'art culinaire, la coupe et la couture, la broderie, l'horticulture et l'agriculture⁸, afin de former de parfaites reines du foyer.

Entre 1906 et 1970, les Ursulines auront formé plus de 20 000 jeunes filles⁹.

J'ai voulu mettre en évidence ces religieuses, ces pionnières de l'enseignement, pour qu'on puisse se

souvenir de leur oeuvre. Une contribution importante au développement culturel, intellectuel et social de Rimouski et de l'Est du Québec.

Féminisation et dévalorisation du métier d'institutrice, au tournant du 20^e siècle

Si au début, les communautés religieuses enseignantes éprouvent des difficultés à assurer la pérennité de leurs institutions, les institutrices laïques, engagées et payées par les commissions scolaires, sont en butte à une dévalorisation de leur métier.

En 1879, l'inspecteur Bégin, responsable de la région du Grand Rimouski, déplore la situation que vivent les institutrices qui ne touchent que 80 piastres par année. Un ouvrier travaillant dans les manufactures de chaussure, à la même époque, gagne environ 300\$ par année.

L'inspecteur Bégin dénonce les municipalités scolaires qui congédient les institutrices à tous les mois d'avril, leur enjoignant de se chercher un autre travail pour septembre. Comme la plupart du temps, ces commissions scolaires réengagent les mêmes jeunes filles en septembre, il s'agit en fait d'un processus d'infériorisation et de précarité pour leur faire accepter n'importe quoi. Cette pratique est jugée immorale par l'inspecteur Bégin¹⁰.

Au début du 20^e siècle, la situation est loin de s'améliorer. Les maigres salaires sont encore de mise. Au milieu des années 1920, le salaire annuel moyen est de 371\$ pour les institutrices catholiques et de 1 200\$ pour les protestantes. Pire encore, quand la crise des années 1930 sévit, on voit des institutrices obligées d'accepter un salaire annuel de 100\$ pour enseigner dans certaines écoles de rang. À la fin de la crise, le gouvernement oblige les commissions scolaires à payer au moins 400\$ par année à leurs institutrices, mais dès que le gou-

vernement les délie de cette obligation, en 1939, elles en profitent pour rabaisser les salaires. Ainsi cette année-là, la commission scolaire de Saint-Anaclet offre 300\$ par année à ses institutrices.

On voit là une dévalorisation constante d'un métier qui s'est complètement féminisé avec le 20^e siècle. Ce phénomène s'explique par le fait qu'on nie aux institutrices la possibilité de faire carrière; selon l'idéologie de l'époque, les institutrices travaillent en attendant de se marier et leur salaire en est un d'appoint.

Madeleine, une rimouskoise célèbre¹¹

Entrons maintenant dans le monde de la bourgeoisie et découvrons une femme qui a laissé une documentation littéraire en héritage. Sous le pseudonyme de Madeleine se cache Anne-Marie Gleason, née à Rimouski, en 1875. Toute jeune, elle fait ses débuts de journaliste dans le **Courrier de Rimouski**. Les journaux du Bas-Saint-Laurent publient ses textes sous forme de feuilleton. En septembre 1904, **Le Saint-Laurent** publie une nouvelle intitulée *L'éternel Amour*, «*une bleuette bien écrite mais pas très originale*», explique Gilles Lamontagne.

Anne-Marie quitte ensuite Rimouski pour s'installer à Montréal où, en 1900, elle devient responsable des pages féminines de **La Patrie** et pendant 19 ans, sous le pseudonyme de Madeleine, elle dirige «*Le royaume des femmes*». En 1919, elle fonde **La Revue moderne**.

Les héroïnes des romans de Madeleine ne sont pas féministes, au contraire, elles moulent leur vie sur les valeurs traditionnelles. C'est ce qu'apprécie Édouard Montpetit quand il vante ces personnages féminins et les oppose à l'action émancipatrice des féministes qui semblent le bouleverser profondément. On est en 1912 et il

avance dans sa préface :

Les nécessités de la vie moderne ont enlaidi l'existence. La femme a dû quitter le foyer et abandonner sa famille. Elle a pris le chemin de l'atelier et de l'usine. Elle s'est proclamée l'égal de l'homme sans songer qu'elle se déclarait de ce même instant son ennemie et qu'elle se jetait dans une lutte sans égards. Les revendications féministes, si justes soient-elles, ne doivent pas éteindre le respect dont l'homme n'a pas cessé de faire hommage à la femme.

Pour Lisette Morin, ces écrivaines sont des féministes à leur manière et même si elles ont voulu cacher leur nom derrière les Fadette, Madeleine et Françoise, elles ont été «*innovatrices dans le monde du travail*» et «*des pionnières qui ont entrouvert la porte par laquelle se sont glissées leurs descendantes*».

Sage-femme aux «colonies» : un métier de brousse¹²

Notre voyage dans le temps nous transporte maintenant dans le haut pays de Rimouski où des femmes nous attendent pour se raconter. Grâce au témoignage de deux informatrices, qu'on appellera Marie et Marthe, on aperçoit ici un instantané de la vie d'une sage-femme et d'une infirmière des colonies, durant les années trente.

Dans les colonies, la vie est difficile. L'hiver c'est l'isolement et on peut rarement compter sur un médecin en cas de maladie ou d'accident. Le vieil adage dit «*tu enfanteras dans la douleur*»; dans les colonies des années 1920 et 1930, c'est vrai et c'est dangereux. Les femmes accouchent à presque tous les ans dans des lits sans matelas, sur des «paillasses de paille», recouvertes le plus souvent d'une pièce de jute, raconte Marie, une sage-femme sans statut et sans rémunération.

Elle se vante ne n'avoir jamais mis au monde de bébé infirme, mais elle a entendu parler de cas de bébés monstres dont on dispose assez cavalièrement, comme en les étouffant entre deux matelas. Elle se rappelle le cas d'une jeune femme qui a été trouvée avec le cadavre de son bébé mort depuis longtemps. Le médecin a jeté le cadavre du bébé dans le poêle : «*dans ce cas là y a pas besoin de cimetière*», explique l'informatrice.

Les archives judiciaires de la région de Rimouski confirment cette pratique, qu'on appelle en termes juridique «dissimulation de cadavre». Il s'agit de bébé morts-nés, souvent enterrés sans que les autorités soient averties. Les membres de la famille de la jeune mère l'aident à se débarrasser de son bébé et quand le fait est connu, ce ne sont jamais les mères qui sont condamnées, mais les personnes qui se sont débarrassées du bébé. La peine est de 10 jours de prison. Ce ne sont pas des procès pour infanticide, mais pour dissimulation de cadavre.

De son côté, Marthe, une infirmière, nous raconte son expérience dans l'ouverture d'un canton en 1935. Elle se souvient qu'au printemps qui suivit l'installation des colons, les «bébés s'annonçaient» et les femmes lui confièrent leur accouchement. Avec huit années de travail comme sage-femme, avec plusieurs naissances à son crédit, elle affirme avoir dû recourir au médecin à deux reprises seulement.

Après la crise, notre infirmière de brousse s'est recyclée et a repris le métier d'infirmière dans les hôpitaux, où elle assiste les médecins dans les accouchements. Dans la colonie, quand on avait vraiment besoin d'elle, l'infirmière agissait seule comme un véritable médecin, mais en ville, elle reprend sa place d'assistante et elle est considérée comme une aide soignante. Voici comment un reporter de **L'Écho du Bas-Saint-Laurent** voit l'adéquation entre la féminité et la carrière

d'infirmière, en 1948 :

Le rôle d'assister les malades revient de toute évidence à la jeune fille, à son goût naturel pour soulager les misères d'autrui, la jeune fille ajoute en effet sa tendresse maternelle, sa serviabilité souriante et sa sociabilité aimable. Ajouter à cela son intuition qui lui cite la cause d'un malaise et le remède qui le soulagera et nous comprendrons pourquoi de tout temps on a recouru à la femme pour soigner et assister les malades.¹³

On voit ici résumée toute la problématique du CURE et du CARE expliquée par les féministes américaines. Le CURE étant réservé aux hommes médecins et le CARE aux femmes infirmières : la science aux hommes, la technique et le dévouement aux femmes.

Les femmes collaboratrices et le travail invisible

Ici, nous élargissons quelque peu notre territoire d'investigation et nous abordons l'histoire de femmes de pêcheurs côtiers du Bas-Saint-Laurent, durant la première moitié du 20^e siècle.

À cette époque, la pêche côtière artisanale se pratique avec peu de moyens : une barque en bois de 10 à 12 pieds que le pêcheur construit lui-même, des voiles puis un moteur, quelques lignes et quelques filets qu'on répare soi-même et des appâts que l'on pêche soi-même.

L'unité de production est familiale et si le pêcheur contrôle les opérations, tous les membres de la famille en âge y mettent la main. Dans la majorité des cas on s'adonne à trois activités complémentaires pour boucler le budget : pêche, agriculture de subsistance et coupe du bois l'hiver. Dans toutes ces activités interdépendantes, la main-d'oeuvre féminine, non payée, est essentielle à la survie.

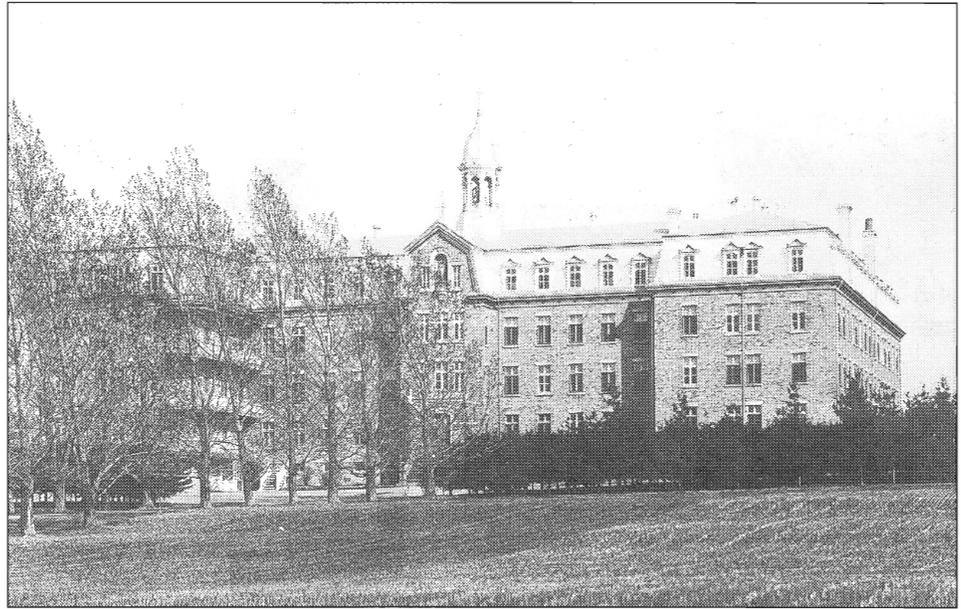
Les femmes participent à la transformation du poisson. Lorsque le pêcheur rentre, elles se précipitent sur la grève pour aider au débarquement du poisson et à sa transformation.

Le mari pêchait et la femme s'occupait de tout le reste. Avant je transformais le poisson sur le bord du rivage, c'était dur... très dur. (...) On mettait des grandes bottes et des grands habits cirés, pour travailler [le poisson] au bord de la grève. (...) c'est dur pour les reins et pour les jambes, puis j'étais obligée de charroyer l'eau à la chaudière; c'était ça gagner sa vie à la sueur de son front.

Lorsque les pêcheurs reprennent le chemin de la mer, les femmes, aidées de leurs enfants, placent les poissons sur les vignots pour le séchage au soleil et surveillent l'opération afin de retourner la morue quand c'est nécessaire. Au moindre signe de pluie, c'est le branle-bas de combat pour entrer la morue à l'intérieur et la ressortir aussitôt qu'il fait beau.

Il y a aussi la pêche à la fascine. On dit qu'à Sacré-Coeur, au début du siècle, toutes les familles habitant en bordure de l'eau pêchent à la fascine. La pêche à la fascine est souvent la responsabilité des femmes. Elles doivent deux fois par jour retirer les prises dans les filets fixes tendus entre des poteaux sur le bord de l'eau. Elles y capturent des espèces variées allant de l'éperlan, du capelan, de l'esturgeon, à l'anguille. Une informatrice explique : «*quand je pêche à la fascine je pêche à terre*».

En fait la participation des femmes dans la pêche est essentielle. Comme leur mari, leurs journées d'été se déroulent au rythme de la pêche. Chaque fois qu'elles y travaillent, elles libèrent du temps pour le pêcheur qui peut ainsi augmenter ses prises. Dans la majorité des cas, les femmes sont également responsables de l'administration de l'entreprise, admi-



Couvent des Ursulines, circa 1906 (UQAR : fonds de la SHBSL).

nistration qui se confond avec celle du budget familial.

Ces femmes de pêcheur consacrent aussi beaucoup de temps à la production domestique et aux travaux d'une petite ferme. Elles s'occupent des animaux et d'un grand jardin potager, deux secteurs d'activités qui garantissent la nourriture de la famille pour l'année. Certaines informatrices, vendent sur le marché local le surplus des produits du jardin, procurant ainsi quelque argent pour acheter les seules provisions qu'on ne peut produire : farine, mélasse, sucre et thé. Les femmes fabriquent le beurre, le pain pour toute la famille. À l'automne, elles aident le mari à faire boucherie. Elles font la mise en conserve de la viande, du poisson, des légumes et des fruits de l'été. Certaines femmes participent à la tonte des moutons et au traitement de la toison : lavage, séchage, écharpillage, cardage, filage, tissage et tricot. Les aiguilles à coudre et à tricoter ne s'arrêtent pas, surtout la nuit, moment privilégié pendant que la maisonnée est tranquille.

En fait les femmes de pêcheurs accomplissent des prodiges d'ingé-

niosité et de travail quand il s'agit de vêtir et de nourrir les membres de leur famille. Elles transforment les ressources de la mer et de la terre pour en fabriquer des vêtements, des objets d'entretien et de décoration et des aliments. Couturières, ménagères et cuisinières, infirmières, éducatrices et administratrices, aides pêcheuses et travailleuses agricoles, ces femmes ont investi une somme de travail considérable dans l'entreprise familiale, en accomplissant ce qu'on appellerait aujourd'hui une triple tâche.

Mais leur travail, le plus souvent gratuit, ne donnait pas droit à un statut, à aucune reconnaissance sociale et juridique. Logées et nourries comme les enfants, leur travail n'était pas reconnu par un salaire et elles n'avaient aucune part dans la propriété (ferme, bateaux, maison, etc).

On pourrait résumer la situation sociale réservée aux femmes de pêcheur avec le témoignage de cette informatrice :

Autrefois, dit-elle, les femmes de pêcheurs travaillaient pour la pêche et aussi pour la ferme : elles faisaient

tout (...) mais elles étaient toujours cachées en arrière du rideau (...) Pour ceux qui ne connaissaient pas la pêche, la femme c'était dans sa cabane, à prendre soin des petits (...) La gloire était toujours pour l'homme, jamais pour la femme (...)

Heureusement aujourd'hui c'est différent, plusieurs femmes de pêcheurs sont associées dans l'entreprise de leur mari, d'autres sont gérantes et reçoivent un salaire en conséquence, enfin d'autres sont pêcheuses avec leur mari.

Andrée Gauthier, journaliste

Pour finir, saluons une contemporaine qui a gagné l'admiration de tous et toutes en se dévouant sans relâche à son métier de journaliste¹⁴. Aînée d'une famille de trois enfants, Andrée Gauthier avoue avoir été encouragée dans ses études par ses parents. Munie d'un brevet d'enseignement supérieur, elle a commencé sa carrière comme secrétaire juridique au bureau du notaire Eudore Couture, copropriétaire et directeur-rédacteur du **Progrès du Golfe**.

Elle apprend son métier sur le tas et l'évolution du journalisme lui a fait développer une pratique qui de «social et factuel durant les années 50» a fait place à un journalisme «d'analyse et d'informations plus élaborées», l'obligeant à plus de recherche et à retourner aux études. Ainsi pour pratiquer son métier avec professionnalisme, André a complété sa formation en communications, en administration et en sociologie.

En ce qui concerne la condition féminine, André explique qu'être femme journaliste dans les années 1930 et 1940 exigeait de la débrouillardise, de l'équilibre, de la finesse, mais aussi le goût de la bagarre. Les misogynes ont dû s'habituer à côtoyer des femmes reporters avec une attitude de

«tolérance et civilité», explique-t-elle.

Quand elle pense à sa collègue Lizette Morin, rédactrice en chef du **Progrès du Golfe**, elle considère qu'elles ont toutes deux fait du journalisme d'action : les carcans idéologiques et sociaux, «qui confinaient les femmes à certaines limites, en leur interdisant une écriture «virile» en ont pris pour leur rhume avec Lizette et moi-même» ajoute-t-elle.

Aujourd'hui Andrée a conscience d'avoir participé au développement de la région de Rimouski et du Bas-Saint-Laurent, soit par ses écrits, soit par son militantisme. Notons seulement son action au Conservatoire de musique du Bas-Saint-Laurent et à la villal'Essor. On sait aussi comment, en collaboration avec le Conseil de fabrique dont elle est marguillière, elle a pu influencer dans les travaux de rénovation de la cathédrale de Rimouski. Elle a également travaillé à faire avancer les dossiers de l'Association canadienne pour la santé mentale et ceux de l'Ambulance Saint-Jean et de la Croix-Rouge. En cela elle est agente de développement régional. Son enthousiasme pour son métier et son engagement dans le monde rimouskois en fait un modèle pour les jeunes femmes.

Ce portrait très sommaire d'André Gauthier se veut un hommage envers une grande dame à défaut de rendre un tel hommage aux centaines d'autre femmes de sa génération et des générations antérieures qui, comme elle, se sont engagées dans le développement de leur ville et de leur communauté et nous ont montré le chemin.

Notes

- 1 Christiane Bérubé, **Femmes engagées : pour une pratique alternative de développement**, Rimouski, GRIDEQ, 1996, p.104.
- 2 Monseigneur Fortin, «*Les seigneureries du comté de Rimouski*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** (dorénavant RHBSL), vol. I no 1 (octobre 1973) : 7-10; Léo Bérubé, «*Ouverture du Bas-Saint-Laurent à la colonisation*», **RHBSL**, vol. I, no 1 (octobre 1973) :18-20; Rigobert Desrosiers, «*Un moulin peu banal*», **RHBSL**, vol. III, no 1 (1976) : 9-11.
- 3 Monseigneur Fortin, **op. cit.**, p.10.
- 4 Léo Bérubé, «*Il y a cent ans des carmélites vivaient à Rimouski*», **RHBSL**, :18-20; Léo Bérubé, «*Fondation d'un monastère de Carmélite à Rimouski en 1875*», **RHBSL**, vol. II, no 1 (avril 1975) : 11-13.
- 5 Albert Tessier, **Les Soeurs des Petites-Écoles, 1874-1894**, 1962, 282 pages.
- 6 Sr Jeanne Desjardins, «*La maison-mère d'une communauté diocésaine*», **RHBSL**, : 8-10.
- 7 Anne-Marie Roy, «*Le Pensionnat*», **RHBSL**, vol. VII, no 2 (mai 1981) : 14; c'est nous qui soulignons.
- 8 Rolande Pelletier, «*Les Ursulines à Rimouski (1906-1977)*», **RHBSL**, vol. V, no 2 (juin 1978) :13.
- 9 Anne-Marie Roy, «*Les Ursulines à Rimouski, 1906-1981*», **RHBSL**, vol. VII, no 2 (mai 1981) : 9-11.
- 10 Jacques Carl Morin, «*Monsieur l'inspecteur d'écoles fait rapport*», **RHBSL**, vol. XV, no 2 (41) (juin 1992) : 33. M. Morin cite le *Rapport de l'inspecteur d'école D. Bégin* dans le **Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, pour l'année 1879** dans **Les Documents de la Session**. (M. Bégin a les écoles des municipalités suivantes sous sa juridiction : Saint-Mathieu, Saint-Simon, Saint-Fabien, Sainte-Cécile du Bic, Saint-Germain, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Dalibaire, Sainte-Luce, Sainte-Angèle et l'Assomption).

-
- 11 Lisette Morin, «*Madeleine Gleason-Huguenin : un demi-siècle d'écriture au féminin*», **RHBSL**, vol. V, nos 3-4 (décembre 1978) : 28; Gilles Lamontagne, «*Le feuilleton, mode de diffusion populaire de la littérature bas-laurentienne (1861-1950)* », **RHBSL**, vol. X, nos 2-3 (mai-décembre 1984) : 100-101.
 - 12 Entrevue effectuée en 1980 par Yvette Bélanger, conservée aux Archives régionales de Rimouski, bibliothèque de l'UQAR; article de Brigitte Gagnon sur criminalité **RHBSL**; «*Souvenirs d'une infirmière*», **RHBSL**, vol. 5, nos 3-4 (décembre 1978) : 11.
 - 13 J.-P. Lepage, «*La belle vocation d'infirmière*», **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (12 février 1948) : 17, cité par Ghislaine Pineau-Ouellet, «*Les femmes vues à travers les journaux rimouskois*», **RHBSL**, vol. 5, nos 3-4 (décembre 1970) : 18.
 - 14 Entrevue donnée par Andrée Gauthier à Christiane Bérubé dans **Femmes engagées : pour une pratique alternative de développement** ; Andrée Gauthier, **RHBSL**, vol. X, nos 2-3 (mai-décembre 1984) : 124-128.

.....

Bibliographie relative à la ville de Rimouski

Pierre Collins, archiviste à l'UQAR

Historiques

GUAY, Charles. **Chronique de Rimouski**. Québec, P. G. Delisle, 1873-1874. 2 volumes.

Centenaire de Rimouski : album-souvenir. Rimouski, Imprimerie générale S. Vachon, 1929. 84 p.

CARON, Marie-Ange et al. **Mosaïque rimouskoise : une histoire de Rimouski**. Rimouski, Comité des Fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979. 810 p.

Thèses

BERNIER, Réal. **Rimouski, métropole du Bas-Saint-Laurent**. Montréal, École des Hautes études commerciales, 1941. 78 p.

FRENETTE, Jean-Vianney. **Rimouski : étude de géographie urbaine**. Montréal, Université de Montréal, mémoire de maîtrise en géographie, 1956.

LECHASSEUR, Antonio. **Propriété foncière et clergé : Rimouski 1881-1911**. Montréal, UQAM, mémoire de maîtrise en histoire, 1979. 170 p.

TREMBLAY, Yves. **La participation de l'élite locale au développement économique de Rimouski, 1890-1960**. Québec, Université Laval, mémoire de maîtrise en histoire, 1989. 202 p.

Monographies

LANGLOIS, Gabriel. **Dossier sur la paroisse de Saint-Germain de Rimouski : 1701-1987 : (histoire religieuse)**. Rimouski, G. Langlois, 1988. 250 p.

ST-PIERRE, Michel et al. **Les promenades historiques de Rimouski : guide d'excursion et d'interprétation**. Rimouski, Office du tourisme et des congrès et la Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, 1993. 86 p.

SAINDON, Richard. **Histoire de Rimouski par le nom de ses rues**. Rimouski, Richard Saindon, 1995. 522 p.

TREMBLAY, Jean. **Rimouski : 300 ans d'histoire et de développement**. Rimouski, Corporation Rimouski 1696-1996 inc., 1996. 171 p.

Atlas

MICHAUD, Yves. **Atlas urbain de Rimouski**. Rimouski, UQAR, 1991. 126 p.

Archives

LAMONTAGNE, Denise et Antonio LECHASSEUR. **La Ville de Rimouski : inventaire et classification de archives municipales (projet de mise en valeur) : rapport final présenté aux Archives Nationales du Québec**. Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et la Ville de Rimouski, 1983. 305 p.

.....

Des livres à lire!

Richard Saindon,
Histoire de Rimouski par le nom de ses rues,
Rimouski, 1995, 522 p.



Richard Saindon, journaliste à CJBR Radio-Canada et diplômé de l'UQAR au baccalauréat en histoire (1995), vient de faire paraître un ouvrage qui aborde de

manière originale les grands et petits événements qui ont marqué Rimouski : une histoire de la ville par le nom de ses rues. Une belle initiative à l'approche du 300^e anniversaire de Rimouski!

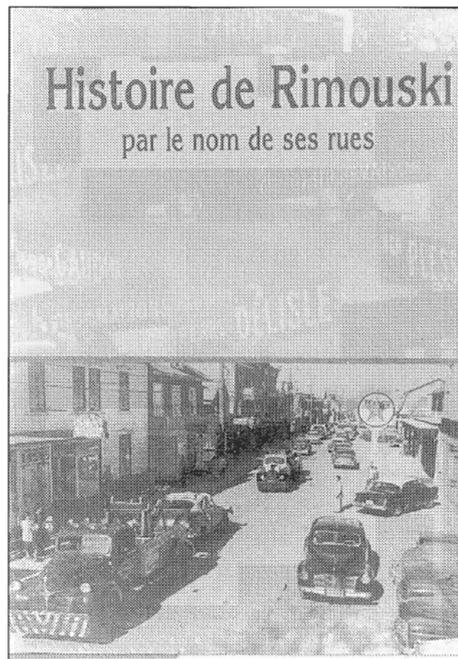
Les personnes qui circulent dans les limites de Rimouski jettent régulièrement un oeil sur les panneaux qui indiquent les boulevards René-Lepage ou Arthur-Buies, les rues Monseigneur Langis, Rouleau, Belzile, D'Auteuil, Joncas, Michaud, Keable, Hupé, etc.

Richard Saindon nous fait découvrir les personnes qui se cachent derrière ces noms de rues. Il décrit leur époque, il explique leur apport à la région. Une foule d'anecdotes étonnantes s'ajoutent à notre connaissance de la vie rimouskoise. Pour ce faire, il a parcouru une dizaine de fonds d'archives et des centaines de journaux d'autrefois, il a consulté les procès-verbaux des assemblées du Conseil municipal et communiqué avec plusieurs familles de souche rimouskoise. Deux années de travail ont été nécessaires.

Deux éléments ont déclenché la réalisation de ce livre, explique Richard Saindon. «*D'abord, il y a eu une biographie que m'a donnée le journaliste Sandy Burgess sur les anciens du Séminaire de Rimouski. J'y ai retrouvé*

des noms de personnes qui ont fait partie de l'histoire de Rimouski. Cela a stimulé mon intérêt. Puis un jour, au coin des rues Léonidas et Jessop, je me suis demandé qui étaient ces deux personnes. Le projet d'un livre s'est amorcé à ce moment.»

Dans son document, Richard Saindon couvre tous les quartiers de la ville de Rimouski. Bien entendu, il a laissé tomber les noms de rues identifiées aux arbres, aux oiseaux ainsi



qu'aux saints. Mais pas tout à fait : trois noms de rues de Rimouski qui portent des noms de saints ont en réalité été nommées en l'honneur de personnes bien en chair et en os et qui n'ont reçu aucune grâce spéciale de Rome : Saint-Arsène (Côté), Saint-Eugène (Lachance) et Saint-Edmond (Langevin). Sacrilège ou béatification en douce?

De grands oubliés, il y en a. Richard Saindon nomme Alex Murray, directeur général adjoint de la compagnie Price et fondateur du curling. Édouard Helleur, responsable du magasin général de la compagnie Price, ainsi que les journalistes Sandy Burgess et Lisette Morin. Seulement trois femmes ont eu le privilège de voir leur nom honoré : la poétesse gaspésienne Blanche Lamontagne-Beauregard (elle a obtenu la rue Beauregard, qui est le nom de son époux...), la religieuse Marguerite D'Youville (rue D'Youville) et la reine Élisabeth II (rue Élisabeth), lors d'une brève visite de la jeune princesse, en 1951.

Une seule artère a résisté aux investigations de l'enquêteur Saindon : la rue Mercier. Était-ce pour rendre hommage au premier ministre libéral Honoré Mercier? Était-ce un résident pionnier qui aurait bâti sa maison dans ce secteur? Aucune indication formelle ne peut confirmer quoi que ce soit.

Publié à compte d'auteur, le livre est en vente à 30\$. L'auteur a même réussi à mettre la main sur des photos de la plupart des personnages dont il trace l'histoire.

Mario Bélanger, Service des communications de l'UQAR

(Source : UQAR-INFO, (21 novembre 1995) : 6.)

Avec nos régions au cœur de l'action



QUÉBEC-TÉLÉPHONE

C R É É R , C'EST PERMIS.

La culture s'exprime par la langue, l'histoire, l'éducation, les arts. Elle stimule les créateurs et nourrit leur imaginaire. Elle leur permet de dire au monde que nous existons. Elle permet d'affirmer notre différence.



D'assurer notre continuité. C'est pourquoi les caisses Desjardins appuient la création et la diffusion d'œuvres de création dans de nombreux domaines.



Desjardins
Bas-Saint-Laurent



Desjardins pour s'aider soi-même

OUI
et ça devient possible
devenait

NON
et ça devient évident

À vous de jouer...



L'UQAR
un fleuve
de différences

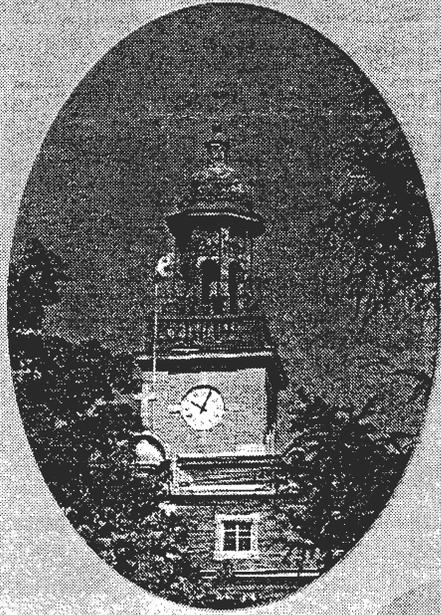
**L'Université du Québec
à Rimouski offre un large
éventail de programmes
dans ses domaines
d'expertise.**

Pour en savoir plus
sur nos programmes,
communiquez avec le :

Service des communications
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, C.P. 3300
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Téléphone : (418) 724-1446

 Université
du Québec
à Rimouski



 **Cégep de
Rimouski**

*Une tradition
de plus de 125 ans
qui se poursuit.*

Dans le cadre de son nouveau programme d'Aide à la restauration du patrimoine religieux, le ministère de la Culture et des Communications contribuera dès 1996 à la mise en chantier de travaux visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine mobilier et immobilier lié au domaine religieux.

La démarche de partenariat entreprise par le Ministère avec les différentes traditions religieuses et les autres partenaires des milieux de vie québécois permettra aux témoins privilégiés de l'histoire du Québec que sont les oeuvres d'art et bâtiments religieux d'affirmer pleinement leur importance comme héritage collectif de premier plan dans le paysage culturel québécois.



**Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications
Direction du Bas-Saint-Laurent**



**Hydro-Québec
est fière
de contribuer
à la préservation
de notre mémoire
collective.**

**Hommages
à ses artisans!**

 **Hydro
Québec**

L'énergie qui voit loin

1696-1996
300
ANS

RIMOUSKI



12,95\$